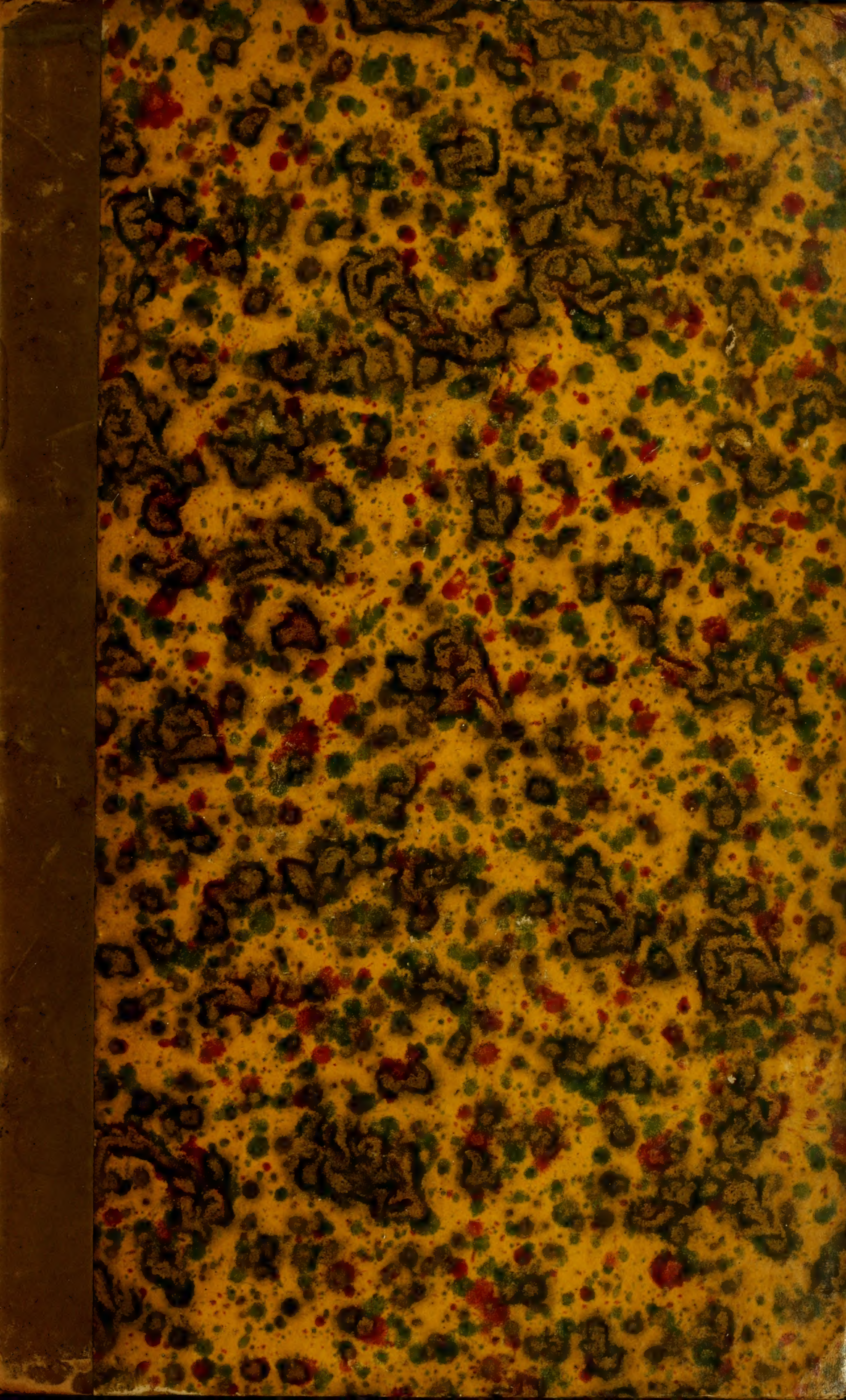
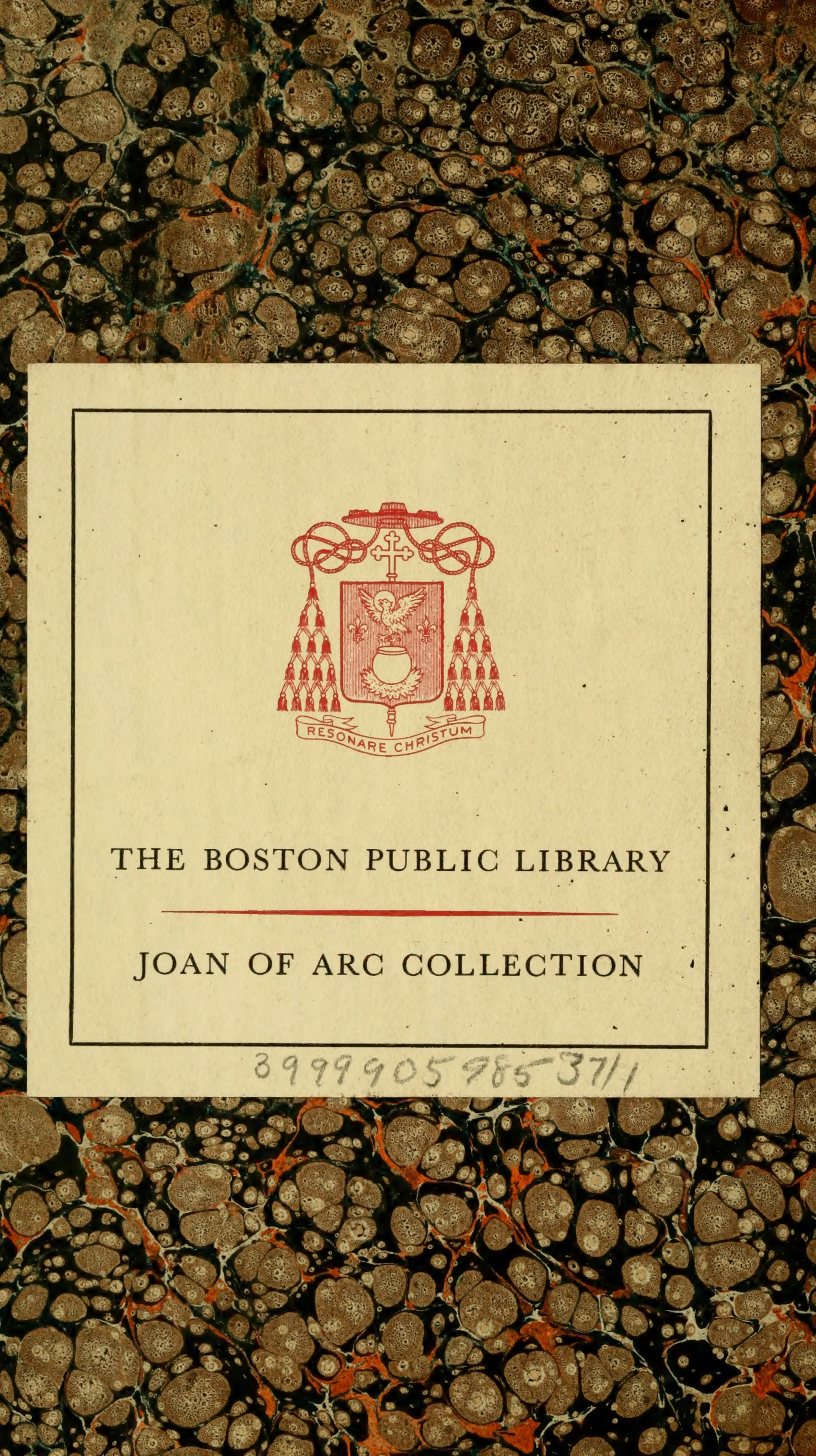
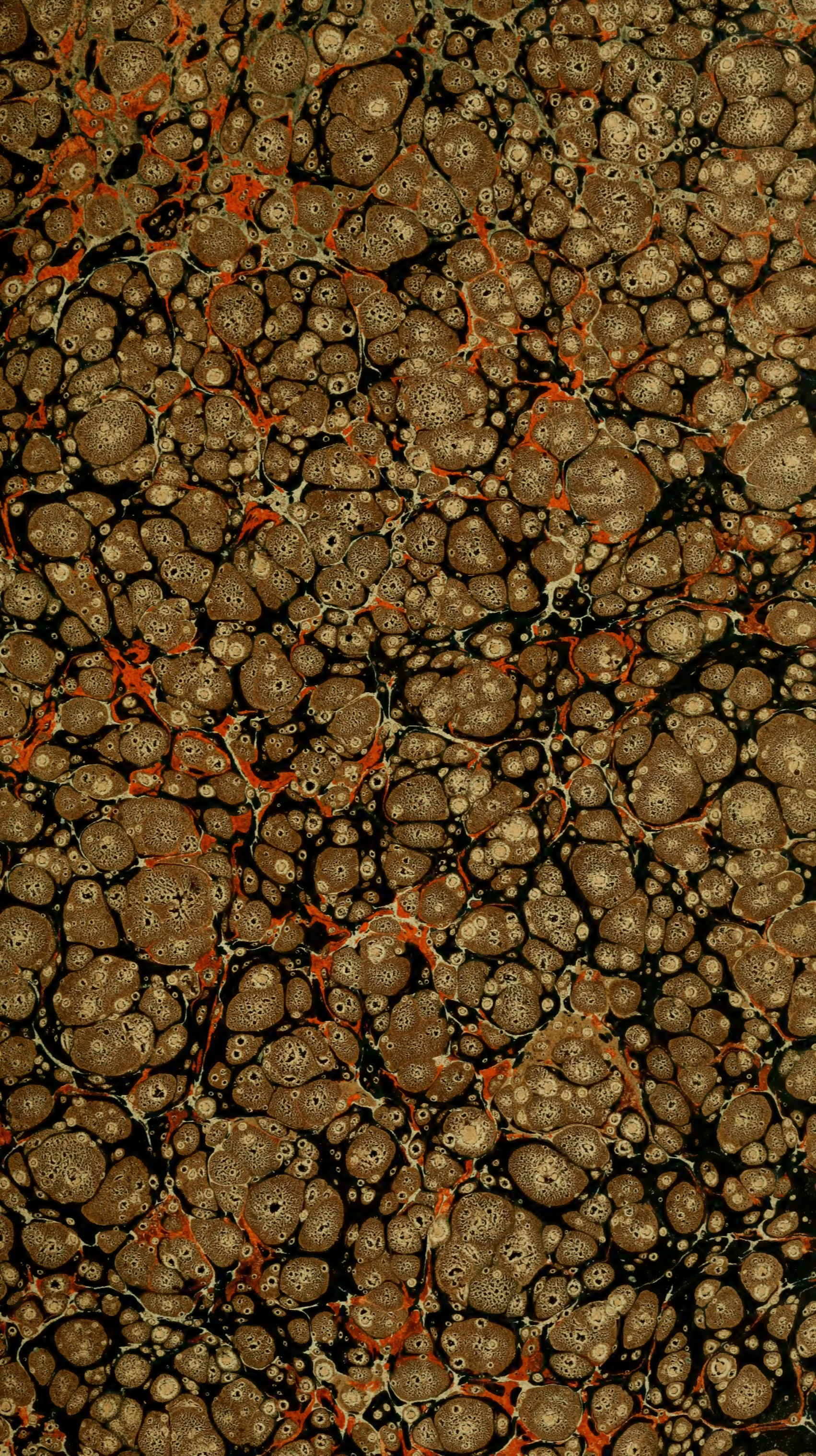



RESONARE CHRISTUM





HISTOIRE

DE

JEANNE D'ARC.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE DE PREVOT ET DROUARD.


Histoire
de
Jeanne d'Arc

HISTOIRE

DE

JEANNE D'ARC

D'APRÈS

les Chroniques contemporaines,

LES RECHERCHES DES MODERNES ET PLUSIEURS DOCUMENTS NOUVEAUX,

SUIVIE DE PRÈS DE 1,200 ARTICLES

indiquant tout ce qui a été publié sur cette héroïne;

PAR

L'ABBÉ J. BARTHÉLEMY DE BEAUREGARD,

Chanoine de Reims et de Périgueux,
Membre correspondant de l'académie de Reims
et d'autres sociétés savantes.

ORNÉE DE GRAVURES.

Virtute firmata Dei.
Forte de la force de Dieu.
(Dev. hérald. de la famille de Jeanne d'Arc.)

TOME I.

PARIS.

T.-M. AUBRY DILE-ROUPE, ÉDITEUR,

9, RUE DE L'ÉPERON (St-André-des-Arts).

1847.

A Monseigneur Gousset,

Archevêque de Reims, Légat-né du St-Siége,
Primat de la Gaule-Belgique, etc.

MONSEIGNEUR,

Après l'histoire du libérateur, voici celle de la libératrice de la France. Charles V[1] et Jeanne d'Arc, ces deux personnages ne se sont point fortuitement rencontrés sous ma plume ; ils se tiennent par l'époque où ils ont vécu et l'identité de la lutte qu'ils ont soutenue contre les mêmes ennemis, et dans laquelle tous deux ont relevé la France abattue sous les coups de l'Angleterre. *Charles V* m'a valu des paroles d'encouragement de la part de Votre Grandeur, puisse *Jeanne d'Arc* mériter la même gloire ! Vous y trouverez la quintescence des chroni-

[1] L'auteur a publié, en 1843, l'*Histoire de Charles V*, gr. in-18, de 600 pages, qui lui a valu les suffrages les plus flatteurs. Cet ouvrage se trouve chez M. Aubry Dile-Roupe, éditeur.

ques contemporaines, beaucoup d'autres témoignages également de l'époque, plusieurs documents nouveaux et une réfutation complète des attaques voltairiennes auxquelles la pieuse et sainte héroïne n'a pas cessé d'être en butte.

J'ai profité des travaux des modernes : ceux de Lenglet-Dufresnois, de Laverdy, de Chaussard, de Jollois, de M. Lebrun des Charmettes, de Buchon, et surtout de M. Quicherat, m'ont été d'un grand secours. Grâce à la *Chronique de Perceval de Cagny*, signalée en 1846, par ce dernier, dans les manuscrits de la *Collection Duchesne*, j'ai pu rectifier, sur plusieurs points, les données historiques reçues jusqu'à ce jour, et présenter comme certaines des choses qui n'étaient que vraisemblables. J'en dirai autant de Jean Rogier, retrouvé par M. Varin.

Aucun historien de Jeanne d'Arc, avant moi, n'a eu connaissance de ces documents et ne les a fondus dans son récit.

Je dois beaucoup aussi à M. le baron Leprieur de Blainvillers, conseiller référendaire à la cour des comptes, qui a bien voulu mettre à ma disposition sa collection sur Jeanne d'Arc. C'est le travail manuscrit de M. de Sémonville, son beau-père [1], qui m'a donné l'idée d'établir le catalogue de tous les ouvrages qui ont paru sur la Pucelle, ou dans lesquels il est parlé en bien ou en mal de cette héroïne [2]. M. Jarry d'Orléans, qui possède aussi une magnifique collection, a bien voulu revoir ce travail et y ajouter plusieurs articles.

J'ai donné le procès de condamnation en entier, sauf des détails sans importance et des répétitions inutiles qu'il ne

[1] Mort bibliothécaire d'Orléans en 1836.

[2] On trouvera à la suite de ce catalogue l'indication des monuments érigés à l'héroïne, des tableaux, gravures et estampes où elle figure, et des fêtes célébrées en son honneur à Orléans. *Voir* à la fin du 2e volume.

m'a cependant pas toujours été possible d'éviter. Je crois que mon livre ne laisse rien à désirer sous le rapport des recherches ; quant au style, on pourra peut-être me reprocher un peu d'archaïsme, à cause de l'infiltration presque continuelle des chroniques dans mon récit. J'avoue que j'ai un faible pour le moyen âge, dont la langue me plaît par sa naïveté, comme le bégaiement d'un enfant qui dit sans règle des riens pleins de charmes, et laisse défiler au hasard sa phrase capricieuse.

Si quelques-unes de mes pages tombent sous les yeux de M. Michelet, il en sera, je crois, fort peu content, comme je l'ai été fort peu des siennes. Ce qu'il a écrit sur Jeanne d'Arc, dans son *Histoire de France*, est d'autant plus déplorable que l'erreur et le paradoxe y sont recouverts d'un brillant vernis de mysticisme et de poésie. L'éloge que l'on en fait et la réputation de l'auteur m'ont déterminé à y donner une attention particulière [1].

Mon livre n'est au fond qu'un syllogisme en faveur de l'héroïne, qui s'est dite inspirée, et ne s'explique réellement que par l'inspiration ou l'intervention divine. Si les rationalistes croient aux prétendues explications qu'ils en donnent, ils perdent tout droit à accuser les autres de crédulité. Vous trouverez encore dans mon livre la réfutation de leurs systèmes.

Je sais, Monseigneur, qu'il n'appartient à personne de se dire plus Français que vous et, en même temps, plus catholique romain, quoi qu'en disent ceux qui ont appris à déraisonner sur les bancs de l'école moderne ; or, à ce double titre, mon livre pourrait encore vous plaire, car il est conçu dans une pensée à la fois éminemment catholique et française.

[1] Si mon livre était à refaire, je m'attacherais moins à réfuter M. Michelet qui, chaque jour, semble prendre à tâche de se démonétiser lui-même.

C'est une œuvre de patriotisme et de foi à laquelle j'ai travaillé avec amour; heureux d'avoir pu rompre une lance littéraire pour l'une des plus belles gloires de ma patrie, pour l'ange libérateur de la France, pour la chaste héroïne enfin que la *philosophie* cherche en vain à déconsidérer, en haine de l'Église, et que tous les peuples nous envient.

Mes travaux littéraires ne sont que des jeux d'enfant auprès des vôtres, et je n'ai pas, comme Votre Grandeur, le privilége de voir les cardinaux et les sages de tout pays se préoccuper de ce que je mets au jour [1]; aussi suis-je vivement touché des encouragements pleins de bienveillance que vous voulez bien m'accorder, et c'est avec une sincère reconnaissance, un dévouement à toute épreuve et un respect sans bornes que j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le très humble et très obéissant serviteur,

l'Abbé J. BARTHÉLEMY DE BEAUREGARD.

[1] Tout le monde sait que la *Théologie morale*, dernier ouvrage de Mgr l'Archevêque de Reims, a eu le plus brillant succès. Tout annonce que la *Théologie dogmatique* à laquelle il travaille, sera digne de son aînée : l'illustre auteur n'épargne rien pour cela.



JEANNE DARC.

De deux noms, de deux cœurs cette noble effigie
Redit la sympathie et les rapports touchants ;
Ces doux noms réunis dans celui **d'Orléans** .
A l'envi semblent dire : Amour à la Patrie !

HISTOIRE
DE
JEANNE D'ARC.

CHAPITRE PREMIER.

PATRIE. — NAISSANCE. — ÉDUCATION DE JEANNE D'ARC. — SA MISSION DIVINE.

Sur les marches de Lorraine, au point de jonction de cette province avec la Champagne, au milieu des vastes forêts jugées dignes par les Carlovingiens de servir de théâtre à leurs chasses impériales, on trouve un petit village d'assez chétive apparence[1], et, au milieu de ce village, une petite maison qui se distingue peu des chaumières voisines, mais devant laquelle on s'arrête avec

[1] Entre Neufchâteau et Vaucouleurs, à peu près aux deux tiers de la distance qui sépare ces deux villes, sur la route qui court du nord-ouest au sud, entre une double série de collines boisées et pittoresques. Ce vallon s'appelait en latin *Val coloris*, ce qui en indique la grâce et la fraîcheur, et donne en même temps l'étymologie du nom de *Vaucouleurs*.

émotion, parce que ce village est celui de Domremy et que cette maison est celle de Jeanne d'Arc. Des vierges chrétiennes gardent le berceau de la vierge immortelle, aux vertus de laquelle elles forment les jeunes filles du hameau. Du seuil foulé par les pieds de l'héroïne on voit, à quelques pas, une vaste prairie, au milieu de laquelle la Meuse coule à pleins bords sur un lit sablonneux[1]; plus loin, des villages gracieusement assis sur le versant des collines; à la naissance des coteaux, des champs cultivés; à mi-côte, des vignes avec leur teinte olivâtre, et au-dessus, des forêts noires et profondes. Derrière le hameau, à peu de distance[2], une petite gorge s'enfonce dans les bois éternels qui couronnent la contrée. Plus loin, le village de Greux se groupe dans la plaine autour de son petit clocher bourguignon qui contraste avec la tour lombarde, large, massive et écrasée de l'église de Domremy[3]. Autrefois ce

[1] Enface de la maison, entre la prairie et la route, s'élève un monument érigé en 1820 : c'est une fontaine, lourd baldaquin de pierres de taille entouré d'une grille, sous lequel s'élève, sur un lourd piédestal, une lourde statue, ou plutôt un buste épais, à la face insignifiante, que l'inscription menteuse dit être la figure inspirée de l'héroïne : c'est tout ce qu'il y a de plus carré, de plus froid et de plus prosaïque au monde.

[2] A un quart de lieue environ.

[3] Il y a quatre Domremy sur la Meuse, dans un cercle de dix

dernier hameau dépendait de Greux pour le spirituel, et s'appelait Domremy-les-Greux ; il s'appelle aujourd'hui Domremy-la-Pucelle, et ses habitants sont fiers de ce glorieux surnom. Ainsi le hameau où naquit celle qui a sauvé la monarchie française, en faisant sacrer son roi, porte précisément le nom du saint qui a sacré le premier roi de France[1].

A côté de l'église, à gauche, une cour, un petit jardin, un pignon sur rue, un seul étage, des fenêtres inégales, avec la croix de pierre du XIV[e] siècle, sur la porte, un triple écusson fleurdelisé et une statuette passablement grotesque, telle se présente la maison de Jeanne d'Arc[2]. La première salle est une cuisine de campagne ordinaire avec son haut et large manteau de cheminée. Au milieu, s'élève la gracieuse statue sortie des mains d'une vierge de sang royal[3], qui a si bien rendu la dou-

lieues, trois dans le diocèse de Langres et un dans l'ancien diocèse de Toul.

[1] Domremy vient de *dom*, *seigneur* ou *monseigneur Remy*, comme on disait au moyen âge. Ce village dépendait autrefois de l'abbaye de Saint-Remy de Reims.

[2] On cherche en vain les traces des peintures dont Michel de Montaigne vit le devant de cette maison orné vers la fin du XVI[e] siècle (1580). Il est vrai que ces peintures, qui représentaient l'histoire de la Pucelle, étaient déjà alors fort endommagées.

[3] La princesse Marie d'Orléans, trop tôt ravie aux arts qu'elle

ce figure de la vierge inspirée. A côté, comme pour faire ressortir ce chef-d'œuvre, on voit, gauchement agenouillée, une copie en grand de la statuette qui orne la porte d'entrée[1]. Une grosse poutre transversale et une solive qui fait saillie près de la cheminée, ont perdu leurs formes et leurs angles primitifs, à force d'être tailladées par les voyageurs. Les Anglais surtout ne manquent jamais d'emporter de ce bois, comme une relique précieuse. Tardif hommage rendu par ces insulaires à l'héroïque jeune fille que leurs ancêtres ont fait monter sur le bûcher[2].

Vis-à-vis de la porte d'entrée, une porte intérieure conduit à une autre pièce plus étroite et moins éclairée que la première ; c'était la chambre

cultivait, à sa famille et à la France qu'elle aimait et dont elle était la gloire.

[1] C'est une figure de femme, de grandeur naturelle, avec la fraise officielle du xv[e] siècle, sans caractère, les mains jointes, la tête nue, les cheveux taillés en rond et la taille cambrée en avant et rebondie par des vêtements de femme, mal empaquetés dans une longue armure imbriquée qui la couvre de la tête aux pieds et lui donne exactement la figure d'un poisson. En voyant cette figure de femme et ces écailles, on est tenté de croire que l'artiste a voulu représenter le monstre dont parle Horace au commencement de son *Art poétique*.

[2] En 1815, le prince Ferdinand de Prusse, après s'être prosterné et baisé la terre, en s'écriant : Je te salue, ô demeure d'une héroïne ! écorna lui-même la pierre qui forme la voussure de la porte, et emporta le morceau comme une relique.

de l'héroïne! On dirait d'une prison et, en y entrant, on ne peut se défendre d'un noir pressentiment. La lumière n'y pénètre que par une étroite ouverture. Les murs, mal crépis, présentent une surface sombre et raboteuse. Quelques planches grossières, mal taillées et mal assorties, qui couvrent un enfoncement dans la muraille, servaient, dit-on, de buffet à la libératrice de la France. Se peut-il que d'un pareil lieu soit sorti tant de gloire? Cependant on se réconcilie avec ce réduit[1], quand, par l'étroite fenêtre, on aperçoit l'église du village, si près, que le mur de la maison forme une partie de l'enceinte du cimetière. On comprend que cette vue devait être plus agréable à la pieuse vierge que celle de la perspective la plus riante.

[1] La maison de Jeanne d'Arc paraît avoir été dans un état plus misérable encore. « Les chambres où logèrent l'héroïne et ses parents, disait, il y a vingt-cinq ans, le *Narrateur de la Meuse*, sont converties en étables; de vils animaux occupent l'emplacement du lit de Jeanne d'Arc ; son armoire vermoulue renferme des ustensiles d'écurie. » Les choses restèrent dans cet état jusqu'en 1820, époque où le département des Vosges acheta la susdite maison du sieur Gérardin, qui en était propriétaire. Ce dernier, malgré la modicité de sa fortune, en avait refusé six mille francs que lui offrait un comte prussien, et la céda au département pour deux mille cinq cents francs. Louis XVIII, touché de cette bonne et belle action, accorda à Gérardin la croix de la Légion-d'Honneur. Bientôt après, une souscription ayant été ouverte dans toute la France, et le gouvernement ayant lui-même voté des fonds, le département put acheter toutes les

Au commencement du XV[e] siècle, la chaumière que je viens de décrire était habitée par un honnête paysan, nommé Jacques d'Arc, originaire de Sefonds en Champagne. Sa femme s'appelait Isabelle Romée[1]. Pieux, simples, chastes, hospi-

maisons qui environnaient celle de Jeanne d'Arc, élever le monument dont j'ai parlé plus haut, et fonder, dans la cour de la maison, une école gratuite pour les jeunes filles de la contrée. Ces faits sont rappelés dans une inscription gravée sur une table de marbre blanc, appliquée sur l'un des murs de la chambre où naquit Jeanne d'Arc. Voici cette inscription :

L'AN M.CCCC.XI
NAQUIT EN CE LIEU
JEANNE D'ARC
SURNOMMÉE LA PUCELLE D'ORLÉANS,
FILLE DE JACQUES D'ARC ET D'ISABELLE ROMÉE.
POUR HONORER SA MÉMOIRE,
LE CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT DES VOSGES
A ACQUIS CETTE MAISON,
LE ROI
EN A ORDONNÉ LA RESTAURATION,
Y A FONDÉ UNE ÉCOLE D'INSTRUCTION GRATUITE
EN FAVEUR DES JEUNES FILLES
DE DOMREMY, DE GREUX ET AUTRES COMMUNES,
ET A VOULU QU'UNE FONTAINE ORNÉE
DU BUSTE DE L'HÉROINE
PERPÉTUAT SON IMAGE
ET L'EXPRESSION DE LA RECONNAISSANCE
PUBLIQUE.

[1] On la croit originaire de Vouthon, nom commun à deux

taliers et réservés dans leurs paroles, d'une probité sévère, d'une réputation sans tache, ils étaient estimés et chéris de tous leurs voisins; enfin cette famille était citée entre toutes les autres, comme *bonne et bien catholique en Dieu*. Quelques champs qu'ils cultivaient de leurs mains et quelques pièces de bétail, c'était là toute leur richesse. Mais s'ils n'avaient pas l'opulence des biens de ce monde, en revanche, ils étaient riches en vertus, en piété et en crainte de Dieu. Tout était simple et patriarcal dans leur paisible vie. Cinq enfants, trois garçons et deux filles, fruits de leur heureuse union, étaient venus successivement s'asseoir au foyer domestique. Ces enfants dociles secondaient leurs parents dans les travaux de la campagne, et les remplissaient de consolations par leur sagesse. L'aînée des filles se distinguait surtout par ses vertus naissantes; elle s'appelait *Jehannette* et aussi *Romée*, du nom de sa mère[1]. Née au mois de février 1410 ou 1411, elle fut baptisée dans l'église du hameau, où l'on ne

villages situés au nord-ouest de Domremy. Le nom de *Romée* était souvent donné au moyen âge, à ceux qui avaient fait le voyage de Rome.

[1] *Au pays où elle estoit née*, comme elle le dit elle-même, *elle s'appeloit Jehannette, et en France Jehanne.* L'aîné de ses frères s'appelait Jacquemin, le second Jehan et le plus jeune Pierre ou Pierrelo. Sa sœur se nommait Catherine.

trouve d'elle, pour tout souvenir, que deux petits anges agenouillés symétriquement des deux côtés du maître-autel, et portant chacun un écusson aux armes des Dulys qui sont celles de sa famille[1]. Trois parrains et trois marraines tinrent l'héroïque enfant sur les fonts baptismaux[2]. Couverte, comme ses frères, de la bure du travail, la petite *Jehannette* conduisait le bétail paternel dans la

[1] « Ses parents, comme on sait, étaient de bons et simples villageois. C'est dans la nuit de l'Épiphanie de Notre-Seigneur, nuit où les fidèles ont coutume de se rappeler avec allégresse les actions du Christ, qu'elle vint au monde. Tous les habitants furent saisis d'une joie extraordinaire. Sans être instruits de la naissance de l'enfant, ils couraient de tous côtés et se demandaient ce qu'il y avait de nouveau. Il y avait des cœurs brisés de joie; bien plus, les coqs, pour annoncer l'évènement, firent entendre, non leur chant accoutumé, mais bien des sons qu'on n'avait jamais ouïs. Ils battirent des ailes pendant deux heures, comme pour présager la gloire du nouveau-né » (*Lettre* de Perceval, sieur de Boulourmack, au sérénissime et très puissant prince, le duc de Milan, son très honoré seigneur, traduite sur la traduction allemande de M. Rof par M. Voigt, directeur des archives secrètes de Kœnisberg). Le sieur de Boulourmack, qui paraît avoir été attaché à la cour de Charles VII, écrivait cette lettre le 13 juin 1429, trois jours après la bataille de Patay, quand Jeanne d'Arc jetait le plus grand éclat. Il est bien entendu que je ne garantis en aucune manière la réalité de ces merveilles prodiguées par l'imagination populaire et racontées avec la naïveté de la légende.

[2] Il n'était pas encore défendu de recevoir plus d'un parrain et d'une marraine, comme cela le fut par le concile de Reims, en 1553.

prairie voisine, et là, au milieu de la verdure, des fleurs et du chant des oiseaux, à l'aspect de la nature qui souriait au ciel, son esprit s'élevait à Dieu, et de sa bouche enfantine coulaient les douces prières qu'elle avait recueillies des lèvres de sa mère. Rien n'est favorable au sentiment religieux comme la vie des champs, où l'on a toujours sous les yeux les grandes œuvres de Dieu; rien au contraire n'est plus propre à affaiblir ce sentiment que le séjour des grandes villes, où l'on ne voit jamais que les œuvres des hommes. *Quand elle estait bien petite*, dit, sur le bruit populaire, le Bourgeois de Paris dans son journal, *les oisieaux des boys et des champs*, *quand elle les appeloit*, *venoient mangier son pain dans son giron.* Si ce trait peut-être contesté, il n'est pas du moins sans grâce, et prouve que le peuple ne manque pas de poésie, quand il veut exalter ses héros.

La connaissance des principaux dogmes du christianisme, quelques pratiques religieuses, quelques prières vocales et les travaux de son sexe, c'était là toute la science de la jeune fille. Elle ne savait ni lire ni écrire. *Et dit que sa mère lui apprenoit le* Pater noster, Ave Maria *et* Credo, *que aultre personne que sa mère ne lui apprint sa croyance*, que du reste *elle est bien instruite et enseignée, comme un bon enfant doit estre.* Mais si la

pieuse *bergerette* ne savait pas manier la plume, en revanche, comme les vierges antiques, elle maniait merveilleusement l'aiguille et le fuseau. *Et apprenoit à coudre*, dit la chronique, *et bien filoit.* Elle ne *cuidoit*[1] point, disait-elle plus tard à ses juges, *qu'il y eust femme dans Rouen qui luy en sceust apprendre auculne chose.* Son esprit n'était point orné de mille connaissances superflues, mais son cœur était plein des trésors de la grâce. Jamais on n'avait vu une jeune fille plus pieuse, plus modeste, plus soumise, plus douce, plus humble, plus timide, plus laborieuse, plus charitable, en un mot, plus ornée de toutes les vertus de son âge et de son sexe ; aussi n'avait-elle pas d'ennemis, et Jean Morel attestait encore, dans sa soixante-dixième année, que la pieuse enfant était chérie de tous les habitants du village. Elle ne se plaisait qu'avec les personnes les plus vertueuses. Transportée de joie quand on exerçait l'hospitalité envers les pauvres, elle leur donnait sa couche, et passait la nuit au coin du foyer. Elle aimait à visiter et à soigner les malades ; Simonin Meusnier, cultivateur à Domremy, attesta, lors du procès de révision, qu'ayant été malade dans son enfance, *Jehannette* lui avait prodigué

[1] Pensait.

les soins les plus tendres et les consolations les plus affectueuses. Jamais on ne la trouvait oisive : quand elle ne travaillait pas, elle priait. On ne la voyait jamais courir de porte en porte, ni errer sur les places publiques. Comme le jeune oiseau qui se cache sous l'aile maternelle, elle aimait surtout la compagnie de sa mère, et l'ombre tutélaire du foyer domestique. Quand sa tâche était achevée, si elle sortait, c'était presque toujours pour aller dans l'église du hameau. *Là, fust vue maintes foys agenouillée, contemplant moult tendrement et à jointes mains, la très-doulce Vierge et le benoist Sauveur, souffrant mort amère en l'arbre de la croix.* « Voyez lecteur, dit un viel historien, les beaux commencements de cette brave vierge, de laquelle vous verrez tantost les progrez amirables et la fin glorieuse [1]. »

Ces pieuses habitudes n'assombrissaient ni son humeur ni son visage ; elle avait au contraire une mine douce et riante, et aimait à rencontrer des figures joyeuses. Elle brillait par l'éclat de ses vertus, comme la fleur qui ne s'aperçoit point de sa beauté. On ne la vit jamais se prévaloir de sa piété ni des grâces que Dieu lui faisait. Cependant les jeunes *garçonneaux disoient qu'elle estoit*

[1] *Parthénie orléanaise*, p. 46.

trop desvote et aulcunes baschelettes[1] le tournait en ridicule; mais elle supportait patiemment leurs plaisanteries et, toujours bienveillante envers tout le monde, elle ne se plaignait jamais de personne[2]. Dès l'âge de douze ou treize ans, elle montra aussi peu d'attraits pour la danse et les chants profanes que ses compagnes y mettaient d'empressement et d'ardeur. Quand celles-ci commençaient à s'ébattre au bruit de leurs chansons rustique, elle s'éloignait secrètement, sans être aperçue, et allait à l'écart *deviser à Dieu, comme jeune enfant à son père*. Bien des fois sans doute le pasteur dut la proposer pour modèle, et bien des mères durent souhaiter de l'avoir pour fille. C'était en particulier le vœu d'un noble chevalier de la contrée[3].

Oh! qui pourrait dire, avec une piété si ten-

[1] Jeunes filles.

[2] Si, dans son enfance, elle en voulut à un habitant de Domremy qui n'était pas du parti royal, au point de désirer qu'il eût la tête tranchée, il faut voir en cela une suite naturelle des excès justement attribués aux Anglais et aux Bourguignons. La haine que Jeanne d'Arc avait pour ces derniers, avait pu être excitée par les collisions où les jeunes garçons du village de Maxey, qui tenaient pour eux, se mesuraient avec ceux de Domremy, qui étaient pour le roi. « Et a bien veu, dit-elle, que aulcuns de leur ville s'estoient combattus contre ceulx de Maxey, et en revenoient aulcunes foys bien blessiés et saignans. » *Interrogatoires.*

[3] Ce chevalier est appelé, dans les minutes latines du procès, *de Urchiis.*

dre, ce qui se passa dans son cœur lors de sa première communion!!! Qui pourrait dire ses douces extases et ses élans d'amour, quand le *Dieu qui réjouit la jeunesse de l'homme*, descendit pour la première fois dans son sein virginal? Quelles émotions! quelle reconnaissance! quelle effusion! quels transports! C'est dans ce grand acte de la seconde initiation chrétienne, le baptême étant la première, que l'héroïsme naît au fond des âmes les plus timides. C'est alors que germent les vierges qui vont peupler la solitude, soulager l'humanité souffrante ou sauver leur patrie. C'est alors que Dieu touche du charbon ardent la lèvre des futurs prophètes, et qu'il marque de son sceau ceux qui doivent tout braver, pour confesser son nom.

Semblable à l'enfant divin, à mesure qu'elle croissait en âge, *Jehannette* croissait aussi en sagesse devant Dieu et devant les hommes. « Interrogée si, en sa jeunesse, elle alloit se esbattre avec les aultres aux champs, dit : Qu'elle y a bien esté aulcunes foys, mais ne sçayt en quel asge. » Ce qui prouve qu'elle ne l'a fait que dans sa plus tendre jeunesse. Née à l'ombre de l'église, presque dans les murs du saint lieu, bercée au son des cloches, endormie au bruit des cérémonies saintes, elle était pieuse comme le sont les

anges, et sa piété devenait toujours plus empressée et plus tendre. Elle la suivait partout, aux champs comme au logis, dans le tumulte du jour et des fêtes, comme dans le calme des nuits. Elle arrivait la première aux offices divins, et s'en retournait la dernière. Elle se confessait souvent. Quand sonnait l'*Angelus*, on la voyait tomber à genoux, former avec recueillement le signe de la croix, et répéter la salutation de l'ange et les supplications de l'Église. Elle aimait beaucoup le son triste ou joyeux des cloches, et attachait une grande importance à ce qu'elles fussent régulièrement sonnées. Le sacristain de Domremy a déposé qu'elle lui avait quelquefois reproché, avec chaleur, sa négligence à sonner les complies, et qu'elle lui *avoit fait honte*, en disant que ce *n'estoit pas bien faict à luy*. Elle lui promettait des *lunes* [1], si, à l'avenir, il voulait être plus exact. Quelle belle simplicité d'enfant! La pieuse jeune fille la conserva toujours; elle resta toujours enfant de corps et d'âme : jamais elle ne connut les infirmités de son sexe [2].

[1] Sorte de monnaie de Lorraine.

[2] On ne voit pas trop quel parti M. Michelet prétend tirer de ce fait, en faveur de son système; tout ce qu'il est permis d'y voir, c'est une attention providentielle pour rendre Jeanne d'Arc plus propre aux fatigues et aux brusques opérations de la guerre; mais j'aurai occasion d'y revenir plus tard.

Elle aimait aussi beaucoup les églises et les lieux consacrés au culte, surtout à celui de la sainte Vierge. Tous les samedis, on la voyait se rendre en pèlerinage à l'ermitage de Bermont, situé non loin de Domremy, à gauche de la route qui conduit à Vaucouleurs. Elle était ordinairement accompagnée de sa jeune sœur, qu'elle formait à la piété, et souvent aussi de jeunes garçons et de jeunes compagnes que son exemple arrachait, pour un moment, aux jeux bruyants et à la dissipation de leur âge. Arrivée à la *dévocieuse chapelle*, elle se prosternait devant l'image de la Vierge, lui disait ses vœux et son amour, faisait brûler un cierge en son honneur, et s'en retournait heureuse et contente. C'était une belle préparation à la sanctification du dimanche; aussi nul ne le sanctifiait mieux qu'elle, nul ne montrait plus d'assiduité, de recueillement et de ferveur, au pied des autels. « Telle estoit, dit l'auteur de la *Parthénie orléanaise,* la Pucelle Jehanne, préparée de Dieu pour le salut de la France et la délivrance d'Orléans, comme la chaste Judith destinée de la divine providence, pour le salut du peuple d'Israël et la délivrance de Béthulie, l'une et l'autre s'estant disposées par jeusnes, pénitences et prières, et par une rare pudicité, à faire

des exploits de guerre, dignes d'éternelle mémoire. »

Comme on parle naturellement de ce que l'on aime, la *saincte Pucelle parloit souvent de Dieu*, *des benoists saincts et sainctes du paradis et surtout de la benoiste Vierge*, dont le nom et l'amour sont si doux aux lèvres et au cœur des jeunes adolescentes. Du reste, sa piété, toujours parfaitement réglée et bien entendue, loin de nuire à l'accomplissement de ses autres devoirs, était pour elle une excitation à les mieux remplir. Comme elle était la première à l'église, elle était aussi la première au travail. En été, les menus travaux de la campagne, comme les soins de la vigne et des troupeaux [1], les foins, les moissons, le sarclage des jardins et des champs, le brisement des mottes avec le hoyau; en hiver, les soins du ménage et la préparation du chanvre et des laines destinés à vêtir la famille : telle était la série des occupations dans lesquelles elle se

[1] Elle conduisait le troupeau de son père à la prairie, mais ne restait pas pour le garder. Ce qui explique l'apparente contradiction qui règne, à propos de sa qualité de bergère, entre son propre témoignage et celui des témoins, ceux-ci affirmant, et elle niant qu'elle l'ait été. « Depuis qu'elle est grande, dit-elle à ses juges, et qu'elle a entendement, ne gardoit pas les troupeaux, mais aydoit bien à les conduire és prés... Dans son jeune asge, se elle les gardoit ou non, n'en a pas la mémoire. »

distinguait autant par son habileté que par son application [1].

Au-dessus de Domremy, à une très petite distance, on aperçoit une antique forêt appelée le *Bosc* ou *Boys chesnu*, c'est-à-dire le *Boys des chênes*. Au bas, un *fau* ou hêtre magnifique, *qui estoit une merveille de nature*, étendait au loin ses rameaux hospitaliers. Ses branches touffues descendaient jusqu'à terre et formaient une tente de verdure. « Elles sont toutes rondes, écrivait Edmond Richer, deux cents ans plus tard, et rendent une belle et grande ombre pour s'abriter dessous, comme presque l'on feroit au couvert d'une chambre. » Cet arbre, au temps de Jeanne d'Arc, etait déjà si vieux que personne ne pouvait dire son âge. Les aïeux n'en avaient rien appris de leurs ancètres. *Beau comme le lis*, dit élégamment un témoin du procès de révision, on l'appelait indifféremment *l'arbre des dames* ou *l'ar-*

[1] Que veut donc dire M. Michelet avec *sa légende vivante*, *sa légende rapide et pure*, dans laquelle il transforme Jeanne d'Arc? Que veut-il dire avec *sa vie exaltée et concentrée* qui devient *créatrice*, « de telle sorte, dit-il, que la jeune fille, à son insu, *créait*, pour ainsi parler, et *réalisait* ses propres idées; elle en faisait des êtres, elle leur communiquait, du trésor de sa vie virginale, une splendide et toute-puissante existence, à faire pâlir les misérables réalités de ce monde.» Qu'est-ce que tout cela, sinon de brillants paradoxes qui, semblables aux corps qui se choquent, brillent aux dépens du bon sens

bre des fées [1]. Sous son ombre immense, sourdissait une fontaine qui, dans l'enquête faite à Vaucouleurs, est appelée *fons ad Ramos*, fontaine des Rameaux. On attribuait à ses eaux une vertu fébrifuge. Les malades, quand ils *se povaient lever, alloient à ceste fontaine pour leur esbattre.* L'opinion générale était que les *fées ou personnes fétales* avaient jadis fréquenté l'arbre et la fontaine; mais qu'elles avaient cessé de le faire, depuis que le signe de la foi, promené à travers les champs, la veille de l'Ascension, était venu s'y arrêter et qu'on y avait récité l'Évangile selon saint Jean. Jeanne d'Arc dit plus tard, devant ses juges, qu'elle *a ouy dire a plusieurs anciens, non pas de son lignage, que les fées y repairoient, et a ouy dire à une nommée Jehanne, bonne preude femme et non devineresse, qu'elle les avoit vues là : se il estoit vray, elle ne sçayt* [2].

contre lequel ils vont se heurter? Il faut en dire autant de l'influence que cet auteur attribue à la guerre sur la Pucelle. Si la guerre exerce cette influence sur les jeunes filles, si elle enfante si naturellement des Jeannes d'Arc, comment n'en a-t-elle enfanté qu'une depuis tant de siècles qu'elle désole la terre?

[1] Déposition d'un grand nombre de témoins. — On l'appelait aussi *Beau Mai*.

[2] M. Michelet abuse donc ses lecteurs au sujet de l'*arbre des fées*. Cet arbre n'a jamais exercé sur l'esprit de Jeanne d'Arc l'influence qu'il lui attribue. L'héroïne, comme on le verra en-

Quoi qu'il en soit, l'*arbre des fées* était de temps immémorial un rendez-vous de plaisir. Les seigneurs de Domremy et les *gentilles chastelaines qui estoient de France*, avant la destruction du *chastel de Bolemont* ou *Bourlemont*, allaient y respirer la fraîcheur et l'ombre. Au mois de mai, quand le printemps et le soleil ramenaient les fleurs, les oiseaux, la joie et les beaux jours, sui-

core mieux plus tard, n'a cru ni à l'arbre, ni aux mandragores, ni aux fées, ni à la fontaine. Il est faux que le curé de Domremy ait célébré la messe sous l'arbre en question (il n'y récitait que l'Évangile selon saint Jean); plus faux encore qu'il l'ait *célébrée chaque année, parce que l'Église se défiait toujours des vieilles divinités locales.* En général le professeur du collége de France n'est pas heureux quand il parle de l'Église.

C'est ainsi qu'ayant occasion de dire plus loin, que, le jour des Rameaux, elle *invoque le grand secours*, il donne en preuve cette note singulière : « Dimanche des Rameaux, à prime : *Deus, in adjutorium meum intende.* » Or, qui ne sait que l'Église répète cette invocation chaque jour, non-seulement *quatre fois* à prime, mais *sept autres fois* encore, c'est-à-dire au commencement de chacune des heures canoniales? Je terminerai cette note, en faisant remarquer au *chef de la section historique aux archives du royaume* que la pauvre petite *Jehannette* ou *Romée*, n'ayant jamais su ni lire ni écrire et n'ayant jamais bien connu que son *Pater*, son *Ave* et son *Credo*, il la fait trop savante sur l'Imitation de Jésus-Christ, sur Israël, Judith, Gédéon, etc., et qu'il est tout à fait dans le faux, quand il suppose qu'elle savait que *plus d'une femme avait sauvé le peuple de Dieu et qu'elle avait vu au portail des églises sainte Marguerite et saint Michel foulant aux pieds le dragon*, car elle n'avait jamais voyagé et ne connaissait que l'église de son village, où il n'y avait pas de sculptures.

tout le dimanche du *Lœtare*[1], les jeunes filles du hameau allaient y *danser aux chansons. Jehannette y alloit aussi aulcunes fois avec les autres pucelles, en temps d'esté, mais y faisoit pou*[2] *d'esbattements. Cependant y avoit bien auculnes foys dansé, mais y avoit plus chanté que dansé*, surtout depuis *qu'elle sceut que elle devoit venir en France*[3]. Elle tressait, comme ses compagnes, des guirlandes et des *chapels de fleurs*; seulement, au lieu de les suspendre, comme elles, à l'arbre des fées, elles les gardait pour *Nostre-Dame de Domp-Remy*.

Heureux ceux qui ont le cœur pur et qui mènent sans ambition cette douce vie des champs! C'est la première vie de l'homme, celle qu'il a menée aux premiers jours du monde, et qui convient le mieux à son corps et à son âme. Au temps de Jeanne d'Arc, elle était souvent troublée par les bruits de guerre et les ravages des hordes ennemies. Souvent le laboureur semait, et le *soudart* ou *l'homme de fer* faisait la moisson. Aussitôt

[1] Quatrième dimanche de carême, où la messe commence par le mot *lœtare*. On appelait cela *faire ses fontaines*.

[2] Peu.

[3] Deux cents ans plus tard, sous son vert feuillage deux cents fois renouvelé, le vieux *fau* abritait la joie d'autres générations (*voyez* Edmond Richer). Les fêtes, comme je viens de le faire remarquer, avaient surtout lieu le dimanche du *Lœtare*, qu'on appelait pour cela le *dimanche de la Fontaine*.

qu'on voyait briller au loin les lances et les armures, ou rougir à l'horison les sinistres lueurs de l'incendie, on se sauvait en toute hâte, et l'on poussait le bétail dans les forteresses voisines[1] A Domremy, on se retirait au château de l'Isle, dont les douves pleines d'eau rendaient d'abord difficile. *Jehannette*, *qui aydoit à y conduire* les troupeaux, montait sans doute alors les chevaux de son père, et préludait ainsi aux exercices cheva-

[1] C'est en vain que M. Michelet prétend tirer des longues guerres qui désolèrent le pays de Jeanne d'Arc et de la situation des *marches* dont « les habitants, dit-il, sujets directs du roi, n'étaient au fond à personne, n'étaient appuyés ni ménagés de personne et n'avaient de seigneur, de protecteur que Dieu; » c'est en vain, dis-je, qu'il prétend tirer de là comme une espèce d'explication de l'héroïne; car, si les *marches* produisent naturellement des Jeannes d'Arc, il reste toujours à dire, comme je l'ai déjà remarqué plus haut, pourquoi celles de Lorraine n'en ont produit qu'une et pourquoi les autres n'en ont pas produit du tout. Jusqu'à présent on avait pensé avec quelque raison que ce qui fait l'originalité de Jeanne d'Arc, c'est sa mission divine, ses révélations, sa vaillance, ses beaux faits d'armes et les grandes choses qu'elle a accomplies dans un âge si tendre; hé bien ! on s'était trompé. M. Michelet, ayant découvert que les sermons des deux moines du XV[e] siècle ont été passablement courus, qu'il y a eu, après la Pucelle, de prétendus visionnaires et que certaines Bohémiennes se sont fait tuer pour Jean Huss, M. Michelet, dis-je, prétend que l'*originalité* de Jeanne d'Arc, ce *qui fit son succès*, CE FUT SON BON SENS ! ! *Au lieu de faire le succès* de Jeanne d'Arc, son bon sens l'aurait empêchée de le tenter, si elle n'eût suivi que ses inspirations. A force de donner du bon sens à l'héroïne, M. Michelet finit par n'en plus avoir.

leresques dans lesquels elle excella plus tard. Qu'elle se soit peut-être amusée à disputer de vitesse dans la course avec ses jeunes compagnes, comme le dit l'italien Philippe de Bergame sur la foi de Guillaume de Gamache, qui disait l'avoir appris à la cour, il n'y a rien là que de très naturel; car ainsi le pratiquent les enfants aux champs et à la ville; mais, quant aux prétendus assauts avec de longs bâtons en guise de lances, quant aux rudes coups portés par elle contre des arbres, comme s'ils eussent été des guerriers, et à l'admiration excitée par ces grotesques combats, c'est une pure fable; car aucun des nombreux témoins entendus dans le procès de révision n'en a dit un seul mot.

Deux jeunes filles étaient surtout liées d'amitié avec Jeanne d'Arc, l'une était fille de Jacques de Saint-Amand, et l'autre s'appelait Mengette. C'était avec la dernière qu'elle avait des liaisons plus intimes. Comme les maisons de leurs parents étaient contiguës, elles se connaissaient depuis la plus tendre enfance. Leur bonheur était de se trouver ensemble, de se voir, et d'échanger leurs tâches et leurs pensées. Il y avait encore une autre petite fille appelée Haumette, qui aimait beaucoup *Jehanne à cause de sa bonté.* « Que de fois, disait-elle vingt-cinq ans plus tard, j'ai été chez

son père et ai couché avec elle de bonne amitié! » Bien qu'elle fût plus âgée de trois ou quatre ans, ce qui fait, à cet âge, une très grande différence, *Jehanne*, l'héroïque Pucelle, toujours simple comme un petit enfant, jouait avec sa petite compagne, comme si elle eût été son égale. Elle visitait aussi quelquefois Isabelle, femme de Girardin de Spinal, dont elle avait tenu un enfant sur les fonts baptismaux.

Jusqu'ici rien d'extraordinaire dans la vie de notre horoïne. Rien n'annonce en elle le rôle qu'elle devait jouer plus tard. Plusieurs choses y paraissent même diamétralement opposées, entre autres, son éducation rustique, son ignorance, sa simplicité, sa douceur, et une timidité telle qu'il suffisait de lui adresser la parole, pour la déconcerter [1]. Qui eût pu prévoir alors que cette jeune fille humilierait un jour l'orgueil britannique, commanderait des armées, prendrait des villes, gagnerait des batailles et sauverait la France, en faisant sacrer son roi? N'était-ce pas la chose du monde la plus invraisemblable et, humainement parlant, la plus impossible? Qu'on y réfléchisse bien : on n'expliquera jamais, sans l'intervention divine, non-seulement comment cette pauvre ber-

[1] Déposition de Haumette, femme de Gérard Sydna.

gère, cette simple fille des champs, la plus timide de ses timides compagnes, a pu briser l'orgueil et la puissance de l'Angleterre, mais comment elle a pu se métamorphoser en chef de guerre, en guerrière intrépide, et s'imposer à la cour et à l'armée. Il faut nécessairement que Dieu ait opéré cette transformation. Si l'on veut qu'elle soit le résultat d'une exaltation pieuse et de l'amour de la patrie surexcité par les malheurs sous lesquels la France gémissait alors accablée, je demanderai comment ces sentiments n'ont pas fait plutôt explosion dans une jeune et noble châtelaine, qui aurait rencontré mille fois plus de sympathies et moins d'obstacles. Je demanderai comment la fille des champs, une fois lancée dans l'exécution de son projet gigantesque, ne s'est jamais démentie un seul moment, malgré les innombrables difficultés qu'elle eut à vaincre, comment elle a toujours su se contenir dans les bornes de la prudence, sans se laisser jamais emporter à la colère et à la violence, même envers les ennemis, même dans la mêlée et au plus fort du combat. Je demanderai comment des faits semblables ne se sont pas plusieurs fois produits dans les républiques antiques, où l'amour de la patrie dominait tout autre amour, et où la guerre entraînait après elle de si effroyables calamités. Je demanderai

comment des faits analogues ne se sont pas produits à plusieurs reprises chez les nations germaniques, pendant leurs longues luttes contre les Romains, alors que la religion et la patrie menacées devaient si vivement exciter les imaginations, et que la position de la femme au milieu de ces barbares, rendait mille fois plus facile un rôle semblable à celui de la Pucelle.

Nier l'intervention divine, c'est se jeter dans des difficultés inextricables et n'expliquer rien [1]. L'intervention ou l'inspiration divine est le mode d'explication à la fois le plus historique, le plus

[1] C'est ce qui est arrivé à M. Michelet. J'ai déjà signalé plusieurs de ses prétendues explications. La principale, celle qu'il essaie de donner par l'*Imitation de Jésus-Christ*, me paraît la plus absurde. D'après ses élucubrations philosophico-mystiques, l'Imitation serait le produit naturel du xv[e] siècle, et Jeanne d'Arc, celui de l'Imitation. A propos de quoi il reste à prouver que l'Imitation ou l'*Internelle consolation*, œuvre du chancelier Gerson, dont la mort n'a précédé que d'un an celle de Jeanne d'Arc, était déjà assez répandue cinq ou six années auparavant, alors que l'imprimerie n'était pas encore inventée, pour être connue dans les forêts de la Lorraine, qu'elle l'était en particulier dans la famille d'Arc, qu'on savait lire dans cette famille et qu'on y lisait habituellement le livre en question à *Jehanne*, qui ne pouvait pas le lire elle-même. Cela prouvé, reviendra encore, et toujours avec plus de force que jamais, mon éternelle question : Si l'Imitation produit si naturellement des Jeannes d'Arc, pourquoi, depuis que des millions de jeunes filles la lisent dans toutes les contrées du monde, n'en a-t-elle produit qu'une seule, et précisément une qui ne savait pas lire ?

philosophique et le plus rationnel. Si l'on croit en Dieu, et qui pourrait n'y pas croire? il faut croire à la Providence; car un Dieu sans Providence, serait un Dieu sans prévoyance, sans amour, sans justice, sans bonté, moins parfait que ses créatures, et par conséquent un Dieu absurde et impossible. Mais si l'on croit à la Providence, il faut bien admettre qu'elle s'exerce sur quelque chose; et, si elle s'exerce sur quelque chose, il faut bien que ce soit en partie sur les nations : car on ne voit pas pourquoi les nations seraient moins dignes de l'occuper que les individus. Il y a plus, et il faut dire que les nations, exerçant une influence des millions de fois plus grande sur la terre, parce qu'elles y jouent un rôle des millions de fois plus durable et plus grand, elles doivent nécessairement figurer en première ligne dans le plan du gouvernement providentiel. Ce point établi, il ne s'agit plus que d'examiner quel doit être le mode de ce gouvernement divin : doit-il toujours suivre le cours naturel des choses et se contenter de le diriger, ou ne doit-il pas quelquefois le brusquer et l'intervertir, pour rappeler sa propre existence aux peuples qui l'oublient? En d'autres termes, Dieu peut-il agir en Dieu et par conséquent s'écarter de la manière humaine et naturelle? Un homme raisonnable ne pouvant ré-

pondre négativement à cette question, le reste est facile.

Qu'il s'agisse de sauver une nation, que tous les moyens humains soient usés, que les hommes soient à bout, que Dieu par conséquent soit forcé d'intervenir et d'agir à sa manière, il agira en Dieu et prouvera que c'est lui qui agit, en employant des moyens que les hommes n'emploieraient pas, ou en se servant de ce qu'il y a de plus faible pour renverser ce qu'il y a de plus fort et en quelque sorte de ce qui n'est pas, pour détruire ce qui est, selon l'énergique langage de saint Paul. Quelquefois il enverra une panique inexplicable qui glacera les plus fermes courages; d'autres fois, il inspirera une jeune fille et lui dira : Va! et la jeune fille ira, et devant elle les remparts tomberont, et les armées prendront la fuite, et une puissance formidable, ouvrage des siècles, de la politique et d'innombrables efforts, tombera en quelques jours; et la nation vaincue se relèvera peu à peu; tout reprendra son cours, et chacun accomplira sa mission et sa destinée. Alors on pourra continuer le livre qui a pour titre : *Dei gesta per Francos* [1], et y ajouter un chapitre merveilleux intitulé : *Dei gesta per Puellam* [2]! En voyant ces cho-

[1] Ce que Dieu a fait par les Francs.

[2] Ce que Dieu a fait par la Pucelle. — Ce livre a été assez mal

ses, le peuple lira avec joie ces paroles gravées sur l'exergue de nos monnaies : *Dieu protége la France*, et de grandes pensées germeront au cœur de cette nation privilégiée; elle jouira d'une réputation immense; elle sera grande et belle et aura une dignité incomparable; elle tiendra le sceptre de l'intelligence; son front sera couronné de gloire; sa politique sera noble et généreuse; elle tendra la main à toutes les infortunes, troublera dans leurs triomphes tous les oppresseurs, gardera la foi catholique, enverra d'ardents et nombreux missionnaires dans toutes les contrées du monde, et secondera puissamment l'Eglise dans la conservation et l'extension du règne de Jésus-Christ. En un mot, elle sera le modèle des nations, et celles mêmes qui affecteront de la dédaigner, quand elles voudront se faire aimer, singeront ses manières et balbutieront sa langue. Que la France n'ait pas toujours été fidèle à cette haute mission, qu'elle ait été pour cela cruellement châtiée, c'est ce qu'atteste l'histoire; mais ce n'est point mon sujet : toute la question est

fait par Guillaume Postel (1563), sous ce titre : « Démonstration très claire que Dieu a plus de providence de la France qu'il n'a de tous les États temporels ; et la déclaration quelle chose fut la Pucelle, barroise ou lorraine, Jeanne d'Arc, dite de Vaucouleurs. »

maintenant de savoir si, au commencement du xve siècle, l'état de la France réclamait l'intervention divine. C'est ce que je vais montrer dans le chapitre suivant.



CHAPITRE II.

COUP D'OEIL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE DEPUIS CHARLES V JUSQU'A JEANNE D'ARC.

Après les désastres de Crécy et de Poitiers et les autres revers qui remplissent les règnes de Philippe VI et de Jean II, Charles V, du fond de ses palais, au milieu des railleries de ses ennemis et de l'improbation de ses propres sujets, seul avec sa sagesse, sans tirer une seule fois l'épée, avait brisé les dents du léopard, pansé des plaies profondes, et relevé lentement l'édifice à demi écroulé de la monarchie française. Charles V et Duguesclin, l'homme de conseil et l'homme d'action, la tête et la main, l'œil et l'épée de la France, résumant à eux deux la force morale et physique du pays, s'étaient merveilleusement entendus pour

bouter l'Anglais hors du royaume[1]. Mais le maître avait suivi de près le serviteur dans les caveaux de Saint-Denis, et, avec Charles VI, aux malheurs d'une longue minorité, vinrent s'ajouter, pour y mettre le comble, ceux d'un pouvoir en démence et de la guerre civile et étrangère.

A peine Charles V a-t-il rendu le dernier soupir, que ses frères se disputent la régence. Les trésors, les épargnes accumulées par le feu roi, ses meubles et sa vaisselle, tout est pillé par le duc d'Anjou. Régent pour quelques mois, il ne signale son pouvoir que par des exactions. Ces exactions amènent des révoltes, les révoltes, des promesses mal tenues qui amènent à leur tour d'autres séditions. Les troupes, non payées, se dédommagent par le vol et le brigandage : tous les services sont arrêtés. On cède au peuple qui demande l'abolition des taxes imposées depuis Philippe-le-Bel. Les Juifs sont pillés par la populace, et plus encore par les grands qui ont excité ce tumulte pour abolir des créances importunes.

A Paris et à Rouen, il faut étouffer les *Maillotins* dans leur sang. Le duc d'Anjou, qui a besoin de bras et d'argent pour conquérir son royaume de

[1] Voyez mon *Histoire de Charles V*, chez Aubry Dile-Roupe, rue de l'Éperon, n° 9, à Paris.

Naples [1], se montre de plus en plus avide et impitoyable. Son départ laisse le pouvoir au duc de Bourgogne qui se permet des vexations encore plus criantes. Il attire nos armes en Flandre, et quarante mille Flamands, en mordant la poussière à Roosbeck, expient leur révolte contre son beau-père. Le jeune roi s'applaudit; mais la France prodigue inutilement, au Nord et au Midi, ses forces et son sang, qui plus tard lui feront défaut, quand elle en aura besoin pour elle-même. Ainsi guerre au Midi et au Nord, et, à l'intérieur, guerre des communes contre les châteaux, des plébéïens contre les nobles. De là, de nouvelles révoltes que Courtray expie par une ruine totale [2], et que Paris paye de l'or et de la vie de ses principaux habitants. Rouen, Reims, Châlons, Troyes, Sens, Orléans, sentent successivement s'appesantir sur eux la main rapace et cruelle des commissaires royaux. Le jeune roi, oubliant son surnom de *Bien-aimé*, semble avoir pris ces mots : *Or et sang*, pour devise. Il est vrai qu'il est plus gouverné qu'il ne gouverne; mais il ne dispose pas moins ses peuples, par la désaffection, à la préférence du joug étranger; ce à quoi le duc de Berry

[1] La reine Jeanne le lui avait légué par testament.

[2] Cette ville fut livrée au pillage, et tous ses habitants, passés au fil de l'épée.

travaille également avec ardeur, en Languedoc, par son avarice et sa cruauté.

Tandis que la mort du duc de Flandre, qui laisse ses États au duc de Bourgogne, double la puissance de ce vassal, déjà trop puissant, et dont l'ingratitude fera bientôt un des plus redoutables ennemis de la monarchie, la mauvaise saison, les vents, la jalousie, un luxe insensé et les retards impardonnables du duc de Berry, réduisent à de ridicules menaces les gigantesques préparatifs d'une descente en Angleterre, sur une flotte de quinze cents voiles, montée par cent mille combattants. Deux nouveaux armements, l'un à Tréguier et l'autre à Honfleur, et une expédition sur terre contre le duc de Gueldre, n'ont pas un meilleur succès. Rien ne réussit. La France se fatigue et s'épuise en vain. L'argent que n'absorbent pas ces projets avortés est follement dissipé par Charles VI en voyages et en fêtes inutiles ; ainsi s'annonce sa précoce majorité. Le gouvernement des *Marmousets* fait voir des germes de réforme qui n'ont pas le temps d'éclore. Le jeune roi est fou de plaisirs, avant de le devenir par la perte de la raison. Fatal évènement qui ne tarde pas à suivre la déclaration de guerre faite au duc de Bretagne, pour le punir de l'asile qu'il accorde au meurtrier de Clisson. Le plaisir achève ce que le

plaisir a commencé. Le fameux ballet en costumes de sauvages, trouble définitivement la raison royale, déjà ébranlée par le spectre de la forêt du Mans et prédisposée depuis longtemps à cet accident funeste par un mariage précoce et l'abus de la volupté. Bientôt la France, affaiblie aussi par la corruption, plus folle que son roi, ne se connaîtra plus elle-même.

Les princes, un moment éloignés du pouvoir, y reviennent avec leur impopularité. La trêve de vingt-cinq ans, conclue avec l'Angleterre, par suite du mariage d'une fille de Charles VI avec Richard II, expire, bien avant le temps, par l'assassinat de ce prince. Henri V commence par ce crime un règne que la France rendra, comme celui d'Édouard III, trop fameux par ses malheurs. Au lieu de se préparer à lui résister, on ne songe qu'à s'amuser en cour de France. Isabeau de Bavière étale le scandale de ses liaisons avec le duc d'Orléans, frère du roi. Au milieu des fêtes données par la galanterie, Charles VI et ses enfants, oubliés au fond de leurs palais déserts, manquent du plus strict nécessaire. Le malheureux roi passe cinq mois sans se coucher ni changer de linge! Deux dauphins meurent successivement, et il ne reste plus qu'un frêle adolescent pour soutenir le poids de la couronne de France.

Pour surcroît de malheur, à Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, succède le cruel Jean sans Peur. Ambitieux, dissimulé, jaloux de sa femme, dont il se débarrasse par une mort violente; capable de tout oser, il brouille tout au conseil, gagne la faveur populaire, en s'opposant à l'établissement d'une nouvelle taxe, se retire, est rappelé et vient opiner à la tête de ses soldats. Isabeau et le duc d'Orléans prennent la fuite : celui-ci se retire dans ses terres et appelle la noblesse sous ses drapeaux, contre Jean sans Peur et la populace parisienne, qui en a fait son idole. Mais une feinte réconciliation endort sa vigilance; il se lie au perfide Bourguignon par une confraternité d'armes, partage sa couche, rompt le même pain, communie à la même messe et, le lendemain, est assassiné par ses ordres!

Le jeune duc, son fils, envoie un défi au duc de Bourgogne, qui essaye de se justifier, y réussit mal et finit par avouer son crime et s'en applaudir. Là commence, pour ne finir qu'après d'innombrables malheurs, la fatale guerre des Orléanistes ou Armagnacs [1] et des Bourguignons. L'Angleterre, au lieu d'être combattue dans ses projets

[1] Ils tiraient ce nom du comte d'Armagnac, beau-père du jeune duc d'Orléans et chef du parti.

ambitieux, est appelée par les deux partis. La paix est trois fois signée en vain, à Chartres, à Bourges et à Auxerre : le Bourguignon s'en sert comme d'un masque pour d'autres perfidies. Il disperse les Armagnacs qui viennent assiéger Paris, et, maître de la capitale, déchaîne *les Cabochiens*[1], horde sanguinaire, composée de bouchers, dont la plume se refuse à retracer les épouvantables excès. Charles VI semble n'avoir quelques moments lucides que pour voir l'abîme dans lequel sombre le vaisseau de l'État. Il est tantôt pour les Armagnacs, tantôt pour les Bourguignons ; au fond il n'est à personne ; il n'est pas à lui-même.

Semblable au monstre des mers qui guette sa proie, accroupi sur les eaux, l'Angleterre, prompte à saisir l'occasion favorable, profite de ces discordes et menace la France. Les Armagnacs, qui essayent de traiter avec elle, la trouvent, comme toujours, pleine d'orgueil et intraitable ; il ne lui faut rien moins que la couronne de France. Joignant l'effet aux menaces, Henri V aborde à Honfleur, s'en empare et écrase à Azinzourt l'armée française, quatre fois plus nombreuse. C'est en vain que le besoin d'argent le force à repasser la Manche avec ses

[1] Ainsi appelés de Caboche, leur chef.

nombreux captifs, au nombre desquels sont les ducs de Bourbon et d'Orléans, il laisse attaché au cœur et aux entrailles de la France, le vautour de la discorde et de la guerre civile, plus cruel que celui de la guerre étrangère.

Le comte d'Armagnac n'arrive aux charges de connétable et de surintendant que pour se faire abhorrer par ses violences et ses exactions. Les Bourguignons expient par l'effusion de leur sang celui qu'ils ont versé. Léur chef se lie au roi d'Angleterre *qu'il reconnaît pour vray et légitime roy de France*, et forme bientôt avec l'impure Isabeau une alliance digne de tous les deux. Femme cupide, ambitieuse et libertine, furieuse d'avoir vu un de ses amants jeté dans la Seine, et le fruit de ses rapines arraché de ses mains avides, cette reine de France se ligue ouvertement avec les ennemis de l'État!

Sans-Peur, à qui la trahison ouvre les portes de la capitale, se montre dans tous les emportements de son naturel sauvage. Les excès des Armagnacs sont punis dar des excès encore plus révoltants; le sang lave le sang; les rues et les prisons en regorgent; on se heurte dans les cadavres. Des évêques, des magistrats, un grand nombre de citoyens illustres sont coupés en lambeaux et jetés dans la Seine, ou précipités du haut des tours sur

les lances des soldats. Le Bourguignon fraternise publiquement avec le bourreau, et, comme pour rendre ces scènes encore plus horribles et plus dégoûtantes, Isabeau vient y montrer en triomphe sa honteuse figure de reine perfide, de mère dénaturée et d'épouse adultère. Tandis que le Dauphin prend la fuite et ne doit son salut qu'au dévouement de Tannegui Duchâtel, qui l'a emporté dans ses bras, cette méchante femme fait son entrée dans la capitale sur un char magnifique, au milieu des rues, présentant encore l'aspect du carnage et exhalant à la fois l'odeur des fleurs et du sang, et, chose incroyable ! elle est accueillie par des cris d'allégresse ! Mais bientôt une horrible contagion qui emporte cent mille victimes en trois mois, vient prouver aux Parisiens que le ciel ne sourit pas à leurs joies homicides.

Pendant qu'une partie du parlement siége à Troyes sous les auspices de cette femme, qui prend le titre de régente, l'autre suit le Dauphin, qui prend le même titre, sur les bords de la Loire. Même partage dans l'université, dont une partie reste à Paris et l'autre s'installe à Poitiers ; même scission dans l'Église et les autres corporations : ainsi, division dans le pouvoir, le gouvernement, la justice, l'enseignement, la noblesse, la bourgeoisie et les classes inférieures ; deux États

dans l'État, division en toutes choses. Henri V profitant de ces désordres revient en France, et s'empare de la Normandie. A Rouen, qui se signale par une héroïque défense, cinquante mille victimes inaugurent la domination anglaise et en font pressentir les rigueurs. D'effroyables malheurs suivent presque en même temps la surprise de Pontoise par le duc de Clarence. Henri V se dit roi de France et fait battre monnaie sous ce titre. Les Armagnacs et les Bourguignons sentent un moment le besoin de s'unir pour sauver la patrie; mais l'entrevue du pont de Montereau, suivie de l'assassinat de Jean sans Peur, qui paye ainsi sa dette de sang à la justice divine, ne sert qu'à envenimer les vieilles haines, à rouvrir toutes les plaies et à centupler tous les maux. Une tempête de colères et de malédictions s'élève contre le Dauphin, à qui on attribue faussement ce crime et cette lâche trahison. Isabeau se ligue avec le nouveau duc de Bourgogne [1] contre son propre sang. Son dessein est de livrer le royaume à l'Angleterre. Elle marie sa fille, Catherine de France, à Henri V et fait signer à son imbécile époux une pièce dans laquelle Charles, son fils, est traité de *soi-disant Dauphin*, et l'usurpateur, en dépit de la

[1] Philippe-le-Bon.

loi salique, déclaré *légitime héritier de la couronne de France.* Quinze cents habitants de la ville de Troyes, où se consomment ces iniquités, sont forcés d'y apposer leur signatures françaises. On est tenté de prendre ces tristes pages de notre histoire pour un rêve sinistre, un long cauchemar où les choses apparaissent sous des formes monstrueuses et où tout est renversé. La France s'y montre comme un grand malade en délire, épuisé de sang et de vie, gorgé de poison et épuisant le peu de forces qui lui restent, en se tordant dans les convulsions.

A mesure qu'il devient plus puissant, l'Anglais cache moins son caractère, et devient plus insolent et plus perfide. A Montereau, soixante-douze prisonniers expient sur le gibet le courage héroïque de leurs compagnons d'armes qui, plus heureux, ont trouvé la mort dans les combats. A Melun, Barbazan et les autres défenseurs de cette place importante, sont écartelés ou jetés dans les prisons, où ils périssent de faim et de misère, malgré la capitulation qui leur assure *leurs vies saulves*. A Paris, où le roi anglais descend, après s'être assuré, par la prise de Melun, du cours supérieur de la Seine, comme il l'est déjà du cours inférieur par Mantes et Meulan, à Paris, dis-je, des tributs exorbitants sont imposés ou exigés

avec un mépris et une hauteur insupportables. La morgue britannique ne permet pas même aux seigneurs de France, ses alliés, de la regarder en face. L'Isle-Adam est rudement tancé pour avoir osé le faire. « Comment es-tu si hardi? lui dit l'Anglais. — Très redouté seigneur, lui répond le guerrier, c'est la guise de la France. — Ce n'est pas la nostre, » répond sèchement l'orgueilleux Grand-Breton. Mais les traîtres à la patrie sont justement punis par ces humiliations, ils sont justement écrasés, comme des reptiles, par le talon de fer qu'ils vont lâchement caresser.

La bataille de Baugé, gagnée par les partisans du Dauphin, est pour la France ce qu'est un moment de répit dans les douleurs convulsives d'une maladie mortelle. Ce succès n'a pas de suite : bientôt l'armée française est obligée de lever le siége de Chartres et de se disperser devant le roi d'Angleterre, qui, à la tête de 25,000 hommes, promène partout la désolation et la mort. Mille guerriers osent le braver dans Meaux et luttent longtemps contre sa rage et ses efforts. Mais si l'on voit de grands exemples de courage, on en voit de plus grands encore de barbarie. Les guerriers aux couleurs de la France, le disputent en cruauté au fils du léopard ; et c'est toujours la France qui paye ces erreurs et ces crimes du plus pur de son

sang. A Meaux, pendant le siége, *l'orme du bastard du Vaurus*[1], où cent cadavres que le vent balance et fait entre-choquer, au crépuscule, sur la tête d'une jeune femme enceinte, et attachée à l'arbre fatal, pour être venue payer la rançon de son mari, déjà exécuté, cette malheureuse, prise pendant la nuit des douleurs de l'enfantement et à qui les loups viennent manger les entrailles, voilà un échantillon des mœurs militaires de l'époque et des tableaux qu'en tracent les chroniqueurs. Cela se comprend de la part d'hommes qui donnaient au blasphème une horrible naïveté, en disant que, si *Dieu mesme estoit soudart, il se feroit pillart*[2].

Henri V meurt au milieu de son triomphe, et son fils, âgé de neuf ans, est salué, sous le nom de Henri VI, roi de France et d'Angleterre! Charles VI ne tarde pas à suivre Henri V au tombeau, et tant sont extrêmes les maux sous lesquels la France gémit accablée, que le peuple accourt en foule aux funérailles de ce pauvre insensé et donne des larmes sincères à sa mémoire! Les funestes batailles de Crévant et de Verneuil inau-

[1] Ce chef commandait la garnison.

[2] Mot de Falstoff. On l'attribue aussi à la Hire, qui, avant le combat, avait coutume de faire cette étrange prière : « Mon Dieu, fais pour la Hire ce que la Hire ferait pour toi, s'il était Dieu. »

gurent le règne de Charles VII : la Bretagne, la Normandie, la Picardie, les Flandres, les Bourgognes, la Champagne, l'Ile de France, tout le Nord, tous les pays de *langue d'oil*, et une partie de ceux de *langue d'oc* [1] sont aux Anglais. Au lieu de *la main de justice*, digne symbole du pouvoir de nos rois, Bedfort prend l'épée nue pour symboliser le pouvoir despotique et cruel qu'il se dispose à exercer sur la France. C'est le signal de la guerre. Malheureusement Charles VII, que ses ennemis appellent *le petit roi de Bourges*, est peu propre à la soutenir. Faible, doux, découragé, sans énergie, toujours gouverné, il préfère la soie et le velours des fêtes à la cotte de maille et à l'acier des combats. Quand la France est prête à rendre le dernier soupir, il ne sait que s'amuser; ce qui a fait dire à la Hire que *jamais il ne s'est trouvé roy qui perdist plus joyeusement son royaulme.* L'argent, les bras, la tête, le courage, tout manque à la fois. Personne ne se présente sous les drapeaux, et quelquefois il n'y a pas plus de quatre écus dans les coffres royaux [2] !

[1] La Guyenne, la Gascogne et une partie du Maine et de l'Anjou.

[2] *Quand on chrestienna monseigneur le Dauphin à Sainct-Estienne de Bourges*, 10 sols, distribués aux gens de l'église, témoignèrent de la munificence royale.

Ni les différends qui surviennent entre l'Angleterre et la Bourgogne, ou plutôt entre Glocester et le duc Philippe, ni la réconciliation avec le duc de Bretagne, ni l'appui des maisons d'Anjou et de Lorraine, ne peuvent sauver la France. Après quelques moments de relâche, de nouvelles intrigues de cour et de nouveaux assassinats amènent bientôt de nouvelles défections et de nouveaux malheurs. Les Français échouent devant Saint-James de Beuvron et sont écrasés sous les murs du Mans; Laval est forcé, et bientôt toute la Bretagne se soumet de nouveau au duc de Bedfort, qui y débarque avec 20,000 hommes des vieilles bandes de Henri V. Les Anglais, qui dominent déjà le cours de la Seine, dominent bientôt celui de la Loire. Nogent-le-Roi, Châteauneuf, Thury, Rambouillet, Bethoncourt, Rochefort, le Puiset, Janville, Meun-sur-Loire, Montpypeau, Beaugency, Sully et Jargeau, les reçoivent de gré ou de force dans leurs murs. Enfin, le 14 octobre 1428, Orléans est assiégé par Salisbury et ses soldats victorieux. Onze mille hommes de vieilles troupes, les meilleures de l'Angleterre, environnent la belliqueuse cité! Ainsi, maîtres des villes maritimes, des fleuves et des rivières, d'une grande partie du midi, de tout le nord et en particulier de la capitale, les Anglais, avides et furieux, tiennent la

France à la fois par la tête, par les pieds, par les bras et par le cœur [1]; ils pressent ses flancs, ses veines, ses artères et arrêtent la circulation. Ils entretiennent la fièvre délirante dans laquelle elle s'épuise et se déchire elle-même; elle n'a plus qu'un souffle de vie, et les voilà prêts à le lui arracher! C'est alors que Dieu se souvient d'elle et lui envoie, dans la personne de Jeanne d'Arc, un ange libérateur. On jugera, par ce qui suit, si la vierge inspirée a bien joué son rôle providentiel et si elle est toujours restée à la hauteur de sa mission divine.

[1] Orléans est regardé comme le cœur de la France.



CHAPITRE III.

APPARITIONS. — INCIDENTS ET DIFFICULTÉS.

Jehannette ou *Romée*, car c'était ainsi qu'on l'appelait au lieu qui la vit naître, comptait douze ou treize printemps [1] quand pour la première fois,

[1] Elle dit elle-même qu'elle avait treize ans ou environ. Tout ce que je vais dire de ses apparitions est tiré presque mot pour mot de ses réponses devant ses juges. J'ai même conservé, autant que possible, ses propres expressions. Cette date de douze ou treize ans pour ses premières apparitions, est importante à remarquer ; elle suffit seule pour réfuter MM. Michelet et A. Dumas et les autres rationalistes qui ont prétendu, comme eux, que les apparitions des anges et des saintes n'étaient autre chose que des hallucinations produites par des crises de la nature. « Ce grand moment d'hallucination passé, dit M. Dumas, après avoir raconté la première apparition, Jeannette rentra en elle-même et douta de ce qu'elle avait vu. Pendant plusieurs semaines, son

elle reçut un avertissement du ciel. C'était en 1423 ou 24, un jour de jeûne, en été, *vers l'heure de midi*. Mais, la veille, le jeûne n'était pas d'obligation ; d'ailleurs à douze ans, on n'y est pas obligé. Cette circonstance du jeûne est donc insignifiante et doit être écartée. *Jehanne* était dans le jardin de son père, quand tout à coup, *au costé d'estre* [1], *vers l'esglise*, *une voix* se fit entendre, accompa-

sang plus calme, ne porta plus à son cerveau, ni ces ardeurs belliqueuses, ni ces visions merveilleuses, ni ces inspirations d'avenir ; mais chaque fois qu'au bout d'un certain nombre de semaines, se manifestaient en elles des symptômes d'une grande révolution constitutive qui ne semble pas s'être jamais réalisée, les mêmes hallucinations se reproduisaient devant ses yeux éblouis. Saint-Michel lui apparaissait, et elle retombait dans ses rêveries extatiques... En vain sa raison voulait-elle résister, le retour des mêmes phénomènes leur donnait chaque fois plus d'autorité. » C'est bien dommage pour cette théorie que les premières apparitions aient commencé à un âge où les accidents dont on veut qu'elles soient la suite, n'avaient pu encore se faire sentir : dans le nord et l'est de la France, ils ne commencent guère que vers 14 ou 15 ans (*Voyez* le *Dictionnaire des Connaissances utiles*, art. PUBERTÉ, par M. Virey). D'ailleurs, on verra plus loin que la Pucelle n'avait nullement besoin d'attendre les moments de crise pour *avoir conseil de ses voix ou de ses sainctes*, mais qu'elle avait *ce conseil* en tout temps, deux ou trois fois par semaine, et quand elle le demandait. Après tout, les personnes qui sont dans l'état de la Pucelle, ont-elles naturellement des hallucinations constamment périodiques et toujours les mêmes? Le marquis de Luchet, peu suspect en cette matière, avoue que si cela porte à quelque chose, ce n'est certainement pas à la dévotion.

[1] Droit.

gnée d'une lumière éblouissante. La pauvre fille eut *grant paour*, ne sachant ni d'où venait, ni quelle était cette voix. Dans sa frayeur, elle *voua sa virginité tant qu'il plairait à Dieu*[1]. Une autre fois, elle vit et entendit exactement la même chose. La troisième fois, elle vit encore une grande

[1] Le peuple, qui avait déja fait naître son héroïne au milieu des prodiges et, dans *son giron*, manger les oiseaux du ciel, le peuple, dis-je, racontait la chose à sa manière. C'est évidemment sur le bruit populaire que le sieur de Boulourmack écrivait au duc de Milan. « A l'âge de douze ans, elle eut la première apparition de la manière suivante : Comme elle était avec les jeunes filles de sa société et qu'elle gardait les moutons de ses parents, elle s'avança dans la prairie. Ses compagnes lui demandèrent si elle voulait courir pour un bouquet de fleurs ou quelque chose de semblable. Elle y consentit, et, après avoir pris cet engagement, elle se mit à courir, à plusieurs reprises, avec une telle agilité, que ses camarades ne croyaient pas qu'elle touchait à terre, au point que l'une d'elles lui cria : « Jeanne, je crois te « voir voler au-dessus de la terre, à travers l'air. » Ayant fini sa course et étant au bout de la prairie, comme ravie en extase et toute hors d'elle-même, elle reprenait ses sens et se reposait de sa fatigue; il y avait auprès d'elle un jeune homme qui lui dit : « Jeanne, courez à la maison; car votre mère m'a dit qu'elle « avait besoin de votre aide. » Jeanne, croyant que l'avertissement lui était donné par son frère ou un des petits garçons du voisinage, retourna bien vite à la maison. Sa mère, l'ayant rencontrée, lui demanda la cause de son retour et pourquoi elle avait laissé son troupeau. Jeanne, à cette question, lui répondit ingénument : « Ne m'avez-vous pas demandée? Non, » lui répondit sa mère. La jeune fille crut s'être trompée et voulut aller rejoindre ses camarades; mais tout à coup une nuée claire et brillante s'offrit à ses yeux, etc... »

clarté; mais, dans cette clarté, une noble figure comme celle d'un ange. La *voix* lui parla encore, mais toujours de manière à lui inspirer la plus entière confiance; car elle ne lui donnait que de sages conseils ; elle l'engageait *à se bien gouverner, à fréquenter l'esglise, et, sur toutes choses, à estre bonne enfant, l'assurant que Dieu lui ayderoit.*

La même *voix* se faisait toujours entendre, et toujours se présentaient aux yeux de la jeune fille des êtres inconnus, au-dessus, par leurs formes et leur maintien, de tout ce qu'elle avait vu jusqu'alors. C'était saint Michel, l'ange des batailles, bien accompagné des *anges du ciel. Je les vis de mes yeulx*, dit plus tard l'héroïne à ses juges, *aussi bien que je vous voys.* Ils avaient des ailes aux épaules, mais pas de couronnes sur la tête. *Jehanne avoit grant joye, quand elle les voyoit et lui estoit advis que elle n'estoit pas en peschié mortel. Elle fit d'abord grant doubte* si le personnage principal *estoit sainct Michel.* Ce ne fut qu'après l'avoir vu plusieurs fois qu'elle apprit son nom et qu'elle le reconnut *par les parolles et le langage des anges. Et depuys luy enseigna et montra tant qu'elle crust fermement que c'estoit-il.*

La *voix* disait à *Jehanne* de partir *pour la France* [1],

[1] Le nom de France n'était donné alors qu'à la partie du

d'aller au secours du roy de France, l'assurant qu'elle ferait lever le siége d'Orléans, qui n'était pas encore commencé [1], *et luy racontoit l'ange la grant pitié qui estoit au royaulme de France*. Ces apparitions coïncidaient avec les batailles de Crévant et de Verneuil, époque où les affaires de Charles VII, couronné à Poitiers le 27 septembre 1422, étaient dans l'état le plus désespéré.

Quelle mission pour une jeune fille! Quitter sa patrie dans un âge si tendre! S'en aller loin du toit paternel, loin de sa mère et des amies de son enfance, échanger le fuseau contre la lance, l'aiguille contre l'épée, *chevaulcher au milieu des hommes d'armes*, et faire lever le siége d'une grande ville, en combattant des troupes nombreuses et aguerries par trente années de victoires! Aussi répondait-elle à l'archange *que elle n'estoit que une povre femme qui ne sçauroit ni chevaulcher, ni demener la guerre*. L'archange lui disait de se rendre, sans se mettre en peine, auprès de Robert de Baudricourt, *cappitaine* de Vaucouleurs, qui lui donnerait des gens pour la conduire. Mais, avant d'aller

royaume qui avait formé le domaine de Hugues Capet: c'étaient la Picardie, l'Ile-de-France, l'Orléanais, le Berry et la Touraine.

[1] Il ne le fut que quatre ou cinq ans plus tard, ce qui mérite d'être remarqué et doit quelque peu embarrasser ceux qui combattent l'inspiration.

solliciter l'assentiment de Baudricourt, comment obtenir celui de son père? Elle fit sans doute cette objection; car l'archange lui disait encore de partir *sans que son père sceust rien de son partement.* Il lui avait dit encore que *saincte Catherine et saincte Marguerite*, toutes deux jeunes filles rayonnantes de grâce et de beauté, toutes deux vierges et martyres, viendraient aussi la visiter, *qu'elle debvoit suivre leurs conseils* et croire ce qu'elles lui diraient, *que telle estoit le commandement de Notre-Seigneur.* Conformément aux promesses de l'archange, ces saintes, aux blanches et radieuses figures, ne tardèrent pas à visiter la jeune fille. *Elles estoient couronnées de belles couronnes moult richement et moult prescieusement.* Une vive clarté et une agréable odeur annoncèrent leur présence. *Jehanne* les connut parce qu'elles se *nommèrent à elle. Leur voix estoit belle, doulce et humble.* Ainsi que saint Michel, elles parlaient français, s'exprimaient avec élégance, et se faisaient parfaitement comprendre. *Jehanne avait conseil de toutes deux* et les voyait toujours sous la même forme, les mêmes vêtements et au milieu de la même clarté; mais elle ne pouvait pas dire si elles avaient des bras et d'autres membres, et si saint Michel avait des cheveux ou non. Leur présence s'annonçait toujours par l'odeur des plus agréables parfums.

Ces circonstances et l'habitude que *Jehanne* avait de les voir, faisaient qu'elle les reconnaissait même avant de les apercevoir. Elle les saluait à leur approche, *accoloit les deux sainctes, et, le plus souvent qu'elle pouvoit, leur faisoit la révérence.* Si quelquefois elle ne l'a pas faite, *elle leur en a depuis crié merci; car elle sçavoit que c'estoient elles qui estoient au royaulme du paradis.* Quand les *sainctes* se retiraient, *la pieuse Jehanne baisoit la terre, à leur partement, où elles avoient reposé, en leur faisant la révérence.* Elle faisait la même chose pour saint Michel et les anges, et, quand cet archange *ou les sainctes se partoient, elle plouroit et eust bien voulu que elles l'eussent emportée. Souventes fois, ses voix* [1] venaient la saluer *entre les chrestiens*, sans qu'on les aperçût. Jamais elle ne leur demandait rien pour elle-même, *fors la salvation de son âme*, et ses *sainctes* lui promettaient souvent de la conduire au *sainct royaulme du paradis*. Du moment qu'elle vit que ses *sainctes estoient pour le roy de France, elle n'aima point les Bourguignons*, si peu même que, connaissant un habitant de Domremy qui était de ce parti, *elle eust bien voulu qu'il eust la teste coupée, cependant s'il eust pleu à Dieu.* A la messe, elle offrait quelquefois, *en la main du pres-*

[1] Elle disait indifféremment *ma voix* ou *mes voix.*



tre, des chandelles ardentes, en l'honneur de sainte Catherine et de sainte Marguerite, *et n'en a point tant allumé comme elle eust faict volontiers, à ces sainctes qui sont en paradis*. Elle ornait leurs images *és esglises de chapels de fleurs*. Mais elle ne leur en a point offert lors de leurs apparitions, et, quand elle *en appendoit* à l'arbre du *Bois-Chesnu, ce n'estoit point en l'honneur d'elles*. Elle ne se souvenait même pas d'avoir *veu les sainctes sous le dict fau*, mais elle s'était entretenue avec elles près de la fontaine.

Les apparitions devenaient de plus en plus fréquentes; elles avaient lieu deux ou trois fois par semaine, et plus la jeune fille avançait en âge, plus elles devenaient pressantes. Il lui était dit souvent qu'il fallait qu'elle se *hastât*. Pleine de bonne volonté et du désir d'obéir à Dieu, elle éprouvait intérieurement une grande agitation, mais sans en rien laisser paraître au dehors : personne ne savait rien de ses visions, pas même son confesseur ou *aultre homme d'église*; *non*, disait-elle, *que elle fust contrainte de ses voix à le céler; mais craignoit moult de resvéler par doubte*[1] *des Bourguignons* qui auraient empêché *son véage, et doubtoit*[2] *especial moult son père*. Toutefois, quant à ses

[1] Crainte.
[2] Craignait.

parents, *ses voix* la laissaient libre de leur faire connaître, ou de leur cacher son départ, et si elle l'avait fait connaître, *elles eussent été assés contentes*[1]; *mais quant est d'elle, elle n'auroit pu s'y résoudre, pour chose quelconque au monde.* Du reste, en agissant ainsi, *elle ne cuidoit point peschier, et, puisque Dieu le commandoit, se elle eust eu cent pères et cent mères, et se elle eust été fille du roy, elle fust partie.*

Cependant, malgré le soin qu'elle prenait de cacher ses projets, surtout à son père, celui-ci en avait comme un pressentiment. Deux ans s'étaient écoulés depuis les premières apparitions ou *les premières voix*, quand la jeune fille apprit un jour un rêve étrange que le bon homme avait fait à son sujet. *Il avoit songé que, avec les gens d'armes, se en alloit la dicte Jehanne sa fille.* Si, comme il est probable, ce songe lui revint plusieurs fois, il y avait bien de quoi alarmer sa sollicitude. Modèle de régularité, d'honnêteté, de piété et de pureté de mœurs, lui, avoir une fille dévergondée et perdue, courant les armées, rebut des *soudarts* et prome-

[1] Il semble au premier abord que le conseil *des voix* ait varié sur ce point; car on a pu remarquer qu'il était dit à Jeanne de partir, sans que son père *sceust rien de son partement;* mais, dans tout cela, il ne faut voir que des conseils inspirés par une douce condescendance, tantôt pour éviter le courroux du père, tantôt pour ménager la piété filiale de la jeune fille.

nant son déshonneur à travers la France! A cette seule pensée, tout son sang bouillonnait dans ses veines : sa voix exprimait la menace, et il disait à ses enfants : « Si je cuidoys que la chose advinsist que j'ay songiée d'elle, je vouldroye que la noyissiés[1] et, se ne vous le fassiés, je la noyeroye moymesme. » Toute la famille éprouvait les mêmes craintes *et en avoient grant cure son père et sa mère de la bien garder et la tenoient en grande subjection et elle obéissoit à tout*. Que de douces et sévères remontrances durent lui être adressées! Que de conseils! Quelle sombre peinture de la vie dans laquelle elle était censée vouloir se jeter! Comme sa mère surtout devait l'inonder de caresses et de larmes! Et quand, en la serrant contre son sein, elle lui disait, avec cet accent inimitable que donne la tendresse des mères : « O ma fille, tu ne nous quitteras pas! Tu n'empoisonneras pas notre vieillesse! Tu ne nous feras pas mourir! » Combien la jeune fille devait souffrir! Quels déchirements dans son âme! Quelle lutte terrible, dans son cœur, entre la nature et la grâce!

Malgré toute sa discrétion, *Jehanne* n'avait pu s'empêcher de laisser échapper une partie de son secret. D'ailleurs il fallait bien qu'elle s'ouvrît à

[1] Noyassiez.

quelqu'un, pour chercher des moyens d'exécution. Un servant d'armes, nommé Jeoffroy de Fay, qui avait des liaisons avec sa famille, lui avait entendu dire plusieurs fois *qu'elle vouloit aller en France.* Elle avait dit à Conrardin de Spinal, le même sans doute à qui elle en avait tant voulu dans son enfance, à cause de ses opinions politiques, mais avec qui elle avait tenu plus tard un enfant sur les fonts baptismaux, elle lui avait dit : « Compère, si vous n'estiés pas Bourguignon, je vous diroys quelque chose. » Une autre fois, l'année même de son départ, elle avait dit à Michel le Buin, « qu'il y avait entre Compey et Vaucouleurs une jeune fille qui deslivreroit le roy de France, » prophétie qui s'accomplit cette année-là même. A un quatrième, Jean Valtrin, habitant de Greux, elle avait dit plus clairement encore *qu'elle deslivreroit la France et le sang royal.* Si ces bruits vinrent aux oreilles du vieux d'Arc, ils durent le rendre, au sujet de sa fille, encore plus méfiant et plus soupçonneux.

C'était un premier obstacle à l'exécution des projets de Jeanne d'Arc. Bientôt un autre vint s'ajouter à celui-là. Une bande de Bourguignons avait fait irruption dans la contrée et approchait de Domremy. Le pillage, le viol, le meurtre, l'incendie, marquaient partout son passage. Fuir en

toute hâte avec leurs femmes et leurs enfants et tout ce qu'ils pouvaient emporter, était pour les paysans le seul parti à prendre. Ceux de Domremy, chassant leurs troupeaux devant eux, remontèrent la Meuse et se réfugièrent à Neufchâteau, ville fortifiée et d'ailleurs sacrée pour les Bourguignons, comme faisant partie du duché de Lorraine. Jacques d'Arc et sa famille logèrent à Neufchâteau, chez une bonne femme nommée la Rousse, qui tenait une hôtellerie [1]. Pendant les quatre ou cinq jours qu'ils passèrent dans cette ville, *Jehanne*, désolée de se voir encore plus éloignée de Vaucouleurs qu'elle ne l'était à Domremy, *faisoit les nesgoces de la maison*, c'est-à-dire qu'elle aidait l'hôtesse dans les soins du ménage [2]. C'est là ce qui a fourni à Monstrelet, auteur contemporain, *mais Bourguignon de cœur et d'âme*, l'occasion de tromper ses lecteurs et peut-être de se tromper lui-même, en faisant de Jeanne d'Arc une grosse fille d'auberge. *Laquelle pucelle Jehanne*, dit-il, *fut grant espace de temps chambrière en une hostellerie. Et estoit hardie de chevaulcher chevaulx et les mener boyre, et aussi de faire appertises que jeunes filles*

[1] Déposition de Gérard Guillemette.

[2] *Mais ne alloit point*, comme on l'a dit, *garder aux champs les brebis et austres bestes.* (Interrogatoires).

n'ont point accoutumé de faire[1]. Il était digne de Voltaire, dans celui de ses ouvrages que M. de Châteaubriand a si bien appelé une *débauche du talent et un crime du génie,* de s'emparer de ce passage plus que suspect, pour dégrader l'héroïne qu'il avait résolu de flétrir; mais il n'a pas vu que plus il la rabaisse, plus il l'exalte en réalité, à cause de la hauteur à laquelle elle est parvenue. Il n'a pas compris que cette jeune paysanne, eût-elle été fille d'auberge, sortant de là pour sauver son prince et son pays, a joué un rôle un peu plus digne que lui, gentilhomme de la chambre du roi, consacrant sa plume et son talent, à salir, dans la personne de Jeanne d'Arc, la religion, les femmes et la plus pure gloire de la France et de la monarchie.

[1] Le témoignage de Monstrelet s'évanouit devant ceux de Nicolas Bailly, notaire d'Andelot, de J. Morel, de Bertrand de la Choppe, de Gérard Guillemette, de Jacquier de Saint-Amand et de Conrardin de Spinal, également contemporains et entendus sous la foi du serment, au procès de révision. Tous s'accordent à dire que Jeanne d'Arc ne demeura à Neufchâteau que quelques jours, cinq au plus. Il est étrange que Pasquier, en tout favorable à la Pucelle, ait adopté, sur ce point, la fable de Monstrelet, et plus étrange encore qu'il ait cru suivre, en cela, la vraie version donnée par les témoins. Monstrelet ne mérite pas plus de confiance, sur ce point, que quand il donne vingt-sept ans à Jeanne d'Arc, lors de son arrivée auprès de Charles VII. Il a égaré, en cela, Rapin de Thoiras, auteur anglais.

On présume que, dans l'irruption bourguignonne, l'église de Domremy fut brûlée. Qu'on juge de l'impression que dut produire, sur l'esprit de Jeanne d'Arc, le spectacle de cette désolation! Le séjour de Neufchâteau lui était tellement insupportable *qu'elle estoit malade de rester dans ce lieu*[1], et, en rentrant dans son village, en visitant les lieux où s'était épanouie sa joyeuse enfance, le foyer domestique où elle avait passé des heures si douces et si paisibles, et le sanctuaire où elle avait tant prié, ses yeux ne rencontraient que des ruines! Cette vue, en augmentant sa douleur, dut stimuler son courage et la presser comme un aiguillon. Il est permis de penser que le spectacle de cette désolation et de ces ravages, lui fut ménagé par la Providence pour appuyer *les voix du ciel* et l'amener à surmonter tous les obstacles.

Mais une nouvelle difficulté vint encore s'ajouter à toutes les autres, et retarder l'exécution du grand dessein que Jeanne roulait depuis plusieurs années dans son âme. Sa beauté, ses qualités, ses vertus, lui avaient attiré des adorateurs dont elle avait vainement repoussé les hommages. L'un d'eux, plus hardi que les autres, désespéré de voir

[1] Quand on lui demandait pourquoi elle se déplaisait si fort à Neufchâteau, elle se contentait de répondre *qu'elle n'aimoit pas y demeurer et qu'elle aimoit mieux habiter Domremy*.

que ses projets de mariage étaient toujours accueillis avec une vive répulsion, et les avances de sa tendresse, avec une parfaite indifférence, et craignant que Jeanne ne vînt à lui échapper, eut recours à un singulier stratagème : il l'accusa de lui avoir fait une promesse de mariage dans les formes, et la cita devant l'officialité de Toul, pour l'obliger à remplir ses prétendus engagements. Tout porte à croire que les père et mère de Jeanne d'Arc n'étaient pas étrangers à cette petite intrigue qui, sans leur consentement, eût été une véritable folie. On croyait qu'une jeune fille timide et sans expérience n'oserait jamais paraître devant un tribunal, surtout pour un sujet semblable. Ses parents, espérant se débarrasser des craintes que leur inspirait son avenir, lui conseillaient de céder; mais elle s'y refusa : *elle obéissoit à tout*, disait-elle, *sinon au procès de Toul, au cas de mariage*. Elle eut recours à la prière et consulta *ses voix*, qui lui donnèrent l'assurance qu'elle gagnerait son procès. Elle se rendit donc à Toul avec confiance, *et là jura devant le juge de dire vérité*. Elle déclara qu'elle n'avait jamais rien promis au jeune homme qui la faisait assigner, et celui-ci, réduit à son affirmation pour toute preuve, se vit obligé de se désister de ses prétentions, et dut par conséquent renoncer à toute espérance.

CHAPITRE IV.

JEANNE D'ARC SE REND A VAUCOULEURS POUR ÊTRE ENVOYÉE AU ROI PAR LE CAPITAINE BAUDRICOURT.

La famille de Jeanne d'Arc fut très fâchée de ce succès et lui en sut très mauvais gré. On redoubla de précautions pour prévenir la réalisation du fameux songe dont on se préoccupait de plus en plus. D'un autre côté, les *voix* devenaient toujours plus pressantes, et la jeune fille, agitée, tourmentée, n'y pouvait plus tenir; elle rêvait nuit et jour au moyen de se rendre à Vaucouleurs. Enfin elle crut l'avoir trouvé. Comme Durand Laxart, son oncle maternel, avait en elle et

elle en lui, la plus entière confiance, dans un de ses pèlerinages à Bermont, elle se rendit au Petit-Burey, où il demeurait[1], et commença par lui dire qu'elle désirait passer quelques jours avec eux, pour donner à sa tante, alors sur le point d'accoucher, les soins que réclamait son état. Laxart se rendit en conséquence à Domremy pour négocier cette affaire, et obtint sans peine ce que désirait sa nièce et ce qu'il semblait désirer lui-même. *Jehanne* resta donc au Petit-Burey, avec la permission de ses parents, et huit jours se passèrent, sans qu'elle osât découvrir à son oncle ce qu'elle cachait depuis si longtemps dans son cœur. Enfin elle lui dit qu'elle devait se rendre à Vaucouleurs, et de là en France, auprès du *gentil Dauphin*, pour le faire couronner; que tels étaient la volonté et l'ordre de Dieu[2], et qu'elle le priait, en conséquence, de vouloir bien l'accompagner. Le paysan accueillit cette première ouverture avec autant d'étonnement que d'incrédulité. *Jehanne* insistait, lui racontait ses visions, et le pressait de se rendre à ses vœux, en lui rappelant une vieille prédiction qui courait le pays. Na-t-il pas été prédit, lui disait-elle, que la France

[1] Village situé à peu de distance de l'Ermitage de Bermont, sur la route de Vaucouleurs.

[2] Déposition de Durand Laxart.

serait perdue par une femme et sauvée par une vierge[1] ? *Je iray dire*, ajouta-t-elle, *à messire Robert de Baudricourt, de me baillier des gens, pour me conduire à monseigneur le Dauphin*. Elle disait tout cela avec tant d'assurance et une si grande conviction, qu'elle finit par gagner son oncle. Mais, en homme de bon sens, persuadé que l'éclat et le non-succès, dans une telle entreprise, pourraient compromettre la réputation de sa nièce, il résolut de se rendre d'abord seul à Vaucouleurs. Le sire de Baudricourt, *cappitaine* de cette ville, à qui il raconta le sujet de son voyage, était un de ces rudes chevaliers qui contractaient quelque peu de la dureté du métal dans lequel ils habitaient, et qui comptaient plus sur *une bonne dague et une bonne lance*, que sur cent vierges inspirées. Comme Laxart débitait son histoire et disait de sa nièce les vœux bizarres et les visions étranges, le chevalier, l'interrompant, lui dit avec le rude accent que donne le métier des armes : qu'il ne connaissait qu'un remède à cette maladie, que *c'estoit d'administrer de bons soufflets à ceste baschelette, à ceste péronnelle*, et de la renvoyer à son père. Telle fut sa réponse : *de bons soufffets*, comme il aurait pu

[1] Même déposition. Isabeau de Bavière est évidemment cette femme et Jeanne d'Arc, cette vierge.

les donner avec son gantelet de fer, et il insista[1] afin d'être bien compris. Cette réponse fut rapportée à Jeanne d'Arc et ne la découragea point. Son oncle refusant de la conduire, elle s'habilla *dans des abits d'homme*, et déclara qu'elle irait seule à Vaucouleurs. Laxart fit tout ce qu'il put pour la détourner de sa résolution; mais, voyant qu'il ne gagnait rien, il se détermina à l'accompagner. Baudricourt ne se montra pas plus favorable que la première fois. Il consentit cependant à accorder une audience, mais bien décidé à refuser tout ce qu'on lui demanderait. *Jehanne*, vêtue de méchants habits rouges, comme les paysannes de cette époque, parut devant le chevalier qui allait décider si elle était propre à conduire les armées du roi! A peine fut-elle en sa présence, qu'avertie par *ses voix*, elle le reconnut au milieu de ses hommes d'armes, bien qu'il n'eût aucune marque distinctive et qu'elle ne l'eût jamais vu[2] : « Cappitaine messire, lui dit-elle, en l'abordant et sans être plus embarrassée que si elle eût traité toute sa vie avec des chefs militaires, sachez que Dieu, despuis aulcun temps en ça, m'a plusieurs fois faict sçavoir et commandé

[1] Déposition de Durand Laxart.
[2] Interrogatoire du 22 février.

que je allasse devers le gentil Dauphin qui doibt estre vray roy de France, et qu'il me baillast des gens d'armes, et que je leverais le siége d'Orléans et le menerais sacrer à Reims[1]. » « Elle disait de plus que elle estoit envoyée vers lui de la part *de son Seigneur*, pour qu'il mandast au Dauphin de se bien maintenir, et qu'il n'assignast point de bataille à ses ennemis; parce que son Seigneur lui donneroit secours dans la mi-carême. Car la dicte Jehanne disoit que le royaulme n'apartenoit pas au Dauphin, mais à son Seigneur; que toutefois son Seigneur vouloit que le dict Dauphin devînt roy et qu'il eust le royaulme en despôt, ajoutant que, malgré les ennemis dudict Dauphin, il seroit faict roy et le meneroit sacrer. Lequel Robert lui demanda qui estoit son Seigneur? Laquelle respondit : Le Roy du ciel[2]. »

Messire Robert écouta tout cela avec une incrédulité et un dédain très marqués, et se montra plus résolu que jamais à ne rien accorder. Il congédia même la jeune fille d'une manière très peu flatteuse. *Desquelles parolles*, dit la chronique, *il ne*

[1] Chronique sans titre.

[2] Ainsi raconta cette entrevue Bertrand de Poulengy, dans sa déposition. Le gentilhomme avait été témoin de l'entrevue, et, comme il avait une terre aux environs de Domremy, il avait eu occasion de connaître Jeanne d'Arc et sa famille.

faisoit que rire et se mocquer, resputant à mocquerie et desrision, se imaginant que c'estoit songe ou fantaisie ; et la resputoit insensée, et lui sembla qu'elle seroit bonne pour ses gens à se divertir et esbattre en peschié [1]. Tout cela n'était rien moins qu'encourageant, et Jeanne d'Arc en fut très affligée, bien qu'elle eût été avertie par *ses voix, que le dict Baudricourt la refuseroit deux fois, et la tierce lui bailleroit gens pour la mener en France* [2]. Elle chercha comme toujours sa consolation au pied des autels, « et alloit souvent à Saincte-Marie de Vaucouleurs, moult dévostement, aux messes et matines, et moult longtemps prier. » Elle était accompagnée de la femme du charron chez qui elle logeait avec son oncle. On la vit plusieurs fois se confesser à *maistre Jehan Fournier*, curé de la paroisse ; *maistre Colin*, depuis curé de Domremy, reçut aussi trois fois sa confession et en fut très édifié. Souvent on la voyait agenouillée aux pieds de la Reine des vierges, tantôt plongée dans une méditation profonde, la tête penchée sur sa poitrine, tantôt les yeux *doulcement* fixés sur la *bénoiste image*, et exprimant dans son attitude et tous ses traits le dévouement, la confiance et l'abandon [3]. Pour

[1] Chronique sans titre et Chronique du siége d'Orléans.
[2] Interrogatoire du 22 février.
[3] Déposition de la femme Henri.

charmer les longues heures de l'attente et ne pas rester oisive, ce qu'elle ne pouvait supporter, elle consacrait au travail le temps qu'elle ne donnait pas à la prière, et de ces mêmes mains qui devaient bientôt manier l'épée et relever l'étendard de la victoire, elle filait pour son hôtesse[1] ! Mais rien ne pouvait la distraire de ses pensées. Le roi et la France, les malheurs passés, les infortunes présentes, celles dont on était menacé, sa mission de plus en plus nécessaire et *ses voix* qui ne cessaient de lui représenter toutes ces choses, ne lui laissaient pas un moment de repos. Elle souffrait cruellement de n'être pas immédiatement conduite *en France pour le grant avantage de monseigneur le Dauphin*[2]. Le feu du désir brûlait son âme ; les jours lui paraissaient des années, et le temps lui *pesoit comme à une femme qui d'enfant est travaillée*[3]. Partir pour la France et se rendre auprès du roi, était son unique pensée ; elle suppliait tous ceux qui l'approchaient de l'aider à exécuter son dessein ; elle en parlait sans cesse. « Faut sans faillir, disait-elle, que je aille vers mon gentil seigneur, le

[1] Je n'ai pas trouvé de fondement à l'opinion émise par la députation de la ville d'Orléans en 1820, que Jeanne d'Arc avait été en service chez le nommé Fleury, charron à Vaucouleurs.

[2] Déposition du chevalier Albert de *Urchiis*, *qui dit que Jeanne d'Arc s'exprimoit parfaitement bien.*

[3] Déposition de la femme Henri ou Fleury.

noble Dauphin, car le veut ainsi monseigneur le Roy du ciel ; c'est luy que me envoye et quant je debverois marcher sur mes genouils, je iray.» *Havez-vous pas ouy*, répétait-elle souvent, *la prophétie relative à la vierge des marches de la Lorraine* [1] ? On se souvenait, en effet, d'en avoir jadis entendu parler, et plusieurs crurent aux paroles de la jeune inspirée. Messire Robert lui-même parut ébranlé. Il commença à comprendre que les soufflets n'étaient pas la recette à employer dans cette étrange maladie, et soupçonna qu'il pourrait bien y avoir au fond de tout cela quelque chose de merveilleux. Mais un chevalier ne pouvait pas plus reculer sur le terrain des affaires que sur celui des combats. Ne voulant pas reconnaître l'action de Dieu, il se montra disposé à reconnaître celle du malin esprit. Un beau jour, au grand étonnement de ceux qui en furent témoins, on le vit entrer dans la maison où logeait Jeanne d'Arc, avec Jean Fournier, curé de Vaucouleurs, et s'enfermer mystérieusement dans la chambre qu'occupait la jeune

[1] Cette prophétie disait *qu'une fille viendroit du Bois-Chesnu, et chevaulcheroit sur le dos des architenants* (*architenentium*, armés de l'arc), ce qu'on croyait pouvoir attribuer aux Anglais. Thomassin, auteur contemporain, dit dans le *Registre Delphinal*, que la prophétie de Merlin *parloit en ceste manière :* « Descendet virgo deorsùm sagittarii et flores virgineos obscurabit. » Ce qui est au moins fort obscur.

fille. Quand il en fut sorti, après quelques instants, *Jehanne* raconta que le curé s'était revêtu de son étole, symbole du pouvoir spirituel, *et l'avoit adjurée, en présence du dict cappitaine, en disant que elle se partist d'eulx, si elle estoit maulvaise, et, se elle estoit bonne, elle s'approuchast.* Qu'à la vue de l'étole, *elle s'estoit moult humblement agenouillée* et s'était approchée du prêtre, en marchant sur ses genoux. Mais elle blâmait le ministre, en respectant le ministère, et *disoit que n'avoit pas bien faict ce prestre*, parce qu'il avait entendu sa confession.

De peur que ses parents ne vinssent à être instruits de son séjour à Vaucouleurs, *Jehanne* ne jugea pas à propos d'y rester plus longtemps, et elle retourna avec son oncle au Petit-Burey ; mais toujours pressée par *ses voix*, car le temps fixé par les *sainctes* approchait, et, de plus en plus dévorée d'inquiétudes, elle revint à Vaucouleurs, dès le commencement du carême. Le bon Laxart l'accompagnait encore. Témoin de la conduite de sa nièce, ce brave homme, dans la droiture de son âme simple et naïve, avait cru sans peine, que Dieu, pour un grand dessein, pouvait bien communiquer avec un être si pur. Henri, sa femme et ceux qui avaient cru à la mission de *Jehanne*, revirent l'oncle et la nièce avec plaisir, et les reçurent avec cette franche cordialité qu'on trouve

encore sous le chaume, habillée de bure, les mains calleuses et la figure hâlée. Voyant que Baudricourt était toujours *entre deux*, sans savoir à quoi il devait se déterminer, *Jehanne* résolut de se passer de ses ordres et de sa participation. Son oncle et un certain Jacques Alain ayant consenti à la conduire, elle partit à pied, bien résolue d'aller jusqu'au *gentil Dauphin*. Mais à peine la petite caravane fut-elle arrivée à Saint-Nicolas, *fort moustier près Vaucouleurs*, que *Jehanne* se décida à retourner sur ses pas, voyant mieux qu'auparavant l'inconvénient qu'il y aurait pour elle à se présenter à la cour dans l'état où elle était, sans lettres, sans recommandation, sans cheval, ni *abits de guerre*, ni personne qui pût imposer un peu. Le matin avait vu le départ, et le soir vit le retour. Rien n'avançait; mais la résolution de la jeune fille était inébranlable. Les obstacles venaient se briser contre sa volonté, comme les flots contre la falaise. Or, d'où pouvait venir à cette jeune fille un courage si indomptable et une volonté si ferme?

Qu'on n'oublie pas qu'il s'agissait pour elle de quitter, à l'âge de dix-sept ans, tout ce qu'elle avait de plus cher au monde, patrie, parents, mère douce et tendre, joyeuse vie des champs, douce paix du foyer domestique, pour remplir une mission étrange, pleine de dangers et d'é-

cueils, à travers des contrées ennemies, au sein d'une cour orgueilleuse, au milieu de soldats effrénés, sur les champs de bataille et dans les mêlées sanglantes! *O timide et doulce Jehanne*, comment n'avez-vous pas senti défaillir votre courage? Et qu'on ne dise pas qu'elle était peut-être insensible; car ses jeunes amies l'*aimoient à cause de sa grande bonté*; et, quand elle fut sur le point de quitter le pays, avec un secret pressentiment que c'était pour toujours, en passant par Greux, pour se rendre au Petit-Burey, et de là, à Vaucouleurs, elle alla dire adieu à ses connaissances, *et prit tendrement* congé de tous ceux qui lui avaient témoigné quelque sympathie. Son cœur, au moment décisif, doit donc éprouver les plus violentes émotions, et cependant sa poitrine n'est point soulevée par les sanglots, ses yeux ne sont point mouillés de larmes, ses genoux ne défaillent point! C'est elle qui anime les autres et les encourage! Jamais, sans l'intervention divine, on ne donnera de cela une explication raisonnable. Qu'on prenne la jeune fille la plus résolue, qu'on l'arrache des bras de sa mère, et qu'on lui dise : Vous allez quitter ces lieux qui vous ont vue naître, ce toit qui a abrité votre enfance, et vous allez vous rendre à cent cinquante lieues d'ici, sans argent, sans provisions, presque sans escorte, sans recommandation

ni sauf-conduit, à travers des contrées infestées par l'ennemi; vous irez à pied, s'il le faut, avec vos habits de jeune fille, et quand vous serez arrivée, vous vous présenterez au roi, qui ne voudra probablement pas vous recevoir; s'il vous reçoit, vous lui demanderez des troupes qu'il ne voudra probablement pas vous donner; s'il vous les donne, vous en prendrez le commandement, bien qu'elles ne veuillent probablement pas vous obéir, et, avec ces troupes, depuis longtemps habituées à la défaite, vous irez attaquer un ennemi beaucoup plus nombreux, et que trente années de victoires ont habitué à vaincre; vous lui ferez lever le siége des places, vous le battrez en bataille rangée, et vous irez ensuite dans la cité du sacre, faire sacrer votre roi, après lui avoir reconquis son royaume. Qu'on répète cette expérience autant de fois qu'on le voudra, à chaque génération, sur chaque jeune fille, et, s'il s'en trouve une seule qui, douée de délicatesse et de sensibilité, timide comme on l'est dans la première jeunesse, comme l'était Jeanne d'Arc, s'il s'en trouve, dis-je, une seule qui, malgré l'exemple donné par elle, consente à se charger d'une pareille mission, triomphe de mille résistances et de mille obstacles pour la remplir, et la remplisse sans verser une larme de regret et d'émotion, sans jamais perdre courage,

sans faiblir un seul moment, nous passerons condamnation sur l'héroïne de Domremy.

Cependant *Jehanne* était rentrée chez ses hôtes, portant toujours ses méchants habits rouges, toujours partageant son temps entre le travail et la prière, en attendant les gens que messire Robert, d'après la promesse *des anges* et des *sainctes*, devait lui donner *pour la conduire*. Elle était toujours plus impatiente et en même temps plus résolue que jamais. Un certain gentilhomme de Novelonpont, surnommé Jean de Metz, fort considéré dans le pays, la vit alors chez ses hôtes, et lui dit pour l'éprouver : « Que faites-vous céans, Pucelle m'amie? Faut-il pas bien que le roy, nostre sire, soit bouté hors de son royaulme et que soyons Anglois? — Je suis venue en la chambre du roy, répondit-elle, requérir à messire de Baudricourt qu'il me conduise ou me fasse conduire devers nostre gentil roy; mais n'a cure [1] de moy ni de mes parolles. Et pourtant, avant qu'il soit la mi-carême, faut que je soys devers le noble roy, et je iray, dussé-je pour cela user mes jambes jusqu'aux genouils. Car nul au monde, ne roy, ne duc, ne fille du roi d'Écosse [2],

[1] Ne s'inquiète.

[2] Il était alors question du mariage du dauphin Louis, fils de Charles VII, avec la fille du roi d'Écosse, qui devait, à l'occa-

ne tant d'aultres, ne peuvent rescouvrer le tant beau royaulme de France, fors moy, quoique je aimasse moult mieux demourer chez mon père, et filer à costé de ma mère : car c'est pas là mon ouvrage; mais il faut que je aille et fasse ceste besogne, pour tant que ainsi le veut *Monseigneur*. — Et qui est vostre Seigneur? lui dit le gentilhomme. — Est Dieu, répondit *Jehanne* [1]. » Frappé de l'air d'assurance, de vérité, de candeur, avec lequel elle disait ces choses, Jean de Metz *prit sa main dans la sienne*, et lui jura, foi de gentilhomme, que, *Dieu aydant*, il la conduirait au roi. Et comme il lui demandait quand elle *cuidoit* partir, *plutôt aujourd'huy que demain*, répondit-elle.

Bertrand de Poulengy, autre gentilhomme qui avait été présent à la première entrevue de *Jehanne* et de Baudricourt, entraîné par l'exemple de Jean de Metz se déclara aussi pour elle, et vint également s'offrir pour l'accompagner. Cependant, elle ne voulut point partir sans l'assentiment et la recommandation de Baudricourt, que *ses voix* et la protection de deux personnages aussi considé-

sion de cette alliance, faire de nouveaux armements en faveur de la France.

[1] Quelle résolution! quelle énergie! que d'inspiration et en même temps quel calme et quel bon sens!

rables lui donnaient l'espérance de pouvoir bientôt obtenir. Déjà il n'était bruit dans la contrée que de la jeune bergère *humble, doulce* et inspirée, que l'Esprit de Dieu envoyait au secours du roi de France [1]. On vantait son activité, son courage, sa sainteté, sa résignation, sa faveur et sa tendre piété. Sur ce qu'il en entendait raconter, le duc Charles de Lorraine, atteint d'une maladie que tout l'art des médecins ne pouvait guérir, lui envoya une *haquenée noire* et une lettre, pour la prier de venir le visiter sur son lit de douleur. Il obtint ce qu'il désirait; mais il ne tira de la vierge inspirée aucun éclaircissement. *Jehanne* se montra très discrète au sujet de sa mission, de peur sans doute que le duc n'y mît obstacle; car il était resté neutre jusque-là, et pouvait encore se déclarer contre le roi de France. Quant à sa maladie, elle dit qu'elle n'avait là-dessus aucune lumière, mais qu'il pourrait bien ne jamais guérir, tant qu'il vivrait dans l'inimitié de Dieu, et aggraverait ses torts envers sa vertueuse épouse, en ne la rappelant pas avec honneur dans son palais. Médiocrement satisfait du sermon, le duc, qui aurait voulu se bien porter et continuer de vivre à sa guise, se montra cependant sensible à la

[1] Déposition de Husson Lemaistre.

promesse que lui fit Jeanne d'Arc de prier pour lui, et la congédia, en lui donnant quelque argent [1].

Cependant les bruits des tentatives de Jeanne d'Arc et de son séjour à Vaucouleurs, étaient parvenus à Domremy, et avaient franchi le seuil paternel. Plus de doute! le fameux songe était en partie réalisé! Jehanne n'allait plus être qu'une fille perdue, un vil rebut des *soudarts*, l'opprobre de son sexe et de sa famille! Le deuil et la désolation remplirent l'humble chaumière. Père, mère, frères, sœur, éclataient en gémissements; ces bonnes gens faillirent étouffer de douleur et *à bien peu qu'ils ne perdirent le sens*, dit Jeanne d'Arc elle-même. Ils prièrent, ordonnèrent, menacèrent et coururent à Vaucouleurs, déjà comme accablés de la honte de leur fille et de leur sœur. Il paraît qu'ils ne la trouvèrent pas, sans doute parce qu'elle était alors auprès du duc de Lorraine. Rassurés par tout ce qu'ils entendirent raconter d'elle, et voulant sans doute éviter l'explosion d'une émotion trop vive, et peut-être l'éclat d'un ressentiment mal apaisé, ils s'en retournèrent sans l'avoir vue. On croit

[1] Si les textes sont fidèles, ce duc souverain n'était pas très généreux; car Laxart dit, dans sa déposition, que Jeanne reçut de lui quatre francs, qu'elle lui montra.

cependant que Pierre ou Pierrelo, le plus jeune de ses frères, qui les avait accompagnés dans ce voyage, resta dans la ville pour attendre sa sœur. Le premier soin de *Jehanne*, à son retour, fut de faire écrire à ses parents pour se justifier et leur rappeler sa docilité en toute chose, *excepté en ce partement, parce que Dieu le commandoit.* Elle les conjurait de ne pas lui en vouloir; elle implorait leur pardon, et plus tard, devant ses juges, elle disait avec bonheur : *je leur ay escrit et m'ont pardonnée.*

« Toujours pressoit Jehanne le cappitaine à ce qu'il l'envoyast devers le roi et lui fist avoir un abillement, avec un roussin et des compagnons pour la conduire. » Après beaucoup d'indifférence, de refus et de railleries, tout à coup Baudricourt changea d'avis. Quelques historiens attribuent ce changement à une lettre arrivée de la cour, et donnent pour preuve la présence à Vaucouleurs d'un *messager ou envoyé du roy*; mais ce messager pouvait fort bien n'y être qu'en passant ou s'y trouver pour toute autre raison. Une chronique contemporaine fait dire à Jeanne d'Arc, parlant à Baudricourt : « En mon Dieu, vous mectez trop à m'envoyer; car aujourd'huy le gentil Dauphin a eu, assez près d'Orléans, un bien grant dommage, et sera-il encores taillé de l'avoir plus grant, si

ne m'envoyez bien-tost vers luy. » « Lequel capitaine mit les dictes paroles dans sa mémoire et imagination, et sceut depuis que le dict jour[1] fut quand le connestable d'Écosse et le seigneur de Dorval furent desconfits par les Angloys. » « Cestuy propre jour aussi, dit une autre chronique, sceust Jehanne la Pucelle, par grâce divine, ceste desconfiture, et dit à messire Robert de Baudricourt que le roy avoit eu grand dommage devant Orléans, et auroit encore plus, si elle n'estoit menée devant luy. » Nous verrons, du reste, la conduite subséquente de la cour renverser complètement l'hypothèse d'un prétendu message à Baudricourt en faveur de la Pucelle. Il est vrai que Jeanne d'Arc quitta Vaucouleurs le lendemain du jour où fut livrée cette bataille, dans une partie éloignée de la France; mais n'y a-t-il pas dans l'antiquité des exemples de bruits répandus presque avec autant de rapidité? Le témoignage des chroniques serait moins formel, que le changement subit opéré dans Baudricourt suffirait seul pour attester la prophétie[2], comme la pro-

[1] Bataille de Rouvray-Saint-Denis, connue sous la nom de *journée des harengs*.

[2] *Prophétie* n'est peut-être pas le mot, puisqu'il s'agit d'un évènement pasé. « Aujourdhuy, dit la Pucelle, le gentil Dauphin a eu, etc. » Mais c'était une prophétie relativement à

phétie peut seule expliquer ce changement [1]. Mais, une fois sous l'influence d'une preuve aussi décisive, on comprend que le capitaine se serait, avec raison, regardé comme traître à son roi et à sa patrie, s'il eût encore hésité et retardé un seul moment [2].

Quoi qu'il en soit, aussitôt qu'on connut le changement opéré dans la pensée de Baudricourt, on s'empressa de contribuer à l'équipement de Jeanne d'Arc. Les habitants lui firent faire *robe et chapperon à homme, gippon et chausses à attacher esperons et housseaux.* Le bon Laxart et le brave Alain se cotisèrent pour acheter un modeste cheval [3], et Baudricourt se contenta de lui *bailler une espée sans aultre armure.* Ce qui prouve que le vieux chevalier, à la tête dure comme le pommeau

ceux qui ne pouvaient pas encore avoir connaissance de l'évènement.

[1] Dans l'hypothèse où il aurait reçu des lettres de la cour, ces lettres devaient lui prescrire une grande réserve, et par conséquent se tourneraient en preuve.

[2] Il est vrai encore, comme le remarque M. Goerrhès, qu'il n'est fait aucune mention de cette particularité dans les actes du procès; mais qui ne sait que, dans cette détestable procédure, on s'est principalement attaché à ce ce qui pouvait être à la charge de la Pucelle?

[3] Il coûtait douze francs, pour lesquels Laxart fit un billet que Baudricourt l'obligea de payer plus tard. Jamais Baudricourt n'aurait osé en agir ainsi, s'il eût reçu des ordres de la cour.

de sa dague, n'était pas encore entièrement revenu de son entêtement et de son opposition. Le changement d'habits, dont on essaya plus tard de faire un crime à la Pucelle, était motivé par *le conseil de ses voix*, comme mesure de prudence, pour protéger sa pudeur. Elle pensait, non sans raison, que des habits d'homme pourraient prévenir bien des pensées et écarter mille mauvais désirs. D'ailleurs ces mêmes vêtements d'homme avaient l'immense avantage de faciliter la résistance aux coupables tentatives auxquelles elle pourrait être exposée. » Elle avoit donc cheveux courts et chaperon de layne sur la teste, et portoit petits draps[1], comme les hommes de bien simple masniesre[2]. »

Jehanne, la saincte fille de Dieu, ainsi montée et équipée aux frais de ses compatriotes, partit enfin de Vaucouleurs. Une grande foule était accourue pour la voir monter à cheval, devant *l'ostel du cappitaine* gouverneur. Ses amis lui adressaient les plus tendres adieux, et elle leur répondait avec l'expression d'une douce sensibilité, mais sans faiblesse. Dans le cœur des jeunes filles

[1] Culottes. Jean du Clercq dit dans sa chronique : « Et les petits draps que on appelle communément des brayes, » c'est-à-dire des culottes.

[2] Thomassin. *Registre Delphinal.*

montait le frisson de la crainte, et dans celui des jeunes hommes germaient de grandes et généreuses pensées; les mères serraient convulsivement leurs enfants contre leur sein, et *tous estoient moult esmerveillés*, en voyant *pucelle si jeune et si tendre* entreprendre un si long et si périlleux voyage. « Avez-vous pas doubte[1], lui disait-on, des hommes d'armes qui bastent et desgastent les champs? — Ne ay doubte, répondait-elle; car je ay monseigneur Dieu qui me fera mon chemin jusqu'au Dauphin, mon gentil seigneur. C'est pour ce que je suis née. » Ainsi, elle avait une foi inébranlable aux ordres de *ses voix*, qui lui avaient dit : *Va hardiment! quant tu seras devers le roy, il aura bon signe de te recevoir et croire*[2]. Le vieux Baudricourt montra jusqu'à la fin qu'il désapprouvait l'entreprise et ne cédait qu'à regret : après avoir fait jurer à ceux qui devaient accompagner Jeanne d'Arc, qu'ils *la mèneroient bien et seurement*, il prit brusquement congé de l'héroïne, en lui disant, au moment du départ : *Va! et advienne que pourra!*

[1] Ne craignez-vous pas?

[2] Un signe qui le décidera à te recevoir. *Interrogatoire du 10 mars.*

CHAPITRE V.

DÉPART DE JEANNE D'ARC. — ELLE SE REND A CHINON, AUPRÈS DU DAUPHIN.

Adieu, champs paternels ! adieu, prairies, vallée paisible et solitaire, adieu !

C'était un dimanche, le 18 février 1428 [1]. L'escorte de Jeanne d'Arc se composait des *nobles hommes*, *Jehan* Novelonpont, dit *Jehan* de Metz [2], Bertrand de Poulengy, servant d'armes ou écuyer, avec chacun leur *varlet* ou serviteur [3], de Pierre

[1] 1428, si l'on compte l'année comme on faisait alors, de la fête de Pâques, et 1429, si on la compte de janvier, comme on l'a fait depuis.

[2] Jeanne d'Arc lui donne le titre de chevalier, qu'il ne prend cependant pas dans ses dépositions.

[3] Le *varlet* de Poulengy s'appelait Julien ; et celui de Jean de Metz, Jean de Hennecourt ou Bonnecourt.

d'Arc, de Colet-de-Vienne, messager ou envoyé du roi, et de l'archer Richard. Tous ne partageaient pas la confiance de la jeune héroïne. Dans les premiers moments, Jean de Metz et Poulengy étaient eux-mêmes assaillis de doutes, et se sentaient beaucoup plus portés à reculer qu'à marcher en avant. Les subalternes, encore plus timides, concevaient les plus lâches pensées. Ils ont avoué depuis « qu'ils avaient d'abord pris l'héroïne pour une folle ou *devineresse*, et qu'effrayés des dangers sans nombre auxquels elle les exposait, ils avaient formé le projet de l'abandonner ou de s'en défaire, en la précipitant dans quelque abîme [1]. « Êtes-vous bien asseurée [2]? lui disaient-ils. — Ne ayez doubte, répondait-elle; je ay de ce commandement; car tout ce que je doys faire me dysent mes fresres de paradis. Ne ayez doubte, encore une fois, et quant vous serez en Chastel-Chinon, vous fera bon visage le noble Dauphin. » Quelquefois la présence de la jeune fille éveillait en eux de coupables désirs; mais, quand ils es-

[1] « S'en aller ainsi avec quatre ou cinq hommes d'armes, dit Michelet, il y avait de quoi faire trembler une fille; une Anglaise, une Allemande ne s'y fût jamais risquée. » Cependant elles se risquent plus que les Françaises : toute autre Française ne s'y serait donc pas risquée davantage.

[2] Assurée.

sayaient de les lui exprimer, leurs langues étaient comme enchaînées; *et aussitost qu'ils approchoient, ils étoient refroidis,* dit naïvement la chronique. « Elle avait une grâce de visage toute céleste, qui ne portoit point l'aiguillon de la concupiscence, dit un vieil auteur, comme font ordinairement les beautés mondaines; ses regards estoient pleins d'une gracieuse majesté, et ne causoient par leurs rayons que des flammes honorables [1]. » Aussi était-elle environnée comme d'une barrière de crainte et de religieux respect. Quelquefois, pour éprouver son courage, les uns allaient se mettre en embuscade, puis tout à coup fondaient sur elle, comme s'ils eussent été anglais ou bourguignons, tandis que les autres faisaient semblant de prendre la fuite; mais elle ne pressait pas même le pas, et disait à ceux qui paraissaient vouloir fuir : *En mon Dieu* [2], *ne fuiez pas, ils ne vous feront aulcun mal.* Après avoir fait subir à *Jehanne* ces épreuves militaires et s'être assurés qu'elle avait tout l'aplomb et le sang-froid d'un vieux chef de guerre, ses compagnons de voyage lui témoignèrent plus de respect et de déférence. Chaque jour

[1] *Parthénie orléanaise*, p. 48.

[2] Peut-être faut-il lire : *en nom Dieu*, c'est-à-dire *au nom de Dieu;* l'héroïne disait en lorrain : *en nom Dez.*

elle prenait plus d'ascendant sur eux, et bientôt elle les trouva disposés à aller d'eux-mêmes au devant de tout ce qui pouvait lui plaire. Ils désiraient autant de la conduire au roi, qu'elle désirait elle-même de lui être présentée, et ils ne se sentaient pas la force de s'opposer en rien à sa volonté. Ils la traitaient en quelque sorte comme une reine. Chaque nuit, pour qu'il ne vînt à personne le moindre soupçon de son sexe, elle couchait entre Jean de Metz et Poulengy, mais sans se déshabiller, les aiguillettes de ses *chausses* et de son *gippon* [1] fortement attachées. C'était un dur commencement, un rude apprentissage du métier de la guerre. Du reste, ces deux hommes de guerre se conduisirent toujours d'une manière parfaitement convenable avec elle, *en vrais et nobles hommes et courtois chevaliers*. Elle inspirait une telle crainte à Jean de Metz, qu'il n'aurait jamais osé lui proposer rien d'inconvenant, et qu'il n'en a même jamais eu la pensée. L'autre, bien que plus jeune, n'en eut également ni la volonté, ni le désir, *à cause de la grande bonté qu'il voyoit en elle* [2]. Rien n'était édifiant comme de la voir *chevaulcher modeste et recueillie en Dieu*, se signer à son réveil,

[1] Gippon ou guippon, pourpoint, vêtement qui couvrait la partie supérieure du corps, depuis le cou jusqu'à la ceinture.

[2] Déposition de Bertrand de Poulengy.

devant les croix et les églises, ou quand sonnait la prière de l'ange, réciter souvent de *longues oraisons*, et, dans les marches, dire à ses compagnons : *Beaux sires, si vous vouliez, pourrions bien entendre la messe*. La crainte d'être surpris ne leur permit pas d'accéder plus de deux fois à son désir ; elle blâmait cet excès de précaution, mais s'y soumettait sans murmure. Jamais on ne vit en elle la moindre chose à reprendre. Jamais, au milieu des fatigues d'un si long et si pénible voyage, on ne surprit en elle le moindre signe d'impatience et de découragement. *Toujours elle se montra aussi bonne que si elle eust esté saincte* [1].

La première journée fut rude et très périlleuse, parce que les Anglais et les Bourguignons étaient entièrement maîtres du pays. Il fallut marcher pendant vingt-quatre heures sans prendre de repos. Saint-Urbain, à une lieue de Joinville, sur les bords de la Marne, fut la première halte, et le *moustier* du lieu, le premier gîte. La petite caravane, évitant les villes et les grandes voies de communication, recherchait les chemins détournés et les hameaux écartés. Elle était obligée de traverser des forêts noires et profondes, de *chevaulcher* sans route, sans ponts et souvent sans guide

[1] Déposition de Bertrand de Poulengy.

et sans chemins, à travers des campagnes fangeuses, profondément altérées par les gelées et les longues pluies d'hiver. Outre une multitude de courants d'eau qui, à cette époque de l'année, sont presque toujours épanchés sur leurs bords, elle eut à passer la Marne[1], l'Aube[2], la Seine[3] et l'Yonne[4], que les débordements rendaient très dangereuses. Il fallut une seconde fois voyager pendant la nuit tout entière; mais la force, la résolution et le courage de *Jehanne*, refoulaient dans le cœur de ses compagnons les plaintes qui montaient quelquefois jusque sur leurs lèvres. Ils auraient rougi de laisser paraître la plus légère hésitation, en voyant cette jeune fille conserver, au plus fort du péril, un calme héroïque et une imperturbable sérénité.

Jusque-là, on n'avait traversé que des contrées infestées par l'ennemi. Déjà on avait franchi Auxerre, où *Jehanne* avait pu entendre la messe *en la grande esglise*, quand une première ville véritablement française vint s'offrir aux yeux de la jeune héroïne; c'était Gien. Elle vit en même temps se dérouler *ce tant fameux et si beau fleuve de*

[1] Au-dessus de Joinville.

[2] Aux environs de Bar-sur-Aube.

[3] Près de Bar-sur-Seine.

[4] Devant Auxerre.

Loire, dont les eaux allaient, à peu de distance, baigner les murs d'Orléans, la cité fidèle ! *Jehanne* ne cacha plus dès lors ni son sexe ni le but de son voyage, et, comme si les flots eussent eu l'intelligence des grandes choses qui allaient bientôt se passer, comme si les paroles eussent eu des ailes, on apprit aussitôt à Orléans « qu'une jeune bergerette, qu'on ne désignait déjà plus que sous le nom de *la Pucelle*, avait passé Gien, accompagnée de quelques gentilshommes des Marches de Lorraine, dont elle était originaire : laquelle avait annoncé qu'elle se rendrait vers le noble Dauphin, et qu'elle venait, de la part et par ordre de Dieu, faire lever le siége d'Orléans, et conduire le roi à Reims, pour y être sacré. » Désormais *en pays de France*, l'héroïne se croyait en sûreté, et cependant elle courait encore de grands dangers, à cause des désordres effroyables qui régnaient alors en toute chose, et qui permettaient aux hommes d'armes de tout oser impunément. Frère Séguin, doyen de la faculté de théologie de Poitiers, dit plus tard et déposa sous la foi du serment [1], « qu'avant qu'il connust la dicte Jehanne, il tenoit de maistre Pierre de Versailles, professeur de théologie, mort évêque de Meaux, qu'il

[1] Procès de révision, enquête de Rouen.

avoit entendu dire à certains hommes d'armes, qu'ils rencontrèrent la dicte Jehanne quand elle venoit vers le roy, qu'ils se mirent en embuscade pour prendre la dicte Jehanne, et la dévaliser, ainsi que sa compagnie; mais que, comme ils se mectoient en devoir d'exécuter ce dessein, ils ne se purent mouvoir du lieu où ils estoient; et ainsi passa la dicte Jehanne avec sa compagnie, sans obstacle [1]. »

Enfin tant exploitèrent et tant errèrent Jehanne et ses compagnons, qu'après onze jours et deux nuits d'une marche miraculeuse, malgré l'ennemi et les difficultés des chemins, après avoir traversé la Champagne, la Bourgogne, le Nivernais, le Berry et la Touraine, après avoir fait 150 lieues à travers *pilleries*, *roberies*, *rivières à gué bien pro-*

[1] Si l'on dit que ce miracle est sans but, puisque Jeanne d'Arc et ses compagnons n'en eurent pas même connaissance, je répondrai que le but n'était pas de le leur faire connaître, mais de les sauver, et que d'ailleurs la violence du remords, au moment de consommer le crime, le merveilleux qui s'attachait dès lors à la personne de Jeanne d'Arc, son regard céleste et son air inspiré, peuvent très bien tout expliquer sans miracle. Si les adversaires de ce que M. Michelet appelle *le parti de la reine d'Anjou*, revenaient tout à coup, et qu'on leur mît entre les mains son histoire, ils seraient fort étonnés de se voir attribuer par lui, sans même l'ombre d'une preuve, l'attentat dont il s'agit, comme si l'habitude du pillage, si enracinée alors dans les hommes de guerre, ne suffisait pas pour tout expliquer.

fondes, et passages renommés par leurs périls et dangers, ils arrivèrent à Fierbois, où se trouvait, sous l'invocation de sainte Catherine, un pèlerinage très fréquenté. *Jehanne* jugea à propos de s'y arrêter et d'entrer de là en correspondance avec la cour, dont elle n'était plus éloignée que de six lieues. Elle était donc arrivée saine et sauve au terme de son voyage, *et avec si peu d'empeschement qu'ils en estoient esmerveillés*[1]. Son premier soin fut d'aller dans l'église du lieu se répandre en actions de grâces devant l'image de sa sainte patronne, à laquelle l'auguste habitacle était consacré; elle entendit jusqu'à trois messes dans la matinée; elle semblait ne pouvoir contenter sa tendre dévotion. Ensuite elle fit écrire au roi pour lui demander si elle pouvait se rendre à Chinon où il était : elle lui mandait en outre qu'elle avait bien *chevaulché* l'espace de cent cinquante lieues pour venir à son secours, et qu'elle avait à lui dire

[1] Le sixiesme jour de mars, quatriesme dimanche de caresme, jour de resjouyssance spirituelle dans l'Église, comme estant le septiesme dimanche depuis la Septuagesime, et la figure du septiesme aage du monde, et du repos des saints après leur mort, Dieu prépara un repos et soulagement pour les pauvres Orléanois assiégez, non-seulement par un rafraîchissement de vivres, estant arrivez ce jour-là dans Orléans sept chevaux chargez de harans et autres provisions, mais aussi par l'heureuse arrivée de la Pucelle Jehanne vers le roi Charles septiesme » (*Parthénie orléanaise*).

bien des choses qui lui seraient agréables. La réponse royale ne s'étant pas fait attendre, *Jehanne* quitta aussitôt Fierbois pour se rendre à Chinon, où elle arriva ce jour-là même avant midi. Elle descendit dans une hôtellerie, *chez une bonne femme qui demouroit prouche du chastel,* et attendit les ordres du ciel et du roi.



CHAPITRE VI.

JEANNE D'ARC, APRÈS BIEN DES DIFFICULTÉS, EST PRÉSENTÉE A CHARLES VII, DONT ELLE GAGNE LA CONFIANCE PAR LA RÉVÉLATION D'UN SECRET IMPORTANT.

Les voix avoient promis à Jehanne que le roi ne tarderait pas à la recevoir ; mais il ne s'y décida pas légèrement et sans peine. L'excès de l'infortune avait fait perdre à ce malheureux prince jusqu'à l'espérance [1]. L'indolence et l'indécision,

[1] « En ce temps-là, dit la dame de Bouligny, qui était alors dans la ville de Bourges, il y avait dans ce royaume, spécialement dans les parties obéissantes au roi, tant de calamités et si grande pénurie d'argent, que c'était pitié. Si bien que les sujets fidèles au roi étaient près de s'abandonner au désespoir. Et le sçait celle qui parle, parce que son mari était alors receveur général, lequel en ce temps-là, tant de la pécune du roi que de la sienne propre, n'avait en tout chez lui que quatre écus. » Thomassin, auteur contemporain, dit que *le royaulme de France estoit tout en bas, jusques à prendre fin si ne fust la venue de la dicte Pucelle.* « Et ay aultrefois ouy dire qu'il (le roi) fut en telle pauvreté pour le temps qu'il se tenoit à Bourges, dit le doyen

qui faisaient le fond de son caractère, s'étaient encore accrues, et il était devenu plus difficile que jamais de lui faire prendre une détermination. Incapable de se sauver lui-même, il ne savait pas même accepter le salut qui lui venait du ciel. Ni les prédictions anciennes et plus récentes qui annonçaient qu'une jeune fille viendrait délivrer la France, ni un voyage si long, si courageusement entrepris et si merveilleusement exécuté par une jeune fille de dix-sept ans, ni le bon témoignage rendu par les hommes d'armes qui l'avaient amenée, n'avaient pu vaincre son irrésolution. Il est vrai que les avis étaient partagés dans son conseil : quelques-uns étaient pour, mais le plus grand nombre était contre. Les opposants disaient qu'il y avait folie de croire qu'une jeune et *foible bergerette*, sans nom et sans aveu, pourrait ce que n'avaient pu ni la sagesse des sages, ni le courage des guerriers. Selon eux, la dignité royale exigeait qu'elle ne fût pas même entendue. » Et de prime face, dit Thomassin, chacun disoit que c'estoit une trufferie ; et à nulle

de Saint-Thibaud de Metz, que ung convrexier (cordonnier) ne luy volt mie croire une paire de houzel (bottes) ; et qu'il en avait chaussez ung, et pour tant que il ne le pehut payer contant, il lui redechaussit ledit houzel et luy convint reprendre ses vielz. » *Chronique de Metz.*

chose que elle dist, l'on ne ajoutoit point de foy[1]. » Cependant quelques-uns, plus prudents, disaient qu'on pouvait toujours l'entendre, que cela n'engageait à rien, et qu'on pouvait bien voir. Les choses allèrent si loin, qu'il fut mis en délibération si l'on pouvait, non pas dignement et utilement, on ne le croyait pas, mais licitement, recevoir l'héroïne. On ne put pas même s'entendre sur ce point, et l'on décida que *Jehanne* serait d'abord examinée par une réunion de prélats désignés par le roi[2]. En conséquence, Jean de Metz et Bertrand de Poulengy reçurent l'ordre de se présenter avec *Jehanne* devant l'assemblée des prélats. Ceux-ci lui demandèrent, au milieu de

[1] *Degistre delphinal.*

[2] Cette hésitation s'explique très bien par la nature même des choses, par la fierté des *hommes d'armes*, par le caractère de Charles VII et les idées religieuses de l'époque, sans qu'il soit besoin de recourir, comme l'a fait M. Michelet, à une misérable intrigue de cour, qui n'a jamais existé que dans son imagination. Dans son système, le parti de la reine, qui appuyait Jeanne d'Arc, était combattu par celui du roi ou de ses favoris, qui la repoussaient et avaient même tenté de la faire périr; mais alors les commissaires nommés par le roi, sous l'influence de ses favoris, pour examiner l'héroïne, l'auraient tous repoussée, et cependant ils ne l'ont pas fait. Au reste, on verra plus loin M. Michelet, qui serait déjà fort embarrassé pour expliquer le courrier envoyé, selon lui, par la cour, pour aller chercher la jeune fille en Lorraine, on le verra, dis-je, se réfuter encore d'une autre manière.

beaucoup d'autres choses, ce qui l'amenait à Chinon et ce qu'elle prétendait. Elle ne répondit rien d'abord, et se contenta de dire qu'elle avait à parler au roi; mais ce prince lui ayant fait signifier l'ordre de s'expliquer, elle céda enfin, et dit qu'elle venait de la part du Roi des cieux faire lever le siége d'Orléans, et conduire le Dauphin à Reims où il devait être sacré et couronné roi de France. Cela n'avança rien; les opinions restèrent partagées, et le résultat de ce partage fut qu'on procèderait à un nouvel examen, et qu'on enverrait des commissaires pour prendre des informations jusque dans le pays qui avait vu naître cette singulière jeune fille, à laquelle on chercherait vainement des précédents dans l'histoire. Ceux qui faisaient de l'opposition, espéraient par là ajourner l'affaire indéfiniment.

Cependant les bruits qui circulaient au sujet de l'héroïne, étant parvenus j'usqu'à Orléans, avaient vivement ému les habitants de la fidèle cité, et Dunois s'était hâté d'envoyer à Chinon pour savoir ce qu'il en fallait penser. Le sire de Villars, sénéchal de Beaucaire, et Jamet de Tilloy, qui s'étaient chargés de cette mission, trouvèrent la cour dans la plus grande perplexité. Leur arrivée activa un peu les délibérations. On examina de nouveau les raisons pour et contre.

Pendant ce temps-là, *Jehanne* recevait de nombreuses visites dans la tour du château de Coudray, où on lui avait donné un appartement, sous la garde du sire de Gaucourt, grand maître de la maison du roi. Des personnages du plus haut rang allaient l'y trouver, s'entretenir avec elle, et s'en retournaient édifiés. Un jeune page [1] lui avait été donné pour lui tenir compagnie pendant le jour; mais il la quittait sur le soir et était remplacé par des femmes pour la nuit. Il la vit souvent agenouillée et adressant à Dieu de ferventes prières, le visage quelquefois tout baigné de larmes. Quelle position que celle de cette jeune fille, seule et sans appui, loin de sa famille, au milieu des princes de l'Église et de l'État, tous également défiants et irrésolus au sujet de sa mission! Comme toute autre femme se serait découragée, et aurait demandé à être reconduite dans sa patrie, pour reprendre l'aiguille, le fuseau et les soins domestiques qui avaient fait le charme de de sa jeunesse!

Après deux longs jours de délibérations, il fut enfin décidé que le roi donnerait audience à la *Pucelle*; c'était ainsi qu'on l'appelait à Chinon, et en cela on était d'accord avec *ses voix*, qui sou-

[1] Louis de Contes, depuis seigneur de Nouyon et de Rengles, alors âgé de quatorze à quinze ans.

tenaient son courage, en lui disant : *Jehanne la Pucelle, fille de Dieu, n'ay doubte, et Dieu te aydera.* Il paraît que ce qui décida surtout le roi, ce fut une lecture plus attentive des lettres de Baudricourt [1]; on y voyait la prédiction relative *à la bataille des harengs*, et ce qui avait vaincu l'irrésolution du capitaine de Vaucouleurs, triompha aussi de celle de la cour. Les plus prévenus, les plus incrédules furent ébranlés par un évènement extraordinaire qui se passa en quelque sorte sous leurs yeux, le jour même de la réception royale. Comme *Jehanne* entrait dans la cour du château, *un garnement outrecuidé*, qui passait à cheval, dit à ceux qui étaient là : *Est-ce pas là la Pucelle ?* Sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il se prit à renier Dieu dans ses jurements [2], et insulta la Pucelle par l'expression brutale de ses mauvais désirs, disant que, s'il l'avait à sa disposition, il saurait bien lui faire perdre le titre qu'on lui donnait : « Ha ! en mon Dieu, tu le renies, s'écria *Jehanne* en se retournant, et es si près de mort ! »

[1] Symphorien Guyon, auteur de *la Parthénie orléanaise*, dit *que desja une autre fille, nommée Marie d'Avignon, qui se disoit avoir des révélations, lui avoit prédit qu'il viendroit vers lui une fille qui le deslivreroit de ses afflictions.*

[2] *Jarnidieu, jarnidier, ou je renie Dieu.* Jurement alors en usage parmi les gens de guerre, et aujourd'hui encore chez les anciens, parmi le peuple.

Une heure après, on apprit que le *garnement estoit tombé* dans l'eau [1] et s'était noyé [2].

Cependant la prudence humaine n'en continua pas moins de lutter contre les avis du ciel. Le parti de l'opposition, bien qu'obligé de céder, conservait toujours une grande influence. Il fut décidé, à son instigation, qu'on recourrait à un subterfuge pour constater si la Pucelle était inspirée de Dieu : on convint, en conséquence, que la réception aurait lieu le soir, aux flambeaux ; et que le roi, sans aucun signe distinctif, se mêlerait à la foule des courtisans. On voulait voir si, malgré le trouble naturel dans un pareil moment, la jeune fille saurait distinguer le roi, auprès duquel elle était censée venir de la part de Dieu. Elle est introduite : cinquante torches répandent dans l'appartement une lumière éblouissante ; toute la cour est réunie ; trois cents barons et chevaliers et plusieurs autres seigneurs, *richement aournés, plus que n'estoit le roy*, étalent leurs riches parures et masquent le prince, qui s'est perdu dans un coin parmi eux [3].

Jehanne, conduite par le comte de Vendôme,

[1] Sans doute dans la Vienne qui passe à Chinon.

[2] Déposition de frère Jean Pasquerel.

[3] Déposition de Jean de Gaucourt qui était présent, et du comte de Dunois, d'après Villars et Tilloy, témoins oculaires.

entre sans embarras au milieu de cette pompe, et *fait les inclinations et révérences accoutumées à faire aux roys, comme si toute sa vie eust esté nourrie en cour*. Habituée de traiter avec les princes du ciel, elle n'est point éblouie de l'éclat des grands de la terre. Puis, *par l'admonestement de ses voix*, elle va droit au roi, qu'elle reconnaît [1], bien qu'elle ne l'ait jamais vu, qu'il se soit mis à la place la moins apparente, qu'il n'ait aucune marque de distinction, qu'il soit en habit de simple gentilhomme, et que plusieurs *feignissent qu'ils fussent le roy*. Aussitôt qu'elle l'eut reconnu, elle s'approcha de lui *moult simplement et humblement*, comme il convenait à *une povre petit bergerette*, [2], s'agenouilla, et lui embrassant les genoux : « Dieu vous donne une bonne vie, gentil sire, » dit-elle. — « Ce ne suis-je pas qui suis roy, » lui dit le prince, et, lui montrant un sien chevalier, « velà le roy, » ajouta-t-il. — « En mon Dieu, gentil prince, c'est vous et non aultre, » répliqua *Jehanne* sans se déconcerter [3]. Pourquoi ne ver-

[1] *Lequel elle reconnoist bien entre les aultres par le conseil de la voix*. Interrogatoire du 22 février.

[2] *Paupercula bergeretta*. Déposition du sire de Gaucourt.

[3] *Chronique de Jean Chartier*. — « Le roy par jeu si alla dire : « Ah ! m'amie ce ne suys pas. « A quoy elle respondit : « Sire, c'est vous, je ne faux pas. » Chronique métrique, intitulée : *Vigiles de Charles VII*, par Martial d'Avergne.

rait-on pas là une partie du *beau signe* qui lui avait été promis par *ses voix*, signe en vertu duquel le roi devait croire à sa mission et la mettre à même de l'exécuter?

Ce prince parut vivement surpris du succès de cette épreuve; et, sans pousser plus loin la dissimulation, il se montra tout disposé à écouter celle que tout concourait à lui montrer comme une messagère du ciel. Il l'interrogea avec bonté sur son nom, sa patrie et ses projets. « Gentil Dauphin, répondit-elle, suis venue ici des Marches de Lorraine, ay nom Jehanne que on dit la Pucelle [1], et vous mande le Roy des cieulx que me baillez hommes d'armes pour faire lever le siége d'Orléans, que par moy vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et serez lieutenant du Roy des cieulx qui est roy de France. » *Lors ung petit* [2], *la tira le roy à l'écart*, et s'entretint à voix basse avec elle. A mesure qu'ils parlaient, le

[1] Il paraît que Jeanne avait adopté ce surnom, qui est synonyme de vierge, dès l'époque où comme je l'ait dit, elle avait consacré sa virginité à Dieu. Dans ce temps-là, on nommait ainsi toutes les jeunes filles dont la vie était chaste et les mœurs pures; le nom de vierge n'était guère employé qu'en parlant de la mère du Sauveur. En cessant d'être en usage, ce mot s'est conservé encore en parlant de Jeanne d'Arc, et on la désigne par le nom de la Pucelle d'Orléans, ou simplement la Pucelle.

[2] Un peu.

prince paraissait plus satisfait. Les spectateurs voyaient la joie se peindre sur son visage. Un ange planait sur sa tête [1]. *Jehanne* voyait le messager céleste, et parlait au prince avec la même aisance qu'aurait pu le faire un ancien courtisan. « Gentil Dauphin, disait-elle, pourquoy ne me croyez-vous? Je vous dis que Dieu a pitié de vous, de vostre royaulme et de vostre peuple; car sainct Louys et Charlemagne sont à genoux devant lui, en faisant prières pour vous, et je vous diray, s'il vous plaist, telle chose, qu'elle vous donnera à cognoistre que me debvez croire. »

Dans cette entrevue, la Pucelle, car c'est ainsi que je l'appellerai désormais, découvrit à Charles VII, un secret qui n'était connu que de lui seul, *ce dont il fut fort esbahy*. On croyait ce secret enseveli avec Charles VII et l'héroïne; car elle n'a jamais voulu le découvrir à ses juges. Toutes les

[1] Interrogatoire du 22 février. « Il semble résulter, dit à ce propos M. Michelet, des réponses fort obscures de la Pucelle à ses juges (on verra plus tard pourquoi ces réponses sont obscures) que cette cour astucieuse abusa de sa simplicité, et que pour la confirmer dans ses visions, on fit jouer devant elle une sorte de mystère où un ange apportait la couronne. » Qu'était donc devenu ce parti furieux qui, trois ou quatre jours auparavant, avait tenté, selon M. Michelet, de se défaire de la Pucelle? Se laissa-t-il aussi tromper par le mystère? Voilà à quelles pitoyables contradictions on est exposé quand on fait de l'histoire, comme cet auteur, une affaire d'imagination et de système.

fois qu'ils la ramenaient à cette question, qu'ils auraient tant voulu éclaircir, elle se contentait de répondre : *Passez outre*, ou bien *vous ne le sçaurez pas de par moy*. Ce secret serait resté impénétrable, sans la découverte d'un manuscrit du temps où il se trouve assez bien expliqué [1]. « Après que le roy Charles, dit l'auteur, fut mis si bas qu'il n'avait plus où se retirer parmi son royaume, sinon à Bourges et en quelques chasteaus à l'environ, Notre-Seigneur luy envoya une simple Pucelle, par le conseil de laquelle il fut mis en son entier et demoura seul roy paisible....... Elle déclara ung secret enclos dedens le cueur du roy, de telle sorte qu'il ne l'avait de sa vie à nulle créature révélé, fors à Dieu, en son oraison. Il est vray qu'environ l'an 1480, j'estois de la chambre du gentil roy Charles VIII, que l'on peult bien appeler Hardy, car bien le montra à Fourneuf [2] en revenant de la conqueste de son royaulme de Naples, quant, seulement accompagné de sept mille Françoys, il desfit soixante mille Lombards, dont les ungs furent tuez et les autres fouirent. Ce gentil roy espousa madame Anne, duchesse de Bretaigne, et en eust un beau fils,

[1] Ce manuscrit est de N. Sala, et a pour titre : ***Exemples de hardiesse de plusieurs roys et empereurs***. Voy. le IVe volume du ***Recueil des procès***, par M. J. Quichetat, p. 277.

[2] Fornoue.

qui fut daulphin de Viennois, nommé Charles-Rolland (aultres disent *Orland*), nez dedens le Plessis-les-Tours. Là mesme fut nourri, par le commandement du roy, sous le gouvernement de très noble ancien chevalier, son chamberlant, nommé messire Guillaume Gouffier, seigneur de Boisy, qui fut par luy choisi entre tous les seigneurs du royaulme, pour ung bon et loyal preud-homme. A ceste cause, il lui voulut mectre son filz entre les mains, comme à celluy en qui moult se fioit. Avec ce noble chevalier furent mis le seigneur de la Selle-Guenault, deux maistres d'ostelz, ung médecin et moy, qui fus son panetier, et n'y en eust plus à ce commencement d'estat, fors les dames et 24 archiers pour sa garde. Par leans, je suyvoie ce bon chevalier, monseigneur de Boisy, quant il s'esbatoit parmy le parc, et tant l'aimoie pour ses grans vertus, que je ne me pouvoie de luy partir, car de sa bouche ne sortoit que biaulx exemples, où je apprenoie moult de bien. Il avait été en Jhérusalem et à Saincte-Catherine du mont Sinay (Sinaï), dont il me contoit plusieurs merveilles; et aussi je lui contoie du voyage que j'avoie faict en Barbarie, où j'avoie vu des choses estranges. Cestuy me conta, entre aultres choses, le secret qui avoit esté entre le roy (Charles VII) et la Pucelle : et bien le povoit sçavoir, car il avoit esté

en sa jeunesse très aimé de ce roy, tant qu'il ne voulut oncques souffrir coucher nul gentilhomme en son lict, fors luy. En ceste grant privaulté que je vous dis, luy conta le roy les parolles que la Pucelle lui avoit dictes, telles que vous les verrez cy-après.

Il est vray que du temps de la grande adversité de ce bon roy Charles VII, il se trouva si bas, qu'il ne savoit que faire, et ne faisoit que pencer au remède de sa vie. Car, comme je vous ay dict, il estoit entre ses ennemis encloz de tous coustez. Le roy, en ceste extresme pensée, entra ung matin en son oratoire [1] tout seul; et là il feit une prière à Notre-Seigneur, dedens son cueur, sans prononciation de paroles, où il luy requeroit desvotement, que *si ainsi estoit qu'il fust vray hoir descendu de la noble maison de France, et que justement le royaulme luy deust appartenir,* qu'il luy pleust le luy garder et deffendre, ou, au pis, luy donner grâce d'eschapper, sans mort ou prison, et qu'il se peust saulver en Espaigne ou en Escosse, qui estoient de toute ancienneté frères d'armes, amys et alliez des roys de France; et pour ce, avoit-il là choysi son refuge [2]. »

[1] « En son oratoire, au château de Loches, devant l'image de Notre-Dame-de-Pitié, tenant Notre-Seigneur entre ses bras, » dit le Maire, ***Histoire des Antiquitez de la ville et duché d'Orléans***, page **187** de la seconde édition.

[2] Ouvrage Précité : manuscrits français de la bibliothèque

Tel était le *beau signe* promis à la Pucelle, quand elle serait devant le roi; c'est en lui révélant cette prière *qui ne povoit estre par elle sceue, sinon d'une inspiration divine*, qu'elle lui prouva la réalité de sa mission. Le roi, se rapprochant alors des seigneurs de la cour, leur déclara que cette jeune fille venait de lui dire des choses que nul autre que Dieu et lui ne savait et ne pouvait savoir. Mais il ne s'expliqua pas davantage, et garda toujours un religieux silence sur le *secret qui avoit esté entre eulx*; il ne pouvait le découvrir sans fournir à ses ennemis une arme redoutable. Une grande partie de ses sujets étant déjà en pleine révolte contre lui, parce qu'ils doutaient de la légitimité de sa naissance; qu'auraient pensé ceux qui étaient restés fidèles, s'ils eussent pu savoir qu'il en doutait, ou du moins qu'il en avait douté lui-même? S'il faut en croire Eberhard de Vindecken, secrétaire de l'empereur Sigismond, qui vivait à cette époque, et qui, dans sa chronique, a laissé sur la vierge de Lorraine une notice écrite avec une bonhomie charmante, la Pucelle aurait

du roi, nº 180. Une histoire de la Pucelle, écrite au commencement du XVI[e] siècle, par Claude Briden, orléanais, et dédiée *à messieurs les maires et eschevins de la ville d'Orléans*, fait ainsi parler la Pucelle : Sire, si je vous dis des choses si secrettes qu'il n'y a que Dieu qui les sache, croirez-vous bien que je suis envoyée de par Dieu? »

fait promettre au roi trois choses : « 1° de renoncer à son royaume et de le rendre à Dieu de qui il le tenait ; 2° de pardonner à tous les siens qui avaient été contre lui et lui avaient fait quelque peine ; 3° d'être assez humble pour bien accueillir tous ceux qui demanderaient ses bonnes grâces, pauvres ou riches, ennemis ou amis. »

Que la Pucelle fût inspirée, c'est ce qu'on ne pouvait plus mettre en question, après tant d'épreuves ; mais d'où lui venait cette inspiration ? Était-ce de Dieu ou du démon ? Voilà ce qu'il importait d'éclaircir, avant de lui accorder ce qu'elle demandait. Ainsi l'affaire marchait lentement, et l'on ne franchissait un obstacle que pour s'arrêter bientôt devant un autre plus grand. Sur ces entrefaites, arriva à la cour le duc d'Alençon, dans lequel la Pucelle devait trouver un puissant et zélé partisan. Ce jeune duc, récemment *deslivré d'Angleterre*, sur la promesse d'une forte rançon, était fils de Jean, surnommé le Sage, premier duc d'Alençon, qui commandait notre avant-garde à la bataille d'Azincourt, et qui, d'un coup de sa bonne et fidèle épée, ayant abattu la couronne d'or du casque de Henri V, tomba, à son tour, sous les coups de ce monarque irrité. Le jeune prince s'amusait à chasser aux cailles, près de Saint-Florent, quand un de ses baillis vint lui an-

noncer l'arrivée de la Pucelle à Chinon. Comme il était question de faire lever le siége d'Orléans, de *bouter* les Anglais hors de la France, et par conséquent *hors de ses fiefs,* le jeune duc se hâta d'accourir, et trouva Charles VII en conférence avec la Pucelle, au sujet de sa mission. *Jehanne*, l'apercevant, demanda à son royal interlocuteur quel était ce seigneur. *C'est le duc d'Alençon,* répondit Charles : *Vous soyez le très bien venu*, dit la Pucelle, en s'adressant au duc : *Plus il y aura de princes du sang royal de France, et mieux sera.*

Le lendemain, comme Charles VII et le duc se promenaient, vers le milieu du jour, après dîner, dans la prairie qui faisait face au château, ils aperçurent tout à coup la Pucelle qui faisait caracoler son coursier et *couroit la lance* avec tant d'adresse, de grâce et de légèreté, que le duc émerveillé ne pouvait se lasser de la contempler dans cet exercice. Pour lui témoigner son contentement et son admiration, il lui fit présent d'un beau *cheval de guerre*. La Pucelle ne s'était pas trouvée là par hasard ; elle avait voulu se concilier l'esprit des princes, en leur donnant un échantillon de son habileté. Ce devait être en effet, pour un roi et un noble seigneur, un étrange spectacle que celui d'une simple fille des champs, portant la lance, maniant un coursier et *s'acquittant de*

chevalerie, comme l'aurait pu faire le plus habile *servant d'armes qui fust au royaulme de France*. Au reste, on se tromperait fort, si l'on se représentait Jeanne d'Arc sous les traits d'une épaisse et lourde paysanne, aux formes massives, à la taille ramassée et aux mouvements sans harmonie; c'était au contraire une jeune fille à la taille svelte et élancée [1], que dix-sept ou dix-huit printemps avaient embellie de tous leurs charmes, *forte et bien composée de ses membres,* dit la chronique, *belle et bien formée*, dit le chevalier d'Aulon [2]. Elle avait le front moyen, les yeux grands, les pupilles de couleur indécise entre le vert et le brun, le regard mélancolique et d'une douceur inexprimable, le nez droit et bien fait, la bouche petite, les lèvres fines et vermeilles, *la figure d'un beau tour, un peu longuette*, le teint uni et d'un extrême blancheur, les cheveux *d'un beau châtain*, bien fournis, servant d'encadrement au visage et tombant en rond jusqu'à la naissance du cou, à la manière des

[1] Guillaume de la Chambre, *maistre ès arts* et en médecine, dit dans sa déposition, que Jeanne avait *la taille extrêmement fine*. — Guillaume Guasche, seigneur italien, dit, il est vrai, qu'elle *était de taille médiocre;* mais il l'avait vue en habits d'homme; or on sait qu'une très grande femme, en habits d'homme, n'a plus qu'une taille ordinaire.

[2] Déposition de ce personnage.

guerriers de l'époque [1]. Candeur, innocence, reflet d'angélique pureté, rêverie et douce tristesse, telle était l'expression de sa physionomie. Sa parole était insinuante et sa voix d'une grande douceur [2]. Elle s'exprimait toujours avec facilité, et, quand il s'agissait de sa mission, les phrases pressées coulaient de ses lèvres avec le feu et l'entraînement de l'éloquence. La plupart de ces traits sont rendus avec un rare bonheur dans la statue de la princesse Marie ; modèle de grâce et de délicatesse, de sentiment et de naïveté ; marbre pur, éclos du double amour de Dieu et de la patrie, où deux âmes vierges se fondent dans la même pensée, et où la fille des rois et la fille du peuple brillent d'un éclat immortel.

[1] Cette esquisse est calquée sur un portrait de Jeanne d'Arc que M. Lebrun des Charmettes regarde comme authentique. Telle apparaît aussi l'héroïne dans le portrait qui est tombé entre les mains de M. Leber, qui le regarde comme le plus ancien. *Voyez, à la fin du 11e volume, la notice sur les tableaux.* L'Anglais Grafton, qui voyait l'héroïne à travers le prisme de la haine, dit, *qu'elle était si laide qu'elle n'eut pas de peine à rester pucelle* (because of her foul face). *Grafton*, p. 534. Jurez donc sur la foi des historiens !

[2] Philip. Bergam. de *Claris mulier.*, cap. XLVII.

CHAPITRE VII.

HÉSITATIONS ET EXAMENS.

La Pucelle continuait d'être examinée par les évêques à ce commis par le roi. On discutait sur la nature et la source de l'inspiration qu'on était forcé de reconnaître en elle, *sur quoy il y avoit diverses opinions et imaginations*. L'archevêque de Reims était de ceux qui ne voulaient pas croire aux promesses de la Pucelle, et qui craignaient, en paraissant y croire, d'être raillés par les Anglais. Interrogée par diverses fois et diverses personnes, *par des vieillards pleins d'expérience*, dit Eberhard, *par des prêtres et des laïques*, *par des sa-*

vants, par des hommes, par des femmes, en public et en secret, « c'estait chose merveilleuse comme elle se comportoit et conduisoit en son faict, avec ce qu'elle disoit et rapportoit lui estre enchargé de la part de Dieu, comme elle parloit grandement et notablement, veu que en aultres choses, elle estoit la plus simple bergère que on vit oncques. » Comme on ne trouvait, ni dans son passé, ni dans ses manières, ni dans ses habitudes, ni dans son langage, rien qui pût rendre ses mœurs suspectes ou faire soupçonner sa sincérité, comme on la voyait au contraire ornée de toutes les vertus de son sexe : *piété, humilité, pureté, modestie, sobriété, charité, douceur*, le roi était à peu près décidé à faire ce qu'elle demandait ; toutefois il *advisa qu'il estoit* convenable de procéder à un dernier examen, et, pour cela, de faire conduire *Jehanne* à Poitiers, *où estoit la cour du parlement, clercs solennels, tant sesculiers comme resguliers*[1], *et que luy-mesme iroit jusqu'en la dicte ville, et de faict y alla. Jehanne* quitta donc la maison de Guillaume Bellier, lieutenant du gouverneur de Chinon, *duquel Bellier l'espouse étoit moult femme de grant desvotion et de très louable renommée*, et s'achemina vers Poitiers,

[1] Une partie du parlement et de l'université était restée à Paris ; celle qui était demeurée fidèle au roi, s'était réfugiée à Poitiers.

sous la conduite *des gens du roy*. Quand elle fut à mi-chemin, elle demanda où on la conduisait, on lui répondit que c'était à Poitiers : « En mon Dieu, dit-elle alors avec tristesse, je sçay que je auray là bien à faire ; mais MESSIRE me aydera ; or allons de par Dieu. » Arrivée à Poitiers, elle fut logée chez un avocat au parlement qui avait *espousé une bonne femme à qui on la bailla en garde*. Elle portait toujours ses habits d'homme *et n'en vouloit d'aultres vestir*.

Jehan d'Aulon, chevalier et sénéchal de Beaucaire, attiré à Poitiers par le désir de voir la Pucelle, dit dans sa déposition, que le roi l'ayant mandé, ainsi que plusieurs membres du conseil, avait déclaré en leur présence, que *la dicte Pucelle lui avoit dict qu'elle estoit envoyée de par Dieu, pour luy aider à recouvrer son royaulme qui, pour lors, estoit occupé par les Anglois*; qu'il avait ordonné aux conseillers présents de faire venir *certains maistres en théologie, juristes et autres gens experts*, pour interroger la jeune fille *sur aulcuns points touchant la foy* et décider s'il pourrait, *en bon chrestien*, accepter son secours. Le conseil s'assembla d'abord dans la maison d'une femme nommée la Marée, pour recevoir l'ordre du roi, et se transporta ensuite chez *maistre Jehan Rabateau*, où était logée la Pucelle. Il y avait là plusieurs *notables*

docteurs, *bascheliers*, *chanoines et professeurs*, « lesquels entrèrent en la salle où elle estoit ; et quand elle les vit, elle se alla seoir au bout du banc, et leur demanda ce qu'ils vouloient : lors il luy fut dict, par la bouche de l'un d'eux, que ils venoient devers elle, parce qu'elle disoit au roy que Dieu l'envoyoit vers luy. » La Pucelle répéta ce qu'elle avait déjà dit au sujet de sa mission ; comment *les anges et les sainctes du paradis* étaient venus la visiter dans son enfance, pour l'exhorter à la sagesse et lui *parler de la grant pitié qui estoit au royaulme de France* ; comment elle avait *moult larmes plouré*, quand elle avait reçu du ciel l'ordre de se rendre à Vaucouleurs et de là en France, près du Dauphin, pour lui demander des *gens d'armes*, faire lever le siége d'Orléans et le faire sacrer à Reims. Elle exposa tout cela avec tant d'enthousiasme, de grandeur, d'élévation et de dignité, que les docteurs étaient *grandement esbahis*, en entendant une jeune et simple villageoise, illettrée, et ne sachant pas même lire, dire si bien de si grandes choses. Elle ne les étonnait pas moins par l'habileté et la sagesse avec laquelle elle répondait, sur-le-champ, aux questions les plus imprévues, levait tous les doutes et éclaircissait toutes les difficultés.

Mais rien ne pouvait vaincre les préventions de

l'archevêque de Reims qui présidait l'assemblée. Les docteurs qui les partageaient, après avoir entendu la Pucelle, s'efforçaient de « luy montrer, par belles et doulces raisons,que on ne la debvoit pas croire. Ils furent plus de deux heures, où chacun d'eux parla sa foys, et elle leur fit des réponses dont ils furent grandement esbahis; sçavoir, comme une simple bergère, jeune fille, pouvoit aussi prudemment respondre. » « Jehanne, lui dit maistre Guillaume Aymeri, vous demandez des gens d'armes, et vous dites que c'est le plaisir de Dieu que les Angloys laissent le royaulme de France et s'en aillent en leur pays; si cela est, point n'est besoing de gens d'armes. » Cette objection était spécieuse et capable d'embarrasser le plus subtil docteur. « En mon Dieu, dit la Pucelle, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire. » Un ange n'eût pas mieux répondu, et *maistre Aymeri* déclara qu'il *estoit content*.

Cette innocente victoire, sur laquelle le docteur prenait assez bien son parti, excita l'humeur atrabilaire d'un certain frère Séguin, carme et docteur en théologie, *mais bien aigre homme*, dit la chronique, qui s'avisa de demander à la Pucelle, dans son jargon limousin, quelle langue parlait la *voix* dont elle se disait assistée : *Meilleure que la*

vostre, dit *Jehanne*, piquée sans doute de la manière peu courtoise dont le frère posait sa question gasconne. — Or sus, croyez-vous en Dieu, Jehanne? dit le docteur mécontent : — *Mieux que vous*, répliqua la jeune fille, encore plus indignée d'une pareille question. — « Dieu ne veut point qu'ont te croye, dit alors le docteur irrité, à moins que tu ne fasse un signe par lequel il demeure évident qu'il te fault croires, et bien semble que on ne deoibt point conseiller au roy, nostre sire, de te bailler gens d'armes pour les mettre en péril, si ne montre aultres signes. » Un murmure d'approbation accueillit les dernières paroles du docteur, et tous demandaient un *signe*, c'est-à-dire un miracle : « En mon Dieu, dit Jehanne avec dignité, je ne suis point venue à Poitiers pour faire signe, mais me menez à Orléans, et vous montreray pourquoi je suys envoyée. Ne veux point tempter Dieu, mais sçay bien le signe qui m'a esté donné ; c'est de faire lever le siége d'Orléans et mener le roy sacrer à Reims. Qu'on me baille gens d'armes, en si petite compagnie que on voudra, non mie en grand nombre, et je iray. Venez-y, vous, ajouta-t-elle, et vous verrez. »

Comme les docteurs recommençaient toujours à lui *remonstrer par la saincte Escripture qu'on ne debvoit pas ajouter foy à telles paroles*, elle écoutait

patiemment, jusqu'à la fin, leurs citations et leurs longs commentaires, et, quand ils avaient conclu *ces belles et sçavantes oraisons*, elle se contentait de répondre : *Il y a ès livres de* MESSIRE [1] *plus que ès vostres*. Que pouvaient toutes les subtilités de la science contre ce bon sens invincible?

Dans cette séance, la Pucelle fit quatre prophéties : la première, qu'avec les troupes qui lui seraient confiées, elle ferait lever le siége d'Orléans et abattrait la puissance des Anglais; la seconde, que le Dauphin serait sacré à Reims; la troisième, qu'il serait remis en possession de sa capitale infidèle; la quatrième enfin, que le duc d'Orléans sortirait des prisons d'Angleterre où il était retenu. Or, chacune de ces prophéties a reçu son accomplissement; mais elles ne firent alors aucune impression sur l'esprit des commissaires.

Les ennemis de la Pucelle avaient beau s'agiter et s'épuiser en questions et en informations minutieuses, ils ne pouvaient trouver prise sur elle. Elle sortait victorieuse de tous les examens, et blanche comme le lis de toutes les informations. Vainement avait-on placé auprès d'elle des fem-

[1] On a vu précédemment qu'à cette question du capitaine Baudricourt : Et qui est *Messire?* elle avait répondu : *Est Dieu.*

mes qui ne la quittaient jamais et rendaient compte de toutes ses actions et de ses moindres paroles, on ne put rien découvrir, sinon que c'était une *bonne chrestienne*, qui vivait bien *catholiquement selon Dieu*, et ne restait jamais oisive. Tel est le témoignage que rendit frère Séguin lui-même, l'*aigre* docteur, lors du procès de révision. Dame Rabateau, chez qui *Jehanne* était logée, disait qu'après dîner elle se retirait dans une petite chapelle dépendante de la maison; que là, elle se mettait à genoux, et passait, en prières, une partie du jour et même de la nuit.

Outre les assemblées solennelles où la Pucelle était publiquement interrogée par les commissaires royaux, chacun d'eux avait encore le droit d'aller la questionner; mais ce qui était pire encore, c'était la multitude des curieux qui se pressaient à toute heure pour la voir et l'entendre : magistrats, hommes de guerre, gens d'Église et de toute condition, hommes, femmes, enfants, vieillards, grands et petits, accouraient en foule pour voir la merveilleuse Pucelle. « Dès le lendemain, y allèrent de nouveau plusieurs notables personnes, tant de présidents et conseillers de parlement que aultres de divers estats; et avant qu'ils y allassent, ce qu'elle disoit leur sembloit impossible à faire, disants que ce n'estoient que resveries et

fantaisies; mais il n'y eut celui, quand il en retournoit et l'avoit ouye, qui ne dist après, que c'estoit une créature de Dieu; aulcunes mesme, en retournants, plouroient à chaudes larmes. Semblablement y furent dames, damoiselles et bourgeoises, qui lui parlèrent; et elle leur respondit si doulcement et si gracieusement, qu'elle les faisoit plourer. » Entre autres choses, ils luy demandèrent pourquoy elle ne prenoit pas un habit de femme. Elle leur répondit : « Je crois bien qu'il vous semble estrange, et non sans cause; mais il fault, pour ce que je me dois armer et servir le gentil Dauphin en armes, que je prenne les abillements propices et nescessaires à cela : et aussi, quand je seray entre les hommes, estant en abits d'homme, ils n'auront pas concupiscence de moy, et me semble qu'en cest estat je conserveray mieux ma virginité de pensée et de faict[1]. » Après cela, ne fallait-il pas être le plus étourdi voltairien qui se soit jamais avisé de gâter du papier, pour écrire gravement, comme l'a fait le marquis de Luchet : « La jeune héroïne porte des habits d'homme, je n'en vois pas la raison? » Il est vrai qu'en général, les marquis du XVIII[e] siècle

[1] *Chronique sans titre*, appelée par M. Buchon, *Chronique de la Pucelle*.

n'étaient pas forts sur l'article de la pudeur [1].

A ceux qui demandaient à la Pucelle pourquoi elle appelait Charles VII, *dauphin et non jamais roy*, élle répondait : « Ne l'appelleray roi que quand il sera sacré et couronné à Reims, où le meneray avec le secours de Dieu. » Or, c'est à tort qu'on s'est ému de la réserve de la jeune inspirée. Telles étaient les idées du moyen âge. Le prince ne devenait roi que par l'onction royale : il le croyait lui-même, et ne recevait les serments des pairs et hauts barons qu'après avoir été marqué du sceau divin. Il était comme un évêque séculier, ou, comme on disait alors, l'*esvesque du dehors*, *vicaire* de celui à qui toute puissance appartient au ciel et sur la terre [2]. On a beau faire, Dieu sera toujours la source du pouvoir [3], et c'est par lui que les rois règneront toujours [4]; or, le sacre n'est que l'expression de cette doctrine, qui ne pourra jamais changer. Les peuples modernes ont bien pu vouloir que leurs rois n'eussent rien ds sacré, afin de pouvoir, dans l'occasion, jouer sans remords avec leurs têtes; mais cela ne prouve

[1] Tout le livre du marquis, intitulé : ***Dissertation sur Jeanne d'Arc***, est de la même force.

[2] Saint Mathieu, XVIII, 18.

[3] Ad Rom., XIII, 1.

[4] Proverb., VIII, 15

rien contre le droit de Dieu. Que pour avoir abusé, contre lui et son Église, de l'autorité divine dont il les avait revêtus, et l'avoir fait servir à leurs mauvaises passions, il ait permis que le sceau de la majesté fût un moment effacé de leurs fronts, c'est un châtiment qui ne fait rien au principe. Le jour où l'on sera las de voguer au souffle turbulent des révolutions, il faudra bien jeter l'ancre au delà des flots soulevés par la tempête. Le jour où rois et peuples prendront au sérieux leurs fonctions diverses, il faudra bien que la puissance suprême reçoive encore de la religion, la consécration qu'elle peut seule lui donner. Le pouvoir électif ne serait point un obstacle ; pourquoi l'onction divine ne viendrait-elle pas consacrer le choix populaire? La voix du peuple n'est-elle pas la voix de Dieu ?

Nous avons laissé la Pucelle aux prises avec les commissaires royaux et ses nombreux visiteurs. Peut-être lui a-t-il été plus facile de délivrer Orléans que de résoudre toutes les questions et les difficultés des docteurs. Elle soutenait comme une espèce de siége où elle s'épuisait à repousser les traits dont elle était assaillie, mais sans avancer rien. Combien de fois sa patience fut poussée à bout ! Toute autre résolution que la sienne aurait cédé, vaincue par le découragement. Elle souf-

frait d'autant plus qu'Orléans était près de sa ruine, qu'à chaque heure on pouvait apprendre le sac de cette malheureuse cité, et que chaque nouveau délai était comme une cruelle prolongation de son agonie. D'ailleurs, l'héroïne savait que le temps de sa mission serait court, elle n'ignorait pas que les Français étaient libres de correspondre ou de résister à la grâce que le ciel voulait bien leur faire; que cela dépendait du plus ou moins de foi qu'ils auraient dans la puissance et la miséricorde de Dieu : elle séchait donc d'impatience, mais elle dissimulait son dépit et et demeurait ferme dans sa résolution. Robert Thibault, *écuyer de l'écuyerie du roy*, chargé, à ce qu'il paraît, d'introduire les visiteurs, avait subi l'ascendant qu'elle ne manquait jamais d'acquérir sur ceux qui la voyaient de près et souvent. *Je voudroys bien qu'on me baillast plusieurs hommes de bonne volonté tels que vous*, lui disait-elle un jour, en lui frappant légèrement sur l'épaule. Thibault introduisait alors deux nouveaux docteurs envoyés par l'évêque de Castres, confesseur du roi; c'étaient *maistre Jehan Erault* et *maistre Pierre de Versailles*. Celui-ci, prenant la parole, déclara qu'ils venaient de la part du roi. *Ouil*, dit la Pucelle, *je voys bien que vous êtes envoyés pour m'interroguer.* Et comme ils recommençaient l'éternelle question:

Pourquoi elle venait et par qui envoyée? « Écoutez, leur dit-elle, je ne sçays ne A ne B [1]. Je viens de par le Roy des cieux pour faire lever le siesge d'Orléans et mener à Rheims le gentil Dauphin, pour son sacre et couronnement; or, faut-il avant que j'escrives aux Anglois et leur die de s'en partir, et ne feront que sage; car c'est la volonté de Dieu. » Puis, prenant le ton d'une reine au milieu de ses sujets : *N'avez-vous pas encre et papier ?* ajouta-t-elle ; et, sur la réponse affirmative des docteurs : *Scrivez ce que je vous diray*, dit-elle à *maistre Jehan Erault. Et maistre Jehan Erault* écrivit, sans songer qu'il était là pour interroger et non pour répondre, pour commander et non pour obéir. Je donnerai plus bas la lettre ou sommation dont Jeanne d'Arc ne dicta alors que le commencement, et qui fut achevée plus tard [2].

Jehan de Metz, Bertrand de Poulengy et *Jehan* Colet de Vienne avaient suivi *Jehanne* à Poitiers ; leurs récits chaleureux sur le merveilleux voyage qu'ils avaient fait avec elle, les renseignements

[1] Ni A ni B.

[2] Cette lettre et les autres que la Pucelle a dictées sont certainement authentiques. Elles ont un caractère héroïque que personne n'eût pu feindre, une vivacité toute française, à la Henri IV, mais deux choses de plus : naïveté, sainteté. (Note de M. Michelet dans son Histoire de France).

avantageux recueillis dans son pays natal par les frères prêcheurs, qui, protégés par leur habit, avaient pu pénétrer jusqu'aux *Marches de Lorraine* et exécuter leur retour, en trompant la vigilance des Anglo-Bourguignons [1], les temoignages rendus par toutes les personnes qui avaient vécu dans l'intimité de la jeune vierge, la satisfaction des docteurs qui l'avaient interrogée, sa conduite si noble, ses mœurs si pures, ses réponses si sages, son langage si plein d'inspiration, et, avec tout cela, l'opinion bien connue de l'évêque de Castres, confesseur du roi, qui disait à qui voulait l'entendre, que cette fille était envoyée de Dieu, et que c'était d'elle que parlait la prophétie; tout contribuait à exciter, en faveur de la Pucelle, l'enthousiasme de la multitude. Par sa simplicité, le peuple est plus près de Dieu que les sages : il est plus prompt à reconnaître l'action providentielle. La science vaincue suivit enfin le bon sens populaire, et « *les docteurs conclurent, sans auculne contradiction, combien que les choses dictes par la Pucelle leur sembloient bien estranges, que le roy s'y debvoit fier et essayer à exécuter ce qu'elle disoit.* « *Iceulx ministres* firent donc leur rapport au roi *de ce que avoient trouvé de la dicte Pucelle*, et déclarè-

[1] Ceci n'est pas certain, mais très probable.

rent que ses paroles, sa conduite, ses réponses, ses manières, sa simplicité, sa vie sainte et sa bonne réputation, tout prouvait qu'il n'y avait *rien de mal en son faict*, « qu'ils ne cognoissoient en icelle, fors seulement ce qui peut estre en une bonne chrestienne et vraye catholique, et que pour telle la tenoient, et estoit leur advis que elle estoit une très bonne personne : » qu'en conséquence, attendu l'état des affaires, la détresse du roi et du royaume, l'abattement et la désolation de ses sujets qui n'avaient plus d'espoir qu'en Dieu, et l'extrémité où était réduite la ville d'Orléans, le roi pouvait accepter *licitement* les services de la *dicte Pucelle*, et l'envoyer au secours de la *dicte cité*. Plusieurs même, à l'exemple de l'évêque de Castres, disaient hautement qu'ils croyaient cette jeune fille inspirée et envoyée de Dieu [1].

Tant d'investigations, d'examens et de bons témoignages, devaient assurément décider Charles VII, mais ne le décidèrent point encore. Après l'avis des *maistres*, *docteurs* et *clercs solennels* de l'université de Poitiers, il voulut encore avoir celui des personnages les plus distingués par leur

[1] Déposition du frère Séguin, du chevalier d'Aulon, de Gaucourt, de maistre Jean Barbin, du duc d'Alençon, de Robert Thibault, de frère Pasquet, de Simon Charles et de François Garmel, au procès de révision.

piété et leur savoir. Quelle prudence, quelle circonspection dans un prince et un temps que la philosophie pourrait appeler superstitieux! Est-il bien sûr qu'un esprit fort, aux prises avec certaines superstitions, car les esprits forts ont aussi les leurs, en montrerait autant? Mais que penser de ceux qui ont fait de Jeanne d'Arc un instrument politique entre les mains de Charles VII et de ses courtisans? Quoi! ceux-là même qui auraient créé cet instrument auraient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour le discréditer? Après l'avoir présenté à la foi aveugle des masses, entouré du prestige de leur confiance, ils auraient pris à tâche de provoquer les doutes et de multiplier les incertitudes! En vérité, malgré toute la bonne volonté du monde, il est impossible de voir dans ce rôle autre chose qu'une ineptie, et par conséquent de ne pas suspecter le bon sens de ceux qui l'ont imaginé[1].

[1] Ceci était écrit quand j'ai lu dans M. Michelet la note suivante : « Je croirais volontiers, dit-il, que le capitaine Baudricourt consulta le roi, et que sa belle-mère, la reine Iolande d'Anjou, s'entendit avec le duc de Lorraine sur le parti qu'on pourrait tirer de cette fille. » Dans le texte, il dit que *Baudricourt envoya demander l'autorisation du roi*. Mais alors comment expliquer la mauvaise grâce avec laquelle ce capitaine envoie dédaigneusement l'héroïne, en ne lui donnant qu'une mauvaise épée? Puisque M. Michelet reconnaît que Jeanne d'Arc a *annoncé la bataille des harengs, le jour même qu'elle eut lieu,*

De toutes les réponses aux consultations de la cour, le temps n'a épargné que celle de Jacques Gélu, successivement archevêque de Tours et d'Embrun, mort la même année que la Pucelle. On lui avait posé cinq questions : à la première, s'il convient à la majesté divine de se mêler des particuliers et même des royaumes, l'archevêque répondit que Dieu, créateur et conservateur de tous les êtres, a pour tous une égale affection; à la seconde, si, comme instrument de ses merveilles, il ne convient point à Dieu de préférer les anges aux hommes, que cela était souvent plus convenable; que cependant il avait employé des hommes pour opérer les plus grands prodiges,

pourquoi tant de subterfuges? Cela ne suffit-il pas pour tout expliquer? Il dit encore que Baudricourt conduisit l'héroïne chez le duc de Lorraine; mais Jean de Metz et Laxart, qui furent du voyage, ne disent pas un seul mot de cela dans leur déposition. Si M. Michelet a pris cela dans la *Chronique de Lorraine*, il aurait dû s'apercevoir que cette chronique, comme l'a remarqué M. Quicherat, ne mérite pas la moindre confiance. Non content de faire conduire l'héroïne au duc de Lorraine, par le gouverneur de Vaucouleurs, et de lui faire donner par le duc un cheval et des armes, le doyen de Saint-Thibaud de Metz dit que le sire de Baudricourt la conduisit à Bourges, où il supposa qu'eut lieu sa première entrevue avec le roi; c'est un tissu de faussetés. A quoi il faut ajouter que, si M. Michelet ne manque pas de bonne foi, il est certain qu'il manque souvent d'exactitude (*Voy. le* IVe *volume de M. Quicherat, p.* 330; Berriat Saint-Prix, *Jeanne d'Arc, notes*, p. 183 et suiv.).

témoin Moïse, Samuel, Élie, Élisée, etc.; que Dieu emploie même quelquefois des êtres moins nobles que l'homme, comme le corbeau qui nourrit Élie et celui qui prit soin de saint Antoine et de saint Paul au désert; à la troisième question, s'il convenait à la Providence de confier à des femmes ce qui est le propre des hommes, qu'il était, à la vérité, défendu dans le Deutéronome de changer les vêtements qui servaient à séparer les sexes; mais que cependant Dieu avait souvent caché aux hommes des secrets qu'il avait révélés aux femmes; qu'en conséquence il croyait qu'une jeune fille pouvait conduire une armée; à la quatrième et cinquième question, il répondait que c'était par les mœurs de la Pucelle qu'on pouvait juger s'il ne s'agissait, dans son fait, que d'un prestige et d'une illusion du malin esprit; que la prudence étant un don de Dieu, elle peut et doit être employée aux choses qui se font par l'ordre et la disposition de la Providence.

« On peut voir par là, dit M. Goerrès, que les hommes du xve siècle, s'ils n'avaient pas une haute opinion d'eux-mêmes, n'étaient cependant pas aussi superstitieux que plusieurs se le persuadent dans l'ignorance de leur orgueil; qu'ils savaient y regarder de près quand il le fallait, et ne fermaient pas dédaigneusement les yeux, comme

de nos jours, à toutes les choses surnaturelles, sans même daigner approfondir les faits où il plaît à l'éternelle sagesse d'agir autrement que ne le conçoit l'entendement humain, dans sa vanité et son indigence [1]. » Avis à ceux qui sont disposés à se croire de grands hommes, parce qu'ils sont nés deux ou trois siècles plus tard et qui s'imaginent que tout est dit, quand, du haut de leur prétendue grandeur, ils ont laissé tomber sur le moyen âge ces mots stéréotypés : ignorance et superstition! La vérité n'étant jamais dans les extrêmes, comment ne voient-ils pas que, si le moyen âge s'est quelquefois trompé en adoptant trop facilement tous les miracles, on est bien plus dans le faux quand on les rejette tous en général?

Restait un dernier scrupule, insinué par la réponse de l'archevêque d'Embrun ; il ne s'agissait plus que de savoir si *Jehanne* avait conservé la virginité qu'elle avait *vouée à Dieu*. Vierge intacte et pure, elle apparaissait plus digne des communications du ciel et de la haute mission dont elle se disait chargée, et donnait des garanties certaines contre toute participation du malin esprit : on était sûr alors qu'elle n'était ni sorcière, ni magicienne; car, d'après les idées du temps, la

[1] *Vie de Jeanne d'Arc*, par M. Guido Goerrès, chap. XII, traduction de M. L. Borey.

première offrande que devait faire au démon une fille qui se vouait à la magie, c'était celle de sa virginité. « La Pucelle, dit *Jehan d'Aulon*, fut donc baillée à la royne de Sicile, Iolande d'Aragon, mère de la royne nostre souveraine dame, et à certaines aultres dames avecques elle...., et trouvèrent certainement que c'estoit une vraye et entière pucelle, en laquelle n'apparoissoit aucune corruption ne violence... ad-honc fut délibéré par le roy et conclu en son conseil, veu la grande bonté qui estoit en icelle, qu'elle serait envoyée dans la cité d'Orléans. »

Trois semaines s'étaient écoulées depuis l'arrivée de *Jehanne* à la cour[1]. Ce furent pour elle trois semaines de torture morale. Nul autre cœur de femme n'aurait pu tenir à ces épreuves. Que ceux qui veulent qu'elle ait été le jouet de ses propres illusions, veuillent bien y réfléchir, et ils se convaincront sans peine qu'il n'y a pas d'illusions qui puissent tenir contre tant de doutes, de déceptions, de longueurs, d'obstacles et de désenchantements [2].

[1] Elle y était arrivée *l'an mil* IIII^c XXVIII, le 6e jour de mars, dit le continuateur français de Guillaume de Nangis, le seul qui donne cette date avec précision. *Recueil des procès*, t. IV, p. 313.

[2] Le docteur Lingard a trop fait le philosophe, en parlant de Jeanne d'Arc. Il n'a vu dans aucune chronique de l'époque que *ce qui intéressait Jeanne d'Arc, était pour elle le sujet de lon-*

gues et sérieuses pensées; c'est pourtant de là qu'il part pour ajouter que « dans ces rêveries de chaque jour, la jeune enthousiaste apprit à revêtir de formes visibles les créations de son imagination. » Jeanne d'Arc n'était ni une ***enthousiaste***, ni un ***cerveau exalté***, comme il le dit; sa sagesse dans les conseils, son sang-froid dans l'action, sa modération dans la victoire et la constante régularité de sa conduite, démentent cette assertion. Lingard suppose gratuitement que le capitaine Baudricourt consulta le Dauphin, et qu'il en reçut l'ordre d'envoyer Jeanne d'Arc à la cour. La conduite subséquente du Dauphin et de ses conseillers, dément également cette assertion. Il se refute lui-même, en disant : « On regarda comme un miracle que Jeanne fût arrivée saine et sauve; et cependant deux jours se passèrent en délibérations. » Ainsi on la fait venir tout exprès de 150 lieues pour la voir, à travers mille dangers, et l'on délibère deux jours entiers pour la recevoir! Singulières explications qui ont plus besoin que tout le reste d'être elle-mêmes expliquées.

En ce qui concerne Jeanne d'Arc, dans le peu qu'il en dit, le docteur Lingard n'est pas exact, il lui donne des cheveux noirs, et elle les avait châtains ; il suppose qu'elle eut des ***apparitions en gardant les troupeaux de son père***, et on lit le contraire dans les chroniques et surtout dans les interrogatoires du procès de condamnation ; il dit que ***soixante bastilles***, ***formant une enceinte autour d'Orléans, avaient réussi à empêcher toute communication entre cette ville et le dehors,*** et la vérité est qu'il n'y avait que six bastilles, et que les communications n'étaient pas entièrement interceptées,



CHAPITRE VIII.

JEANNE D'ARC OBTIENT UNE PETITE ARMÉE ET ENTRE DANS ORLÉANS.

Pour le temps d'alors, on faisoit grant diligence d'assembler vivres et espécialement bleds, chairs salées et non salées, et autres provisions, pour les introduire dans Orléans. Il était convenu, dans les conseils du roi, qu'on *esprouveroit Jehanne sur le faict des dicts vivres*. En conséquence, le duc d'Alençon reçut l'ordre de se rendre à Blois et d'organiser un convoi, avec une escorte que la Pucelle devait commander.

« Or, tant que la dicte Pucelle fut à Poitiers,

plusieurs gens de bien alloient tous les jours la visiter, et toujours disoit de bonnes paroles. Entre aultres, y eut ung bien notable homme, maistre des requestes de l'ostel du roy, qui lui dit : Jehanne, on veut que vous essayiez à mectre les vivres dans Orléans; mais il me semble que ce sera forte chose, veues les batailles qui sont devant, et que les Angloys sont forts et puissants. — En mon Dieu, dit-elle, nous les mettrons dedans Orléans à nostre aise, et il n'y aura Angloys qui saille [1], ne qui fasse semblant de l'empescher. »

La cour quitta Poitiers aussitôt après l'heureuse issue des examens, et retourna à Chinon où, s'il faut en croire *frère Jehan Pasquerel*, ou plutôt si, dans sa déposition, le mot *mater* [2] ne s'est pas glissé au lieu de *frater* [3] sous la main des copistes, *Jehanne* aurait retrouvé sa mère! La pauvre femme, vaincue par sa tendresse, aurait tout tenté pour voir et embrasser son enfant! Quoi qu'il en soit, cette entrevue, si elle a eu lieu, n'eut aucune influence sur l'esprit de la Pucelle, et ne lui fit rien perdre de sa résolution. Elle obtint d'aller à Tours attendre que tout fût prêt

[1] Sorte.
[2] Mère.
[3] Frère.

pour l'expédition [1]. Ce fut alors que le roi lui donna un état, c'est-à-dire l'équipage d'un général ou *chef de guerre*. Cet état se composait d'un chevalier, c'était *Jehan d'Aulon*, *un bien vaillant et notable escuyer*, *prudent et sage* [2]; de deux pages, Raymond et Louis de Comtes, dit Imerguet; de deux hérauts d'armes, Guienne et Ambleville, de deux *varlets*, et d'un maître d'hôtel.

Pour composer une maison complète, il manquait là un personnage essentiel, auquel la Pucelle tenait plus qu'à tous les autres: c'était un confesseur ou aumônier. Comme elle songeait à s'en procurer un, son frère et Colet de Vienne lui amenèrent *frère Jehan Pasquerel*, lecteur des frères ermites de Saint-Augustin, à Tours: « Jehanne, lui dirent-ils, nous vous amenons ce bon père: quand le connaistrez bien, moult l'aimerez. » *Jehanne* répondit qu'elle avait déjà entendu parler de lui et de sa *grant piété*, qu'elle le *prisoit fort*, et que, dès le lendemain matin, elle se confesserait à lui. Le lendemain, l'ermite entendit en effet sa confession [3], chanta, pour la première fois, la

[1] Elle logea, dans cette ville, chez une femme nommée la Pau.

[2] Dunois disait de lui que c'était *le plus probe* des chevaliers qu'il eût à sa cour.

[3] Il déclara plus tard en justice qu'il avait été extrêmement édifié de cette confession.

messe devant elle, et lui promit de ne la plus quitter, promesse à laquelle il est resté fidèle jusqu'aux jours de sa captivité.

Le roi fit aussi armer la Pucelle de pied en cap d'une *belle armure à sa taille* [1]; mais elles n'ac-

[1] Plusieurs établissements publics prétendent posséder des armures de Jeanne d'Arc; Sedan et Chantilly en ont offert qu'on lui attribuait. Il n'est rien moins que probable que celle de Sedan ait jamais appartenu à l'héroïne; et Carré, dans sa Panoplie, publiée en 1795, en apporte de fort bonnes raisons. L'armure de Chantilly, que l'on voit aujourd'hui au musée d'artillerie, présente dans ses formes, pour les hanches notamment, un harnais qui ne peut avoir servi qu'à une femme. On doit remarquer toutefois que le contour des mamelles n'y est pas indiqué; Carré ne doute pas cependant que cette armure n'ait appartenu à la Pucelle d'Orléans; mais était-ce celle dont il est ici question? cela paraît fort incertain. En effet, l'armure du Musée d'artillerie est celle d'une personne à pied et combattant à pied, puisque les cuissards sont complets, c'est à dire fermés derrière comme devant. Ce n'était donc pas l'armure dont Jeanne d'Arc fit usage dans la circonstance qui nous occupe; car, bien que l'héroïne ait mis pied à terre et ait combattu à pied, lors de l'assaut du boulevard des Tournelles, il est vrai de dire qu'elle s'est montrée à cheval durant le siége. Elle conduit à cheval le convoi parti de Blois, elle est entrée dans Orléans à cheval et tout armée, elle a fait à cheval la reconnaissance des bastilles et boulevards anglais qui formaient le blocus de la ville; elle avait aussi son cheval lorsque, ayant passé la Loire, elle vint livrer l'assaut au boulevard et au fort des Tournelles. Il n'est donc pas exact de dire, ainsi que l'avance Carré, qu'on n'a jamais vu Jeanne d'Arc combattre autrement qu'à pied. On la voit au contraire, presque partout, guider les troupes à cheval et tout armée. Elle fut renversée de cheval, quand elle fut prise à Compiègne. Mais l'usage, dans ces temps éloignés, était que

cepta point d'épée. Ses *sainctes* lui avaient dit qu'on trouverait dans l'église de Sainte-Catherine de Fierbois celle que le ciel lui avait destinée. « On lui demanda si elle l'avoit oncques veue, et elle dit que non, mais qu'elle sçavoit bien qu'elle y estoit. » Elle fit donc écrire aux prêtres de cette église, et, sur l'indication qu'elle donna, un armurier de Tours, ayant pratiqué une fouille derrière l'autel, trouva, à peu de profondeur, *une espée où il y avoit en la lame cinq croix, assez prés du manche* ; elle avait sans doute appartenu à quelque preux des croisades[1] ; mais, après le repos séculaire pendant lequel elle s'était rouillée à l'ombre des autels qu'elle avait défendus, elle

la cavalerie, dans certaines circonstances (témoin les batailles de Poitiers et de Rouvray-Saint-Denis), mettait pied à terre pour combattre. La garde des chevaux était probablement confiée aux gros valets ou domestiques (voir la Panoplie de Carré, p. 89). Il résulte de tous ces faits, qu'au moins la première armure de Jeanne d'Arc était disposée pour monter à cheval, et ne peut être identiquement la même que celle du Musée d'artillerie.

Dans un temps postérieur, Jeanne d'Arc s'est-elle fait faire d'autres armures pour combattre à pied ? Et l'une de ces armures serait-elle celle du Musée d'artillerie ? Ce sont des questions que nous ne résoudrons point (voir à ce sujet la Panoplie de Carré, p. 433, 439 et suivantes, où cette question est traitée). *Histoire du siége d'Orléans*, par M. Jollois.

[1] *Il y en avoit plusieurs qu'on avoit autrefois données à l'église.* Chronique sans titre.

ne pouvait pas passer en des mains plus fidèles. La rouille disparut comme par enchantement [1]. Quand la lame fut bien fourbie, les prêtres firent faire un magnifique fourreau de velours vermeil, tout parsemé de fleurs de lis d'or, et l'envoyèrent à la jeune héroïne. Mais les habitants de Tours, se piquant d'émulation et voulant renchérir sur les prêtres de Sainte-Catherine de Fierbois, firent fabriquer, pour la noble épée, une superbe *gaîne* toute de drap d'or. Toute autre jeune fille eût été éblouie et enchantée; mais *Jehanne*, la fille de Dieu, et en même temps la fille du peuple et des champs, toujours simple et sublime, voulut *tant seulement* un simple fourreau de cuir *bien fort*, *moins bel à la montre*, mais plus dur à l'usage et à la résistance.

Leva aussi bannière la Pucelle, toujours par le conseil de ses *sainctes*, et se fit faire un étendard; elle le décrit elle-même dans ses interrogatoires. Sur champ blanc, semé de fleurs de lis et frangé d'or, *fist pourctraire* [2] *le Sauveur séant en jugement dans les nuées du ciel*, montrant ses plaies *et tenant ung monde dans sa main*. A droite et à gauche, *deux angels* étaient en adoration; l'un d'eux tenait

[1] La Pucelle elle-même, interrogatoire du 27 février.
[2] Représenter.

un lis qui était le blason de France, et que Dieu semblait bénir. Les mots *Jhesus Maria* s'y lisaient en gros caractères. De plus, sur la banderole particulière à ce genre de *pennons*, qui ne se distinguait point des bannières ordinaires des chevaliers, était peinte l'Annonciation avec un ange offrant un lis à la sainte Vierge : *Prens estaindart de la part du Roy du ciel*, lui disaient *ses sœurs du paradis*, *et porte-le hardiment* [1]. Ce ne fut qu'avec peine et à son grand regret, qu'elle avoua au roi cet ordre du ciel et celui qu'elle avait également reçu pour son épée; humble et discrète, elle n'aimait point découvrir les grâces dont elle était favorisée. On la vit toujours, depuis lors, porter ce pennon sacré, et, quoiqu'elle aimât beaucoup son épée, *elle aimoit davantage*, *voire mesme quarante fois plus, sa bannière*. Ainsi *Jehanne* reçut du roi son armure, et de Dieu, son épée et son étendard, ou, ce qui est la même chose, du roi, le signe de défense, et de Dieu, celui de l'agression. Et cela était juste ainsi; car c'était du ciel et non de la terre, que lui venaient la force et l'impulsion.

Chaque jour multipliait les preuves de sa mission divine. Elle fit, en ce temps-là, une nouvelle

[1] J'ai lu quelque part dans le journal l'*Univers*, que cet étendard venait d'être retrouvé.

prophétie qui suffirait seule pour prouver qu'elle était éclairée d'une lumière surnaturelle. Avant de prendre congé du roi, elle lui dit comment ses *sainctes* lui avaient annoncé qu'elle serait blessée en défendant Orléans; mais que cela ne l'empêcherait pas d'accomplir son œuvre, et de le mener sacrer à Reims; *frère Pasquerel* dit, dans sa déposition, qu'elle renouvela cette prédiction à Orléans, le matin même du jour où elle reçut son accomplissement. Si maintenant on demande, comme on est en droit de le faire : à quoi bon ces prophéties? Je répondrai que c'était pour fortifier la foi du roi et de ses conseillers dans la divine mission de la Pucelle, les empêcher de refuser leur concours à la première apparence de non-succès, et réfuter d'avance ceux qui, plus tard, devaient faire les raisonneurs et contester ce qui est incontestable. L'incrédulité, au sujet du principe divin qui faisait agir la Pucelle, est donc sans excuse; car il est certain que la prophétie en question a été faite avant l'évènement, et n'a, par conséquent, pu être imaginée après coup; nous n'en sommes pas réduits sur ce point, comme pour les apparitions, au seul témoignage de la jeune héroïne qui, par son caractère et ses vertus, mérite bien certes quelque considération et quelque créance; nous avons le témoignage d'un tiers non

intéressé, avec une date qui ne laisse aucune prise au doute. Voici l'analyse de ce qu'écrivait, le 22 avril 1429 [1], à quelques seigneurs de Belgique, le sire de Rotslaer, gentilhomme flamand. « *Item.* Il est vrai que le susdit sire de Rotslaer écrivit à quelques seigneurs, du conseil de monseigneur le duc de Brabant, d'après la relation d'un certain chevalier, conseiller et maître d'hôtel du duc de Bourbon, que certaine fille de Lorraine, âgée de 18 ans ou environ, est auprès du dit roi, laquelle lui a dit qu'elle sauvera Orléans et chassera les Anglois de leur siége, *et qu'elle-même, dans un combat devant Orléans, sera blessée d'un trait, mais elle n'en mourra pas ; et que le dit roi, dans le même été suivant, sera couronné dans la ville de Reims*, et plusieurs autres choses que le roi tient secrètes. Laquelle Pucelle chaque jour monte à cheval tout armée, la lance au poing, tant ainsi que les autres hommes d'armes qui sont auprès du roi. En laquelle Pucelle le dit roi et ses amis ont confiance, ainsi qu'il est plus contenu en la lettre du dit seigneur de Rotslaer, qui fut écrite à Lyon, sur le Rhône, le vingt-deuxième

[1] Cette lettre se trouve dans les premiers manuscrits d'Esnans, commissaire, nommé par arrêt du conseil d'Etat du 2 mai 1747, à l'examen des archives des pays conquis, tome I, p. 110 et 116. — Voyez aussi le IV[e] vol. de M. Quicherat, p. 425.

jour du susdit mois d'avril. » Ainsi, rien de plus précis ; la lettre en question est du 22 avril [1] ; or, la Pucelle n'entra à Orléans que le 29 du même mois ; elle ne fut blessée que le 6 mai suivant, c'est-à-dire quinze jours après sa prédiction, et n'assista au sacre du roi à Reims que le 11 [2] juillet de la même année. A moins de contester toute certitude historique, il est impossible de résister à cette logique des faits. On ne voit pas ce que la philosophie peut opposer à cela. Ce qu'il y a de certain, c'est que le bon sens n'y oppose rien et se range sans peine à la croyance catholique [3]. Il est donc

[1] Dans les passages que j'ai supprimés, il est dit que « le dernier jour du mois d'avril de la présente année, MCCCCXXIX (1429), le roi des François, avec le dit seigneur Charles et autres princes, ses amis, fit une grande assemblée de gens d'armes qui devoient d'âme et d'émotion marcher vers la cité d'Orléans et la délivrer. » Autre preuve que la lettre est antérieure à l'entrée de la Pucelle dans Orléans.

[2] Le 17, d'après M. Berriat-Saint-Prix, qui réfute sur ce point Monstrelet, Villaret et Geoffroy.

[3] « Si cette prédiction, dit M. Quicherat, malgré la respectable autorité sous laquelle elle se présente, pouvait être encore l'objet d'un doute; voici de quoi la mettre au nombre des faits les mieux prouvés. Elle fut consignée dans un registre de la chambre de comptes de Brabant, par le greffier de la cour, comme renseignement extrait d'une lettre qui avait été écrite à Lyon, le 22 avril 1429, quinze jours avant l'évènement.

Au sommaire de cette lettre, envoyée à Bruxelles par un chargé d'affaires qui s'était entretenu, à Lyon même, avec un officier de la maison de Bourbon, le greffier brabançon a joint

certain, et de la certitude la plus absolue, que Jeanne d'Arc a fait, relativement à sa blessure et au sacre de Charles VII, une double prophétie; *or, de l'acte à la puissance, la conséquence est valable*, dit l'Ecole; d'où il suit qu'il faut dire : elle a fait celle-là, donc elle en a pu faire d'autres; il faut croire à celle-là, donc il faut croire aussi à celles qui sont rapportées plus haut, puisque toutes sont dignes, sérieuses et suffisamment motivées.

J'ai dit que le duc d'Alençon s'était rendu à Blois pour *le faict des vivres et du convoy*. Les vivres étaient achetés, et les hommes d'armes, enrôlés; mais on manquait d'argent pour payer les uns et les autres. Depuis longtemps les caisses royales étaient vides, et les *argentiers* pensaient qu'il n'était pas prudent de prêter à Charles VII. Enfin, on trouva des fonds pour payer les denrées et faire aux hommes de guerre l'avance accoutumée. *Jehan de Metz reçut cent livres* pour lui et ses compagnons [1]. Tout étant préparé, Jeanne d'Arc prit

une note subséquente, pour avertir que les faits annoncés s'étaient accomplis. Il a de plus introduit dans son registre, une relation en français des derniers temps de la vie de Jeanne d'Arc, relation écrite après son jugement et son supplice. *Recueil des procès*, t. IV, p. 425.

[1] « A Jehan de Metz, est-il dit dans les registres de la chambre des comptes, la somme de cent livres, pour le deffrayment de luy et aultres gens de la compagnie de la Pucelle, à cause des

congé de Charles VII, et se mit en marche pour se rendre à Blois. Elle était accompagnée du sire de Gaucourt, *grand maistre de la maison du roy,* et de l'archevêque de Reims, qui était enfin revenu de ses longues et opiniâtres préventions. Environné de ses gens et d'un certain nombre d'hommes d'armes que le Dauphin avait mis à sa disposition, elle partit le 21 avril, *chevaulchant et portant aussi gentiment son harnois que si elle n'eust fait aultre chose tout le temps de sa vie : dont plusieurs s'esmerveilloient, mais bien davantage les docteurs, cappitaines de guerre et aultres* [1]. Le roi donna à l'héroïne une grande autorité, *et combien que il eust encore de bons et suffisants cappitaines pour deslibérer du faict de la guerre, si avoit-il bien commandé que on ne fist rien sans appeler la Pucelle.*

Elle était si fermement convaincue que sa mission était providentielle et que toute sa force lui venait de Dieu, qu'elle n'avait aucune confiance dans les plus vaillants hommes de guerre, quand ils ne lui paraissaient pas dignes, par leur conduite, de la protection du ciel. Elle avait horreur de l'impiété

fraiz qu'ils avoient faitz en la ville de Chinon, et qu'il leur convenoit faire lors, pour servir icelluy seigneur, en l'armée par luy ordonnée, pour le secours d'Orléans; par lettres du roy du 21 avril 1429. »

[1] Chronique tans titre.

brutale et des crimes dont elle voyait les hommes d'armes se rendre coupables sous ses yeux; car, dans les commencements, ils n'avaient aucune confiance en elle. Ils affectaient même un superbe dédain, quand ils l'entendaient parler de prières, d'apparitions et de sacrements. Habitués à toute la licence d'une vie de désordre et de pillage, sans discipline et sans frein, comme était celle des gens de guerre de cette époque, ils ne marchaient qu'avec peine sous les ordres d'une jeune fille qui comptait pour rien les coups de lance et d'épée, mettait toute sa confiance dans la protection du ciel, et n'avait que des paroles pieuses à la bouche et des idées de dévotion dans la tête. On voit combien ils étaient loin de l'état où les voulait la Pucelle; car elle les voulait saints comme elle. Pour les amener à ce point, elle dit à son chapelain de faire une bannière sur laquelle fût représenté *le benoist Sauveur en sa croix*[1]. Chaque jour, soir et matin, sur la demande qu'elle en avait faite, une partie des prêtres de la ville s'assemblaient autour de cette bannière de la Reine du ciel, et *Jehanne*, pieusement agenouillée, priait au milieu d'eux. Les gens de guerre étaient invités à se rendre à cet exercice; mais on n'y

[1] Cette bannière ne doit pas être confondue avec celle de la Pucelle.

admettait que ceux qui s'étaient approchés du sacrement de pénitence, et, pour qu'on ne pût pas alléguer de vains prétextes, les prêtres étaient toujours prêts à entendre les confessions. La pieuse héroïne obtint d'eux qu'ils suivissent l'expédition jusqu'à Orléans. Elle répétait sans cesse qu'elle ne voulait, pour la seconder dans sa mission divine, que des mains pures et agréables au ciel. Elle eut la consolation de voir un grand nombre d'hommes d'armes céder à ses exhortations et se réconcilier avec Dieu ; tant il y avait alors de foi même au fond des âmes les plus égarées, et tant la sainte Pucelle exerçait d'ascendant sur ceux-là mêmes qui avaient le plus de préventions contre elle !

Avant de quitter Blois, où elle demeura deux ou trois jours et où elle fit bénir sa bannière dans l'église de Saint-Sauveur, *Jehanne* envoya aux Anglais les lettres qu'elle avait fait écrire à Poitiers par les docteurs. Les voici telles qu'elles furent produites lors du procès de condamnation, dans la teneur où elles furent reconnues par l'héroïne, et avec les corrections indiquées par elle[1].

[1] Dans les actes du procès, elles sont réunies en une seule ; je les distinguerai, d'après Thomassin, qui les donne dans le ***Registre delphinal*** qu'il composa par l'***ordre du Dauphin, dont i estoit conseiller.***

« *Jhesus*, *Maria* [1],

« Roy d'Angleterre, faictes raison au Roy du ciel de son sang royal. Rendez les clefs à la Pucelle de toutes les bonnes villes que vous avez enforcées en France. Elle est venue de par Dieu pour resclamer tout le sang royal. Elle est toute preste de faire paix, si vous voulez faire raison, par ainsi que rendez France, et payez de ce que l'avez tenu. Et si ainsi ne le faictes, je suys chef de guerre, en quelque lieu que je atteindray vos gens en France, s'ils ne veulent obéir, je les en feray issir, veulent ou non, et s'ils veulent obéir, je les prendray à merci. Elle vient de par le Roy du ciel, *corps pour corps* [2] vous bouter hors de France. Et vous promet et certifie la Pucelle qu'elle fera si grand hahay, qu'il y a mil ans qu'en France ne fut si grant. Se vous ne luy faictes raison, créez fermement que le Roy du ciel lui envoyera plus de force que ne lui sçaurez mener d'assaux à elle et à ses bonnes gens d'armes. »

[1] Toutes commencent par cette formule : je ne la donnerai qu'une fois.

[2] Elle a déclaré *n'avoir mis ces mots.*

LETTRE AUX GENS D'ARMES.

« Entre vous aultres archers, compagnons d'armes, gentils et vaillants, qui estes devant Orléans, allez en vostre pays, de par Dieu. Et se ainsi ne le faictes, donnez-vous garde de la Pucelle, et de vos dommages vous souvienne briefvement. Ne prenez mye vostre opinion, car ne tiendrez mye en France qui est au Roy du ciel, le fils de saincte Marie, mais la tiendra le gentil Charles. Se ne vous créez les nouvelles de Dieu et de la Pucelle, en quelque lieu que vous trouverons, nous frapperons dedans à grands horions, et verrons lesquels meilleur droit auront de Dieu ou de vous. »

LETTRE AUX CAPITAINES ANGLAIS.

« Guillaume la Poulle, comte de Suffort, Jehan, sire de Talbot, et vous Thomas, sire de Scalles, lieutenant du duc de Bethfort, soy-disant resgent de France de part le roy d'Angleterre, faictes réponses si vous voulez faire la paix à la cité d'Orléans; et si ainsi ne le faictes, de vos dommages vous souvienne. »

LETTRE AU DUC DE BETHFORT.

« Duc de Bethfort, qui vous dites resgent de France par le roi d'Angleterre, la Pucelle vous prie et requiert que vous ne vous faciez destruire. Se vous ne faictes raison, aux yeux pourrez veoir qu'en sa compagnée, les Françoys feront plus beau faict qui oncques fut faict en chrestienté [1]. »

Tandis qu'on préparait le convoi royal, trois *cappitaines*, Florent-d'Iliers, le Bourg de Mascaran et Main de Giron, avaient réussi à tromper la vigilance des Anglais et étaient entrés dans la ville, avec des vivres et quelques hommes d'armes [2]. Les assiégés étaient donc parfaitement in-

[1] Jamais personne n'a prétendu que Jeanne d'Arc ait elle-même écrit ces lettres; ce qui n'a pas empêché Voltaire de dire, dans l'espoir de rendre ses historiens suspects : « On lui fait écrire une longue lettre au roi d'Angleterre, et assurément elle ne savait ni lire ni écrire; on ne donnait pas cette éducation à une *servante d'hôtellerie dans le Barrois*; et son procès porte qu'elle ne savait pas signer son nom. » *Dict. philos., art.* ARC. Voilà ce qu'on appelait faire de la critique au XVIII[e] siècle!

[2] Nous avons déjà vu le sire de Villars et Jamet de Tilloy s'échapper d'Orléans, pour venir implorer du secours. Le blocus, comme j'aurai occasion de le dire encore plus tard, n'était donc pas complet; cependant il était assez bien formé pour rendre les communications très difficiles. Perceval de Cagny, dans sa

formés de ce qui se préparait pour eux, et de tout ce qui regardait la Pucelle. On leur avait dit : « Comme c'estoit une fille de saincteté et religieuse vie, qui fut fille d'un povre laboureur de la contrée de l'eslection de Langres, près de Barrois, et d'une povre femme du mesme pays, qui vivoient de leur labeur; qu'elle estoit âgée environ de dix-huit à dix-neuf ans, et avoit esté pastourelle au temps de son enfance[1]; qu'elle sçavoit peu de choses mondaines, parloit peu, et le plus de son parler estoit seulement de Dieu, de sa benoiste mère, des anges, des saincts et sainctes du para-

chronique, nous représente les Orléanais manquant de pain, et, pour s'en procurer, envoyant plusieurs fois « devers le roy, qui assembla ses cappitaines, pour adviser par quelle manière on leur pourroit mener des blés et aultres vivres, et nul d'iceulx n'osant entreprendre la charge, pour le doubte desdicts Engloys qui estoient d'un costé et d'aultre, à bien grant nombre en leurs bastilles, et avecques se tenoient lesdictes villes et places au dessus de la rivière et au dessoubz. »

C'est la première fois que j'ai occasion de nommer Perceval de Cagny dont la chronique vient d'être retrouvée par M. Quicherat, dans la *Collection Duchesne* (B. R.), et publiée dans l'*École des Chartes*, t. II, 2e série, 1845-46, p. 149, et plus récemment dans le IVe volume du *Recueil des procès*, p. 1 et suiv. Cette chronique précieuse, surtout par sa chronologie, jette beaucoup de jour, comme on le verra plus tard, sur plusieurs points de l'histoire de Jeanne d'Arc et de Charles VII. (*Voyez* ce qu'à dit de cette chronique M. Quicherat, à la fin du volume, *pièces justificatives*, n° 1).

[1] Elle dit le contraire dans son procès.

dis; disoit que par plusieurs fois lui avoient esté dictes auculnes révélations, touchant la salvation du roy, et préservation de toute sa seigneurie, laquelle Dieu ne vouloit lui estre tollue [1], ne usurpée; mais que ses ennemis en seroient desboutés; et estoit chargée de dire et signifier ces choses au roy, dedans le terme de la sainct Jehan, mil quatre cents vingt-neuf, que la dicte Pucelle avoit esté ouye par le roy et son conseil, où elle ouvrit les choses à elle chargées et traita merveilleusement des manières de faire vuider les Angloys hors du royaulme, et ne fut là chef de guerre qui sceust tant proprement qu'elle remonstrer les manières de guerroyer, dont le roy et tout son conseil fut esmerveillé; car elle fut autant simple en toutes ses manières, comme une pastourelle, que pour ceste merveille, le roy alla à Poitiers, et, mena là la Pucelle qu'il fit interroger par notables clers du parlement, et par docteurs bien renommés en théologie; et, elle ouye, affirmèrent qu'ils la resputoient inspirée de Dieu, et approuvèrent tout son faict et ses parolles; pourquoy le roy la tint en plus grant resvérence, et demanda dès lors gens de toutes parts, et fit mener à Blois grant quantité de vivres et d'artil-

[1] Enlevée.

lerie, pour secourir la cité d'Orléans; que la Pucelle requit, pour conduire le secours, qu'il pleust au roy luy bailler telles gens et tel nombre qui ne seroit mie grant puissance, et pour son corps, se fit administrer un harnoys[1]. »

Tout étant prêt, et la Pucelle ayant, pour la première fois, revêtu son armure, on partit enfin pour Orléans. L'escorte se composait de deux à trois mille hommes d'armes[2], parmi lesquels on distinguait les deux maréchaux de Sainte-Sévère et de Rais, l'amiral de Culan, le sire de Gaucourt, Ambroise de Laure, Lahire et plusieurs autres chefs moins célèbres. *Mais plus que tous se distinguoit la Pucelle, montée sur ung grant cheval blanc, bien armée, bien habillée, portant gentilement son harnoys et sa bannière, et s'y conduisant comme eust faict un bon homme d'armes, si bien qu'il la faisoit très beau voir*[3].

[1] Chronique sans titre.

[2] Eberhard de Windecken dit positivement 3,000; l'écossais Walter Bower, qui le tenait d'un témoin oculaire, 2,000, et la Pucelle 12,000 (*Interrogatoire du 23 mars*); ce qui s'explique, quand on sait que chaque *homme d'armes* avait 4 à 5 hommes à son service. Après cela, qui voudrait répondre qu'on n'a point exagéré le nombre des troupes dans les minutes du procès, afin de diminuer l'éclat dont brillent les opérations militaires de la Pucelle?

[3] Jean Bouchat dit dans ses *Annales d'Aquitaine*, « qu'il a oui dire, dans sa jeunesse, à Christofle du Peiratu, qu'en sa maison

C'était le 27 avril; on était par conséquent au beau milieu du printemps. Le soleil était radieux, l'air embaumé, la terre parée comme pour une fête. L'alouette joyeuse chantait au ciel, les oiseaux gazouillaient sous le feuillage, la rose vermeille pendait à l'églantier, des millions de jeunes fleurs émaillaient les arbres et les prairies; tout chantait, bruyait, bourdonnait, s'épanouissait dans la nature, et exhalait de suaves et délicieux parfums. Pendant deux jours, le convoi, avec ses *armures de fer*, fraîchement fourbies et étincelant aux rayons du soleil, défila en bon ordre, à travers les prairies, les vergers, les riants coteaux et les splendides campagnes de la Loire, que leur beauté a fait surnommer *le jardin de la France*. A la tête, marchaient les prêtres, rangés sous leur bannière, chantant harmonieusement des hymnes enflammés et répétant souvent le *Veni creator*, pour que l'Esprit du Dieu des armées descendît sur les guerriers. « Viens, Esprit créateur, répétaient-ils dans un saint enthou-

y avoit eu hostellerie où pendoit l'enseigne de la Roze, où la dicte Jehanne estoit logée; et qu'il la veit monter à cheval toute armée à blanc, pour aller audit lieu d'Orléans. Et me montra une petite pierre qui est au coing de la rue Saint-Étienne, où elle print avantage pour monter sur son cheval. » — Cette pierre, ou une autre qui passe pour celle-là, est déposée aujourd'hui au musée de Poitiers.

siasme, viens visiter nos cœurs et remplis-les de ta grâce... Toi qui te communiques sous sept formes mystérieuses..... resplendis, céleste lumière, dans les ténèbres de nos sens; embrase nos cœurs d'amour; soutiens nos corps débiles de ta force éternelle; repousse au loin l'ennemi; rends-nous la paix, et sois notre guide pour éviter tous les dangers qui nous environnent... »

Les hommes d'armes suivaient joyeusement, ayant à leur tête la Pucelle entourée des principaux capitaines. C'était tout à la fois une procession et une marche militaire, une expédition guerrière et un pieux pèlerinage. Dès le commencement, on avait *osté aux soldats leurs femmes folles et leurs fillettes*. Rien de semblale ne s'était encore vu, et les vieux *soudarts* s'étonnaient des doux sentiments qui agitaient leurs cœurs. Le doute avait fait place à la confiance; ils suivaient, pleins de respect et d'aveugle dévouement, leur sainte et belle conductrice. Celle-ci redoublait de zèle et d'ardeur pour faire de sa troupe un véritable *bataillon sacré*. Elle exhortait sans relâche les guerriers à la pénitence, et leur promettait la victoire s'ils rentraient en grâce avec Dieu. Elle-même, en plein air, au milieu de la verdure et des fleurs, des premiers feux du soleil et des mille éclairs qui jaillissaient des lances, des armures

et des casques aux panaches ondoyants, elle-même, dis-je, communia avec tant de foi et d'amour, que les plus tièdes sentaient leurs cœurs réchauffés par la ferveur. Jamais Dieu ne leur avait paru plus aimable et plus grand, et la jeune prophétesse, plus inspirée et plus sublime. Il fallait un miracle pour faire des hommes de ces bêtes sauvages, chez qui la guerre avait développé tous les instincts de la férocité et de la licence, et ce miracle était opéré. Les lions étaient assouplis au frein et devenus doux comme des agneaux. Ils s'étonnaient eux-mêmes de se sentir comme rajeunis et renouvelés dans tout leur être. Il leur semblait recommencer la vie. Tout à Dieu, tout au bien, comme ils avaient été tout au mal, ils auraient suivi la jeune vierge partout où elle eût voulu les conduire, même au delà des mers, jusqu'aux extrémités du monde.

La première et la seconde nuit, on coucha *dehors, parmy les champs*. La Pucelle ne quitta pas son armure et fut incommodée [1]. Après les fatigues du jour, c'était une rude chose, bien au-dessus des forces d'une jeune fille, armée en guerre pour la première fois, que de dormir ainsi dans son étroite prison de fer ; mais elle voulait don-

[1] Déposition de Louis de Contes.

ner l'exemple du courage et de la discipline. D'ailleurs, chez elle, la pensée et le sentiment dominaient trop les sens pour qu'elle pût s'occuper de ses besoins matériels. Pure, radieuse, sereine, et en quelque sorte étrangère à tous les besoins physiques, elle ressemblait plus à un ange qu'à une simple mortelle.

Déjà, depuis deux jours, on *chevaulchoit* en bon ordre, les chariots et les troupeaux au milieu, quand le troisième jour, du haut d'un coteau, sur les bords du Loiret, on signala Orléans, la cité fidèle! A ce mot, la Pucelle sentit son cœur battre plus vite dans sa poitrine; elle était au comble de la joie. La vue des bastilles anglaises, des tours de défense et des flèches sacrées, formant comme une forêt dans l'horizon, fit sur elle un effet magique. Enfin Dieu allait signaler sa puissance! Enfin les fiers ennemis de la France allaient être humiliés! Enfin le sentiment de sa mission divine, toujours retardée, toujours entravée par mille obstacles, ne la presserait plus, nuit et jour, comme un poignant aiguillon! Mais sa joie fut bientôt diminuée quand elle s'aperçut qu'on l'avait indignement trompée. Avant de quitter Blois, elle avait insisté pour qu'on arrivât devant Orléans par la Beauce, et l'on arrivait par la Sologne! Elle le reconnut aussitôt, en s'apercevant qu'au lieu

d'être sur la rive droite, on était sur la rive gauche de la Loire. Vainement lui avait-on représenté qu'il y avait témérité et même extravagance, à arriver par le côté du siége où étaient les plus grandes forces de l'ennemi. Vainement Dunois, avec qui on n'avait pas cessé de correspondre, avait-il formellement désapprouvé ce projet : forte de la décision de ses *voix*, elle était restée inébranlable. Les *cappitaines*, n'osant pas lui résister en face, parce qu'ils avaient reçu l'ordre du roi de lui obéir en toutes choses, imaginèrent de mettre à profit son ignorance des lieux, et prirent leur route par la Sologne, en lui laissant croire jusqu'à la fin qu'ils l'avaient prise par la Beauce. N'était-ce pas une chose étrange, une chose qui devait bien donner à penser, que l'audace vînt de la jeune fille, et des guerriers, les timides conseils? Mais cette vaine prudence ne tarda pas à être confondue.

A peine eut-on traversé le *val de Loire* qui sépare ce fleuve du Loiret, qu'on vit toute la grandeur de la faute qu'on avait commise. On se trouvait presque sous le feu de la bastille de Saint-Jean-le-Blanc, toute remplie d'Anglais, et si près, que les guerriers des deux partis pouvaient de part et d'autre distinguer leurs traits. C'était le seul endroit où les bateaux pussent approcher assez près du rivage pour recevoir les provisions.

Partout ailleurs, les eaux étaient si basses, qu'elles ne présentaient que des courants étroits, peu profonds et séparés par des îlots de sable. Pour comble de malheur, les bateaux, trop lourds, ne poupouvaient remonter à la voile, et le vent était contraire ! Les capitaines, jusque-là si résolus, comprirent alors toute l'étendue de leur faute et ne savaient ce qu'ils devaient faire. *Jehanne, toujours forte en celui qui la fortifioit*, émit encore un avis tout opposé à celui que devaient lui dicter son sexe et ses dix-huit ans; elle proposa hardiment l'attaque de la *bastille;* mais les chefs ne purent s'y déterminer. Cependant il y avait péril à rester là plus longtemps, parce que les Anglais des *bastilles voisines* pouvaient venir fondre sur le convoi. On songeait donc à la retraite, quand on vit arriver sur une barque légère Dunois, avec des bourgeois et des gens de guerre, qui, *moult joyeux de la venue de la Pucelle, luy firent grant révérence et belle chère, et si feist elle à eux.*

« Etes-vous pas monseigneur le Bastard ? » dit-elle à Dunois. « Ouil, Jehanne, respondit-il, et me resjouis de vostre venue. » « Qui vous a conseillé de nous faire passer par la Soulongne, et que n'avons-nous esté par la Beauce, tout parmy la grant puissance des Angloys ? Les vivres eussent entré sans les faire passer par la rivière. »

Comme Dunois cherchait à s'excuser, en disant que cet avis avait paru à plusieurs des plus habiles capitaines, le plus sûr et le meilleur : « En mon Dieu, s'écria la Pucelle, le conseil de MESSIRES est plus seur et plus saige que le vostre. Vous avez creu me descevoir, et vous vous estes desceu vous mesme. Je vous ameine le meilleur secours qui ait jamais esté envoyé à qui que ce soit, ville ou chevalier ; car c'est le secours du Roy des cieulx, non mie pour amour de moy, mais procède de Dieu même, qui, à la prière de sainct Loys et de sainct Charles-Maigne, a eu pitié de la ville d'Orléans, et n'a voulu endurer que des ennemis aient ensemble le corps du duc d'Orléans et sa ville. »

Il n'y avait qu'un parti à prendre, et l'on s'y décida. Il fut résolu que les bateaux et le convoi remonteraient le fleuve jusqu'à Checy, à deux lieues plus haut, où l'on trouverait un passage facile, protégé par une garnison française. Malheureusement, le vent, toujours contraire, continuait de souffler avec violence ; la nuit approchait, et les barques n'avançaient pas. « Attendez ung petit, dit alors la Pucelle, car, en mon Dieu, tout entrera dans la ville ; et si n'y aura Angloys qui saille ne qui fasse semblant. » A peine avait-elle dit ces paroles, que le vent, qui *estoit*

moult fort et contraire, devint favorable, et que l'eau, au rapport de *frère Jehan Pasquerel*, témoin oculaire, sembla croître sensiblement. « Il me paraît, dit Dunois dans ses dépositions, que la Pucelle et ses faits et gestes à l'armée, viennent plutôt de Dieu que des hommes, quand je pense au changement subit qui s'opéra, dès qu'elle eut parlé de son espoir dans le secours du ciel, et comment les provisions entrèrent dans Orléans, malgré les Anglais, qui pourtant étaient de beaucoup les plus forts. »

Les bateaux s'étant trouvés insuffisants pour transporter à la fois les vivres et l'armée, on convint que celle-ci irait passer sur le pont de Blois [1]. Tandis qu'on embarquait les chariots, avec les vivres, *pouldres, canons, et aultres habillements de guerre*, Dunois était descendu à terre pour engager la Pucelle à monter sur sa *nef*, disant que tous les habitants d'Orléans l'attendaient avec la plus vive impatience. Mais l'héroïne opposa d'abord une grande résistance, craignant d'être encore une fois trompée par les *cappitaines*, « et di-

[1] Cette raison, donnée par les historiens, n'est pas convaincante; car rien n'était plus aisé que de multiplier en quelque sorte les barques, en les faisant successivement passer et repasser le fleuve jusqu'à ce qu'il n'y eût plus rien à transporter.

soit bien : Ces bonnes gens d'armes sont bien confessés et pénitents, ne faut-il point les abandonner, et convient les mener à l'ennemi. » Elle ne céda que sur l'assurance réitérée que les chefs lui donnèrent de la rejoindre avec des forces considérables.

Avant de quitter l'armée, *Jehanne* recommanda à son aumônier et aux autres prêtres de continuer, comme auparavant, d'ouvrir la marche, en chantant des hymnes autour de leur bannière. Quant à elle, tenant toujours la sienne déployée, elle monta sur la *nef* de Dunois avec Lahire, le maréchal de Boussac, d'Aulon, Louis de Contes et plusieurs autres chevaliers, et traversa le fleuve pour entrer à Orléans par terre, avec le convoi [1]

[1] J'adopte ici, sur l'entrée du convoi par terre, l'opinion de M. Berriat Saint-Prix, qui l'appuie de raisons solides dans son ***Histoire du siége d'Orléans.*** Il réfute à la fois M. le Brun des Charmettes et les autres qui font dériver le convoi jusque sous les murs de la ville, et de l'Averdy, qui le fait remonter par eau depuis Blois, ce qui n'est pas moins absurde. M. le Brun des Charmettes n'a pas fait attention que le courant navigable du fleuve étant alors à la rive gauche, le convoi, en dérivant, serait passé sous le feu de la bastille de Saint-Jean-le-Blanc que rien n'inquiétait alors, pour se retrouver à peu près dans la même position que le matin. Qu'on ne dise pas que les barques ont bien pu faire, le soir, le trajet qu'elles avaient fait le matin; car, le soir, elles étaient chargées, et le matin, elles étaient vides, et ont par conséquent très bien pu éviter de passer sous la bastilles anglaise.

et deux cents lances qui lui avaient été laissées pour escorte [1].

La Pucelle resta à Checy avec ses deux cents lances, jusqu'à dix heures et demie du soir, en attendant la nuit, autant pour éviter les balles anglaises que pour se soustraire au premier empressement de la foule. Alors elle se mit en marche, et bien qu'elle ne passât avec sa petite troupe qu'à un jet d'arc des Anglais, ceux-ci ne songèrent pas même à l'attaquer, comme si une puissance céleste eût enchaîné leurs bras et paralysé leur courage [2]. Ainsi fut vérifiée la prédiction du matin, que le convoi entrerait dans la ville sans que les Anglais fissent rien pour l'empêcher. Il est vrai que les habitants, « chacun armé et bien empoint [3], s'efforcèrent de donner aux Angloys à entendre ailleurs, en saillant à grant puissance et allant courir et escarmoucher devant Saint-Loup d'Orléans. Et tant se tindrent de près qu'il y eust plusieurs morts, bleciés et prisonniers, d'une part et d'aultre, combien que les Françoys apportè-

[1] Chaque homme d'armes avait à sa suite cinq autres cavaliers, savoir : trois archers ou *coutilliers*, un page ou varlet, et un gros domestique.

[2] « Et oncques ceux de l'ost ne s'en meuvent pas, si les voient passer à ung traict près d'eulx. » *Journal d'un bourgeois de Paris, fort opposé à la Pucelle et au parti royaliste.*

[3] *Histoire au vray et discours du siége d'Orléans.*

rent dedans leur cité un estendars des Angloys. » Mais tout cela n'explique que très imparfaitement comment ceux-ci n'envoyèrent pas au moins quelques boulets à Jeanne d'Arc et à ses gens, au moment où ils passèrent sous leurs batteries et presque sous la bouche de leurs canons. « Ils les regardèrent passer, dit Hume, avec un étonnement stupide [1]. Ils affectaient, dit-il encore, de parler avec moquerie de cette fille et de sa mission divine; ils disaient que le roi de France devait être dans une situation désespérée, puisqu'il avait recours à un expédient si ridicule; mais, en réalité, ils étaient frappés secrètement de la conviction qui, sur ce point, s'était emparée de tous les esprits; ils attendaient avec une inquiétude mêlée d'effroi l'issue de ces préparatifs extraordinaires [2].

Il était huit heures du soir quand l'héroïne arriva à la porte de la ville [3]. « Elle y entra, dit le journal du siége, armée de toutes pièces, montée sur un cheval blanc, et faisoit porter devant elle son estendart, qui estoit pareillement blanc, où quel avoit deux angels tenant chacun une

[1] Hume et Smolett sont d'accord sur ce point.

[2] Hume, *History of England*.

[3] La porte Bourgogne, à l'est.

fleur de lis en leur main, et au pannon estoit paincte comme une annonciation ; c'est l'imaige de Nostre-Dame, ayant devant elle un ange lui présentant un lis. Elle, ainsi entrant dedans Orléans, avoit à son costé senestre le bastard d'Orléans, armé et monté moult richement. Et après, venoient plusieurs aultres nobles et vaillants seigneurs, escuiers, cappitaines, gens de guerre, et aulcuns de la garnison, et aussi des bourgeois d'Orléans, qui luy estoient allez au-devant. D'aultre part, la vinrent recepvoir les aultres gens de guerre, bourgeois et bourgeoises d'Orléans, portans grant nombre de torches et faisant telle joye, comme s'ils veissent Dieu descendu entre eulx, et non sans cause ; car ilz avoient plusieurs ennuys, et travaillz, et peines, et, qui pis est, grant doubte de non estre secourus, et perdre tous corps et biens. Mais ils se sentoient jà tout reconfortez, et comme desassiesgez, par la vertu divine qu'on leur avoit dit estre en ceste simple pucelle, qu'ils regardoient moult affectueusement, tant hommes, femmes, que petits enfants. Et y avoit moult merveilleuse presse à toucher à elle ou au cheval sur quoy elle estoit. Tellement, que l'ung ce ceulx qui portoient les torches, s'approucha tant de son estendard, que le feu se print au panon. Pour quoy elle frappa son cheval de ses es-

perons, et le tourna autant gentiment jusques au panon, dont elle en esteignit, comme s'elle eust longuement suivy les guerres : ce que les gens d'armes tindrent à grantz merveilles, et les bourgeois d'Orléans aussi. Lesquelz l'accompagnoient au long de leur ville et cité, faisans moult grant chiere [1]. »

Depuis le matin chevaulchoit la Pucelle, sans descendre, boire ne manger; elle devait donc éprouver un immense besoin de réparer ses forces, et cependant ce ne fut point là sa premiére pensée. Elle éprouvait un besoin encore plus impérieux, celui d'épancher, au pied des autels, la reconnaissance qui débordait de son cœur. Elle se dirigea donc droit à la cathédrale, pour rendre à Dieu de solennelles actions de grâces. Les hommes de guerre et le peuple l'y suivirent, *luy faisant grant feste* et la saluant de leurs joyeuses acclamations. Ils croyaient voir en elle un messager du ciel, *un angel de Dieu*. La jeune héroïne souriait d'*un moult doulx sourire*, et leur adressait de *moult doulces parolles*, les exhortant à mettre en Dieu toute leur confiance, et leur promettant, à ce prix, la fin de tous leurs maux. « Et par très grant honneur, la conduisirent tous jusques auprès de la porte

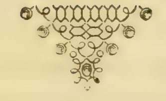
[1] Réjouissance. — *Journal du siége.*

Regnart, en l'hostel de Jacques Boucher, argentier de Mgr d'Orléans, lequel avoit espousé une très notable femme d'icelle cité[1]. » Ce ne fut qu'alors qu'elle quitta son armure. On lui avait préparé un grand festin ; mais ce fut peine perdue ; car elle n'accepta qu'un peu de vin dans une tasse, avec moitié d'eau et cinq à six *soupes*[2] qu'elle y mit tremper, et ne prit rien autre chose ce jour-là. Il n'était guère possible de pousser plus loin la sobriété. *Puis s'alla coucher en la chambre* qui lui était préparée, et avec elle, Charlotte, la fille du trésorier, *laquelle coucha la nuict avec la dicte Jehanne*, et dormit sur le même *couessain*, probablement dans une de ces *couches* gigantesques de quinze pieds de large, comme on en avait alors pour recevoir les hôtes. Le chevalier d'Aulon, Pierre d'Arc, Jean de Metz et Bertrand de Poulengy, qui n'avaient pas quitté la Pucelle, furent aussi logés dans la maison du trésorier. La chronique ne dit pas s'ils firent plus d'honneur que leur maîtresse

[1] Cette maison s'appelle aujourd'hui maison de l'Annonciade. Elle est ornée de petites colonnes antiques et écrasées. La petite chambre qu'on dit avoir été celle de la Pucelle, est au rez-de-chaussée : ce qui ne s'accorde pas avec certains passages des chroniques.

[2] Tranches de pain très minces qu'on met dans la soupe. Le mot est encore français en ce sens.

aux flacons et à la bonne chère du financier; mais il est bien permis de le croire. La coupe ou l'épée à la main, les chevaliers et servants d'armes français avaient coutume de se montrer toujours braves.



CHAPITRE IX.

CONSEIL DE GUERRE. — POSITION DES ASSIÉGÉS ET DES ASSIÉGEANTS. — OPÉRATIONS DU SIÉGE AVANT L'ARRIVÉE DE JEANNE D'ARC. — BATAILLE DES HARENGS.

La nuit fut bonne pour tous, et le sommeil, plein de rêves d'heureux augure. Dès le lendemain matin, la Pucelle se rendit chez Dunois, avec son page et le chevalier d'Aulon. Celui-ci entra avec elle, et le premier resta à la porte, parce que les *cappitaines* étaient assemblés pour un conseil de guerre. On délibéra sur ce qu'il y avait à faire. Toujours pour l'action et le parti le plus difficile, parce qu'elle était dominée par une influence supérieure aux conseils de la prudence humaine, la jeune héroïne voulait qu'on mît à profit l'enthousiasme des Orléanais, et qu'on courût sur-le-champ assaillir les bastilles anglaises. Florentin d'Iliers

et le brave Lahire appuyaient cet avis; mais les autres chefs le combattaient. Ils voulaient qu'on attendît le corps d'armée qui devait arriver de Blois. A ces timides conseils *Jehanne* opposait la fâcheuse expérience de la veille et l'ascendant de son enthousiasme et de son inspiration. La discussion s'échauffait et n'avançait pas. Cependant la jeune héroïne, forte de ses lumières divines et de l'autorité dont elle était investie, allait l'emporter, quand le sire de Gamaches, outré de voir une jeune fille sans connaissance exercer tant d'influence sur de nobles chevaliers, *ne put reffrener son ire*. « Puisque ainsi est, dit-il, sires chevaliers, que préférés l'advis d'une péronnelle de bas lieu a celluy d'un chevalier tel que je suys, plus ne me rebifferay à l'encontre. Feray parler mon branc [1] en temps et lieu, mais dès ici je desfays ma bannière et ne suys plus qu'un pouvre escuyer; d'autant que j'aime mieulx homme noble pour maistre, qu'une femme qui fut peut estre, qui çà? on ne sçayt. » A ces mots, il plia sa bannière et la présenta au comte de Dunois, pour montrer qu'il se faisait son *servant d'armes* ou son écuyer. Celui-ci, désolé de ce commencement de division qui pouvait avoir des suites fâcheuses, mit tout en

[1] Cimeterre.

œuvre pour l'apaiser, et parvint, à l'aide des autres chefs *plus advisés*, à calmer l'intraitable Gamache. On le décida même, mais avec beaucoup de peine, *à baisier la Pucelle en la joue; ce que firent les deux à rechin* [1], l'un par un reste de ressentiment, l'autre par l'alarme donnée à sa pudeur, en sentant un souffle d'homme effleurer son front virginal [2]. L'affaire, de nouveau discutée, fut résolue contrairement à l'avis de la Pucelle : l'assaut fut mis aux voix et rejeté.

Cependant, pour ne pas rester dans l'inaction, il fut en même temps décidé que *Dunois, d'Aulon et certains aultres cappitaines avecques leurs gens*, iraient au-devant de l'armée, pour protéger et accélérer sa marche. *Jehanne* s'en retourna très mécontente de *ce qu'il avoit esté appointé que, ce jour-là, on n'iroit pas à l'assault des bastilles*. Florent d'Iliers et le brave Lahire, emporté par son ardeur gasconne, partageaient son mécontentement, ainsi que plusieurs *aultres chevaliers et escuyers* de la garnison et quelques bourgeois.

[1] A regret ou à contre-cœur.

[2] *Vie de Guillaume de Gamaches*, imprimée en 1790 dans une collection qui a pour titre : *La France illustre ou le Plutarque français, par M. Turpin, citoyen de Saint-Malo*. La Vie de Guillaume de Gamaches, dit M. Quicherat, a tout l'air d'une spéculation sur la vanité des héritiers du nom. *Recueil des procès, etc.*, t. IV, p. 358.

Réunis aux gens de Lahire et d'Iliers, ils formèrent un petit corps assez respectable, avec lequel ils résolurent de faire une sortie par la porte de Paris. Tant l'organisation militaire était défectueuse alors ! Chaque chef subalterne ne connaissait guère d'autre discipline que les caprices de sa volonté. « Et chargèrent, estendars desployez, sur l'ost [1] des Angloys, tant qu'ilz les feirent reculer, et gaignèrent la place là où ilz avoient faict le guet; qu'ilz tenoient lors à la place de sainct Pouair, à deux traicts d'arc de la ville. Pour quoy on cria fort tout au long de la cité, à ceste heure que chacun apportast feurres, pailles et fagots, pour bouter le feu ès logis des Angloys, dedans leur ost. Mais on n'en fist riens, obstant que les Angloys feirent terribles criz, et se mirent tous en ordonnance. Et par ce, s'en retournèrent les Françoys, combien qu'avant leur retour y avait eu très forte et longue escarmouche, durant laquelle tirèrent merveilleusement les canons, couleuvrines et bombardes, tant que plusieurs furent tuez, bleciez, et prins prisonniers d'ung parti et d'aultre [2]. » Ce jour-là, Jacquet Leprêtre, garde de la prévôté d'Orléans, fut chargé de présenter à Jeanne d'Arc,

[1] Camp ou parc et quelquefois l'armée.

[2] Histoire du siége.

au nom de la ville, sept pintes de vin, à six deniers la pinte.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il importe d'entrer dans quelques détails sur la situation d'Orléans, les opérations du siége et les diverses positions qu'occupaient les Anglais autour de la ville. Sur une petite pente inclinée au sud, avec ses boulevards verdoyants, ses nombreuses flèches et sa ceinture de remparts, de tours et de donjons, Orléans s'étalait au soleil du midi et se mirait, comme aujourd'hui, dans les belles eaux de la Loire, qui court de l'est à l'ouest; Orléans, la cité romaine [1], qui deux fois sauva la France, en résistant aux hordes sarrazines [2] et plus tard, aux *compagnies anglaises*. Par sa position, cette ville est comme le cœur de la France; voilà pourquoi, à toutes les époques, on y fut si fidèle aux héroïques inspirations du courage. Au xve siècle, Orléans s'étendait en parallélogramme allongé dans le sens du fleuve, mais tronqué à l'ouest, où la ligne des fortifications formait un angle plus aigu. Voici les noms et la position des tours. A l'angle sud-est des remparts, la fameuse tour *Neuve*, la plus forte de toutes, à cause de sa gros-

[1] Fondée par une colonie romaine.

[2] Invasion d'Attila.

seur et de ses larges fossés pleins d'eau [1]. A l'angle opposé, la tour de *monseigneur l'Evesque* ou de la *Fauconnerie*. Entre les deux, la tour *Blanche*, les tours d'*Avalon*, de *Saint-Flou*, de *Saint-Estienne*, d'*Aubeslain* ou messire *Baude*, et du *Champ-Esgron*. Toutes ces tours étaient à portée d'arc, c'est-à-dire éloignées l'une de l'autre d'environ 60 à 65 mètres. Au milieu, s'ouvrait la porte de *Bourgogne*, plus souvent appelée *Saint-Aignan*, et flanquée elle-même de deux tours [2]. Sur le côté du nord, en allant de l'est à l'ouest, on trouvait les tours du *Plaidoyer, de monseigneur l'Evesque*, de *l'Esglise de Sainte-Croix* et *Salée*, puis la porte *Parisis* ou de Paris, et ensuite les tours *Jean-Thibaut*, *Aleu*, *Saint-Mesmès*, *des Vergers de Saint-Samson* et du *Heaume*. A l'angle nord-ouest, la porte *Bernier* ou *Bannier*, puis au tiers, du côté ouest, la porte *Renart*, et, entre les deux, les tours *Michaud-Quenteau*, *de l'Eschiffre Saint-Paul*, *André* et *Barré-Flambert* [3]. Le long du fleuve, s'élevaient les tours de

[1] Jusqu'à la révolution, on y mettait les criminels condamnés aux galères.

[2] L'une de ces tours a été mise récemment à découvert par l'incendie d'une maison dans laquelle elle était renfermée.

[3] Les tours de cette ligne et celle du fleuve étaient plus espacées, parce qu'à l'époque de leur construction, on se servait d'arbalètes qui portaient beaucoup plus loin que les arcs. Les tours *André* et *Michaud-Quenteau* existent encore.

Nostre-Dame et de l'*Abreuvoir*, la porte du *Pont* et ses deux tours, la grosse tour du *Chastelet*, puis celle de *Maistre-Pierre-le-Queulx* et de la *Croiche-Meuffroy*, puis la poterne *Chesneau*, et enfin la tour *Aubert* ou *du Guichet*, la tour *à huit pans* ou *carrée*, et la tour d'*Aoust* ou des *Tanneurs* ; en tout, 6 portes et 42 tours, en comptant celles des portes, à quoi il faut ajouter le fort des *Tournelles* [1], à l'extrémité nord du pont [2], la bastille *Saint-Antoine*, sur la *motte* ou îlot de ce nom, aux deux tiers environ de la largeur du fleuve, vers le sud, et les boulevards pour la défense des portes [3]. Ces tours avaient trois étages ; le premier presqu'au fond du fossé, le second au niveau du sol, et le troisième au-dessus. Ces étages étaient séparés par de simples planchers percés d'une trappe, pour placer des échelles qu'on retirait quand l'ennemi s'emparait du sommet : quand on désespérait de pouvoir défendre l'édifice, on mettait le feu aux matières inflammables accumulées dans la cave et la salle du rez-de-chaussée. Les remparts exté-

[1] Le fort de Tournelles n'ayant pas cessé d'être au pouvoir des Anglais, dès le commencement, et étant entré dans le système de leurs bastilles pour le blocus, ne peut être compris dans le système de la défense.

[2] Le pont avait dix-neuf arches d'inégale grandeur.

[3] Je dirai tout à l'heure ce que c'était que ces boulevards, en donnant une idée de ceux des Anglais.

rieurs, d'une épaisseur de deux à deux mètres et demi à la base, variaient, pour la hauteur, de 6 à 10 mètres au-dessus du sol, et étaient défendus par un fossé de 13 mètres de largeur sur 6 mètres 50 centimètres de profondeur. Ils n'étaient pas terrassés du côté de la ville dans toute leur hauteur, mais on y montait par des escaliers ou *eschiffs*, pente douce en bois à laquelle on mettait le feu, quand on était forcé de céder à l'ennemi et de se retirer derrière le second fossé, creusé parallèlement au premier, dans l'intérieur de la ville.

« Les murs d'Orléans n'avaient point, en général, de parapets ; mais, en temps de guerre, on élevait sur ces murs des garde-fous, au moyen de pieux plantés de distance en distance, et auxquels on attachait des traverses. On construisait des mantelets portatifs en bois que l'on fixait sur ces garde-fous, avec des tourniquets, ce qui mettait les assiégés à couvert des traits de l'ennemi. On pratiquait çà et là des barbacanes ou meurtriéres en charpente, afin que les assiégés eux-mêmes pussent lancer des traits [1]. Tout cet attirail por-

[1] Ces barbacanes étaient placées dans des brèches qui formaient autant de solutions de continuité quand la charpente était enlevée, et, si l'ennemi venait à s'emparer des murs, l'empêchaient de circuler et de se réunir.

tatif se démontait en temps de paix, et était déposé dans les magasins de la ville, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances de guerre l'en fissent sortir [1]. »

Les Anglais avaient construit des bastilles et des boulevards autour de la place et transformé ainsi le siége en blocus. La bastille était une forteresse en pierre ou en bois avec doubles fossés. Les boulevards étaient des ouvrages en terre, consistant en de simples fossés qui circonscrivaient une enceinte. Isolés ou placés en avant d'une porte ou autour d'une bastille, ils étaient hérissés, sur la crête, de chevaux de frise ou d'une fraise de pieux reliés entre eux par des traverses. Ceux des Anglais étaient des rectangles, avec une ceinture ronde de fossés aux quatre coins, pour défendre les fronts. Quand le boulevard était forcé, ils se retiraient dans la bastille [2].

Le siége était commencé depuis le 12 octobre 1428. Les Anglais, après s'être emparés du fort

[1] Jollois, *Histoire du siége d'Orléans*, page 6.

[2] « Feu l'abbé Dubois avance qu'on ne disait pas boulevert ni boulevart, mais bien *bouloart* ou *boulouart*, qui vient, assure-t-il, du mot français *boue* et du mot latin *arx*, c'est-à-dire fortification faite en terre. En effet, le nom de bouloart ne se donnait qu'aux ouvrages faits en terre, par opposition aux bastides ou bastilles qui étaient environnées de murs et couvertes. » *Ibidem*, p. 24.

des Tournelles, s'étaient retirés, en y laissant une garnison; mais le 30 décembre suivant, ils étaient revenus du côté de la Beauce, au nombre de 11 à 12,000 hommes et s'étaient établis dans les ruines de l'église Saint-Laurent-des-Orgerils [1]. Ils avaient là un grand boulevard et une bastille de laquelle ils pouvaient parfaitement observer le fleuve et la ville. C'était là qu'était leur *ost*, ou leur camp principal. De ce boulevard, ils communiquaient à la fois avec Paris, d'où ils tiraient leurs munitions de guerre et de bouche, et avec les autres boulevards situés sur l'autre rive du fleuve.

Voici les noms et la position des autres bastilles et boulevards dont il est parlé dans les chroniques. Je suivrai un ordre inverse à celui que j'ai suivi pour les tours et les remparts de la ville. En montant du sud au nord, à l'ouest, à quelque distance du grand boulevard ou redoute de Saint-Laurent-des-Orgerils, dont je viens d'indiquer la position, on trouvait le boulevard de la Croix-Boissée ou Bui sée [2], qui commandait la route de Blois, celui des

[1] Cette église était située à l'ouest de la ville, sur une hauteur.

[2] M. le Brun des Charmettes dit que la *Crix-Boissée* était ainsi appelée dans le langage du temps, parce qu'apparemment ce monument de la piété des fidèles, était construit en bois. Le surnom de *Boissée* qu'on donne à cette croix, signifie *Buisée*;

Douze-Pierres[1], ou de la *Grange de Cuivret*, ou du *Colombier*, appelée *Londres* par les Anglais, qui commandait celle de Châteaudun, et celui du

elle était ainsi appelée, parce que, le jour des Rameaux, le clergé de la cathédrale allait à cette croix et qu'on y attachait quelques rameaux de buis en forme de croix. Ces rameaux de buis bénit lui ont fait donner le nom qu'elle portait et qu'elle porte encore aujourd'hui. M. le Brun eût évité cette inexactitude, s'il avait lu attentivement ***Miqueau, Aureliœ urbis anglicana Obsidio.*** Cet auteur traduit toujours les mots ***Croix-Boissée*** par ***Crux-Buxia.***

M. le Brun, même page, place la Croix-Boissée entre la ville et le bourg Saint-Laurent, mais près de la ville, au carrefour formé par la rue Rose, la rue Saint-Laurent, la rue du Four-à-Chaux et la rue de la Croix-de-Bois; cependant le journal du siége d'Orléans dit positivement : « Au 29 décembre 1628, furent faicts plusieurs beaux faicts d'armes d'une partie et d'aultre, environ la Croix-Boissée, près Saint-Laurent. » La Croix-Boissée était donc près Saint-Laurent, à l'endroit où elle existe encore aujourd'hui, en dehors de la ville et près de la porte Madeleine actuelle. Ces remarques critiques, ainsi que la plupart de celles qui suivront sur les bastilles anglaises et la topographie du siége, sont de l'abbé Septier, bibliothécaire d'Orléans, qui a laissé des ***Observations sur l'histoire de Jeanne d'Arc par le Brun des Charmettes.*** La minute de ses observations se trouve à la bibliothèque d'Orléans, dans le carton des pièces concernant la Pucelle, n° 410 des manuscrits. J'en ai une copie entre les mains, que je dois à l'obligeance de M. le Prieur de Blainvilliers.

[1] Et non des ***Douze-Pairs***, comme le dit M. le Brun des Charmettes. « Le journal du siége, dit l'abbé Septier, ne parle pas de la bastille des ***Douze-Pairs.*** Je crois que cette bastille est la même que celle de la rue du Colombier, et que c'est celle qui est nommée dans le journal du siége, la bastille près la *Grange*

Pressoir-Ars, « moult grant et fort, très-bien faict, entre Sainct-Pouair et Sainct-Ladre, en une place qui comprenait grant enceinte, dedans lequelle mirent et laissèrent plusieurs seigneurs et gentils hommes d'Angleterre, auvecques grant nombre d'aultres gens de guerre, voulans garder que par là près ne peussent plus estre menez aulcuns vivres dedans Orléans, ainsi comme ils avoient veu faire plusieurs fois paravant, malgré les gens de leurs aultres bastilles [1]. »

de Cuivret. Elle était située à l'entrée du Colombier de Turpin, du côté de la ville, au delà de la maison de la Croix, dans une vallée qui se présente presque aussitôt qu'on est entré dans le faubourg de la Porte-Saint-Jean.

M. le Brun, trouvant sur les plans d'Orléans une maison appelée la Croix, à l'extrémité de la rue du Colombier, y a placé la Croix-Morin. M. le Brun ignore qu'il n'y a jamais eu de croix à l'extrémité de la rue du Colombier, et que la maison de la Croix était ainsi nommée, parce que, depuis 1715, elle servait de demeure aux sœurs dites de la Croix. » — *Voyez aussi l'Histoire du siége d'Orléans, par Jollois.*

[1] Le boulevard de la *Croix-Morin* n'a jamais existé. « Il est dit que la Pucelle s'avança jusqu'à la Croix-Morin pour sommer les Anglais de se rendre; mais il n'est pas dit qu'il y avait là un retranchement. Les Anglais qui étaient dans le boulevard de la Croix-Buisée, devaient avoir des gardes avancées, qui étaient assez près de la Croix-Morin. Cette croix était et est encore à la jonction de deux chemins, dont l'un conduit actuellement à la porte Madeleine et l'autre à la porte Saint-Jean. Au reste, je dois faire observer que, le siége d'Orléans n'étant qu'un blocus, les Anglais avaient le plus grand intérêt d'environner la place de leurs bastilles, pour empêcher qu'on n'y introduisît des vi-

Au nord et à l'angle nord-ouest des remparts, vis-à-vis l'ancienne porte *Bannier*, s'élevait la bastille *Aro* ou de *Rouen*, et vis-à-vis la porte *Parisis*, sur la route qui conduisait à la capitale, celle de *Paris* où commandait Talbot, *moult belle et forte et comprenant grant enceinte.* Toutes ces fortifications étaient à une grande distance des murs de la ville et enveloppaient les faubourgs. A l'est, près du fleuve, sur les ruines d'une église, dans une position absolument semblable à celle de Saint-Laurent-des-Orgerils, s'élevait la bastille de Saint-Loup, qui commandait à la fois le port de ce nom et la route de Jargeau, d'où les Anglais tiraient des vivres et des munitions de guerre [1]. Ainsi le blocus n'était complet ni au

vres, des munitions et des troupes. Pour atteindre ce but, il fallait que leurs forts fussent une espèce de circonvallation autour d'Orléans. A quoi aurait donc servi une bastille au coin de la Croix-de-Bois et du Four-à-Chaux, qui aurait été dans la direction de leur camp de Saint-Laurent ? A quoi leur aurait servi un boulevard près de la Croix-Morin, puisqu'il y en avait un à la Croix-Buisée, et dans la même direction ? » *Observations précitées.*

[1] « De toutes les fausses positions, dit l'abbé Septier, que M. le Brun a données aux bastilles des Anglais, celle de la bastille de Saint-Loup est la plus extraordinaire ; il la place dans la rue actuelle de Saint-Euverte, au coin de la rue de la Rose, vis-à-vis la maison des frères des écoles chrétiennes, et cependant on lit dans l'Essai historique sur Orléans, page 123, que les religieuses de Saint-Loup ne sont devenues propriétaires de

nord ni à l'est; un espace de plus de trois quarts de lieue restait libre entre la bastille de Saint-Loup et celle de Paris.

ce terrain qu'en 1655, et qu'elles ne s'y établirent qu'en 1657, en vertu d'un acte capitulaire du 31 mars, par lequel il fut résolu qu'on ferait bâtir l'hospice, qui ne connaîtrait d'autre supérieure que l'abbesse, et qui serait gouverné par une religieuse, avec le nom de mère des novices, sans mense particulière. Aussi ai-je un plan d'Orléans de 1640, dans lequel on ne voit point l'hospice de Saint-Loup qu'on a connu depuis sous le nom de petit Saint-Loup, et qui n'a été habité que jusqu'en 1685; il devait servir de retraite aux religieuses de Saint-Loup, si l'ennemi venait occuper la campagne; tous les religieux et toutes les religieuses du diocèse d'Orléans, qui habitaient hors la ville, avaient de semblables maisons pour s'y retirer. Les religieuses de Saint-Loup ont toujours eu leur monastère à une demi-lieue d'Orléans, sur un coteau élevé, près l'endroit où le chemin qui conduit à Pithiviers se réunit à celui qui conduit à Châteauneuf. Il est incontestable que la bastille que les Anglais avaient à Saint-Loup, était située à l'endroit où était le monastère des religieuses; c'est ce que prouvent toutes les circonstances du siége d'Orléans.... Les habitants d'Orléans avaient, le 17 avril, tué trois Anglais qui montaient la garde jusqu'auprès de l'Orbette. Cet endroit du faubourg Bourgogne est environ à la moitié de la distance de l'ancienne porte Bourgogne et de Saint-Loup; comment, de la rue Saint-Euverte, aurait-on envoyé des vedettes derrière soi, dans un endroit où on n'avait rien à craindre d'ailleurs. M. le Brun dit lui-même, tome Ier, page 196, que les Anglais avaient établi une bastille sur les débris de l'église de Saint-Loup; or, cette église était renfermée dans l'enclos du monastère, et la paroisse de Saint-Loup, qui a subsisté jusqu'en 1582, se groupait à l'entour. Est-il probable que les Anglais se soient fixés à une portée de fusil des fortifications d'Orléans? Qui les eût soutenus, s'ils avaient été attaqués? C'est par la porte Bourgogne qu'on amenait à Orléans tous ceux qui avaient

Au côté sud, sur le fleuve, l'embastillement était beaucoup plus complet. Il se composait de quatre grandes bastilles : celle de *Saint-Jean-le-Blanc*, située vis-à-vis l'ancienne *île aux Toiles*, *devant la Croiche des moulins de Saint-Aignan*, où avaient coutume de se rassembler les Français, *quand ils sailloient d'Orleans*, pour attaquer les postes anglais de la rive gauche; celle des *Augustins*, vis-à-vis le pont et les Tournelles [1]; le

été blessés à l'attaque de la bastille de Saint-Loup. Or ce n'est pas par cette porte qu'on serait sorti pour aller au petit Saint-Loup, près la maison des frères des écoles. Enfin on conçoit qu'il était indispensable d'attaquer la bastille de Saint-Loup, afin que le convoi que la Pucelle avait amené à Checy, pût entrer à Orléans; mais on ne voit pas qu'il y eût nécessité d'attaquer une bastille située dans la rue Saint-Euverte. »

[1] « M. le Brun était libre d'appeler le fort qui était à la tête du pont d'Orléans, du côté du sud, le fort ou la bastille des Tournelles, parce que le journal du siége d'Orléans lui a donné constamment ce nom ; mais c'est pure imagination de sa part de dire que le pont d'Orléans formait un coude aux trois quarts et demi de la largeur du fleuve, et qu'on lui a donné ce nom de *Tournelles*, parce qu'il était construit à ce coude et dans un endroit où on était obligé de tourner pour arriver à la rive opposée. Tous les anciens plans du pont d'Orléans que j'ai vus, le représentent droit. Après le siége d'Orléans, on avait rétabli les tourelles; elles étaient à la tête du pont, et il y avait un grand bastion en avant de ce fort. Voilà ce que représentent tous les anciens plans d'Orléans. Miqueau, dans son Histoire du siége, écrite en latin, en 1560, traduit toujours le mot Tournelles par celui de *Turriculæ*. Les auteurs qui ont écrit sur la ville d'Orléans, ont appelé le fort qui était à la tête du pont,

boulevard de *Saint-Privé*, vis-à-vis celui de Saint-Laurent, et, entre deux, au milieu du fleuve, celui de l'*île Charlemagne*, qui interceptait complètement la navigation [1]. Tels étaient les boulevards et bastilles construits par les Anglais [2]. C'est sans fondement que M. le Brun des Charmettes suppose

le fort *des Tourelles;* d'ailleurs, on lit dans le Dictionnaire de Trévoux, à l'article Tournelle, que ce mot signifie aussi une petite tour, *turricula*; mais il n'est plus guère en usage, en ce sens, qu'en parlant de quelques anciens bâtiments; c'est de là aussi que viennent les noms de palais des Tournelles, quai de la Tournelle, etc.

« M. le Brun suppose que le fort des Tournelles était accompagné d'un boulevard du côté de la campagne, et d'un autre, du côté de la ville. Je ne conçois pas comment le Anglais auraient pu construire un boulevard du côté de la ville; ce boulevard ne pouvait pas être plus large que le pont, et l'ancien pont que j'ai vu était étroit; d'ailleurs, de quoi aurait servi ce boulevard? Les Anglais avaient rompu deux arches en avant des Tournelles; les Français en avaient rompu une en avant de leur fort de la *Belle-Croix:* ces trois arches rompues étaient une meilleure fortification que le boulevard qu'ils auraient pu construire. » *Observations précitées.*

[1] L'île Charlemagne n'existe plus.

[2] « M. le Brun a raison de faire observer que M. Beauvoir de Préau est tombé dans une erreur grossière, en supposant que l'église de Notre-Dame de Recouvrance a été bâtie à l'endroit où était une forteresse qui portait le nom de *Windsor;* jamais les Anglais n'ont eu un fort dans un endroit où existait une tour qui servait à la défense d'Orléans, et qui portait le nom de tour de Notre-Dame; c'est peut-être le nom de cette tour qui a fait donner le nom de Notre-Dame de Recouvrance à l'église qui a été bâtie sur ses ruines. » *Mêmes observations.*

les bastilles reliées entre elles, en plusieurs endroits, par des espèces de tranchées qui achevaient d'enfermer la ville, au moins du côté de l'est. Les Anglais ont tenté de le faire, mais n'ont pu l'exécuter. Jusqu'à la fin du siége, les communications avec Meun et Châteaudun, sont restées libres ; ce qui n'aurait pu avoir lieu, si un fossé couvert [1] eût intercepté l'espace qui séparait les bastilles [2]. On peut donc encore moins s'en rapporter à Villaret quand il dit, d'après Monstrelet, que « six grandes bastilles, élevées vis-à-vis les principales avenues d'Orléans, se communiquaient par soixante redoutes moins considérables, construites dans les intervalles. » La vérité est qu'il y

[1] *Ibidem.*

[2] Quand je dis que, jusqu'à la fin du siége, les communications avec Meun et Châteaudun sont restées libres, je veux dire seulement qu'il n'y avait ni retranchement, ni redoutes pour les empêcher; mais je n'entends nullement dire que les postes et patrouilles anglaises, en interceptant ces passages, ne les rendissent pas dangereux et très difficiles. Perceval de Cagny dit positivement qu'après la bataille des harengs, « les Englois des bastilles devant Orléens gardèrent que nulz vivres ne peussent venir à ceulx de dedens, et tans que ilz avoient très grant deffaulte de pain. » Les Anglais occupaient certains points principaux vis-à-vis les routes et les portes de la ville, d'où ils pouvaient repousser toutes les attaques, garder toutes les issues et croiser sur tous les passages; c'était le seul genre de blocus que leur permissent les 11 à 12,000 hommes de troupes dont ils disposaient pour cette opération.

avait six boulevards avec bastilles, et quatre bastilles sans boulevards [1]. L'armée ennemie était divisée en deux parties, dont l'une agissait sur la rive droite, où commandaient Talbot, Suffolk, la Poule, son frère et d'Escale; et l'autre sur la rive gauche, où commandaient Glasdal, Pomus et Moulins. Trois camps renfermaient la réserve : l'un était près de la bastille Saint-Laurent, l'autre près de celle des Augustins, et le troisième près de celle de Paris. Les troupes y bivouaquaient sous des baraques ou *logettes* formées de jeunes troncs d'arbres et recouvertes de chaume.

Quant aux armes offensives et défensives, on combattait de près avec la lance et la *coustille* [2], épée longue et étroite, qui, maniées avec adresse, pénétraient par le défaut ou les joints des armures. On se servait aussi de la guisarme ou bisaigüe [3], qui présentait d'un côté une longue pointe.

[1] Il y a sur ce point beaucoup de variations dans les chroniques. Edmond Richer compte sept forts, la chronique sans titre, treize, Monstrelet, soixante, Smolett, seize petits forts ou redoutes, et Baudot, cinquante-quatre. Ne serait-il pas possible de tout concilier en disant qu'il devait y avoir des postes entre les bastilles et que ces postes ont été confondus avec elles? Le nombre de ces postes a dû varier; ils ont dû quelquefois changer de place; de là les variations qu'on remarque dans les récits des historiens et des chroniqueurs.

[2] De là, coustillier.

[3] *Bis acuta.*

et de l'autre, une hache à large tranchant. La pointe perçait les plus fortes armures, et la hache les ébréchait, en faisant d'horribles blessures[1]. On assommait aussi avec la massue et le maillet de plomb. De loin, ou du haut des remparts et bastilles, on se servait d'arcs et d'arbalètes. Les arcs, plus légers et moins coûteux, étaient plus faciles à tendre ; mais les arbalètes portaient plus loin. En 1428, quelques-unes des tours d'Orléans étaient encore embarrassées d'énormes machines, appelées balistes, catalputes, ou couillards, au moyen desquels on lançait au loin de grosses pierres. Il y entrait toute une forêt de poutres et de madriers[2]. Aussi, dès l'an 1412, l'usage des canons et des bombardes pour la défense de la ville, avait-il commencé à prévaloir. Orléans, lors de l'entrée de la Pucelle, possédait soixante et onze bouches à feu, toutes en cuivre. De ce nombre était le canon prêté par ceux de Montargis, le gros canon nommé Rifflard, et la grosse bombarde de Guillaume Duisy, *très subtil ouvrier*, qui lançait des boulets de pierre de 120 livres[3]; il avait fallu

[1] Jeanne d'Arc portait une guisarme suspendue à son côté.

[2] On chargea 26 voitures des débris de celle qui était établie sur la tour de Saint-Paul.

[3] Les boulets de fer ne furent substitués aux boulets de pierre que sous le règne de Louis XI.

vingt-deux chevaux pour la mettre en place. Avec les bombardes, on tirait généralement à plein fouet ou à toutes volées, et quelquefois aussi de but en blanc [1].

Ces soixante et onze canons ou bombardes n'étaient servis que par douze *maistres canonniers*, qui avaient des aides ou valets. Les coulevrines venaient d'être inventées. On croit que les Orléanais en avaient plusieurs ; mais on n'en connaît que deux, celle de *maistre Jehan le Lorrain*, et celle de Philippe Nicolas. Plus petites, plus longues que les autres pièces, elles se chargeaient avec du plomb, et portaient plus loin que les bombardes et les canons, dont la portée ne dépassait pas 400 toises .

[1] La bombarde était un canon gros et court ; toutes les pièces en étaient minces. Il y avait au-dessus de la culasse une longue et large ouverture par laquelle on introduisait ce qu'on appelait une chambre ou boîte à canon. On chargeait cette boîte avec une cuiller, et l'on y refoulait la poudre avec des tampons en bois. La lumière consistait en un petit tuyau de fer-blanc rempli de poudre jusqu'aux bords. Il y avait deux ou trois boîtes pour le service d'une pièce ; tandis qu'on déchargeait l'une, on chargeait les autres, et la pièce tirait toujours. Elles étaient fort épaisses et pesaient jusqu'à 25 et 30 kilogrammes. On mettait du foin sur la boîte à canon, et sur le foin, le boulet de pierre.

[2] Aussi, du pont à l'île Charlemagne, les boulets des assiégés ne pouvaient atteindre les Anglais dans leur boulevard, parce que la distance était de 700 toises. Cependant un habile fondeur, nommé Naudin Bouchart, parvint à fondre, à ses propres dé-

Pour l'attaque, on se servait d'échelles simples ou doubles, et l'on montait à l'assaut couvert d'un *pavas*, espèce de grand bouclier formé de douves recouvertes de cuir et attaché aux épaules par des courroies, de manière à couvrir les reins, le dos la tête. Les *pavas* paraissent avoir été inventés pendant le siége d'Orléans; on ne les trouve pas ailleurs [1]. On lançait des fusées pour incendier les fortifications [2]; mais, le plus souvent, on les attachait à de longues lances avec lesquelles on mettait le feu aux chevaux de frise, aux mantelets,

pens, un canon qui avait cette portée, et avec lequel on inquiétait les assiégeants dans leurs communications fréquentes entre l'île et le champ de Saint-Privé.

« Payé 20 deniers au portefaix qui a porté de vieux morceaux de canons rompus, à Naudin Bouchard, saintier (fondeur de cloches), à l'encontre d'un long canon qu'il a donné à la ville pour son poids de cuivre, lequel est très bel et très long, et le fit durant le siége, pour gitter de dessus le pont, aux Anglais qui passoient la Loire, de la bastille qui estoit en l'île, en la bastille du champ Saint-Pryvé, parce qu'il n'y avoit canon en la ville qui y pût gitter. » *Journal du siége.*

[1] Les peintures historiques qui décorent le palais de l'ancienne Thèbes, présentent cependant, dans le siége des forteresses, de grands boucliers qui couvrent en entier les guerriers qui les portent, et dont on n'aperçoit plus que les pieds. Les assiégeants montaient sur ces boucliers ou machines de guerre, pour atteindre le haut des murs qu'ils voulaient emporter d'assaut (Voir le grand ouvrage sur l'Égypte. *Antiquités*, t. II, pl. 31, fig. 1).

[2] Ces fusées incendiaires étaient recouvertes de peaux de mouton pour les préserver de l'humidité.

aux barbacanes et *aultres habillements de guerre*. En partant pour l'attaque, on avait toujours soin de se munir de chausse-trapes, qu'on semait derrière soit pour retarder la marche de l'ennemi, en cas de retraite forcée [1]. Les assiégés se défendaient, en faisant pleuvoir toute sorte de projectiles, et souvent même de l'eau, de la graisse et de l'huile bouillante, sur les assiégeants.

Les forces respectives des Orléanais et des Anglais étaient à peu près égales; de part et d'autre, elles n'ont guère dépassé onze mille hommes [2]. Du côté des assiégés, l'armée était composée, à peu près en nombre égale, de bourgeois et d'hommes d'armes. Ceux-ci n'étaient d'abord que des Italiens, des Espagnols et des Écossais envoyés par le roi, sur la demande des habitants, qui, à l'approche des Anglais, renoncèrent au privilége de se défendre eux-mêmes. On tenait beaucoup alors à ce privilége, à cause des excès auxquels se livraient impunément les troupes mal payées et sans discipline. Les cinq ou six mille hommes de troupes dont se composa ensuite la garnison

[1] La chausse-trape était un morceau de fer à quatre pointes, dont l'une était toujours verticale, tandis que les autres servaient de base à la machine.

[2] Les Anglais ont eu un moment onze à douze mille hommes.

d'Orléans [1], y étaient entrés du mois d'octobre

[1] On trouve dans les comptes de forteresses de 1429, une distribution de blé et de vin faite par les procureurs de la ville aux capitaines. Voici le texte du registre :

« 1° Aux Ecossoys estans en icelle ville, trois tonneaux et demi dudict vin et trois muys et demi dudict bled ;

2° A monseigneur de Graville, un tonneau et demi de vin, un muy et demi de bled;

3° A Madre, un traversin de vin et un muy et demi de bled;

4° A Denis Chailly, un tonneau et demi de vin et un muy et demi de bled ;

5° A Thibault de Thermes, un traversin et cinq muys de bled;

6° A monseigneur de Guttry, un traversin de vin et huit mines de bled;

7° A monseigneur de Coarraze, un traversin de vin et cinq mines de bled;

8° A messire Theaude, un tonneau et demi de vin et un muy et demi de bled;

9° A messire Cernay, un traversin de vin et six mines de bled;

10° A Poton de Saintrailles, un tonneau de vin et dix mines de bled ;

11° A monseigneur le maréchal, deux tonneaux de vin et deux muys de bled;

12° A monseigneur de Villars, un tonneau de vin et un muy et demi de bled. »

L'abbé Dubois concluait de cette distribution, qu'elle avait été faite à 500 Ecossais, 160 Aragonnais, 240 Italiens, 240 hommes d'armes sous les ordres de l'amiral de Graville, 80 sous les ordres de Denis de Chailly, 80 sous Thibaut de Thermes, 80 sous le seigneur de Guitry, 80 sous le seigneur de Coarraze, 160 sous Poton de Xaintrailles, 320 sous le maréchal de Sainte-Sévère et 240 sous Villars; ce qui fait un total de 2,180 hommes. ***Hist. du siége d'Orléans***, pages 41 et 42.

au mois d'*avril suivant*, à treize reprises différentes [1].

Quant aux bourgeois en état de porter les armes, ils ne pouvaient pas dépasser cinq mille hommes, même en portant à trente mille la population réunie de la ville et des faubourgs [2], chiffre qui paraîtra énorme, si l'on considère le peu d'espace compris dans l'enceinte des murailles. Si les troupes amenées par la Pucelle vinrent accroître les forces des assiégés, elles ne changèrent cependant rien à la proportion établie plus haut; car ces mêmes forces avaient été diminuées d'autant et par la retraite des deux mille lances du comte de Clermont, comme nous le verrons plus bas, et par les pertes essuyées tant à la

[1] Dunois, ou le Bâtard d'Orléans, était arrivé le premier avec 800 hommes. Puis successivement, l'amiral de Culan en avait amené 200; Lahire, 180; le maréchal de Sainte-Sévère, 26; Guillaume Estmar, les seigneurs de Saucourt et de Verduran et d'autres chevaliers, 4,000; Guillaume d'Albret et Lahire, qui étaient retournés à la charge, 320; Gilbert de Faicte, 300; le comte de Clermont, 2,000; le Bourg de Mascaran, 40; Alain de Giron, 100; un inconnu, 60; Fleurentin d'Iliers, capitaine de Châteaudun et le frère de Lahire, 400; enfin le jour même où entra la Pucelle, 50 fantassins gatinois vinrent offrir leurs bras et leur courage. On ne trouve pas Armagnac parmi ces chefs.

[2] *Le journal du siége* dit que ces faubourgs étaient les plus beaux du royaume. Les Orléanais les ayant détruits de peur qu'ils ne devinssent la proie des Anglais, toute leur population s'était versée dans la ville.

bataille des Harengs qu'à la défense des Tournelles et dans quelques autres actions [1].

[1] M. Michelet, dans le but très peu louable de rendre *moins miraculeuse la délivrance d'Orléans,* grossit, d'après Monstrelet, le nombre des assiégés, et diminue, malgré le témoignage du même chroniqueur, celui des assiégeants. A l'en croire, ceux-ci n'étaient que deux ou trois mille, ce qui faisait à peu près 250 hommes par bastilles! Or, pour qui sait que 25,000 hommes de vieilles troupes anglaises, qui n'avaient rien de mieux à faire que de prendre Orléans, venaient de débarquer sur la terre de France, pour qui connaît le caractère anglais et, en particulier, celui de Bedfort et de quelques autres chefs, et surtout l'importance extrême qu'ils attachaient à la prise de la ville assiégée, ces deux ou trois mille hommes employés au blocus de cette place, paraîtront plus prodigieux que sa délivrance. La méprise de M. Michelet vient de trois sources principales : la première est la peur qu'il a des miracles; la seconde, la supposition gratuite de grandes souffrances endurées par les Anglais pendant l'hiver, comme s'ils se fussent amusés à bivouaquer en plein air, quand ils pouvaient chercher et trouver, dans les baraques de leurs bastilles, un confortable dont l'amour ne les quitte jamais; la troisième enfin, une défection considérable imaginée dans les rangs anglais, sans compensation, ce qui est une double erreur. Il est incontestable qu'ils perdirent, le 17 avril 1428, les hommes du duc de Bourgogne; mais il n'est nullement prouvé que la mort de Salisbury ait eu pour résultat la défection de ses gens, au mépris de la recommandation qu'il leur fit en mourant, de pousser le siége avec vigueur, et, lors même qu'on l'admettrait, on n'arriverait encore au mauvais compte de M. Michelet qu'en supposant, comme lui, que les Anglais ont toujours perdu des soldats sans jamais en recevoir, quand il est certain que de nombreux renforts ne cessèrent pas d'arriver dans leurs camps. D'ailleurs, dans le récit de M. Michelet, on ne comprend pas le découragement des Orléanais et la résolution qu'ils prennent de se rendre, comme nous le verrons bientôt, au lieu d'écraser

Le duc de Bedfort, croyant le moment venu d'achever la conquête du royaume de France, et cette conquête lui paraissant dépendre de la prise d'Orléans, qui était comme le boulevard et la clef

la poignée d'ennemis qui s'obstinent à les tenir assiégés. On conçoit bien moins encore comment, avec tant de courage, de dévouement et de forces si supérieures du côté des assiégés, le siége a pu durer si longtemps. Après tout, le miracle est bien moins dans la défaite que dans le rôle qu'y joue la Pucelle, l'ascendant qu'elle exerce sur les siens et la merveilleuse promptitude avec laquelle elle fait lever, en trois jours, un siége dont sept mois d'héroïques efforts n'avaient fait qu'accroître les rigueurs.

Apès avoir diminué et réduit presque à rien les forces anglaises et exagéré les forces françaises, M. Michelet a un scrupule, et il ajoute : « Il faut dire pourtant qu'il manquait une chose pour que ces grandes forces agissent avec avantage, chose essentielle, indispensable, l'unité d'action. Dunois eût pu la donner, s'il n'eût fallu pour cela que de l'adresse et de l'intelligence; mais ce n'était pas assez. Il fallait une autorité, plus que l'autorité royale; les capitaines du roi n'étaient pas habitués à obéir au roi. Pour réduire ces volontés sauvages, indomptables, il fallait Dieu même. Le Dieu de cet âge, c'était la Vierge bien plus que le Christ (ici M. Michelet commence à déraisonner), il fallait la vierge descendue sur la terre, une vierge populaire, jeune, belle, douce, hardie. » (*Histoire de France*, t. v, p. 71). *Le Dieu de cet âge, c'était la Vierge bien plus que le Christ!* A propos de quoi M. Michelet ajoute cette note : « Je l'ai déjà fait remarquer et j'y reviendrai encore. » On sait que c'est là un de ses dadas, et qu'il y *revient* tellement, qu'à l'occasion d'un tableau de confrérie où les frères de la doctrine chrétienne de Rouen, ont représenté une figure quelconque agenouillée aux pieds de la Vierge, il dit, dans son livre *Du prêtre et de la famille*, que cette figure est le Christ que les *Jésuites* mettent à

des provinces du sud, le duc de Bedfort, dis-je, avait envoyé au siége de cette place les plus habiles généraux de l'armée anglaise : le comte de Salisbury, Guillaume Pôle ou de la Poulle, comte de Suffolk, Jean de la Poulle son frère, les sires d'Escale, de Ross, de Fouquenberge, d'Egres, de Moulins et de Pomus. Le fameux Glasdal, le vaillant Talbot, le bailli d'Évreux, le célèbre Lancelot de l'Isle, et beaucoup d'autres seigneurs et vaillants capitaines, y étalaient aussi leurs écussons et leurs nobles bannières [1].

Les Anglais avaient cru qu'ils viendraient facilement à bout des assiégés ; ils tentèrent d'abord de les effrayer par une grêle de boulets qu'ils firent pleuvoir sur la ville ; mais les Orléanais répondirent par une grêle semblable et par des entreprises pleines d'audace et d'intrépidité. La prise des *Tournelles*, après quatre jours de mines,

genoux, les indignes, devant sa mère, comme un petit garçon en pénitence. Ceci a valu au professeur, de la part d'un membre du clergé de Rouen, quelques observations assez désagréables pour un *chef de la section historique aux archives du royaume.* M. Michelet ne devrait plus parler de la sainte Vierge, depuis qu'il a confondu sa ***virginité*** avec son ***immaculée conception*** (***Hist. de France***, t. II, p. 300 et 301). Pourquoi vouloir toujours parler théologie, quand on n'en sait pas un mot ? C'est s'exposer à faire hausser les épaules au dernier sacristain.

[1] Il y avait aussi, parmi les Anglais, un grand nombre de *faulx rénégats françoys.*

de contre-mines, d'assauts et de lutte acharnée, n'avait servi qu'à mieux montrer qu'on devait s'attendre à une défense désespérée, même de la part des femmes. On avait vu ces dernières encourager les assiégés par leur présence, et leur fournir, avec une merveilleuse activité, des projectiles, de la poix, des huiles et autres liquides en ébullition [1]. En prenant le fort des Tournelles, les Anglais n'avaient conquis que des ruines, auxquelles ils ajoutèrent encore celles de deux arches du pont. Les assiégés en avaient déjà détruit une autre, en se retirant. Ainsi les deux partis avaient travaillé, comme de concert, à se mettre dans l'impossibilité de s'aborder en cet endroit; mais ils pouvaient se lancer des boulets, et ils ne les épargnaient pas. Les Anglais avaient réparé les Tournelles, et Glasdal y commandait. Un jour, comme il montrait Orléans du haut de cette bastille, à Salisbury, en lui disant : *Milord, vous voyez votre ville*, le comte n'eut pas le temps d'y bien voir : un boulet, lancé de la tour *Nostre-Dame*, vint lui emporter la moitié de la tête, et l'étendit raide mort, aux pieds du commandant. Or, Salisbury

[1] Une jeune femme, nommée Belle, fut blessée mortellement au milieu de ses compagnes, en portant aux défenseurs de la ville de quoi *parfumer ainsi les Anglais.*

avait, dans cette guerre, pillé plusieurs églises [1]; il avait de plus manqué à la parole donnée par lui au duc d'Orléans, prisonnier en Angleterre, de ne rien entreprendre contre ses domaines; sa mort fut donc regardée comme un châtiment du ciel. Il mourut en encourageant les capitaines anglais et en les exhortant à pousser vivement l'entreprise [2]. Le comte de Suffolk lui succéda dans le commandement.

Avertis par la vigueur de la première attaque, les Orléanais n'épargnèrent rien pour mettre leur ville en état de défense : aux ouvrages d'art ils ajoutèrent des ruines. Dès la première apparition de l'ennemi, le 12 octobre 1428, ils avaient abattu le couvent des Augustins et les maisons de Portereau [3]. « Et d'aultre part, dit le *Journal du siége*, mirent telle diligence les gens de guerre et citoyens d'Orléans, qu'ils bruslèrent et abattirent, dedans la fin de ce mesme mois de novembre, plusieurs esglises qui estoient ès forsbourgs d'entour leur cité. » — « Le mercredy, vingt neufième jour d'iceluy mois de descembre, furent bruslées

[1] En particulier le bourg et l'église de Cléry.

[2] Il est donc peu probable que ses gens aient quitté l'armée, comme le dit M. Michelet.

[3] Terrain situé sur la rive gauche du fleuve, au sud, vis-à-vis d'Orléans.

et abattues plusieurs aultres esglises et maisons qui estoient encore demeurées auprès d'Orléans : comme Sainct-Loup, Sainct-Aignan, Sainct-Vincent-des-Vignes, Sainct-Ladre, Sainct-Pouair et aussi la Magdeleine : afin que les Anglois ne peussent là loger, retraire et fortifier contre la cité [1]. » Ainsi, pendant trois mois, le marteau démolisseur ne cessa point de frapper. Que de saintes et nobles ruines ! Quel désintéressement ! Quelle énergique résolution ! Mais aussi quelle triste nécessité ! Si la guerre n'était pas providentielle, il n'y aurait, pour la maudire, surtout entre peuples chrétiens, ni assez d'indignation dans le cœur de l'homme, ni assez d'énergie dans les langues humaines.

Les abords d'Orléans ne présentaient donc qu'une vaste ruine que les Français disputèrent encore aux Anglais, quand ils vinrent pour s'en emparer. Ainsi il y eut une *forte entreprise* et de *beaux faicts d'armes* près des restes de l'église de Saint-Laurent-des-Orgerils, quand ceux-ci vinrent pour s'en emparer. Le *bastard d'Orléans*, messire de Sainte-Sévère, messire de Chabannes et plusieurs autres chevaliers, donnèrent là de grands et beaux coups de lances, mais ne purent empêcher les Anglais de s'y établir. Les glaces du mois de jan-

[1] *Ibidem.*

vier ne refroidirent point les courages. On se cherchait, on se rencontrait et l'on se battait au milieu des frimas, comme dans les plus beaux jours. Dans l'une des escarmouches par lesquelles on inquiétait les assiégeants, l'abbé de Cerquenceaux, qui s'était déjà signalé lors de la délivrance de Montargis, fit des prodiges de valeur et rapporta une glorieuse blessure. Erreur du temps, vocation fourvoyée, exemple, à toutes les époques, plus digne de blâme que d'admiration !

La porte Renard, dont les murs étaient moins élevés, était surtout en butte aux efforts des assiégeants. Chaque nuit ils cherchaient à surprendre ceux qui la gardaient, et toujours ceux-ci, par leur vigilance et leur courage à toute épreuve, les prévenaient et les repoussaient avec avantage. Ces attaques nocturnes, incessantes, et souvent sur plusieurs points à la fois, tenaient la ville dans une continuelle alarme. Le *béfroi* était toujours en mouvement. De part et d'autre, l'artillerie grondait tout le jour; et tant que la lumière pouvait guider le tir, les boulets ne cessaient pas de pleuvoir sur les bastilles et sur la ville. Quelques-uns pesaient jusqu'à 192 livres [1]. Il arrivait par-

[1] On voit à Orléans, dans la rue du Pot-de-Fer, quatre boulets de pierre, dont deux ont une circonférence de 1 mètre 41 centimètres, et doivent peser plus de 90 kilog. Un troisième a

fois des choses étranges : une de ces *pierres de canon*, lancée du boulevard de la Croix-Buisée, vint un jour tomber devant la porte Bannier, au milieu de plus de cent personnes, sans en tuer ni en blesser une seule. Bien plus, elle enleva la chaussure d'un homme d'armes, *qui est chose merveilleuse à croire*, dit la chronique, sans lui faire aucun mal. Quelques jours après, un autre boulet vint également tomber près de la porte Renard, au milieu d'une petite troupe commandée par Lahire, et étonna tellement *ces compagnons*, en ne faisant de mal à personne, que leur première action, en rentrant dans la ville, fut d'aller remercier le ciel de les avoir sauvés d'un si grand péril. Dieu vouloit habituer ces hommes aux miracles.

Les Anglais battaient la place avec des canons d'une grandeur jusqu'alors inconnue, mais l'artillerie de la ville ripostait à merveille : le *Rifflard*

une circonférence de 1 mèt. 38 cent. et pèse un peu moins. Le quatrième a une circonférence de 1 mèt. 24 cent. et pèse plus de 74 kilog. Ces boulets sont-ils du nombre de ceux que les Anglais ont jetés sur la ville au temps du siége? On doit le croire; car, le *Journal du siége*, page 10, fait mention que, « le 1er jour de décembre 1428, les Anglais jetèrent contre les murs et dedans la ville, plus continuellement et plus fort qu'auparavant, des pierres si énormes qu'il y en avait qui pesaient 192 liv. » (96 kilog.).

et le *Montargis* [1] hurlaient sans cesse près de la porte Chesnau, contre les Tournelles, *et tant terriblement jectèrent contre elles, qu'ils en abattirent un grand pan*. Du haut de la *Croiche-Meuffroy*, la bombarde de Guillaume Denis lançait sur ce même fort ses boulets de 120 livres, et contribuait puissamment à ralentir le feu anglais qui, en cet endroit, par sa proximité, incommodait beaucoup la ville. Du boulevard de la belle-Croix [2], *maistre Jehan* faisait aussi merveille avec sa coulevrine qu'il avait braquée sur l'une des piles du pont contre les Tournelles. Il harcelait continuellement l'ennemi : ses grosses balles de plomb, dirigées d'un œil sûr, allaient de temps en temps se loger dans la tête des Anglais ou leur casser les membres. Quelquefois le rusé Lorrain, vrai Français par le caractère et le courage, se plaisait à égayer, par la plaisanterie, les leçons de tir qu'il donnait à ceux d'outre-Manche. Après une décharge des canons anglais, il se laissait piteusement tomber à la renverse et contrefaisait le mort ou le blessé; puis il revenait à la charge, et plus d'un Grand-Breton apprenait à ses dépens que *maistre Jehan* n'était pas mort, et que son

[1] Canon prêté par ceux de Montargis.

[2] Ce boulevard était en avant de l'île Saint-Antoine, sur le pont, vers le milieu.

coup d'œil n'avait rien perdu de sa précision. Par malheur, dans une grosse affaire qui eut lieu à *la Charrière du port de Saint-Loup*, le jovial et habile *coulevrinier* faillit tomber entre les mains des Anglais, et y laissa son *petit chariot* et sa coulevrine. Les Français étaient déjà sur l'île-aux-Toiles et se disposaient à reprendre la Charrière, quand les Anglais, débouchant de *la Turcie*[1] de Saint-Jean-le-Blanc, derrière laquelle ils étaient embusqués, et poussant de grands cris, les refoulèrent avec perte vers la place. Mais les Français eurent leur revanche huit jours après, Ayant rencontré les Anglais aux environs du couvent de la Madeleine, ils leur tuèrent plusieurs hommes et les rejetèrent dans les bastilles de Saint-Laurent. Quelques jours auparavant, Lancelot de l'Ile, maréchal d'Angleterre, avait eu la tête emportée par un boulet dans l'île Charlemagne qu'il commandait. C'étaient chaque jour de nouvelles escarmouches et de nouveaux engagements où le sang coulait, où l'on perdait la vie ou la liberté, et où se passaient *de moult beaux faicts d'armes, en faisant très grants et merveilleux cris*, avec une résolution et un acharnement incroyable. Ce qui n'empêchait pas qu'on ne vît quelquefois de

[1] Levée.

beaux traits de courtoisie chevaleresque. Ainsi, le jour de Noël ayant amené une suspension d'armes, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après midi, « ce temps durant, Glacidas et aultres seigneurs du pays d'Angleterre, requirent au Bastard d'Orléans et au seigneur de Saincte-Sévère, mareschal de France, qu'ils eussent une nocte [1] de haulx menestriers, trompettes et clairons; ce qui leur fut accordé; et jouèrent les instruments assez longuement, faisant grant mélodie. » Puis, les *tresves rompues*, on se remettait à se tuer du meilleur cœur et de la meilleure foi du monde. Un autre jour, Talbot, Suffolk et d'Escales, envoyèrent au héros d'Orléans, un plat de figues, de raisins et de dattes, avec prière, de la part de Suffolk, de lui faire passer, en échange, de la *pane noire* pour fourrer une robe, à cause de la rigueur de la saison. On voit que l'Anglais savait déjà s'arranger pour retrouver son compte. Dunois reçut gracieusement le présent de l'ennemi et envoya la *pane* demandée. Puis on se remettait encore de part et d'autre à se faire le plus de mal possible.

Il y avait souvent des combats singuliers, où les Français avaient toujours l'avantage. Les enfants imitaient leurs pères. Cependant, dans un

[1] Bande.

combat de pages, où la fronde remplaçait la bombarde, les jeunes Français, inférieurs en nombre, perdirent leur étendard. On était si habitué à jouer avec le danger, que les vignerons ne cessèrent point de cultiver leurs vignes. Mais une grande partie perdit la vie ou la liberté. Ils ne pouvaient pas toujours se retirer assez promptement dans la ville. Les Anglais leur dressaient toutes sortes d'embûches : un jour, pour mieux les surprendre, ils se déguisèrent en femmes, et, à la faveur de ce déguisement, s'étant approchés d'eux sans exciter leur défiance, ils les firent prisonniers ; leurs bastilles étaient pleines de ces malheureux. Quand ces excursions aux champs ou contre l'ennemi n'étaient pas heureuses, *bien y paraissoit au retour, par le deuil que faisoient les femmes d'Orléans, plourans leurs pères, mères, frères et parents.*

Le 11 février fut une journée fatale pour les Français. Dunois était sorti d'Orléans avec deux cents *armures*, pour aller au devant du comte de Clermont, fils aîné du duc de Bourbon, qui arrivait avec deux mille lances. Le lendemain, quinze cents combattants sortirent d'Orléans et prirent le même chemin. Ils rencontrèrent à Rouvray-Saint-Denis l'avant-garde du comte, qui avait bien recommandé de ne rien entreprendre avant son ar-

rivée. Mais on se trouvait, avec des forces quelque peu supérieures, en présence de quinze cents Anglais et *faulx François*[1] amenant de Paris un convoi de trois cents chariots chargés de vivres, de canons, de traits et autres munitions de guerre : la tentation était dangereuse pour des Français, on y succomba. On se rue inconsidérément sur les Anglais retranchés derrière leurs chariots et leurs pieux effilés. Les gens de pied commencent le combat, et luttent d'adresse et d'audace avec les archers anglais et les arbalétriers de Paris, placés sur les deux ailes. L'artillerie fait des prodiges ; les coulevrines, parfaitement servies, éclaircissent les rangs ennemis, et infligent à plus d'un Parisien le plus triste des châtiments, celui de mourir sous le drapeau ennemi, en portant les armes contre sa patrie. La cavalerie, ainsi qu'on en est convenu, attend, pour agir, que les rangs soient assez entamés et qu'il n'y ait plus qu'à achever la désorganisation et la défaite. Mais alors le connétable d'Écosse commet une faute impardonnable : impatient de se mesurer avec les Anglais, il descend de cheval et s'élance vers leur parc, avec ses quatre cents armures de fer. Dunois et plusieurs autres chevaliers de renom imitent son exemple.

[1] Monstrelet porte leur nombre à 2,500.

Les Gascons, qui n'ont point quitté leurs chevaux, commettent une autre faute, en se lançant sur les archers parisiens, qui, protégés par leur retranchement, les repoussent après un vif combat. Le désordre et le trouble se mettent dans les rangs français ; les Anglais s'en aperçoivent, sortent de leur parc, les mettent en fuite et en font un grand carnage. Telle fut cette journée où l'impétuosité française changea encore une fois en défaite, une affaire dans laquelle il n'y avait que de la gloire et d'immenses profits à recueillir. Guillaume d'Albret, le connétable d'Écosse, les seigneurs de Verduran et de Châteaubrun, Louis de Rochechouart, Jean Chabot et beaucoup d'autres vaillants chevaliers restèrent parmi les morts[1]. Journée honteuse, où le comte de Clermont se couvrit d'une honte plus grande encore que tous les autres, en passant outre avec *sa grosse bataille, sans faire oncques semblant de secourir les compagnons*. A quoi lui servait donc de s'être fait armer chevalier, le matin même de cette triste journée! Mais il était piqué de ce qu'on n'avait pas respecté ses ordres, et son ressentiment l'emporta sur toute autre considération. Ainsi étaient

[1] Dunois dut son salut à ce qu'ayant été blessé d'un trait au pied, *ses archers le tirèrent à grant peine hors de la presse.*

ces hommes, ils ne savaient pas résister à la fougue de leurs passions. Cette fatale affaire fut appelée la *journée des harengs*, parce que les chariots anglais étaient chargés de cette sorte de poissons, destinés à nourrir l'armée pendant le carême [1]. Lahire, Poton de Xaintrailles, Jamet de Tilloy et quelques autres qui *s'estoient tirez ensemble près du lieu de la destrousse*, se couvrirent de gloire et tuèrent un grand nombre d'Anglais. Toujours aux prises avec l'ennemi, ils rentrèrent les derniers de l'arrière-garde, bien tard, dans la ville, avec leur poignée d'hommes, ne cessant, jusqu'à la fin, de protéger les Français dans leur retraite.

Le comte de Clermont était entré à Orléans le 11 février, et, le 18, il en sortait, au grand mécontentement des habitants, avec les deux mille lances qu'il avait amenées, Louis de Culan, amiral de France, *Regnault* de Chartres, archevêque de Reims et chancelier de France, Jean de Saint-Michel, évêque d'Orléans [2], et plusieurs chevaliers d'Auvergne, du Bourbonnais et d'Écosse. On désespérait visiblement de sauver

[1] Les tonnes défoncées par les boulets semèrent le champs de bataille de ces poissons salés.

[2] Il était écossais.

la place, qui alors n'était plus défendue que par Dunois, Xaintrailles, Sainte-Sévère et leurs gens [1].

Les Orléanais ainsi *deslaissez en petit nombre de gens de guerre,* voyant leurs forces diminuer et celles des Anglais s'accroître avec leurs bastilles, députèrent vers le duc de Bourgogne, pour lui offrir de garder la ville en dépôt, pendant l'absence de leur seigneur, jusqu'à ce que le *trouble du royaulme fust aultrement esclairci.* Un bruit sinistre vint augmenter le découragement; on disait partout *qu'aulcuns de la cité la debvoient trahir* et liver aux Anglais. C'est pourquoi, ce jour-là et le lendemain, veille *des sainctes Pasques... furent les gens de guerre et les citoyens toujours en armes et chacun sur sa garde, tant en la ville et les murs, comme ès boulevarts d'alentour.*

Cependant l'ambassade orléanaise que conduisait Xaintrailles, bien accueillie du duc de Bourgogne, s'était rendue avec lui auprès du duc de Bedfort, pour l'amener à un accommodement; mais le fier régent se contenta de répondre « que

[1] Si les assiégeants eussent été aussi faibles et les assiégés aussi forts que le veut et le dit M. Michelet, cette retraite ne se concevrait pas. On ne voit pas pourquoi ces hommes, qui se retiraient, parce qu'ils croyaient avoir mieux à faire que de s'ensevelir sous les ruines d'une cité conquise, auraient renoncé à prendre leur part d'une sûre et facile victoire.

ceulx d'Orléans luy payeroient ce qu'avoit cousté le siége, et qu'il seroit bien marry d'avoir battu les buissons et que d'aultres eussent les oysillons. » Le duc de Bourgogne, bien qu'un fleuve de sang coulât entre lui et le duc d'Orléans, se montra plus sensible à cette nouvelle injure qu'aux vieilles haines qui séparaient sa maison de celle d'Orléans. En conséquence, il fit partir, « avec les ambassadeurs, sa trompette, qui, de par luy, commanda à tous ceulx de ses terres et villes à luy obéissant, estant en celluy siége, qu'ils s'en allassent et despartissent, et ne meifissent en aulcune manière à ceulx d'Orléans. » Malheureusement les Anglais étaient encore trop puissants et les assiégés trop affaiblis pour que cette défection pût amener quelque soulagement.



CHAPITRE X.

LETTRES ET SOMMATIONS DE JEANNE D'ARC AUX ANGLAIS. — ELLE VISITE LES REMPARTS ET LES BASTILLES, SANCTIFIE L'ARMÉE, STUPÉFIE LES ENNEMIS ET LEUR ADRESSE INUTILEMENT UNE TROISIÈME SOMMATION. — SA FAUSSE POSITION DANS LES CONSEILS.

Les choses en étaient là, quand arriva la Pucelle. On voit qu'elle ne pouvait pas arriver plus à propos. La disette commençait à se faire sentir. Si les Orléanais s'étaient réjouis du départ des Bourguignons, ils s'étaient bien plus vivement attristés de celui du comte de Clermont avec ses troupes et les grands personnages qu'il avait entraînés après lui. Chaque jour, ils voyaient s'élever contre eux quelques bastilles nouvelles. Les An-

glais venaient d'achever celle de Saint-Jean-le-Blanc, qui commandait la rive gauche du fleuve, et interdisait aux assiégés ce moyen de communication. Après cela, il est facile de comprendre la joie que leur causa l'arrivée de la Pucelle ; sa renommée d'ailleurs l'avait déjà depuis longtemps précédée. On ne parlait plus que de cette fille extraordinaire, et les Anglais, qui connaissaient les promesses qu'elle avait faites à Charles VII, tout en paraissant la dédaigner, s'en occupaient encore plus que tous les autres.

N'ayant pu, comme je l'ai dit, déterminer les chefs à l'attaque des retranchements anglais, le lendemain de son arrivée dans la ville, elle tenta de nouveau de délivrer Orléans par la voie des négociations. Elle envoya à la bastille Saint-Laurent, où étaient alors Talbot, Suffolk et d'Escales, ses deux hérauts d'armes, Ambleville et Guienne, avec une nouvelle lettre dans laquelle elle disait entre autres choses : « Messires [1] veut que vous en alliez dans vostre pays ; car c'est son plaisir. »

Après avoir pris connaissance de cette lettre, les lords et capitaines anglais, qui avaient déjà tout l'orgueil et la morgue britannique, *furent courrouciez à merveilles, et eurent despit de la Pu-*

[1] Dieu.

celle, disans d'elle moult vilaines paroles et par espécial, l'appelant ribaulde, vachiesre, *et la menaçans de la faire brusler*[1]. Fatale menace qui ne devait que trop s'accomplir! Mais ceux qui la faisaient, ne devaient pas en voir l'accomplissement. Comme alors la religion se mêlait à tout, ils disaient que *ceux-là devoient estre resputez hesrétiques contre la saincte foy*, qui croyaient aux paroles de *ceste mauvaise fille.* Ils allèrent plus loin; ils firent arrêter ses hérauts et les *vouloient faire ardoir*[2]. Déjà on préparait les *attaches,* et en même temps on envoyait consulter sur ce point l'université de Paris. Qu'avait à voir l'université de Paris dans cette affaire? Les Anglais savaient bien qu'ils violaient ouvertement l'une des lois les plus sacrées de la chevalerie et le droit des gens, dans ce qu'il a de plus antique et de plus solennel. Cependant, ils relâchèrent Ambleville, qui vint apporter la nouvelle du sort qu'on réservait à son compagnon. « Que dit Talbot? » lui demanda la Pucelle, aussitôt qu'elle l'aperçut. Le héraut répondit « que luy et tous les aultres Angloys disoient d'elle tous les maux qu'ils pouvoient, et que, s'ilz la tenoient, ils la feroient ardoir. » — « Or t'en retourne, »

[1] Journal du siége.
[2] Brûler.

lui dit-elle, « et ne fais aulcun doubte que tu ramèneras ton compagnon. Et dis à Talbot que, s'il s'arme, je me armeray aussi : et qu'il se trouve en place devant la ville, et s'il me peut prendre, qu'il me fasse ardoir ; et, si je les desconfis, qu'il fasse lever les siéges et s'en aillent en leur pays [1]. »

Dunois, indigné, fit aussitôt signifier aux capitaines anglais que, s'ils faisaient mourir le héraut de la Pucelle, il ferait *mourir de pareille mort les leurs qui estoient venus à Orléans, pour le faict des prisonniers.*

Les menaces des Anglais avaient trop effrayé Ambleville pour qu'il fût complètement rassuré par celles du Bâtard. Il ne se décida qu'avec la plus grande peine à repartir, comme s'il se fût agi d'aller chez des sauvages, bien que la Pucelle l'assurât qu'il ramènerait son compagnon, et qu'elle répétât souvent : « En mon Dieu, ilz ne lui feront aulcun mal. » La chose arriva comme elle l'avait prédite ; bientôt les deux hérauts revinrent sains et saufs dans la ville, charmés d'en avoir été quittes pour la peur, et de sentir que leurs vies ne dépendaient plus de la loyauté et de

[1] Chronique sans titre, imprimée par Godefroy, sous celui d'*Histoire de la Pucelle.*

la foi britannique. Ils rapportaient un nouvel échantillon de la politesse et de l'urbanité d'outre-Manche : ils étaient chargés de dire à la Pucelle : « Que les Angloys la brusleroient ; qu'elle n'estoit qu'une ribaulde, et, comme telle, s'en retournast garder les vaches. »

Ce jour-là même, Dunois étant parti pour se rendre à Blois et en ramener les troupes qu'on attendait, la Pucelle sortit avec Lahire et une partie de la garnison, pour l'escorter sur la route. On vit à l'ouest ce qu'on avait vu à l'est, deux jours auparavant. Les Anglais ne sortirent même pas de leurs bastilles. En rentrant dans la ville, la jeune héroïne fut obligée de la parcourir, pour satisfaire les habitants qui ne pouvaient se lasser de la voir. On admirait l'aisance et la grâce avec laquelle elle se tenait à cheval, *et moult sembloit à tous estre grans merveilles comment elle se pouvoit tenir si gentiment*. La foule se pressait sur son passage. Mille paroles flatteuses venaient frapper ses oreilles ; mille bénédictions accompagnaient ses pas. Toute autre jeune fille, enivrée de cette faveur, de ces louanges et de ces regards admirateurs, aurait mis ce jour parmi les plus beaux de sa vie : Jeanne d'Arc avait l'âme trop grande pour la repaître de cette fumée ! Chez elle, une seule pensée et un seul désir dominaient tous les autres :

Sauver sa patrie!! c'était à ce projet sublime qu'en elle tout était subordonné.

L'ovation populaire se termina par une démarche de la plus haute importance. Sans se laisser décourager par le mauvais succès de ses lettres et de ses messages, elle résolut d'employer jusqu'à la fin les moyens pacifiques et de parler elle-même aux Anglais. Pour cela, elle se rendit au boulevard de la Belle-Croix, qui partageait le pont à peu près en deux parties égales, et d'où elle pouvait être entendue des Anglais qui occupaient le fort des Tournelles. Alors, élevant la voix, elle leur commanda, au nom du Roi du ciel, de s'éloigner et de ne pas la forcer à les y contraindre par les armes; que *sinon, mal leur en arriveroit et honte à tous*[1]. *Rendez-vous de par Dieu,* lui fait dire le Journal du siége, *vos vies saulves tant seulement.* Mais plus la jeune héroïne s'efforçait de prévenir l'effusion du sang, plus les Anglais redoublaient d'insolence et de grossièreté. « Glasdal (qui commandait le fort) et ceulx de sa route, respondirent villainement, l'injuriant et appelant *vachiesre,* comme devant; criant moult haut qu'ilz la feroient ardoir, s'ilz la povoient tenir. » — « Masqueraux! mécréans! criait aux

[1] Journal du prétendu bourgeois de Paris[2].

[2] Voyez les pièces justificatives, n° 2.

Français le bâtard de Granville : Penses-tu, disait-il à la Pucelle, que des chevaliers fuiront devant une femme? » Ils auraient pu du moins se respecter davantage et ne pas tant injurier ni menacer une jeune fille qui méritait plus d'égards, par sa jeunesse, son sexe et son courage; mais l'Anglais n'a jamais été formé à tant de délicatesse. Le chef lui-même renchérissait sur tous les autres, et appelait la Pucelle *ribaulde et p*..... des *Arminaz*[1]. Alors l'héroïne indignée, s'écria : *C'est tout mentir*. Puis elle ajouta : *Malgré vous tous, vous partirez bien brief; mais jà ne la verras-tu et une grande partie de ta gent sera tuez*. A peine eut-elle achevé ces mots qu'elle s'éloigna rapidement et rentra dans la ville[2].

Le dédain des Anglais pour la Pucelle était affecté; ils avaient pour elle moins de mépris que de crainte : son apparition, ses prophéties et ses menaces avaient comme brisé leurs forces et leur courage. Jusque-là *deux cents Angloys chassoient aux escarmouches cinq cents Françoys*, et, depuis sa venue, *deux cents Françoys chassoient quatre cents Angloys, et en crut fort le courage et la bonne volonté des Françoys*.

[1] Armagnacs.

[2] Le Maire dit qu'elle parla deux fois aux Anglais, le 30 avril et le 1er mai.

Le 2 mai, la Pucelle monta à cheval et *chevaulcha* sur les champs, autour des remparts de la ville, *pour visiter les bastilles et l'ost des Angloys*. Elle vit que toutes leurs fortifications étaient achevées, et que la ville, surtout au sud, à l'ouest et au nord, était presque entièrement bloquée. La foule se pressait sur ses pas, *prenant moult grant plaisir à la veoir et à estre autour d'elle*. Le peuple s'inspirait de la confiance qu'elle faisait paraître et des paroles d'encouragement qu'elle ne cessait d'adresser à ceux qui l'environnaient. Ces paroles couraient de bouche en bouche et produisaient sur la multitude un effet magique. Le courage naissait aux plus timides, et l'enthousiasme était universel. Qui n'eût pas cru à l'influence du ciel, en voyant les Anglais, comme enchaînés dans leurs bastilles, n'essayer pas même d'inquiéter cette multitude en désordre? « Et quant eust veu la Pucelle et regardé à son plaisir les fortifications des Angloys, elle s'en retourna en l'esglise Sainte-Croix d'Orléans, dedans la cité où elle oyt [1] les vespres. » On venait de l'admirer *chevaulchant* en face de l'ennemi, comme un vieux chevalier, on l'admirait plus encore prosternée au pied des autels, priant comme les anges, avec la ferveur

[1] Entendit.

des saints. Après de si mauvais jours, *c'était une grande consolation* pour les Orléanais que *de pouvoir s'entretenir avec cette envoyée de Dieu* [1]. Ils aimaient à lui entendre répéter sans cesse : MESSIRE *m'envoye pour vous secourir. Ayez bon espoir*, disait-elle souvent à la femme de son hôte, *je sçays que Dieu secourra la ville d'Orléans et mettra ses ennemis en fuite.* Ceux qui avaient le bonheur de l'approcher, *disoient merveille* de sa sobriété, de sa douceur, de son humilité, de son éloquence, de sa chasteté et de sa piété profonde.

Charlotte Boucher, qui partageait sa couche, ne tarissait point sur sa modestie et sa pudeur. Les plus insensibles étaient profondément émus, quand, au saint sacrifice, au moment de l'élévation, ils voyaient d'abondantes larmes ruisseler sur ses joues enflammées par la ferveur. Dans le conseil, elle brillait par le courage, la justesse et la rapidité du coup d'œil, et, dans le cloître, elle eût brillé au milieu des plus humbles et des plus ferventes, par sa tendre piété. Elle parlait de Dieu avec tant d'élévation et d'amour, et d'elle-même avec tant de modestie, que les âmes les plus hautaines et les plus farouches se sentaient subjuguées. Elle exerçait donc sur les masses le triple

[1] Déposition de Coulon et de Beauharnais.

ascendant du courage, du génie et de la vertu; voilà pourquoi cet ascendant était si grand et si universel, et s'étendait même sur les natures les plus indomptables. Quelques mots de cette jeune fille en faisaient plus que tous les docteurs avec leurs discours.

Elle faisait au démon une guerre encore plus acharnée qu'aux Anglais. Les jurements et les blasphèmes la faisaient frissonner d'horreur. Elle reprenait ceux qui s'y laissaient emporter, tantôt avec douceur, tantôt avec une sévérité tout à fait surprenante dans une personne de son âge et de son sexe; elle n'épargnait pas plus les chefs que les derniers des soldats. Lahire, qui avait coutume d'assaisonner sa conversation méridionale de jurements vigoureusement articulés, dut se réformer sur ce point et ne plus jurer que par son bâton. Ce fougueux *compagnon*, brave comme son épée, mais habitué à toute la liberté des camps, avait beau se confesser souvent avec toute la bonne volonté du monde, l'habitude du jurement ne voulait pas s'en aller; chassée par la porte, elle rentrait par la fenêtre. Voilà pourquoi la Pucelle crut devoir composer et lui permettre de jurer par son bâton [1]. On a su plus tard, par la déposition

[1] Perceval, dans sa chronique, fait aussi jurer la Pucelle, par son *martin* ou son *bâton*, tandis que les autres chroniqueurs

de deux chanoines, qu'à cette époque plusieurs guerriers, touchés des exhortations et des pieux exemples de la jeune héroïne, allèrent en secret incliner au pied des autels leur front belliqueux, et parurent ensuite à la table sainte, pour manger avec elle le pain des forts. De vieilles lances passaient tout à coup de la licence effrénée du soldat à la retenue du pieux cénobite : miracle plus grand que celui de la résurrection d'un mort! Ce changement, opéré parmi les hommes de guerre, ne fut sans doute pas sans influence sur celui qui s'opéra, à leur égard, parmi les bourgeois. Car, « combien qu'ils ne voulsissent (voulussent) au commencement, et devant que le siesge fust assis, souffrir entrer nulles gens de guerre dedens la cité, doubtant qu'ilz ne les voulsissent pillier, ou maistriser trop fort, toutesfois, en laissèrent-ils après entrer tant qu'il en vouloit venir, deppuis qu'ilz congneurent qu'ils n'entendoient qu'à leur deffence, et se maintenoient tant vaillamment contre leurs ennemis, et si estoient très unis pour deffendre la cité. Et parce, les despartoient entre eulx en leurs hostelz, et les nourrissoient de telz

lui font dire constamment : *en mon Dieu* ou *nom Dieu*, ou, en prononçant à la lorraine, *en nom Dé;* l'héroïne n'aurait-elle pas réformé son jurement et juré par son bâton, comme elle conseillait aux autres?

biens que Dieu leur donnoit, aussi familièrement comme s'ilz eussent esté leurs propres enfants [1]. »

Bien sage avait été la pensée du *Bastard* d'aller chercher les troupes qu'on attendait de Blois, et bien fondée la crainte de la Pucelle qui ne voulait point entrer sans elles dans la ville. Au lieu de passer le pont de Blois, comme on en était convenu et comme le maréchal de Rais et messire Ambroise de Lore en avaient donné leur parole à l'héroïne, on délibérait si l'on retournerait à Orléans, tant les gens du roi étaient pris de vertige! Tant il devait être prouvé que la sagesse humaine ne pouvait rien pour le salut du royaume! L'archevêque de Reims, qui n'était pas favorable à la Pucelle, l'aurait probablement emporté sur les chevaliers qui avaient engagé leur parole, si Dunois n'était pas venu plaider avec chaleur sa propre cause et celle d'Orléans. Après beaucoup d'hésitation et d'incertitude, il fut enfin résolu que le tiers des troupes[2] qui avaient escorté le premier convoi, retourneraient avec le Bâtard *et feroit entrer de rechef des vivres par force, et que on iroit par le côté de la Beausse, où estoit la puissance des Angloys.*

[1] Journal du siége.

[2] Était-il possible de montrer plus de mauvaise volonté?

Les Orléanais attendaient avec anxiété le retour de Dunois, et étaient dans une grande inquiétude sur le sort du maréchal de Sainte-Sévère qui était allé avant lui au devant des troupes, et dont on n'entendait plus parler. C'était en vain que la jeune inspirée répétait sans cesse : *Le mareschal vient ; je sçays qu'il ne lui sera faict aulcun mal :* rien ne pouvait calmer les alarmes. La joie fut donc grande, quand du haut des tours de Saint-Paul et de *Sainct-Pierre Empremont,* les sentinelles qui veillaient jour et nuit, annoncèrent qu'elles voyaient briller au loin, vers l'occident, des lances et des armures. Aussitôt la Pucelle monta à cheval et sortit de la ville, accompagnée des chefs militaires et d'une partie de la garnison, en tout, cinq cents combattants, pour contenir les Anglais, veiller sur les Français, et *leur subvenir et secourir, se besoin eust esté.* Cette précaution fut inutile : les Anglais ne bougèrent pas ! Accourus en foule sur les remparts, ils y restèrent immobiles, comme enchaînés par une puissance invisible, et virent passer et repasser sous leurs yeux et presque sous leurs pieds [1], cette poignée d'homme, sans songer même à l'inquiéter un seul moment. Ils virent de même passer les vivres que ceux de *Bourges, An-*

[1] Entre les bastilles de Londres et de Saint-Laurent.

giers, *Tours* et *Blois* [1], envoyaient à ceux d'Orléans, sans que ni le petit nombre de ceux qui les protégeaient, ni l'appât si friand d'un riche butin, aient pu les faire sortir de la stupeur *invincible et du silence de mort qui régnaient parmi ces troupes, naguères encore si exaltées par la victoire et si audacieuses dans les combats* [2]. C'était vraiment un spectacle merveilleux que de voir, au haut de leurs fortifications qu'ils couvraient de leur multitude, les Anglais, tout armés et prêts à combattre, ne pas même décocher une flèche sur le convoi qui s'avançait gravement, d'un pas lent et solennel, précédé par les prêtres et le chapelain de la Pucelle. Ceux-ci chantaient des hymnes et portaient l'étendard protecteur qu'ils avaient reçu de ses mains. On était si rapproché, qu'on s'entendait causer réciproquement et qu'on distinguait les traits des chefs. *Au veu et seu des dictz ennemys, entrèrent donc, les dicts Pucelle, Dunois, mareschal la Hire, d'Aulon et leurs dictz gens en icelle cité, sans contradictions quelconques* [3]. « Les Anglais sentirent leur courage dompté et abattu, dit encore le déiste Hume, et en inférèrent que la

[1] On voit dans le récit de Perceval que la Pucelle avait bien eu soin de recommander qu'on amenât d'autres vivres.

[2] Hume, *History of England*.

[3] Déposition de Jean d'Aulon.

vengeance divine pesait sur eux. Les Français tirèrent la même conséquence d'une inaction si nouvelle et si inattendue. Tout changea à la fois dans l'opinion des hommes, véritable arbitre des évènements; et l'audace, résultat naturel d'une longue suite de succès, passa subitement des vainqueurs aux vaincus [1]. »

Le convoi fut reçu dans la ville avec enthousiasme, au milieu des acclamations de la multitude. Il n'était pas de timide femmelette qui désormais ne se sentît plus d'assurance que le plus fier chevalier ou servant d'armes de l'*ost d'Angleterre*; et tout cela s'était fait en cinq jours, par la simple arrivée d'une jeune fille qui avait échangé la quenouille contre la lance, et la bure, contre la cuirasse des combats!

La Pucelle, étant rentrée dans son hôtel, dîna avec le chevalier d'Aulon [2]; c'est-à-dire qu'elle mangea, selon sa coutume, un peu de soupe au vin. Le matin, Raoulet de Ricour, procureur de la ville, avait été chargé de lui présenter une belle *alouse* [3]. Elle faisait ordinairement deux repas par jour, et quelquefois elle ne prenait qu'un morceau de pain dans toute la journée. On ne com-

[1] Hume, *History of England.*

[2] On dînait alors vers les dix heures du matin.

[3] Aloze.

prenait pas comment, dans le mouvement continuel d'une vie si agitée, restant souvent à cheval depuis le matin jusqu'au soir, une si petite quantité de nourriture pouvait suffire à réparer ses forces. Le vin eût pu suppléer aux aliments solides; mais *elle en beuvoit peu et encore bien trempé*. On s'émerveillait de tant de sobriété, *et l'on voyoit bien que c'estoit Dieu qui la fortifioit*. Le même jour, 4 mai [1], après dîner, on annonça Dunois, qui venait rendre une visite de politesse à la jeune guerrière et lui apprendre que Falstof arrivait au secours des Anglais, *pour renforcer leur ost, comme aussi pour les advitailler*. Falstof était le chef qui avait battu les Français à la bataille des Harengs. A cette nouvelle, la *Pucelle fut toute resjoye*; elle entrevoyait la possibilité d'infliger le châtiment sur le lieu même du délit : « Bastart! Bastart! » s'écria-t-elle, « en mon Dieu, je te commande, que tantost que tu sçauras la venue dudict Falstof, que tu me le faces sçavoir ; car s'il passe sans que je le sache, je te prometz que je te feray oster la teste. » Dunois répondit d'un ton respectueux que *de ce ne se doubtast pas; car il le lui feroit bien sçavoir*. Il faut se rappeler que le roi avait investi la Pucelle d'une très grande autorité, et que cette

[1] Perceval.

autorité était pour ainsi dire centuplée par l'amour, le dévouement et l'enthousiasme du peuple et des soldats; mais les chefs, mus par des sentiments divers, ne se montraient pas disposés à la respecter, quand il s'agissait d'incliner leurs blasons seigneuriaux et leur vieille expérience, devant les inspirations d'une jeune fille sans connaissance et sans lettres. Voilà pourquoi, au moment où allaient commencer les opérations décisives, la Pucelle, déjà une fois trompée, et plusieurs fois vaincue dans les conseils, crut devoir faire sentir à ces hommes superbes et indisciplinés jusqu'où pouvaient aller sa fermeté et son pouvoir.

Dunois sortit, et d'Aulon, « lequel estoit las et travaillé, se mist sur une couchette [1] en la chambre de la dicte pucelle, pour un pou soy reposer; et aussi se mist icelle avecques sa dicte hostesse [2], sur ung aultre lit, pour pareillement soy dormir et reposer. Mais, ainsi que le dict depposant commençoit à prendre son repos, soudainement icelle Pucelle se leva du dict lit, et, en faisant grand bruit, l'esveilla. Et lors luy demanda il qui parle : qu'elle vouloit? Laquelle luy respondit : En mon

[1] C'était l'heure de la sieste, et beaucoup la faisaient alors.

[2] C'est-à-dire avec la fille de son hôtesse.

Dieu, mon conseil m'a dict que je aille contre les Angloys. » *Frère Jehan Pasquerel* et quelques autres prêtres, qui entraient dans la chambre en ce moment, l'entendirent s'écrier : « Où sont ceulx qui me doibvent armer? Le sang de nos gens coule par terre [1]. En mon Dieu, c'est mal faict, » ajouta-t-elle, « pourquoi ne m'a-t-on pas plus tost esveillée [2]? Nos gens ont bien à besongner [3] devant une bastille, et il y en a de blecez [4]. Mes armes! apportez-moi mes armes! et amenez-moi mon cheval! » Elle voyait en extase, des yeux de l'esprit, qui ne cessait point de veiller, pendant le sommeil du corps, sur ceux que Dieu lui avait confiés, elle voyait, dis-je, comme si tout se fût passé en sa présence, la bastille anglaise, l'assaut livré, les coups portés et le sang ruisselant des blessures. De là son empressement et son agitation, au milieu du calme qui régnait alors dans ce quartier de la ville, où l'on ne savait rien de ce qui se passait au dehors.

D'Aulon se lève précipitamment et accourt pour armer l'héroïne ; mais, avant qu'il ait pu lui présenter son armure, elle a franchi l'escalier

[1] Déposition du frère Jean Pasquerel.

[2] Déposition de Colette, femme de Pierre Milet.

[3] Dépositions de maître Aman Viole, avocat à la cour de parlement; de Pierre Milot, de Colette, etc.

[4] Chronique sans titre.

en quelque bonds, emportée par son impatience, et trouve au bas son page et *la dame de léans*[1] *qui s'esbattoient à l'huys*[2] : « Ha ! sanglant garçon, dit-elle à son page, vous ne me dysiez pas que le sang de France feust respandu ! —Va quérir mon cheval, » ajoute-t-elle ; puis elle remonte et se fait armer *hastivement.* « Ainsi que l'armoit son escuyer, ouyrent grant bruit et grant cry que faisoient ceulx de la dicte cité, en disant que les ennemis pourtoient grant dommage aux Françoys. Et à donc il qui parle[3], pareillement se fist armer ; en quoy faisant, sans le sceu d'icelluy, s'en party la dicte Pucelle de la chambre et issit en la rue. » Là, elle monta à cheval avec la même précipitation ; et, au moment où elle va piquer des deux, elle s'apercoit qu'elle a oublié sa bannière ; elle ordonne à son page d'aller la chercher, et, de peur de perdre un seul instant, elle lui crie de la passer par la fenêtre. A peine l'a-t-elle reçue, qu'elle s'élance à toute bride. Le feu jaillit sous les pas de son coursier[4], et elle arrive *droict à la porte Bourgogne, comme si elle eust bien sceu le*

[1] *Léans*, vieil adverbe qui signifiait : *ici*, *là*, *en ce lieu-ci*, *en ce lieu-là*.

[2] A la porte.

[3] C'est d'Aulon.

[4] Et courut sur le pavé, *tellement que le feu en sailloit* (*Chronique sans titre*).

chemin auparavant; et toutes fois, oncques n'y avoit-elle entré[1]. Louis de Comtes et messire d'Aulon coururent après elle et ne la rejoignirent qu'à la porte, où l'encombrement, causé *par les Français* en déroute, l'arrêta quelques instants[2]. A la vue des blessés qu'on rapportait dans la ville, elle s'écria : *Jamais je ne ay veu de sang françoys que les cheveux ne me levassent sur la teste.*

Cette échauffourée était encore une suite de l'insubordination des capitaines que le joug importunait, et qui souffraient plus impatiemment que tout autre celui d'une jeune fille. Telle était du reste la discipline ou plutôt l'indiscipline de cette époque. Voulant profiter du découragement qu'ils avaient remarqué dans les Anglais, sans en rien dire au Bâtard ni à la Pucelle, quelques chefs avaient fait une sortie, *avec grant nombre de gens de traict et du commun*, et étaient allés assaillir la bastille de Saint-Loup *qui estoit de grant desfence et moult fortifiée. Ils livrèrent d'abord un fier et merveilleux assault*, firent *de beaux faicts* d'armes, et s'emparèrent même du boulevart qui couvrait la

[1] Chronique sans titre. Le chroniqueur veut dire sans doute qu'elle n'y était point allée du quartier qu'elle habitait ; car c'était par cette porte qu'elle avait fait son entrée.

[2] Comme elle était logée à la porte occidentale, et que la porte Bourgogne était à l'est, elle a traversé toute la ville (*V.* Trippaut). *Journal du siége.*

bastille; mais, tout à coup, la fortune changea: Malgré tous leurs efforts, après avoir été *fort grevés dans cet assault*, ils se virent obligés de prendre la fuite. Il fallait qu'il restât bien prouvé, même pour ces farouches esprits, qu'ils ne pouvaient rien sans le secours que Dieu avait pris soin de leur envoyer.

Ce fut alors qu'arriva la Pucelle, remontant au grand galop le flot des fuyards, le *heaume* en tête, la *guisarme* au poing et l'étendard déployé. A cette vue, les Français poussent un grand cri et tournent visage. L'héroïne commande l'assaut qui se *renforce de plus en plus*. Tout s'ébranle : Talbot, qui voit que les Français ont fait volte-face, envoie au secours des Anglais. Des troupes fraîches sortent *à grant puissance* des bastilles de Paris, de Rouen et d'autres forteresses voisines. Mais deux fois, du haut des tours de la cité, le beffroi a sonné l'alarme. A sa voix lugubre, les guerriers courent aux armes : Dunois, Sainte-Sévère, Graville, Coulonces et plusieurs *aultres gens de guerre et citoyens*, en tout 600 combattants, sortent en toute hâte de la ville et se mettent aux *champs*, *en très belle ordonnance et bataille*, *entre la bastille assaillie et les aultres bastilles angloyses*. Cette manœuvre, exécutée avec autant de promptitude que d'habileté, ôte aux Anglais l'envie de passer sur

ces lances. *Ils deslaissent leur entreprise et s'en retournent dolens et courrociez dedans leurs boulevarts.* Talbot rentre en frémissant dans ses bastilles; mais ceux de la forteresse assiégée ne s'en défendent pas moins avec acharnement. De leur côté, les Français, électrisés par l'exemple et les exhortations de la Pucelle, font de merveilleux efforts pour réparer la honte de leur fuite. On applique les échelles, on monte à l'assaut, protégé par les *pavas*. Les Anglais font des prodiges de valeur; mais rien ne peut résister à l'héroïne dont la bannière flotte au plus fort du péril. Enfin, *vers l'heure de vespres*, la bastille est emportée et *conquise à grant puissance*. Tout ce qui résiste est passé au fil de l'épée. Cent quatorze Anglais périssent, quarante sont faits prisonniers, deux cents prennent la fuite [1] et quatre-vingts sont brûlés dans la tour de l'église où ils se réfugient. Quelques-uns s'étaient revêtus d'habits sacerdotaux pour arrêter la fureur des soldats; parmi ces derniers, les uns veulent qu'on les égorge, les autres qu'on les respecte. Ils sont conduits à la Pucelle, qui, feignant de croire qu'ils sont ce qu'ils affectent d'être, ordonne qu'on les épargne, et dit à ceux qui veulent les dépouiller *qu'on ne doit rien demander aux gens d'esglise*. Elle les fait conduire dans sa propre de-

[1] D'après le compte de Monstrelet.

meure, et veille sur eux, sans les perdre de vue un seul instant, de peur que les Orléanais ne les immolent à leur vengeance, comme ils ont fait des autres prisonniers. A la vue des cadavres ennemis étendus sur le champ de bataille, la jeune héroïne déplore amèrement la perte de tant d'hommes lancés sans préparation dans l'éternité. Elle veut se confesser sur-le-champ, parce qu'elle n'a pas pu le faire avant le combat, et exhorte les guerriers à imiter son exemple et à rendre grâces à Dieu [1]. Après avoir rempli ces devoirs religieux, *s'être emparé d'une grande quantité de vivres et aultres biens*, renversé et brûlé tout ce qui pouvait l'être, *au très grant courroux, dommage et desplaisir des Angloys*, on rentra dans la ville, au milieu des cris de joie et des fanfares de la victoire. « Duquel bon succès furent à ceste mesme heure rendues grâces et louanges à Dieu par toutes les esglises, en hymnes et dévotes oraisons, avec le son des cloches que les Angloys povoient bien ouyr ; lesquels furent fort abbaissés de courage et de puissance [2]. »

[1] Déposition du frère J. Pasquerel.

[2] Chronique sans titre. Perceval raconte la chose un peu différemment. « En celui an MCCCCXXIX, dit-il, le IV[e] jour du mois de may, après disner, la Pucelle appela les cappitaines et leur ordonna que eulx et leurs gens fussent armez et prestz à l'eure qu'elle ordonna : à laquelle elle fust pretz et à cheval plustost

Rentrée dans son hôtel, la Pucelle soupa, au milieu de la joie de sa première victoire, avec sa sobriété ordinaire, et dit à son aumônier que le

que nul des autres cappitaines, et fist sonner sa trompille; son estandard après elle, alla parmy la ville dire que chacun montast; et vint faire ouvrir la porte de Bourgoigne et mist aux champs. Les gens de la ville qni estoient en bon habillement de guerre, avoient ferme espérance que les Englois ne leur pourroient mal en sa compaignie, saillirent dehors à très grant nombre. Et après se misrent aux champs les mareschaulx de Rais et de Boussac, le Bastard d'Orléens, le sire de Graville et les autres cappitaines. La Pucelle leur ordonna de garder que les Englois qui estoient dedans leurs bastilles en grant nombre, ne pussent venir après elle et ses gens de pié de la ville. Elle print poy (peu) des gens d'armes avec elle et s'en ala devant la bastille de l'abbaye des Dames, nommée S. Lo, en laquelle estoit environ IIIC Englois. Si tost que les gens de la ville d'Orléens y furent arrivez, incontinent ils alèrent à l'assault. La Pucelle print son estandard et se vint mettre sur le bord des fossez. Tantost après ceulx de la place se vouldrent rendre à elle. Elle ne les voult recevoir à rençon et dist qu'elle les prendroit maulgré eulx et fit renforcier son assault. Et incontinent fut la place prinse et presque tous mis à mort. Ce fait, elle retourna en la ville d'Orléens et les seigneurs evesques, qui l'avoient attendue, que tous se donnoient merveilles de ses faiz et de ses paroles. Ne oncques nul des autres Englois ne se misdrent en nulle ordonnance, ou ne firent semblant de saillir hors de leurs places, ne emplus que se ils n'eussent veu ne ouy chose qui leur deust desplaire »

Cette circonstance que la Pucelle ne voulut pas recevoir les Anglais à rançon, manque de vraisemblance, parce qu'elle est tout à fait opposée au caractère de la Pucelle, et que les Anglais qui, dans le cours de son procès, ont tant cherché à la trouver coupable, ne lui ont jamais reproché cette cruauté. Or un récit aussi court argué de faux sur un point de cette importance, ne mérite plus aucune attention. On doit préférer les témoignages

lendemain, jour de l'Ascension, elle ne s'armerait pas, qu'il n'y aurait pas de combat, par respect pour la solennité et qu'elle passerait cette sainte journée dans la prière et la réception des sacrements[1]. Est-il possible d'imaginer à la fois plus de courage, de sagesse, de modestie, de piété, d'amour de Dieu et des hommes, quelque chose enfin de plus héroïque et en même temps de plus angélique que cette jeune fille, qu'il faudrait croire inspirée de Dieu, lors même qu'on n'en aurait pas d'autres preuves ?

Le jeudi, 5 mai, jour de l'Ascension, il y eut, chez le chancelier d'Orléans, un grand conseil de guerre auquel furent appelés tous les chefs, excepté la Pucelle. Voulait-on, en délibérant sans elle, agir ensuite sans sa participation, ou seulement éviter que certains *cappitaines* ne se commissent avec elle, comme l'avait fait le sire de Gama-

des témoins oculaires à celui de Perceval, qui n'était point encore avec l'héroïne et n'a pu savoir aussi exactement ce qui s'était passé, que d'Aulon, par exemple, qui était dans la chambre de la guerrière au moment de son départ, et la suivait à l'attaque de la bastille.

[1] Déposition de F. Jean Pasquerel. C'est donc à tort que Jean Chartier et d'autres historiens après lui, entre autres Jollois, prêtent à la Pucelle le projet d'attaquer les Anglais le jour de l'Ascension, malgré la résistance des capitaines. « Tout le lendemain, qui fut jeudi, dit Perceval, la Pucelle ne nul des cappitaines ne se bougèrent de la dicte ville. »

che ? Les chroniques se taisent sur ce point, mais le premier motif me paraît plus probable. Autrement, pourquoi, quand on communiqua à l'héroïne ce qui avait été résolu, pour ne pas désobéir au roi qui l'avait ainsi ordonné, pourquoi, dis-je, aurait-on pris à tâche de lui en cacher la moitié, et précisément la partie la plus importante? Ainsi, rien ne pouvait ramener ces hommes à la raison; rien ne pouvait les convaincre qu'il leur était impossible de se passer de Dieu : jusqu'à la fin, la Pucelle ne devait rencontrer que des obstacles, là même où elle n'aurait dû trouver que des encouragements. Elle avait eu d'abord des contempteurs, maintenant elle avait des jaloux.

Il était convenu qu'on feindrait un assaut général contre les bastilles, du côté de la Beauce, afin d'attirer les Anglais qui étaient du côté de la Sologne, et qu'aussitôt qu'ils auraient passé le fleuve pour aller au secours des leurs, les Français le passeraient à leur tour, pour attaquer les bastilles du sud restées sans défense. Il avait été également convenu qu'on enverrait chercher la Pucelle pour l'instruire de ce qui avait été résolu; mais on ne lui parla que de l'attaque sur la rive gauche, sans lui dire un seul mot de celle projetée sur la rive droite. Elle approuva fort le projet formé contre la grande bastille de Saint-Laurent;

elle l'avait elle-même proposé ; mais s'étant aperçue qu'on lui cachait quelque chose [1] : « Dictes ce que vous avez conclu et appointé, » dit-elle, « comme personne courrouciée, au chevalier qui lui parloit; je celeroys bien plus grant chose que ceste-cy [2]. Et aloit et venoit par la place, sans se seoir. » Aussitôt le *Bastard*, s'efforçant de l'apaiser, lui dit : « Jehanne, ne vous courrouciez pas, si on ne vous a pas tout dict à une fois. » Il lui découvrit ensuite le reste du projet, en ajoutant : « Et nous semble que ceste conclusion estoit bonne et profitable. — Alors, Jehanne respondit qu'elle estoit contente, qu'il lui sembloit que cette conclusion estoit bonne ; mais qu'elle fût ainsi exécutée. » L'évènement ne tarda pas à prouver que ces dernières paroles n'étaient pas inutiles ; car on fit précisément le contraire de ce qui avait été résolu.

Avant d'entrer dans des opérations de plus en plus décisives, *Jehanne* crut devoir faire une dernière démarche pacifique auprès des Anglais. Elle

[1] « Quand le roy et ses capitaines, dit un des plus anciens historiens de la Pucelle, tenoient quelque conseil en son absence, elle sçavoit tout ce qui avoit esté dict et conclud, comme s'elle y eust esté présente, dont ledict seigneur et ceux de sa compagnie estoient moult ebahis, et non sans cause. »

[2] On avait donné pour prétexte à ses partisans la crainte qu'elle ne révélât un secret aussi important.

s'approcha de leurs boulevards, prit une flesche à laquelle elle attacha un *triplicata* de sa première lettre, et la fit lancer par un archer, en criant : *Lisez, voici nouvelles!* Au bas de sa lettre, elle avait ajouté ces mots : *C'est pour la troisième et dernière fois que je vous escrits et ne vous escriray plus jamais.* Signé *Jhésus Maria, Jehanne la Pucelle*; et un peu plus bas : « Je vous enverrois mes lettres plus honnestement, mais vous retenez mes héraults; car vous retenez mon hérault nommé Guienne[1]. Renvoyez-le-moy, et je vous enverray quelques-uns de vos gens pris à la bastille de Saint-Loup; car tous ne sont pas morts. » On vit les Anglais ramasser la lettre, la lire et se la montrer, en criant de toutes leurs forces : *Voilà des nouvelles de la fille perdue des Arminaz*[2]. *Jehanne* soupira, en entendant ces paroles outrageantes, et versa beaucoup de larmes. Quoi de plus sensible pour une âme si pure? Elle prit Dieu à témoin de son innocence, et bientôt, se sentant consolée, elle dit à ceux qui étaient près d'elle : *Je viens d'avoir nouvelles de mon Seigneur.*

[1] Il faut qu'il ait été renvoyé pour quelque message, dont les chroniqueurs n'ont pas gardé le souvenir; car nous l'avons vu revenir une première fois avec Ambleville, son collègue, qui alla le chercher par les ordres de la Pucelle.

[2] De la P... des *Arminaz*.

CHAPITRE IX.

PRISE DE LA BASTILLE DES AUGUSTINS ET DES TOURNELLES. — LA PUCELLE EST BLESSÉE ET GUÉRIE MIRACULEUSEMENT. — DÉLIVRANCE D'ORLÉANS. — DÉPART DES ANGLAIS. — GLOIRE ET TRIOMPHE DE JEANNE D'ARC.

La résolution relative à l'attaque simulée des bastilles de l'est, pour tomber ensuite sur celles du sud, avait été changée le soir même, et l'on était convenu d'aller attaquer celle de Sain-Jean-le-Blanc, dont la prise devait complètement dégager le fleuve en amont. Dès le jeudi soir, les *cappitaines* avaient ordonné à leurs gens de se tenir prêts le *lendemain bien matin. Auquel commandement fut bien obéy; car, dès le soir, fut faict tant grant*

diligence, que tout fust prest au plus matin et noncé à la Pucelle. De son côté, elle avait fait proclamer « que aulcun ne fust si hardi, le lendemain, de sortir de la ville et d'aller à l'attaque des bastilles, s'il n'avoit d'abord esté à confesse, et que les hommes d'armes eussent à renvoyer les femmes de mauvaise vie, et surtout à les empescher d'approcher de la Pucelle, parce que, disait-elle, pour punir les péchés des hommes, Dieu permet la perte des batailles. » Ses ordres furent éxécutés. Elle donna l'exemple, en se confessant elle-même de très grand matin, et en entendant la messe, avec toute sa maison.

Il paraît que ces préparatifs spirituels retardèrent l'opération, car on ne partit qu'à *heure de vespres* [1]. Quatre mille combattants se pressaient sous la bannière de la Pucelle et les pennons armoriés du *Bastard*, des maréchaux de Sainte-Sévère et de Rais, de Lahire, de messires de Graville et Florent d'Iliers et de plusieurs autres capitaines. Elle comptait sur de plus grandes forces : « Car Perceval dit que *tous ne la suivirent pas comme elle cuidoit.* » On s'embarque entre la Tour-Neuve et le port Saint-Louis, et, laissant dériver les embarcations, on aborde, selon les instructions don-

[1] Perceval.

nées, à la petite Ile-aux-Toiles [1], vis-à-vis la bastille de Saint-Jean-le-Blanc. En même temps, deux barques, doublant l'île, viennent s'embosser dans l'étroit canal qui la sépare du Portereau. Un pont flottant ayant été ainsi formé, on s'avança contre la bastille, qu'on trouva toute désemparée. Les Anglais craignant de s'y voir forcés, l'avaient abandonnée, aussitôt qu'ils avaient aperçu le mouvement des Français, et s'étaient retirés dans leurs grosses bastilles des Augustins et des Tournelles. On mit le feu à ce qui restait de celle de Saint-Jean-le-Blanc, et, après cette facile expédition, les chefs étaient d'avis de regagner l'île et de rentrer dans la place ; mais telle ne fut pas l'opinion de la Pucelle ; elle ne put se résoudre à quitter le champ de bataille, sans avoir combattu. *Si marcha avant avec ses gens de pied, tenant son chemin droict au Portereau*. Toutes les troupes n'étaient pas encore passées, ce qui n'empêchait pas l'intrépide héroïne d'avancer toujours, *tant qu'elle approcha du boulevart et là, planta son estendart avec peu de gens*. Tout à coup, un cri se fait entendre : on dit que les Anglais de la rive droite repassent le fleuve et reviennent *à grant puissance du costé de Saint-Privé*. Ce cri jette l'alarme parmi les gens

[1] On l'appelait aussi l'*Ile-au-devant-de-Saint-Aignan*.

de la Pucelle, ils hésitent, reculent, et regagnent en toute hâte l'endroit du fleuve où ils ont abordé. *De quoy la Pucelle est en grant douleur, et se voit contrainte à se retirer à peu de gens*. A cette vue, les Anglais *lèvent grant huée* sur les Français, et sortent en foule de la bastille des Augustins et de celle des Tournelles. Ils poursuivent la Pucelle, *fesant grant crys après elle et luy disant parolles diffamantes*. Déjà ils atteignent les fuyards, qui se précipitent en désordre. Alors *Jehanne*, qu'on a forcée de regagner l'île et qui, plusieurs fois, a essayé d'arrêter l'ennemi et *de luy faire visage*, ne veut plus rien entendre : voyant le pont trop encombré pour y trouver passage, elle prend son cheval par la bride, et s'élance dans une barque avec Lahire, qui tire également son cheval après lui. Les rameurs reçoivent l'ordre de se diriger du côté de l'ennemi, droit au rivage ! Parvenue à l'autre bord, l'héroïne monte à cheval avec son vaillant compagnon et s'écrie : *Au nom du Seigneur, courons hardiment aux Angloys !* A ces mots, ils couchent leurs lances *et tous les premiers se frappent de tant grant force et hardiesse contre les Anglois*, que ceux-ci, épouvantés, prennent à leur tour la fuite *laide et honteuse*. Chacun alors tourne visage et se précipite sur les pas de la guerrière. Celle-ci ne laisse pas à l'ennemi le temps

de se reconnaître ; elle le presse et le refoule en désordre jusque dans ses bastilles. *Et de pleine venue*, les Français livrent l'assaut de la bastille des Augustins, électrisés par l'exemple de la Pucelle, qui, pour la seconde fois, est allée planter sa bannière jusque sur les fossés du boulevard. C'est le rendez-vous de l'honneur ; les braves s'y pressent en foule. De leur côté, les Anglais, animés par Glasdal qui jamais n'a connu la fuite, se défendent avec opiniâtreté. Le sang coule le long des palissades ; car l'Anglais est redoutable derrière ses retranchements. En ce moment, arrivent deux guerriers qui *se tiennent par la main* et viennent disputer le prix de la valeur ; l'un Espagnol, vaillant homme d'armes, l'autre Français, *bel homme grant et bien armé* ; tous deux de la compagnie d'Aulon, et par conséquent de la Pucelle. Celui-ci était resté, avec quelques chevaliers, à la garde du pont flottant, qu'il était si important de trouver libre, en cas de déroute. Au son guerrier des *trompilles* qui sonnaient la charge, le *grant François* oubliant la consigne, avait couru à l'assaut. Vainement d'Aulon, qui le vit passer, lui avait-il crié que *illec demourast ung peu avec les aultres*, il avait répondu *qu'il n'en feroit rien*. Alors le fier Espagnol de s'écrier : *Aussi bien y povez-vous demourer que les aultres, il y en a d'aussi vaillans comme vous*

qui demourent bien. « Sur quoy eurent entre eulx certaines arrogantes paroles, et tellement qu'ils conclurent aller eulx deux, l'un quant l'autre [1], sur les dicts ennemis, et à donc seroit veu qui seroit le plus vaillant, et qui mieulx d'eulx feroit son devoir. Et eulx tenans par les mains, le plus grant cours qu'ils purent, alèrent vers la dicte bastille des ennemis et furent jusqu'au pied du pali [2]. »

Tous deux faisaient merveille, mais la besogne avançait peu. *Un grant, fort et puissant Angloys, bien empoint et armé,* frappant d'estoc et de taille, opposait aux deux héros, du haut du retranchement, une invincible résistance. Ce que voyant, d'Aulon, qui ne les avait pas perdus de vue, donna à *maistre Jehan* l'ordre peu chevaleresque de faire jouer sa *coulevrine et de tirer à icelluy Angloys qui faisoit trop grant grief et portoit moult de dommage à ceulx qui vouloient approcher de la bastille. Maistre Jehan* obeit, *et adressa son traict vers l'Angloys, tellement qu'il le jetta mort par terre.* Les deux hommes d'armes s'élancent alors dans l'enceinte du boulevard; une foule de guerriers s'y précipitent après eux, et de toute part *moult asprement et à grant diligence,*

[1] Ensemble.
[2] Palissade.

est assaillie la bastille. Quoique blessée au talon par une chausse-trappe, la Pucelle ne quitte pas un instant le champ de bataille; elle est toujours au plus épais de la mêlée, là où se croisent les glaives et pleuvent les traits homicides, électrisant les guerriers par son enthousiasme et son intrépidité. Il se fait de part et d'autre *moult de beaux faits d'armes;* mais enfin, *vers l'heure de vespres*[1], au moment où les églises d'Orléans retentissent du son joyeux des cloches, tout cède à l'impétuosité française; la bastille est emportée, et la plupart de ses défenseurs, passés au fil de l'épée. Le reste se réfugie dans les Tournelles.

Grant nombre de François là prisonniers, parmi lesquels se trouvait le héraut que nous avons vu réclamé plus haut par la Pucelle, recouvrèrent la liberté. La plupart étaient de pauvres laboureurs, sur lesquels les Anglais exerçaient toutes sortes de violences et de vexations. *Maistre Jehan* retrouva sa coulevrine et son chariot, enlevés quelques jours auparavant; mais, comme le pillage, auquel les soldats se montraient *trop attentifs*, occasionnait quelque désordre, et qu'on craignait une surprise, la Pucelle ordonna que tout fût livré aux

[1] Nous avons vu plus haut que Perceval fait partir l'expédition à *heure de vespres*; mais ces sortes d'expressions admettent toujours une certaine latitude qui permet de tout concilier.

flammes. Ainsi fut prise et ruinée la plus grande des bastilles anglaises, située sur la rive gauche de la Loire. Le soir même, sans désemparer, on alla assiéger les Tournelles et *les boulevards d'entour*. Les Français couchèrent donc aux champs, et, pendant toute la nuit, *ceux d'Orléans firent grant diligence de porter pain, vin et aultres vivres aux gens de guerre tenans le siége.*

Malgré sa blessure, la Pucelle ne voulait point quitter l'armée : *Laisserons-nous là*, disait-elle, *nos gens en péril ?* Il fallut toutes les instances et les prières des chefs, pour la déterminer à repasser le fleuve et à rentrer dans la ville. C'était un jour de jeûne, et bien que la journée fût déjà fort avancée, *car il ennuitoit*, elle n'avait encore pris aucune nourriture. Aussi sa fatigue était grande, et, rentrée chez ses hôtes, elle se vit obligée, à son grand regret, de rompre le jeûne avant l'heure accoutumée. Comme elle achevait son frugal repas, un chevalier vint lui annoncer que les chefs avaient tenu conseil et étaient tombés d'accord sur les points suivants : que les victoires remportées étaient une grande grâce de Dieu, mais qu'étant si peu de monde, en comparaison des forces anglaises [1], la ville étant d'ailleurs pleine de vivres, il

[1] Que deviennent devant ces témoignages contemporains,

convenait d'attendre un nouveau secours du roi ; qu'en conséquence, les troupes restées dans la ville, ne sortiraient pas le lendemain.

Peut-être ne voulait-on pas dégarnir la place et la laisser sans défense, en présence des Anglais de la rive droite. Peut-être craignait-on d'attaquer une forteresse si *merveilleusement et puissamment esdifiée, et où estoit la fleur des meilleurs gens de guerre d'Angleterre*[1]. Peut-être aussi, et c'est là ce qu'il y a de plus probable, voulait-on tromper la Pucelle et lui ravir l'honneur d'un succès qu'elle avait déjà si bien préparé. Mais elle ne s'y laissa pas prendre. Sans s'arrêter aux ruses et aux mauvaises raisons des *cappitaines*, la jeune inspirée qui puisait sa science à une source plus élevée, répondit au chevalier : « Vous avez esté en vostre conseil, et moy, j'ai esté au mien ; mais croyez que le conseil de Messire tiendra et s'accomplira, et que celui des hommes despesrira. » Puis, se tournant vers son chapelain : « Levez-vous demain, lui dit-elle, dès la pointe du jour, et de meilleure heure encore qu'aujourd'hui, et faites du mieux que vous pourrez. Tenez-vous surtout toujours auprès de moy, car j'auray demain beaucoup à

les assertions de M. Michelet, relativement au petit nombre des Anglais ?

[1] Monstrelet.

faire, et plus que je n'ay eu jusqu'à présent : il sortira demain du sang de mon corps, au-dessus du sein[1] : je seray blessée devant la bastille du bout du pont[2]. »

La Pucelle se retira ensuite pour prendre quelque repos, et, comme il arrivait toujours, plusieurs femmes partagèrent sa couche, afin qu'on ne pût pas calomnier son sommeil ; mais son repos fut court, et son sommeil troublé[3]. Un grand bruit d'hommes et de barques se faisait entendre sur la

1 Déposition du frère J. Pasquerel.

2 Déposition de maistre Viole, avocat en la cour du parlement.

3 D'après le témoignage de d'Aulon et de Al. Chartier, elle n'aurait pas pris de repos, mais aurait bivouaqué toute la nuit avec un corps de troupes chargé de surveiller l'envoi et le débarquement des vivres. Perceval dit qu'elle coucha dans la bastille des Augustins et qu'elle manda *à ceulx qui estoient en la ville demourez, qu'ils passent lendemain bien matin devers elle.* Mais n'est-il pas possible de concilier ces divers récits, en supposant, ce qui est très probable, puisque, dans la version que j'ai adoptée, on voit l'héroïne quitter avec peine le champ de bataille, en supposant, dis-je, qu'elle ne l'a quitté que fort tard, après avoir surveillé le débarquement des vivres ? L'intention manifestée par elle de passer la nuit dans la bastille des Augustins, est donnée comme un fait par Perceval, qui, n'ayant point été témoin de cette partie des évènements, est beaucoup plus bref et moins exact qu'il ne l'est plus tard dans son récit. Je dis qu'il n'a point été témoin de cette partie de évènements, parce que je suppose qu'en sa qualité d'écuyer, il n'a point dû quitter le duc d'Alençon, qui était resté à Chinon ou dans ses domaines, et n'a pris part aux opérations militaires qu'après la levée du siége d'Orléans.

Loire, et l'incendie projetait ses lueurs sinistres sur les eaux, sans qu'on pût déterminer avec précision le lieu d'où s'élevaient ces flammes. C'étaient les Anglais de Saint-Privé, qui avaient mis le feu à cette bastille, et passaient la Loire avec les *habillements* [1] qu'ils avaient sauvés, pour rejoindre leur *ost* général à Saint-Laurent-des-Orgerils. Voilà pourquoi la Pucelle *fut en grant doubte que les Angloys ne frappassent sur ses gens devant les Tournelles*. Elle passa donc la nuit dans une grande inquiétude, car son propre sang lui était moins précieux que celui des Français.

Le lendemain, « au plus matin, qui fut samedi, septième jour de may, la Pucelle, avant son partement, se confessa, ouyt la messe et reçut en grand desvotion le précieux corps de N.-S. J.-C. Aussi se confessoit-elle et le recevoit-elle très souvent. Si se confessa à plusieurs gens de grant desvotion et austère vie, lesquels disoient pleinement que c'estoit une créature de Dieu. » Après ces devoirs religieux remplis, les sens, l'âme et le cœur pleins du Dieu que l'amour porte à renouveler sans cesse les merveilles de son incarnation, la jeune héroïne revêtit sa brillante armure, et *par*

[1] Objets de défense qui garnissaient et en quelque sorte habillaient une forteresse.

l'accord et consentement des bourgeois, mais contre l'opinion *et volonté* des chefs et *cappitaines;* car elle eut toujours contre elle les conseils timides de la prudence humaine ; de par le roy, elle partit *à tout son effort*, et se mit en devoir de passer la Loire. Comme elle sortait de son hôtel, on présenta une alose à Jacques Boucher, son hôte, qui lui dit : *Jehanne, mangeons cette alouse avant que partiez*. Touchante et naïve simplicité des mœurs antiques ! Ne semble-t-il pas qu'elle parte pour quelque partie de plaisir? *En mon Dieu*, dit l'héroïne, *on n'en mangera jusques au souper, que nous repasserons par dessus le pont, et ramenerons un God-den* [1], *qui en mangera sa part*.

La Pucelle était à cheval et se dirigeait vers la porte Bourgogne. La plupart des troupes et des citoyens restés dans la ville, se pressaient sur ses pas. Mais les chefs avaient résolu d'appuyer leur résistance morale par une résistance matérielle. La porte n'avait pas été ouverte, et, près de cette porte, à la tête de ses hommes d'armes, était Raoul de Gaucourt, gouverneur de la ville, qui déclara aux premiers qui se présentèrent, que personne ne passerait. La foule augmentant sans

[1] Un Anglais, ainsi appelé par dérision, à cause de leur jurement favori *God-dam*, Dieu me damne.

cesse, et les paroles de Gaucourt courant de bouche en bouche, l'indignation fut générale; des cris et des menaces retentirent de toute part. *Jehanne* s'avança alors à travers la multitude, commanda le silence, et, s'adressant à Gaucourt, lui dit : « Vous estes un meschant homme; mais, veuillez ou non, les gens d'armes viendront, et obtiendront aujourd'huy, comme ils ont desjà obtenu. » Puis elle donna l'ordre d'ouvrir la porte. Aussitôt mille pieds et mille bras s'agitent à la fois; les hommes de Gaucourt n'osent plus s'opposer à rien; lui-même, enveloppé, pressé, menacé de toute part par une multitude irritée, se sauve avec peine et non sans grand péril. La porte s'ouvre, ainsi qu'une poterne voisine, et les flots de la multitude débordent à la fois par ces deux ouvertures.

Le soleil levant dardait ses premiers rayons sur les belles eaux de la Loire; la brise soufflait fraîche et légère : tout s'éveillait dans la nature. On s'embarque plein de joie, comme si l'on courait à une fête. A peine la nef de la Pucelle a-t-elle touché la terre, qu'elle s'élance légèrement sur le rivage et envoie chercher les chefs restés devant les Tournelles, pour se concerter avec eux. Elle a amené avec elle tout l'attirail d'un siége; canons, coulevrines, fusées, pavas, échelles, crocs, haches,

pics, fascines, matières inflammables et combustibles, projectiles de toute forme et de toute dimension, elle n'a rien oublié[1]. Les chefs arrivent;

[1] Le compte de 1429, art. 32, fait mention de 48 s. pour le prix de 150 fagots qui furent portés aux Tourelles, tout engraissés.

L'article 28 du même compte porte : « Payé 8 s. à Jehan Marigny pour 23 fers de fusée portés aux Tourelles. »

L'article 15 est ainsi conçu : « Payé 6 s. à Jehan Martin pour trois chevrotins blancs achetés pour faire fusée, le jour que les Tourelles furent gaignées.

« Payé 24 liv. 18 s. pour 42 flesches et 3 trousses de flesches baillées à l'assault des Tourelles.

« Payé 32 s. à un homme d'armes, tant pour don à lui faict que pour deux lances ferrées qu'il bailla dernièrement, quand les Tourelles furent prises, pour y porter (art. 15).

« Payé 19 liv. 4 s. à Guillemin le charron, pour 24 lances par lui baillées le jour de l'assault des Tourelles (art. 48).

L'article 23 du même compte, fait mention d'une somme de 9 liv. 12 s. « payée à Regnault-Brune, pour artillerie par lui baillée, quand le siége était aux Tourelles. »

On employait encore d'autres moyens pour incendier les pieux des boulevards, ainsi qu'il résulte des extraits des mêmes comptes.

« Payé 52 liv. 6 d. à Jehan Mahy pour 15 livres de résine et oing, pour oindre les fagots et *drappiaux* destinés à mettre le feu au boulevard des Tourelles.

« Payé 16 s. pour avoir fait esmoudre les coignées portées devant les Tourelles.

« Payé 40 s. pour une grosse pièce de bois prinse chez Jehan Bazin, quand on gagna les Tourelles contre les Anglois, pour mettre au travers d'une des arches du pont qui fut rompue (art. 57).

« Baillé à Champeaux et aultres charpentiers 16 s. pour aller boire le jour que les Tourelles furent gaignées.

on délibère sur les moyens de s'emparer de la redoutable forteresse qui, dit Monstrelet, *estoit fort merveilleusement et puissamment défendue : et si, es-*

« Payé 6 s. 4 d. à ceux qui portèrent les deux grandes planches et chargèrent les pouldres. »

Le même compte fait encore mention d'une dépense de 12 s. pour faire passer les échelles et pavas qui étaient au Portereau.

« Payé 6 s. 8 d. à cinq hommes qui ont aidé à descharger les canons, pavas et aultres choses qu'on amena de la rivière, après la prise des Tourelles. »

Un article des comptes porte ce titre :

« Bois que Chaumont a pris de Marc-Gros-Villain pour la vie. »

« *Item.* Une pièce de bois de 6 toises de long et d'un pied caffre de fourniture prise par Carpaut et Saint-Avit, qui fut jetée au travers de l'arche de devant les Tournelles, pour y bouter le feu : à 4 s. la toise, valant 24 s. »

L'abbé Dubois a trouvé dans le compte de 1429 qu'on paya 8 s. à Jehan Poitevin, pescheur, pour avoir mis à terre sèche ung challan qui fut mis sous le pont des Tournelles pour les ardre, quant elles furent prinses (art. 19).

Cette opération était nécessaire pour radouber le *challan ;* « car on paya 9 s. à Boudan pour deux esses, pesant quatre livres et demie, mises au challan qui fut alors ars sous le pont des Tourelles.

« Quand il fut radoubé, on le mit à flot, on y jeta des fagots tout engraissés de résine et d'huile, et dans lesquels il y avait dix livres de poudre, » car on a trouvé dans le même compte qu'on « a payé à André Chameaux dix livres de pouldre à canon qui furent jestées aux taudis de fagots qui étoient devant les Tourelles. » La poudre était renfermée dans des sacs de cuir ou des caques de harengs, pour la préserver de l'humidité. D'autres comptes font mention de 98 livres d'huile d'olive, 89 livres de poix noire et 30 livres de soufre, toujours pour le même usage.

toient dedans la fleur des meilleurs gens de guerre de l'Angleterre, au nombre de sept ou huit cents, selon Perceval. « Et n'y avait iceluy des cappitaines, ajouta-t-il, à qui il ne semblast impossible que la dite place deust estre prinse en ung mois à plus de gens de moitié que ilz n'estoient. « — Par mon Martin, dit l'héroïne aux cappitaines, je la prendray et retourneray en la ville, par sus les pons. » En conséquence il est résolu qu'on s'efforcera de s'emparer d'abord de la grande redoute du boulevard qui la couvre du côté de la Sologne, et dont les fossés profonds sont remplis par les eaux de la Loire. Tandis que l'armée attaquera au sud, les bourgeois attaqueront au nord, du côté du pont ou de la ville. Ainsi divisée, la résistance de l'ennemi sera plus facile à briser. Le débarquement, le conseil et la distribution des rôles ont pris un temps assez considérable ; il est sept heures du matin[1] ; le soleil resplendit de tous ses feux sur les lances, les guisarmes, les heaumes et les cuirasses qui lancent des éclairs. On range les troupes en bataille, et après les avoir exhortées à bien faire, la Pucelle fait sonner ses *trompilles* [2], et le boulevard est assailli de toute part. Une artillerie nombreuse et bien servie croise ses feux et

[1] Perceval.

[2] *Idem.*

ébranle au loin le rivage. Un nuage enflammé roule sur la rive et sur les eaux ; l'éclair suit l'éclair, le tonnerre répond au tonnerre. La mort vole de la plaine au boulevard et du boulevard sur la plaine ensanglantée ! C'est le signal des braves ! Ils s'élancent en foule à travers les torrents de fumée et se précipitent vers la redoute menaçante. La Pucelle prend son étendard et va le planter *sur le bord des fossés* [1]. Dunois, le maréchal de Rais, Graville, Guitry, Coarraze, Villars, Chailly, Florent d'Iliers, Thibaut de Thermes, l'amiral de Culan, Lahire [2], Xaintrailles et le bourg de Mascaran, la suivent de près et cherchent la gloire au plus fort du danger. Du côté des Anglais, l'intrépide Glasdal, Pomus, Moulins et le bailli de Mantes, se défendent comme des lions refoulés dans leur antre. Tous les bras sont à l'œuvre du côté des assiégeants : les uns creusent la terre avec des pics, les autres l'apportent dans des hottes pour combler les fossés ; ceux-ci ébranlent les pieux avec de longs crocs, ceux-là les arrachent avec de longues pinces [3] ; d'autres vont, sous une grêle de projectiles, les couper à grands coups de

[1] Perceval.

[2] Son vrai nom était ***Estienne de Vignolles.***

[3] Il y avait au siége deux pinces du poids de 54 livres. Elles ne pouvaient servir qu'à ébranler et arracher les pieux.

hache. Des fusées, destinées à y mettre le feu, sont lancées, comme des traits, et vont s'y implanter par leurs pointes de fer, tandis que des fagots, accumulés sur les bords du fossé et tout imbibés de graisse et de résine, y roulent l'incendie. On applique les échelles, on monte à l'assaut, protégé par les pavas. On est renversé, on remonte de nouveau, pour être de nouveau renversé et remonter encore. On combat *main à main, corps à corps!*

« Et y eut moult merveilleux assault, durant lequel furent faictz plusieurs biaux faictz d'armes, tant en assaillant qu'en deffendant, pour ce que les Angloys estoient grand nombre, fors combactans, et garnis abondamment de toutes choses deffensables. Et aussi le monstrèrent-ilz bien ; car, nonobstant que les Françoys les eschellassent par divers lieux moult espessement, et assaillissent de fronc, au plus hault de leurs fortifications, de telle vaillance et hardiesse qu'ilz semblast, à leur hardy maintien, qu'ilz cuidassent estre immortelz, si, les reboutèrent-ilz [1] par maintes fois et tresbuchèrent du hault en bas, tant par canons et aultre traict, comme haches, guisarmes, maillets de plomb, et mesmes de leurs propres mains [2]. »

[1] Repoussèrent.

[2] Histoire au vray, *Journal du siége.* « L'assault fut fier et

Déjà beaucoup de guerriers ont trouvé la mort ou d'honorables blessures ; les fossés sont pleins de cadavres, les eaux semblent changées en sang. Richard de Gontant, qui a combattu bravement contre l'Anglais aux sanglantes armées d'Azincourt et de Verneuil, déploie au premier rang sa brillante valeur ; mais une blessure à la tête le force d'abandonner le combat ; le trait meurtrier l'a frappé au visage et a fait saillie par derrière ; tant on est prêt de l'ennemi ! tant les arcs sont bandés par des bras vigoureux ! Il est une heure ; on s'est épuisé en efforts gigantesques, et l'on n'a encore conquis que la mort et des blessures. La soif et le soleil brûlent les guerriers ; la sueur ruisselle de leur front, et ils commencent à sentir le découragement et la lassitude.

Un seul cœur n'a point failli, un seul bras ne s'est point lassé ; c'est celui de la Pucelle. Depuis le commencement de l'action, elle n'a pas cessé d'être exposée à tous les traits, principalement dirigés contre elle. Toujours au premier rang, ou, comme le dit un auteur hollandais, *la première parmi les premiers* [1], elle semble se multiplier ; elle est partout à la fois, sublime d'en-

merveilleux, dit la Chronique sans titre, plus que nul qui eust esté veu de la mesmoire des vivants. »

[1] *P. Opmœrus Amstelodamensis, in Chronicâ.*

thousiasme et d'intrépidité, s'efforçant de faire partager aux autres sa confiance et son ardeur, donnant des ordres et des conseils, dirigeant l'attaque, ranimant le courage des uns, doublant celui des autres, louant ceux qui tiennent, soutenant ceux qui plient, et jetant le nom du Dieu des armées et des promesses de victoire au milieu de la mêlée. « Que chacun ait du cueur et de l'espérance en Dieu ! s'écriait-elle, l'heure approche où les Anglois seront desconfitz. » « Ne vous doubtez, disait-elle encore, la place est nostre. » Trois fois déjà elle a ramené les guerriers au combat [1]; mais qu'a-t-elle vu? Les Français ne la suivent plus qu'avec peine; ils paraissent abattus et plus disposés à se retirer qu'à continuer l'attaque ! A cette vue, n'écoutant que son courage, elle s'élance en avant, *et, environ l'heure de vespres, elle se met au font des fossés* [2], saisit une échelle, l'applique contre le boulevard, monte et arrive la première au haut du retranchement ! Mais à peine a-t-elle mis le pied sur la crête, qu'un trait, parti des rangs anglais vient, en sifflant, la frapper au dessus du sein, entre le cou et l'épaule, comme elle

[1] « En ce jour, dit Perceval, leur fut donné par trois ou quatre fois l'assault et toujours reconfortoit ses gens, en leur disant : Ne vous doubtez, la place est nostre. »

[2] Perceval.

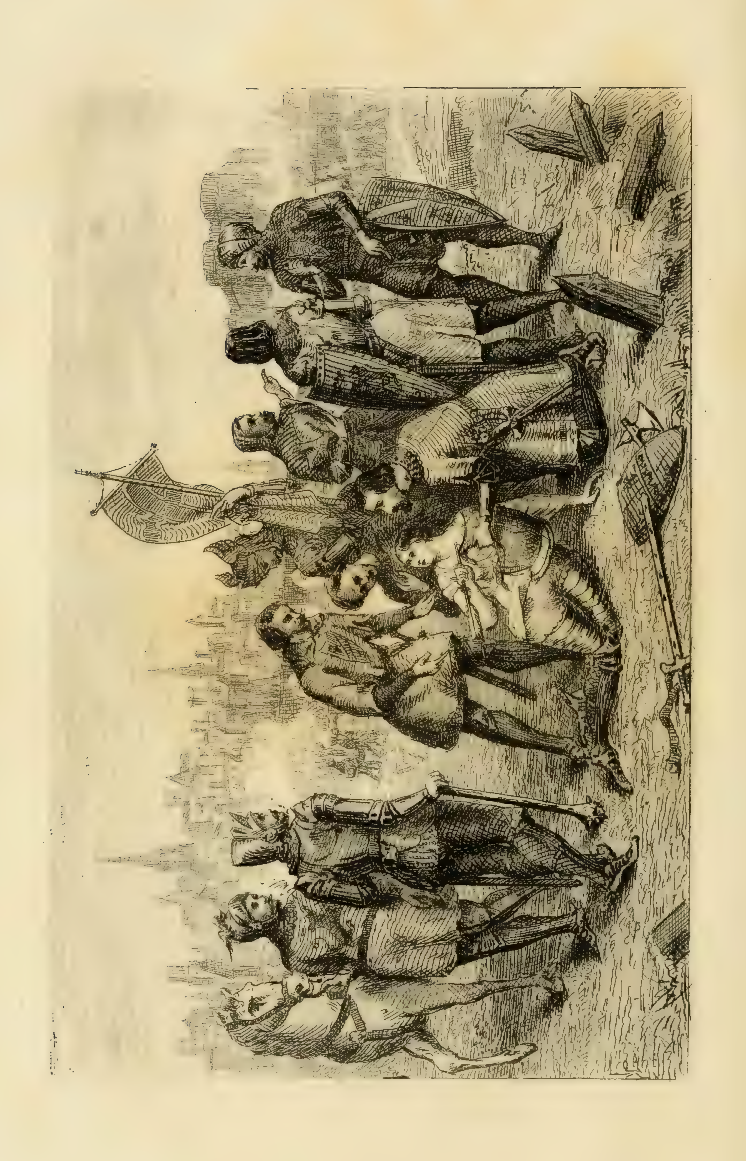
l'a prédit. Elle chancelle, tombe et roule au fond du fossé, où elle reste sans connaissance. Les Anglais se précipitent et s'apprêtent à la faire prisonnière. L'imminence du danger a ranimé le courage de l'intrépide amazone; elle se relève à demi, et, l'épée à la main, se dispose à repousser ceux qui approchent pour s'emparer d'elle. Mais ses forces s'épuisent avec son sang; elle est sur le point de succomber, quand, tout à coup, arrive, à cheval, un brave chevalier qui, frappant de sa guisarme à droite et à gauche, renverse tout ce qui se présente sur son passage. C'est le sire de Gamache, le même qui, quelques jours auparavant, s'est si mal conduit, dans le conseil, envers la jeune héroïne. Quand il a dispersé l'ennemi, il s'approche d'elle et lui dit, en lui présentant son cheval : *Brave chevaliesre, acceptez ce don; plus de rancueur; j'advoue mon tort, quand j'ai mal présumé de vous. — J'aurois grant tort, à mon tour, de garder rancueur,* répond la guerrière, *car oncques ne vit chevalier si bien appris* [1].

Mais l'héroïne est trop faible pour supporter le cheval; d'ailleurs elle veut rester dans le fossé,

[1] Je dois faire, à l'égard de ce trait de générosité et de courtoisie, de la part du sire de Gamache, la même réserve que j'ai déjà faite relativement à son incartade dans le premier conseil de guerre tenu à Orléans.

au poste de l'honneur; son corps est abattu, mais non son courage. Cependant, à la fin, vaincue par la douleur, prête à tomber en défaillance, presque mourante, elle se laisse emporter à quelque distance du champ de bataille. On la désarme, on l'étend au bord d'un fossé, sur le gazon. Dunois et plusieurs autres capitaines, sont accourus et l'environnent; son aumônier et son page lui prodiguent leurs soins empressés. Sa blessure est affreuse : le *vireton* ou *gros traict*, l'a percée de part en part, et ressort de près d'un demi-pied par derrière[1] ! Le sang coule en abondance, *dont tous les assaillans sont moult doulens et courroucíés*. Elle-même, se retrouvant un moment avec sa simple nature de jeune fille, cède à l'effroi et à la douleur, et verse des larmes. Mais elle prie, et aussitôt une vision de ses *sainctes* la ranime et la console. *Je viens d'estre consolée,* dit-elle aux assistants; puis, avec un courage surnaturel, elle porte la main à la poignée du trait et l'arrache de sa blessure! O vierges, ô héroïnes de l'antiquité, vous êtes vaincues par l'héroïne chrétienne, non-seulement en pureté, mais en courage! Le sang coule avec

[1] *Et fust frappée d'un traict entre l'espaule et la gorge, si avant qu'il passoit outre...* (Journal du siége). — *Fust ladicte Jehanne blessiée d'un traict de gros carriau par l'espaule, tout outre* (autre Chronique).



plus d'abondance : *c'est de la gloire*, dit-elle, *et non du sang qui coule*[1] *!* Des hommes d'armes s'approchent et, selon les superstitions du temps, veulent *charmer* la plaie par des paroles magiques ; mais elle les repousse avec indignation, en disant : *J'aimerois mieux mourir que faire chose que je sçaurois estre péché ou contre la volonté de Dieu.* A ceux qui lui demandent si elle mourra de sa blessure, *je sçays bien*, répond-elle, *que je doibs mourir* ; *mais ne sçays le jour, le lieu, ne la manière.* Elle ajoute qu'elle veut bien guérir, si l'on peut la soulager sans péché. Alors on prépare, avec du lard et de l'huile d'olive, je ne sais quel étrange appareil qu'on applique sur sa blessure. Elle continue de prier avec ferveur, et, faisant retirer la foule, elle se confesse, en répandant d'abondantes larmes, non plus de frayeur, mais de piété tendre et de doux abandon à la volonté de Dieu.

La fatale nouvelle s'était répandue dans l'armée, et avait achevé d'y jeter le découragement. Les forces et les courages étaient épuisés par les assauts inutilement livrés, pendant onze heures de combat ; car on avait commencé à sept heures du matin, et il était alors plus de six heures du soir. On songea donc sérieusement à la retraite,

[1] *Vies des femmes illustres de la France.* Il n'est pas certain que ce mot soit de la Pucelle.

malgré la résistance de la Pucelle, qui, par *moult belles et hardies parolles*, s'efforçait de retenir les chefs. Tous voulaient qu'on rentrât dans la ville et qu'on y *portât l'artillerie*. Cédant au vœu général, Dunois ordonna aux trompettes de sonner la retraite, et les troupes abandonnèrent le pied du boulevard. L'héroïne est désolée. Aussitôt, oubliant sa blessure, elle se lève, va trouver Dunois et le conjure d'attendre encore un peu. Elle annonce aux chefs que les Tournelles ne tiendront pas désormais longtemps. « En mon Dieu, leur dit-elle, vous entrerez bien brief dedans, n'ayez doubte. Quand vous verrez flotter mon estendard vers la bastille, reprenez vos armes, elle sera vostre. Pour quoy, reposez-vous ung peu, beuvez et mangez. — Ce qu'ilz firent ; car à merveilles lui obéissoient. Et, quand ils eurent beu, elle ajouta : De par Dieu, retournez à l'assault [1] ! »

Pour elle, sautant à cheval, comme si elle eût perdu le sentiment de ses fatigues et de sa blessure, elle se retira dans une vigne, à quelque distance du théâtre du combat, et là, fit pendant quelque temps *son oraison à Dieu*. Elle avait laissé son étendard à un des siens, avec ordre d'avancer vers le boulevard. *Donnez-vous de garde*, avait-elle

[1] Journal du siége.

dit à Guy de Cailly, *ung bien gentil homme, quand la queue de mon estendart sera ou touchera contre le boulevart* [1]. Un moment après, le gentilhomme s'étant approché d'elle, la trouva en extase, ayant une apparition de chérubins qui combattaient contre les Anglais. *Jehanne*, lui dit-il, *la queue y touche. — Tout est vostre!* s'écria-t-elle, *et y entrez!* Aussitôt elle remonte à cheval et s'élance du côté des Tournelles, en criant : *A l'assaut! à l'assaut! tout est vostre!* Arrivée près du boulevard, *elle montre l'endroit où il faut attaquer* [2], saisit sa bannière et s'avance jusqu'au bord du fossé [3]. Les Anglais sont frappés de stupeur et d'épouvante, en voyant reparaître celle qu'ils croyaient mourante des suites de sa blessure. Les Français au contraire reviennent à l'assaut, enflammés d'une nouvelle ardeur. « Si nous dirent et affirmèrent les plus grands cappitaines des Françoys que, après que ladicte Jehanne eut prononcé les paroles dessus dictes, ils montèrent contremont le boulevert, aussi aisément comme par un degré; et ne

[1] C'est-à-dire paraîtra toucher ou flottera contre le boulevard. Peut-être, au lieu de *touchera*, faut-il lire, *tournera*.

[2] Eberhard de Windecken.

[3] *Le Journal du siége*, Dunois, Gaucourt et l'Huillier, bourgeois d'Orléans, sont ici contre d'Aulon, qui donne une version différente et peu vraisemblable.

sçavoient considérer comment il se pouvoit faire ainsi, sinon par ouvrage comme divin et tout extraordinaire [1]. »

Aussitôt que ceux de la ville s'aperçurent que l'assaut recommençait, ils s'efforcèrent de le seconder de tout leur pouvoir. Les femmes, les enfants, les vieillards, vont implorer, dans les temples, la protection du ciel. Tous ceux qui peuvent donner à la patrie le secours de leurs bras, et ne sont pas préposés à la garde des murailles, se précipitent vers la redoute de la *Belle-Croix*, située au milieu du pont. Ils veulent tenter l'assaut : des poutres sont jetées pour franchir l'espace des trois arches rompues : mais elles sont trop courtes et ne peuvent atteindre l'autre bord. Une vieille gouttière ne réussit pas mieux; il s'en faut de trois pieds qu'elle ne touche au rivage! Un charpentier y ajoute une rallonge, *descend au bas pour y mettre un estaie, et faict ce qu'il peut pour sa seureté.* Aussitôt, le commandeur de Giresme s'élance, avec son large bouclier, sa croix de chevalier de Rhodes et son casque au panache ondoyant, entre les eaux qui roulent sous ses pieds, et les traits de toute sorte qui sifflent sur sa tête. A chaque pas qu'il fait, les vieilles solives s'affaissent, se relè-

[1] Chronique sans titre.

vent et le balancent sur les flots. Enfin le vaillant commandeur a atteint l'autre bord et monte à l'assaut du boulevard. Au même instant, Jehanne, qui a franchi le fossé du côté de la terre, arrive sur le retranchement opposé et y plante son étendard. L'un et l'autre sont bientôt suivis d'une foule de guerriers qui se précipitent sur leurs traces [1]. « Si sont les Angloys assaillis des deux parties très asprement; car ceulx d'Orléans jectent à merveilles [2] des coups de canon, de grosses arbalestes et d'aultres traicts. L'assault est fier et merveilleux plus que nul qui ait esté de la mesmoire des vivans..... Les Angloys se deffendent vaillamment, et tanct jectent, que leurs pouldres et aultres traicts s'en vont faillans, et si se deffendent de lances, guisarmes et aultres, comme pierres et bastons [3]. »

Mais, tout à coup, leurs esprits et leurs yeux sont troublés par les vertiges de la terreur. Il leur semble *qu'ilz voient tant de peuple que merveilles, et que tout le monde est là rassemblé.* Les uns croient voir dans les airs saint Euverte et saint Aignan, sous

[1] A force d'échelles et de planches ajoutées à la gouttière, la communication entre le pont et les Tournelles fut complètement rétablie.

[2] Tirent.

[3] Détails donnés par les prisonniers anglais.

la figure de jeunes guerriers d'une taille et d'une beauté surhumaines, *aultrement armés que les aultres combattants*, et montés sur des chevaux d'une blancheur éclatante; d'autres disent qu'ils aperçoivent, sur le pont, l'archange saint Michel, revêtu de sa céleste armure, qui guide les Français au combat[1]. Plusieurs enfin disent qu'ils voient deux oiseaux blancs voltiger sur les épaules de l'héroïne. Glasdal lui-même ressent pour la première fois le frisson de la peur, en voyant debout, sur le boulevard du sud, la Pucelle qui lui crie, son étendard à la main: *Classidas! Classidas! rens-toi au Roy des cieux! Tu m'as appelée fille de joie, j'ai grant pitié de ton âme et de celle des tiens!* Cependant le fier *cappitaine* ne peut se résoudre à poser les armes; il veut se réfugier dans la bastille pour s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité, mais le pont qui la sépare du boulevard, à demi rompu par une bombarde, et selon d'autres à demi brûlé par la flamme qui monte d'un brûlot préparé et lancé par les ordres de la Pucelle, le pont, dis-je, s'affaisse sous ses pas. Il tombe avec la foule de ceux qui le suivent dans sa retraite précipitée. Tous roulent pêle-mêle, en poussant des hurlements d'effroi, entraînés par leur propre poids et

[1] Eberhard de Windecken.

celui de leurs armures, et sont ensevelis dans les eaux. Ainsi périssent misérablement, avec Glasdal, *moult renommé en faicts d'armes*, les sires de Poynings et de Molyns[1], le bailli de Mantes et plusieurs autres *chevaliers bannerets et nobles hommes d'Angleterre*. A cette vue, la Pucelle ne peut retenir ses larmes, en songeant au malheureux sort de tant d'hommes qui, probablement chargés de crimes, vont paraître, sans préparation, au tribunal de Dieu. Elle pleure, en particulier, sur le chef orgueilleux qui a vomi contre elle les plus révoltantes injures. « Classidas, Classidas, répétait-elle, tu m'as appelée p...; j'ay grant pitié de ton âme et des tiens[2]. » Comment dans de tels sentiments et une telle conduite, ne pas reconnaître l'esprit de Dieu? Par ses ordres, le corps de Glasdal fut rendu aux siens qui le réclamèrent[3].

Des poutres, jetées en travers du fossé, eurent bientôt rétabli les communications, et les Anglais,

[1] Ceux qu'auparavant j'ai appelé à tort, d'après les chroniques, Pomus et Moulins (*Calend., inquis. post mortem*). Henry VI, 7e année.

[2] Notices des mss. 111, 362.

[3] « Et depuis fut pesché et despecé par quartier, et bollu et embossé, et apporté à Saint-Merry, et fut huit ou dix jours en la chapelle, devant le cellier, et, nuyt et jour, ardoient devant son corps quatre cierges ou torches. Et après, fut emporté en son pays, pour enterrer. » (Journal du prétendu bourgeois de Paris, sous les règnes de Charles VI et Charles VII).

renfermés dans la bastille, se virent de plus en plus pressés des deux côtés. Leur résistance fut courte désormais ; le courage, les forces, les munitions, tout leur manqua à la fois, et « du nombre de sept ou huit cents chevaliers et escuyers, resputez les plus preux et hardys du royaulme d'Angleterre, qui estoient là soubs Glacidas, avecques d'aultres faulx Françoys, n'en furent retenus prisonniers et en vie fors environ deux cents. « *Ainsi se termina cet assault grandement assailli et deffendu*, pour lequel on était parti au soleil levant, et qui finit au soleil couchant. Ce fait d'armes, l'un des plus beaux qui aient eu lieu à cette époque, a peut-être été plus fatale à la puissance anglaise que la bataille d'Azincourt à la nôtre. Ce qui doit le plus étonner, c'est que tout cela se soit passé sous les yeux de Suffolk et de Talbot et *autres chefs de guerre anglais, sans qu'ils montrassent ou fissent semblant d'aucun secours,* sans qu'ils tentassent du moins d'opérer une diversion sur la ville. Tant l'esprit d'aveuglement les enveloppait de ténèbres ! Tant la main de Dieu était sur eux et les poussait à leur ruine !

La Pucelle victorieuse rentra dans Orléans, *par le pont*, comme elle l'avait prédit, le matin, en partant pour le combat. Rien ne pourrait peindre l'allégresse avec laquelle elle fut reçue dans la ville :

son entrée fut un véritable triomphe. Dunois marchait à ses côtés : la foule accourue sur leur passage, *moult faict grant joie de toutes parts, donnant merveilleuses louanges à leurs vaillans défenseurs et par espécial et surtout à Jehanne la Pucelle.* Toutes les cloches, *par son mandement*, lancent dans les airs leurs joyeuses volées. A son exemple, le peuple, ivre de reconnaissance et d'admiration, se précipite dans les églises, et bientôt trente mille voix ébranlent toutes les voûtes sacrées, « *en chantant desvostement* TE DEUM LAUDAMUS. »

Rentrée chez ses hôtes, Jeanne fut très diligemment appareillée, désarmée et très bien pansée [1]. Elle était partie à jeun et était revenue de même, malgré les fatigues inouïes de cette longue et pénible journée, pendant laquelle elle avait reçu une blessure horrible et n'avait pas cessé de combattre, chargée de sa pesante armure. Cependant elle ne voulut prendre, selon sa coutume, qu'une tasse de vin trempé d'eau [2] avec quelques légères tranches de pain, sans qu'on puisse dire que son état ne comportait pas d'avantage; car, sans mi-

[1] On a trouvé, dans les archives d'Orléans, un compte des procureurs ou échevins, relatif au pansement des soldats blessés devant les Tournelles. V. ce compte dans les *Pièces justificatives.*

[2] *Elle en mettait moitié*, dit la Chronique sans titre.

racle, elle n'aurait rien pu supporter ; sans miracle, brûlée par la fièvre, suite naturelle de sa blessure, le vin qui lui eût été très contraire, aurait plus que tout autre chose, soulevé ses dégoûts et ses répugnances. Et qu'on ne dise pas que sa blessure était légère, car elle déclara plus tard, devant ses juges, qu'elle n'en fut guérie que 15 jours après. Tout est donc merveilleux dans cette histoire, et Dieu s'y montre à toutes les pages.

Autant la joie était grande dans la ville, autant dans les retranchements anglais, la consternation était générale et profonde. Ils avaient perdu cinq à six mille hommes, une partie de leur attirail de guerre, dépensé beaucoup d'argent [1], et ils voyaient le siége moins avancé que jamais. Les chefs, *voyant qu'ils étaient vaincus d'une manière miraculeuse* [2], *tinrent ceste nuict grant conseil* et résolurent de lever le siége le lendemain à la première lueur de l'aube matinale ; c'était un dimanche, le 8 mai, jour mémorable, dont Orléans gardera un éternel souvenir. Ils se rassemblèrent de toutes leurs bastilles et se mirent en bataille. Ils formaient deux corps d'armées, dont l'un obéissait à Suffolk et l'autre, à Scalles et à

[1] Ils avaient dépensé 40,000 livres par mois, ou 1,333 livres par jour, somme énorme pour ce temps-là.

[2] Eberhard de Windecken.

Talbot. Quand le soleil vint éclairer cette scène et montrer aux sentinelles orléanaises l'ennemi dans l'attitude du combat, couvrant tout le côté ouest de ses lignes menaçantes, l'alarme se répandit de nouveau dans la ville. On courut aux armes, et les guerriers, *sortant à grant puissance, vouloient aller donner et frapper sur les Angloys*. Informée de ce qui se passe, la Pucelle se lève précipitamment, se revêt d'un simple *jaseran* [1], accourt, suivie des principaux capitaines, et range elle-même les troupes en bataille, en face des Anglais, et à très peu de distance. Les deux partis restent ainsi *très près l'un de l'autre, l'espace d'une heure entière, sans eux toucher. Ce que les François souffrent très envie*. Leur sang bout dans leurs veines, leurs glaives brûlent dans leurs mains ; mais ils respectent les ordres de la Pucelle, qui, *pour l'amour et l'honneur du sainct dimanche*, leur a défendu d'engager le combat, leur permettant seulement *de se desfendre sans nulle paour, fort et hardiment*, dans le cas où ils seraient attaqués. Par ses ordres, un autel est élevé entre les deux armées, et deux messes sont célébrées et entendues avec un recueillement profond. Les Anglais craindraient d'attirer sur eux les malédictions du ciel, s'ils

[1] Sorte d'armure légère.

troublaient cette auguste cérémonie. A la fin de la seconde messe, Jeanne d'Arc, toujours prosternée, dit à ceux qui étaient auprès d'elle : *Or, regardez si les Anglais ont les visages tournés vers nous :* on lui répondit que c'était le dos qu'ils tournaient. *En mon Dieu,* dit-elle alors, *ils s'en vont ! Laissez-les partir, il ne plaît pas à Messire qu'on les combatte aujourd'hui ; vous les aurez une aultre fois.*

Les Anglais s'en allèrent donc en *belle ordonnance et pennons desployez* [1], les uns vers Jargeau, conduits par Suffolk, les autres vers Meun et Baugency, sous les ordres de Talbot, laissant à l'abandon, s'il faut en croire Jean Chartier, tous leurs malades, *tant prisonniers, comme aultres*, avec leurs bombardes, canons, artillerie, *pouldres, pavois, habillemens de guerre et tous les vivres.* Ils craignaient sans doute d'être poursuivis dans leur retraite ; « et n'emportèrent seulement toutes leurs bagues, dit une autre chronique; car ceulx de la cité les poursuivirent, et frappèrent sur la queue de leur armée, par divers assaults, tellement qu'ils gagnèrent sur eulx plusieurs bombardes, gros canons, arcs, arbalestres et aultre artillerie [2]. »

[1] « *Item*, en celluy temps levèrent le siége les Arminaz et firent partir les Angloys, par force, de devant Orléans. » *Journal du prétendu bourgeois de Paris.*

[2] *Journal du siége.* La contradiction entre les chroniques

Ce ne fut pas le gros de l'armée qui *frappa sur la queue* des Anglais, la Pucelle ne le permit point; elle laissa seulement le fidèle Lahire et messire de Lore, accompagnés de *cent à six-vingt lances continuer de les chevaulcher et poursuivre, en les costoyant, bien trois grosses lieues, pour veoir et regarder leur maintien.* Quelle modération! Comment expliquer humainement une pareille conduite, dans une fille toujours si ardente pour l'attaque et les combats? Comment croire qu'elle n'était inspirée que par un aveugle fanatisme et un amour de la patrie plus aveugle encore? Que les Anglais auraient bien dû se souvenir, plus tard, de cette générosité de la Pucelle! Mais il n'est pas dans la nature de ces insulaires de savoir apprécier les procédés généreux, et encore moins de savoir les imiter.

Or, ainsi que les ditz Angloys s'en alloient, un incident vint exciter l'hilarité des Français, et provoquer cette verve moqueuse qui les caractérise et les fait quelquefois plaisanter même avec la mort, pour peu qu'elle ne se présente pas dans les formes.

n'est qu'apparente : les deux versions seront justifiées, si l'on admet que les Anglais n'ont emmené que ce qui offrait plus de facilité pour le transport, et ont laissé le reste dans leurs bastilles, ou que le tout leur a été repris si près des bastilles, que le chroniqueur a pu dire que la chose s'était passée dans l'enceinte même de ces bastilles.

Parmi les prisonniers enfermés dans les bastilles anglaises, était un capitaine français[1], *moult vaillant homme, nommé le Bourg-de-Bar, lequel estoit enferré par les pieds d'un gros pesant de fer, tellement qu'il ne pouvait aler.*

Et avoit ung Augustin angloys, confesseur de Talbot, *qui pour luy gouvernoit le dict prisonnier.* Cet Augustin avait coutume de lui donner à manger, et Talbot se fiait à lui pour la garde du captif, espérant en avoir *une grosse finance, ou deslivrance d'aultre prisonnier. Doncques*, quand l'Augustin vit les Anglais se retirer aussi *hastivement* et Talbot avec eux, résolu de faire suivre son prisonnier, il le prit par-dessous le bras et le mena *bien demy traict d'arc de distance, et tout le pas;* parce que les fers l'empêchaient de marcher. *Lors, icelluy de Bourg*, voyant les Anglais s'en aller en grand désordre et soupçonnant, *comme subtil en faict de guerre qu'ils avoient du pire*, et qu'ils s'en allaient *sans retour*, saisit l'Augustin à *bons poings*, en lui disant qu'il n'irait pas plus loin, et que s'il ne le portait pas jusqu'à Orléans, il lui ferait, ou lui ferait *faire desplaisirs*. Quoiqu'il y

[1] C'était un Lorrain. Il n'y avait que trois enfants de la Lorraine au siége d'Orléans; Jeanne d'Arc, Le-Bourg-de-Bar et ***Maistre-Jehan, le coulevrinier.*** Mais on voit que cette province y était dignement et joyeusement représentée.

eût encore des Anglais et des Français qui *escarmouchoient* dans la plaine, l'Augustin se vit forcé de porter son prisonnier sur ses épaules, jusqu'à Orléans, et ainsi *eschappa la rançon. Et si fut sceu par l'Augustin beaucoup de la convenue ou commune des adversaires; car il estoit fort familier de Talbot.*

On rentra dans la ville, en la très grande *exultation de tout le clergé et peuple*, et, après les premières joies de la victoire, vinrent les élans de la reconnaissance. On se précipita de nouveau dans les temples, à la suite de l'héroïne, et l'on rendit à Dieu *humbles grâces et louanges très méritées*. Les chaires sacrées retentirent de pieuses et patriotiques exhortations. Quel beau sujet pour l'éloquence! Après sept mois de siége, quand tout était désespéré, quand on n'attendait plus rien des hommes, en sept jours, la gloire des lis relevée, la puissance du léopard abattue, et le boulevard de la France sauvé par une jeune fille qui comptait à peine dix-huit printemps, et qui, tout à coup, en quittant l'ombre du chaume paternel, à la pureté des saints, joignit la prudence des sages et le courage des héros! Prêtres, hommes du peuple, bourgeois et *cappitaines*, regardèrent la délivrance d'Orléans comme un miracle [1]. Dans leur enthou-

[1] Les plus célèbres d'entre les capitaines disaient que *ces*

siasme, ils organisèrent, ce jour-là même, une procession solennelle qui parcourut la ville et les remparts en chantant des hymnes et des cantiques d'actions de grâces. « Et firent celuy mesme jour, et le lendemain aussi, très belles et solennelles processions, les gens de l'église, seigneurs, cappitaines, gens d'armes et bourgeois estans dans Orléans, et visitèrent les esglises par moult grand desvotion. » La Pucelle accompagna ces processions, son étendard à la main, et il fut convenu que, chaque année, le 8 mai, cette cérémonie serait renouvelée[1]. Huit mai! jour à jamais mémorable dans les fastes orléanaises; il l'était déjà dans les fastes de la chrétienté et du royaume de France : c'est le 8 mai que Rome chrétienne fut sauvée des barbares; c'est le 8 mai que l'Église célèbre l'apparition de saint Michel, sur le mont Gargan; c'est en ce même jour que

choses n'avoient pas esté faictes par œuvre humaine, mais provenaient d'en haut.

[1] Dans ces solennités, un jeune garçon, vêtu d'un habit tailladé aux couleurs de la ville, portant un drapeau et précédé d'une bannière, marchait au milieu du cortége et représentait la Pucelle. Il paraît encore aux processions rétablies depuis la restauration, et s'appelle le *petit Puceau.* Sur des échafauds dressés le long des rues, des chanteurs faisaient entendre des hymnes et des motets en l'honneur de la Pucelle. Voyez dans les *Pièces justificatives*, nº 4, deux chants curieux, tirés du *Livre du Trésorier de la ville.*

le même archange apparut, pour la première fois, à la Pucelle, ange sauveur de la France, et c'est en ce même jour enfin qu'Orléans a vu l'Anglais vaincu, quitter honteusement une terre consacrée par l'héroïsme et les prodiges. Tant de glorieuses coïncidences ne sauraient être l'effet du hasard; comment n'y pas voir avec les hommes de foi, une manifestation providentielle?

Tout retentissait des louanges de la Pucelle; mais toujours plus modeste et plus humble, à mesure que plus de gloire lui rayonnait au front, « elle se montrait plus attentive à tout rapporter à Dieu et résistait, tant qu'elle pouvait, à ce que le peuple l'honorât et lui attribuât la gloire de sa délivrance.[1] »

Le jour même du *lèvement du siége*, divers présents lui furent faits par les procureurs de la ville, et ce fut *Jehan Hilaire*, l'un d'eux et receveur des deniers communs, qui les lui présenta. On y voit figurer des robes avec des ornements représentant des orties, un tonneau de vin tiré à *clert*, un *bast*[2], un *bahu* ou coffre avec *serrures*, *courroys*, *sangles* et *tenailles*[3] à l'intérieur, enfin six chapons, neuf

[1] Déposition de P. Vaillant et J. Coulon, habitants d'Orléans.

[2] Selle.

[3] Toiles.

perdrix, douze *conguins* ou lapins et un faisan, le tout pour la somme de 98 sous, trois deniers parisis [1].

[1] Voir ce compte, *Pièces justificatives,* n° 5.



CHAPITRE XII.

JEANNE D'ARC PRESSE EN VAIN CHARLES VII D'ALLER SE FAIRE SACRER A REIMS. — VÉNÉRATION DU PEUPLE POUR L'HÉROINE. — PRISE DE JARGEAU.

Les Anglais avaient fui, Orléans était sauvé! Après les premières joies de la victoire, ceux qui étaient venus apporter les secours de leurs bras, durent songer à regagner les lieux où ils avaient laissé des objets chers à leurs cœurs. Ceux surtout qui craignaient pour leurs *chastels*, durent précipiter leur départ. De ce nombre fut le brave Florent d'Illiers, gouverneur de Châteaudun qui s'en retourna, en toute hâte, *avecque ses gens de guerre, reportant grant pris, los*[1] *et renommée des*

[1] Louange.

vaillants faicts d'armes par luy et ses gens accomplis. Les habitants d'Orléans donnèrent son nom à une des principales rues de la ville [1], *en mémoire de ce qu'il entra premièrement par là et qu'il eut l'honneur de porter les premières nouvelles de la fameuse entreprise de la Pucelle* [2]. Il fut reçu comme un ange libérateur à Châteaudun où régnaient les plus vives alarmes [3], depuis qu'on voyait passer, sous les murs de la place, des *routes* anglaises composées de soldats découragés qui quittaient leurs drapeaux et filaient sur la Normandie. Le récit des exploits de la jeune héroïne qui venait de sauver Orléans, excita un enthousiasme universel. Les jeunes filles et les jeunes hommes de Châteaudun, se livrèrent, à cette occasion, à des réjouissances publiques, *avec tel applaudissement et telle acclamation de joie qu'ils creurent que ce n'estoit point assez de le tesmoigner lors pour une seule foys, s'ils ne en renouvelloient en suite, tous les ans, la mémoire, par cet esbattement et ces jeux solennels* . Deux cents ans après, cette fête se célébrait encore sous le nom de *festes de la Pucelle.*

[1] Elle le conserve encore.

[2] *Les rues d'Angleterre, Chasse-Coquins et des Chats-Terrés, tirent aussi leurs noms de quelques circonstances ou de quelques incidents du siége.*

[3] Godefroy. *Hist. de Florentin, sire d'Illiers.*

Les Anglais avaient levé le siége d'Orléans, le dimanche, 8 mai 1429, et, dès le lendemain, la jeune libératrice partit pour achever sa mission; elle savait que peu de temps lui était donné pour la remplir, et que, malgré ses efforts, elle en avait déjà beaucoup perdu. Elle allait donc où Dieu l'appelait; s'arrachant à l'admiration et à la tendresse des Orléanais, elle se rendait à Loches auprès de Charles VII. Elle prit congé de ses hôtes, avec une grande effusion de reconnaissance pour les bons soins et les égards qu'ils avaient eus pour elle, et leur laissa, comme souvenir, le chapeau de satin bleu brodé d'or qu'elle portait en ville et même au camp, quand rien ne l'obligeait à charger sa tête du *heaulme* ou pesant armet des combats. « Et s'en partit la Pucelle et auveques elle « le seigneur de Raytz, le baron de Coulonces, et « plusieurs aultres chevaliers, escuiers et gens de « guerre, et s'en alla devers le roy lui porter « nouvelles de la besongne, et aussi pour le faire « mectre sur les champs, afin d'estre couronné « et sacré à Reims, ainsi que Notre-Seigneur luy « avoit commandé. Mais, avant, print congié de « ceulx d'Orléans, qui tous plouroient de joye, et « moult humblement la remercioient et s'offroient « eulx et leurs biens à elle et à sa voulenté, dont

« elle les remercia très bénigment, et entreprint
« de faire son saint véage. »

La nouvelle de la défaite des Anglais et de la délivrance d'Orléans se répandit bientôt dans la capitale; tandis que le duc de Bedford et les siens s'en consolaient, comme ils pouvaient, et cherchaient à tromper le peuple sur ce point, cette même nouvelle trouvait des échos jusque dans les contrées étrangères. Six jours après l'avènement, voici ce qu'écrivait sur la Pucelle l'illustre Gerson, chancelier de l'université de Paris, ambassadeur des papes et des rois, orateur admiré des conciles, l'un des hommes les plus savants de son siècle :

« Elle ne cherche, dit-il, ni les hommages mon-
« dains, ni les honneurs; elle abhorre les haines,
« les séditions, les vengeances et les vanités; elle
« vit dans l'esprit de douceur et de prière, dans
« les actions de grâces, dans la sainteté et la jus-
« tice; elle n'emploie, pour réussir, aucun des
« moyens défendus par l'Église, ni surprise, ni
« dol, et n'a en vue aucun espoir de gain; recon-
« nue, au contraire, pour être très fidèle en sa
« foi, elle expose son corps aux blessures, sans
« se servir d'aucune précaution extraordinaire,
« pour s'en garantir.

« Le conseil du roi ne s'est décidé à la mettre

« en œuvre qu'après avoir fait préalablement
« toutes les recherches et tous les examens con-
« venables. Les hommes d'armes vont avec elle
« sans difficulté, lui obéissent volontairement, et
« s'exposent, sous ses ordres, aux dangers de la
« guerre, sans craindre la honte qui retomberait
« sur eux, s'ils étaient vaincus, ayant une femme
« à leur tête. Ces mêmes guerriers n'agissent
« point avec témérité ; ils n'en suivent pas moins
« dans leur conduite les règles de la prudence et
« celles de l'art militaire : preuve que Jeanne
« n'est pas avertie et conduite par Dieu lui-même.
« Les ennemis, au contraire, fuient à son appro-
« che, courent se cacher, et la terreur les fait
« crier comme des femmes dans les douleurs de
« l'enfantement.

« Enfin, continue-t-il, on ne peut lui faire un
« reproche légitime au sujet des vêtements
« d'homme qu'elle est dans l'habitude de por-
« ter : si l'ancienne loi les défendait aux fem-
« mes sans aucune distinction, la loi nouvelle
« n'est pas si rigoureuse. Cette défense subsiste
« toujours, il est vrai ; mais elle n'a lieu qu'en
« vertu du fondement moral sur lequel elle re-
« pose, et alors elle cesse en cas de nécessité et
« même de simple utilité. Or, telle est la position
« dans laquelle se trouve cette jeune guerrière :

« Elle se revêt d'habits militaires pour combattre « les ennemis de la justice, pour défendre la « France, et prouver que Dieu confond, quand « il le veut, les hommes les plus puissants, par « la main d'une femme [1]. »

A la sollicitation de Pierre de Grombach, vicaire général de l'évêque de Spire, un chanoine de Landau écrivait, le 17 septembre 1429, avant d'avoir appris le couronnement de Charles VII, écrivait, dis-je, une dissertation à la manière du temps, qui, comme le récit d'Eberhard de Windecken, dont nous avons parlé plus haut, mérite d'autant plus d'être remarquée qu'elle a été écrite en Allemagne, à l'époque même des évènements, loin de l'influence des partis qui ensanglantaient les bords de la Loire et de la Seine : « Dans le pays de France, dit-il, il est bruit d'une voyante qui s'est levée avec une brillante mission pour prophétiser. Sa renommée est excellente, ses mœurs et sa conduite admirables. Le peuple qui la vénère comme une sainte, dit qu'elle est *très usitée aux choses de la guerre* et qu'elle sait d'avance l'is-

[1] Le traité dont on vient de lire un fragment, porte la souscription suivante. *Voici ce qui a été écrit par monsieur le chancelier de Lyon, le quatorzième jour de mai, la veille de la Pentecôte, après le miracle qui a eu lieu à Orléans, par la levée du siége des Anglais.*

sue des combats. Les hommes du commun interrogent les hommes d'église sur ces miracles, et leur demandent ce qu'ils en pensent, comme cela m'est arrivé, il n'y a pas encore quatre jours : des hommes d'armes, revenus du siége d'une ville, sont venus m'assaillir de questions à ce sujet. »

« La France, continue le bon chanoine, ayant été perdue par une femme, il était juste qu'elle fût sauvée par une vierge. Le sexe féminin, humain dans ses voies et dévoué à Dieu, est plein de douceur et de compassion envers les affligés; aussi Dieu lui a-t-il fait, dans notre temps, de grandes grâces pour nous détourner du mal et nous ramener au bien, non par la crainte de ses jugements, mais par l'ardeur de son amour. La France, enflée d'orgueil, s'était placée, par sa puissance et ses armes, au-dessus de tous les royaumes chrétiens. Comme un lion, elle avait réduit ses voisins au repos, et ensuite, se mettant à rugir, elle avait envahi et dévasté la terre[1]. Trop confiante en son habileté et ses trésors, elle s'était élevée jusqu'aux astres : et maintenant la voilà abattue sur son propre sol; elle ne peut se relever ni par sa bra-

[1] On voit que les Français, comme les Gaulois, leurs ancêtres, n'ont pas cessé de remuer partout, comme l'a dit Bossuet.

voure, ni par la force de ses armes. Afin donc qu'elle craigne le Seigneur de toutes ses forces, comme il convient à une créature raisonnable, et qu'elle reconnaisse celui qui sème la paix, Dieu a résolu de lui tendre la main et de la relever, ce qu'elle ne pouvait pas faire par elle-même, étant tombée au plus profond de l'abîme. Il se peut que la Pucelle ne trouve point parmi le peuple toute la considération et la créance dues à une envoyée du ciel, bien qu'elle soit réellement illuminée d'en haut, comme le prouve sa vie et ses actes; car souvent elle lave et purifie sa conscience à la sainte piscine de la confession et se fortifie dans l'esprit de sagesse, en recevant le corps sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ; elle est humble et modeste dans sa conduite, elle vit en bonne intelligence avec les honnêtes gens, déteste les vols commis au détriment des pauvres et des veuves, et l'oppression des orphelins. La nation française est plus habile et la nation allemande, plus brave[1]. Aussi, je crains fort que les Français, dans leur fougue ardente, ne rejettent le joug de Dieu quand la voyante aura rempli la mesure de ses prédictions et de ses promesses, et que, ne voulant plus

[1] L'histoire n'est pas tout à fait d'accord, en ce point, avec le chanoine de Landau.

l'écouter, ils ne l'envoient en exil [1]. C'est une fille de Dieu; elle ne cherche que ce qui est agréable au Seigneur, afin d'être pure en esprit et de garder son âme et son corps inviolables. » Éloquente réponse aux invectives des Anglais, qui s'efforçaient de diminuer la honte de leur défaite, en accusant la Pucelle de s'être servie contre eux de sortilége et d'enchantements.

La victoire était entrée dans les murs d'Orléans avec la vierge inspirée et en sortit avec elle. A peine Jeanne eut-elle quitté la ville que les capitaines qui y étaient restés, poussés sans doute par le désir d'acquérir un peu de gloire qui leur revînt en propre, s'en allèrent, Dunois à leur tête, mettre le siége devant Jargeau. La place tint bon, et après un assaut de trois heures, les obligea de s'en retourner sans avoir rien fait. On s'en prit, en rentrant, aux fossés pleins d'eau, et l'on fit sonner bien haut la mort du capitaine anglais; mais on ne sut pas comprendre que Dieu ne voulait pas qu'on pût se passer de l'instrument de salut qu'il avait envoyé pour sauver la France. Tant la sagesse humaine est difficile à instruire!

La renommée de Jeanne d'Arc l'avait précédée

[1] Étrange pressentiment du bon chanoine que devait bientôt justifier une noire ingratitude et un lâche abandon!

à la cour, qui était à Blois; il n'était bruit que de ses victoires; on brûlait de revoir cette jeune héroïne dont les exploits merveilleux avaient si bien vérifié les promesses. *Le roy luy feist moult grant chière et la reçeut à grant honneur. Et si firent tous ceulx de la cour, considérant l'honneste vie d'elle et les grants merveilles d'armes faicts par sa conduicte.* On vit donc alors une autre merveille, celle des courtisans rendant hommage au génie et à la vertu.

Si jamais il y eut une espérance bien fondée, ce fut certainement celle que dut concevoir la Pucelle, de ne plus trouver dans le roi, et son conseil, d'obstacle à sa mission divine. Quand l'héroïne parla à Charles VII d'aller se faire sacrer à Reims, pour prévenir les Anglais qui n'avaient pas encore fait sacrer leur Henri VI, il se montra plus irrésolu, et ses conseillers, plus méticuleux que jamais. Comme un homme qui sort d'un long rêve et croit rêver encore quand il est éveillé, après tant de défaites et calamités, Charles VII paraissait douter de ses triomphes et de sa fortune : Roi faible et sans énergie qui ne savait pas avoir une volonté, même quand il s'agissait de mettre la main sur le sceptre et la couronne. Il passa de nouveau à délibérer le temps qu'il devait consacrer à l'action. Au lieu de profiter du premier enthousiasme des siens, pour faire sa royale *che-*

vaulchée à travers les possessions anglaises, il s'assied paisiblement comme pour donner à l'ennemi le temps de reprendre courage, et préside des assemblées. Qu'aurait-il pu faire de mieux, si, d'accord avec les Anglais, il eût pris à tâche de détruire l'œuvre de la Providence et de consommer sa ruine ?

Ces lenteurs irritaient l'ardente activité de Jeanne d'Arc, qui répétait souvent : *Sire, ne dureray qu'un an et guères au delà : faut bien l'employer.* Comme le prince était un jour enfermé avec messire Christophe de Harcourt, évêque de Castres, son confesseur, et le sire de Trèves, ex-chancelier de France, la jeune héroïne, poussée par son impatience, se présenta pour lui parler et frappa à la porte de l'appartement. Le roi ordonna qu'on la fît entrer. Alors, s'avançant d'un air modeste, elle s'agenouilla devant lui, et, lui embrassant les genoux : « Noble Dauphin, lui dit-elle, ne tenez plus tant et de si longs conseils, mais venez au plus tost à Reims prendre votre sacre et votre digne couronne ! » L'évêque lui ayant demandé si son conseil lui avait inspiré ce qu'elle venait de dire : « Ouil, répondit-elle, et en suys à ce sujet fort esguillonnée. — Or, ne voulez-vous pas, Jehanne, ajouta le pontife, nous dire icy, en présence du roy, la manière de votre conseil, quant

il vous parle! — Rougit comme rose la Pucelle, à ceste demande et respondit : Bien comprends ce que vous voulez sçavoir et vous le diray volontiers. — Jehanne, dit le roi, vous plaît-il bien d'esclairer ce qu'il demande, en présence de ceulx qui sont ici? — Ouil, me plaît bien, répondit-elle, et elle ajouta : Je me suis mise en oraison, en ma maniesre accoustumée. Me complaignoye de ce que on ne me vouloit pas croire de ce que je disoye; et alors la voix me dist : *Fille de Dieu! va, va, va, je te seray en aide, va!* Et quand cette voix vient, je suis toute resjouye que merveille. »

En faisant ce récit, et *par espécial*, en répétant ces paroles : Va! va! la jeune fille avait les yeux au ciel, elle paraissait ravie en extase et rayonnait de bonheur; ses regards et toute sa personne avaient une expression si vive, si touchante *et montraient signes de si grande exultation* [1] que les seigneurs présents n'en perdirent jamais la mémoire.

Au conseil du roi, les avis étaient toujours partagés. Le duc d'Alençon, favorable à la Pucelle, mais qui brûlait de recouvrer son apanage, opinait pour la conquête d'Alençon et de la Normandie et détournait, tant qu'il pouvait, du voyage de

[1] Tressaillement de joie.

Reims. Il donnait à l'appui de son sentiment, d'assez bonnes raisons politiques et militaires; mais la Pucelle insistait pour le sacre, disant que, quand le roi serait sacré et couronné, la puissance de ses ennemis irait toujours s'affaiblissant, et que: *plus ne pourraient nuire à luy ne à son royaulme*. Cet avis finit par l'emporter, et le roi promit à la jeune guerrière de la suivre à Reims, aussitôt qu'on aurait chassé les Anglais *d'aulcunes places estans au-dessus et au-dessous d'Orléans. Et, pendant le temps qu'on y emploieroit, assembleroit grant puissance des princes et seigneurs, gens de guerre et aultres à lui obéissant*. Il fit, en conséquence, *son mandement à tous ses nobles hommes, barons, chevaliers et bonnes gens d'arme* qui, attirés par la renommée de la Pucelle, accoururent en foule, briguant l'honneur de marcher sous la bannière de cette *fille de Dieu*. Bien qu'on eût paru se ranger à l'avis de la Pucelle, cependant l'intérêt privé, l'intérêt de clocher l'avait encore emporté sur celui de la patrie; car *ces aulcunes places* qu'on devait reprendre, avant tout, au-dessus et au-dessous de la Loire, appartenaient, pour la plupart, aux maisons d'Orléans, d'Anjou et au poitevin la Trémouille.

L'amour et la vénération du peuple pour l'héroïne étaient poussés à l'extrême. Chaque jour, elle recevait de nouveaux témoignages de plus

en plus touchants. Des femmes vénérables se prosternaient devant elle, malgré ses efforts pour les en empêcher. On la priait de laisser voir ses pieds et ses mains, et on les baisait avec respect : on baisait de même ses vêtements et jusqu'aux pieds de son cheval. Inconstance des choses humaines et en particulier du cœur de l'homme ! Ces mêmes bouches souffleront peut-être un jour la flamme de son bûcher ! Jamais vénération ne s'était produite d'une manière aussi éloquente. La pieuse fille s'effrayait de ces hommages excessifs, au fond desquels elle craignait qu'il n'y eût une sorte d'adoration; elle s'en plaignait, s'y opposait, se fâchait même, mais sans succès ; rien ne pouvait comprimer l'élan de l'enthousiasme populaire. Aussi, comme Pierre de Versailles lui disait un jour que *c'estoit mal faict à elle de souffrir tels hommages qui ne lui appartenoient pas ; qu'elle debvoit s'en garder avec soin, parce qu'elle faisoit les hommes idolâtrer.* « De vray, répondit-elle avec autant de candeur que de vérité, je ne puis que je m'en garde, sinon que Dieu ne m'en garde luy-même. » Vraiment, la tentation d'idolâtrie devait être grande, surtout au milieu des multitudes ignorantes du xve siècle, en présence d'une jeune fille comme la Pucelle, à dix-huit ans, libératrice de sa patrie, prodige de courage et de vertus, conduisant les armées, di-

rigeant les conseils, livrant des batailles, remportant des victoires, remplissant la terre du bruit de son nom, et cela, sans ostentation, sans vanité, sans faiblesse; ange aux formes humaines, en qui brillaient à la fois la jeunesse, la sainteté, le génie, l'héroïsme, la gloire et la beauté!

Cependant la curiosité redoublait avec l'admiration; on accablait l'héroïne de questions indiscrètes. On voulait tout savoir, surtout sur le conseil dont elle était assistée. D'Aulon lui-même, pressé du désir d'en savoir plus que les autres, lui demanda un jour : *qui estoit son dict conseil?* Il alla plus loin. «Et advint qu'une foys entre les aultres, il qui parle[1] lui priast et requist qu'elle lui voulust une foys monstrer icelluy conseil; laquelle lui respondit qu'il n'estoit pas assez digne ne vertueux pour icelluy veoir. Sur ce, se dessista, ledit depposant de plus avant luy en parler ne enquérir.»

Comme on continuait d'organiser le corps d'armée qui devait balayer les bords de la Loire, arriva à la cour un paysan qui demanda à voir la Pucelle. C'était Jean Jacquemin, son frère, qui lui apportait des nouvelles des rives de la Meuse et du foyer paternel. Après les premiers embrasse-

[1] D'Aulon dans sa déposition.

ments, la jeune héroïne adressa à son frère mille questions sur ses parents, ses amies, ses connaissances, le hameau, les champs et les bois qu'elle avait tant aimés ; elle écoutait avec bonheur les moindres détails : tant de charme s'attache aux souvenirs de la patrie ! La conversation ayant tourné à ce qui se disait dans le pays, et son frère lui ayant raconté que le bruit courait que c'était sous l'arbre des Fées *qu'elle avoit prins son faict*, elle répondit que *non et bien luy disoit le contraire*[1]. Hélas ! combien cette fausse idée, née des superstitions du temps, devait un jour aggraver ses malheurs !

Tout étant prêt pour l'expédition, Charles VII donna au duc d'Alençon, le commandement en chef avec le titre de lieutenant-général, mais en lui recommandant expressément *d'user et faire par le conseil de la Pucelle.* « Et le feist ainsi, comme celuy qui moult prenoit de plaisir à la veoir en sa compagnie, et si faisoient les gens d'armes, et aussi ceulx du peuple, la tenans tout et la reputans estre envoyée de Nostre Seigneur, et si estoit elle[2]. » Le jeune duc ne demandait pas mieux que de toucher sur les Anglais et de chercher, dans les chances de la guerre, quelque occasion

[1] Interrogatoire du 24 février.

[2] Histoire au vrai.

de rentrer dans la *grosse finance* donnée pour sa rançon. Mais Marie d'Armagnac, sa fidèle épouse, était moins sensible à l'intérêt et à la gloire qu'au bonheur de le conserver auprès d'elle, après une si longue absence. Le cœur plein d'alarmes, elle disait à la Pucelle qu'elle *vouldroit bien qu'il demourast*. « N'ayez doute, madame, lui dit la guerrière, vous le rameneray sain et sauf et aussi bien empoint, veoir même en meilleur estat qu'il n'est.»

En ce temps là, Guy de Laval, l'un des plus grands seigneurs de Bretagne, vint, avec ses hommes d'armes, se joindre à l'armée royale. Son premier soin fut de visiter la Pucelle, avec son frère, et, si ce fait offre peu d'intérêt par lui-même, il en acquiert un très grand par la conservation de la lettre que Guy écrivit alors à sa mère et à son aïeule : c'est un chef-d'œuvre de naïveté et de noble simplicité; tout y est plein de mesure, de délicatesse et de convenance; tout y respire le courage le désintéressement, l'amour de la patrie et la piété filiale; c'est comme un miroir du quinzième siècle et un magnifique reflet des mœurs de cette époque; à chaque phrase, on sent battre le cœur d'un vrai chevalier français. Voilà pourquoi, bien que tout n'y ait pas rapport à Jeanne d'Arc, je ne puis résister au plaisir de la citer tout entière.

« Mes très redoubtées dames et mères, depuis que je vous escrivis de saincte Catherine de Fierboys, vendredy dernier, j'arrivay le samedy à Loches, et allay voir monsieur le Dauphin [1] au chastel, à l'issue des vespres, en l'esglise collégiale, qui est très bel et gracieux seigneur, et très bien formé et bien agile et habile, de l'eage d'environ sept ans [2] qu'il doibt avoir. Et, illec, vis ma cousine, la dame de la Trémouille, qui me feist très bonne chière [3], et, comme on dit, n'a plus que deux mois à porter son enfant. Le dimanche, j'arrivay à Saint-Aignan [4], où estoit le roy, et envoyé quérir et venir de mon logis le sieur de Tresves, et s'en alla au chastel avec lui mon oncle, pour signifier au roy que j'estois venu, pour sçavoir quant il lui plairoit que j'allasse devers luy. Et j'eus responce que j'y allasse si tost qu'il me plairoit, et me feist très bonne chière, et me dit moult de bonnes parolles. Et quant il estoit allé par la chambre, ou parlé avec les aultres, il se retournoit chacune foys devers moy, pour me mectre en

[1] Louis XI.

[2] Il était né en 1422; nouvelle preuve que cette lettre a été écrite en 1429.

[3] Accueil.

[4] Petite ville sur le Cher, à environ neuf lieues E.-N. de Loches.

parolles d'aucuInes choses, et disoyt que j'estoys venu au besoin, sans mander et qu'il m'en sçavoit meilleur gré. Et quant je lui disoys que je n'avoys pas amené telle compaignie que je désiroys, il respondit qu'il suffisoit bien de ce que j'avoys amené et que j'avoys bien povoir d'en recepvoir greigneur [1] nombre. Et dit le sieur de Tresves à sa maison et au sieur de la Chapelle, que le roy, et tous ceulx d'environ, luy avoient esté contens des personnes de mon frère et de moy, et que nous leur revenions bien. Et jura bien fort qu'il n'estoit pas mencion, que à ung de ses parents et amis qu'il eust faict si bon accueil...

« Et, le lundy, me party avec le roy, pour venir à Selles en Berry, à quatre lieues (à l'est) de Saint-Aignan, et feit le roy venir au devant de luy la Pucelle, qui estoit deparavant à Selles, et disoient aulcuns que ce avoit esté en ma faveur, pour que je la veisse. Et feit ladicte Pucelle très bonne chière à mon frère et à moy, estant armée de toutes pièces, sauve la teste, et tenant la lance en main. Et, après que fusmes descendus à Selles, j'allay au logis la veoir; et feit venir le vin, et me dist qu'elle m'en feroit bientôst boyre à Paris [2]. Et semble chose toute

[1] Plus grand.

[2] La Pucelle pensait qu'une fois le roi sacré, rien ne lui résisterait plus et que Paris lui ouvrirait ses portes, comme

divine de son faict, et de la veoir et de l'ouyr. Et s'est partie ce lundy, aux vespres de Selles, pour aller à Romorantin, à trois lieues, en allant en avant, et approuchant des advenues, le mareschal de Boussac et grand nombre de gens armez et de la commune avec elle. Et la veis monter à cheval, armée tout en blanc, sauf la teste, une petite hache en sa main, sur un grand coursier noir, qui, à l'huys de son logis, se demenoit très fort devant l'esglise, qui estoit bien prochain, et dit, en sa voix de femme [1] : — Vous les prebstres et gens d'esglise, faictes processions et prières à Dieu. — Et, alors, se retourna à sien chemin, en disant : — Tirez avant! tirez avant! — Son estendard ployé, que portoit ung gracieux page, et avoit sa hache petite en la main; et ung sien frère qui est venu depuis huit jours, parloit aussi avec elle, tout armé en blanc. Et arriva, ce lundy, à Selles monsieur le duc d'Alençon, qui a très grosse compaignie, et ay aujourd'hui gaigné de luy, à la paulme, une convenance. Et n'est point encores icy venu mon frère Vendosme. J'ay icy trouvé l'ung des gentilzhommes de mon frère de Chauvigny, pour ce qu'il

toutes les autres villes. Mais ce serait à tort qu'on infèrerait de là qu'elle se croyait envoyée pour recouvrer Paris.

[1] On peut inférer de là qu'elle avait la voix douce comme la plupart des femmes.

avoit déjà ouy que j'estoys arrivé à Sainte-Catherine; et ma dict qu'il avoit escript aux nobles de ses terres, et qu'il pense estre bientost par deça. Et dist que ma sœur est bien sa mye, et plus grasse qu'elle n'a accoustumé. Et l'on dit icy que monsieur le connestable vient avec ses hommes d'armes et quatre cents hommes de traict; et que Jehan de la Roche vient aussi, et que le roy n'eust piesa [1] si grant compaignie que on espère estre cy, ne oncques gens allèrent de meilleur voulenté que vont à ceste foy. Et doibt cejourd'huy arriver icy mon cousin de Rayz; et croist ma compaignie; et que quoy que ce soit, ce qu'il y a est bien honneste et d'appareil. Et y est le seigneur d'Argenton, l'ung des principaux gouverneurs, qui me faict bien bon recueil et bonne chière. Mais de l'argent, n'y a il point à la cour, que si estroictement, que pour le temps présent je n'y espère aulcune recourse ni soutenue. Sour ce, vous, madame ma mère, qui avez mon sceau, n'espargnez point ma terre, par vente ne par engage, ou advisez plus convenable à faire, là où nos personnes sont à estre saulvez, ou aussi, par deffault, abaissez, et, par adventure, en cas de périr; car si nous ne faismes [2] ainsi, veu qu'il

[1] Depuis longtemps.

[2] Faisons.

n'y a point de soulde, nous demourerons tous seuls : et, jusques icy, nostre faict a esté et est en bon honneur, et a esté nostre venue au roy et à ses gens tous, et aussi aux aultres seigneurs qui viennent de toutes parts, bien agréable, et nous font tous meilleure chière que ne vous pourrions escrire.

« La Pucelle m'a dict en son logis, comme je suis allé y veoir, que, trois jours avant mon arrivée, elle avoit envoyé à vous, mon ayeule, un bien petit anneau d'or, mais que c'estoit bien petite chose, et qu'elle vous eust voulontiers envoyé mieulx, considéré vostre recommandation. Ce jourd'huy[1], monsieur d'Alençon, le bastard d'Orléans et Gaucourt, doibvent partir de ce lieu de Selles, et aller après la Pucelle. Et avez faict bailler je ne scay qu'elles lettres à mon cousin de la Tremouille et au sieur de Tresves, par occasion desquelles le roy s'efforce de me vouloir retenir avec luy, jusques à ce que la Pucelle ait esté devant les places angleisches d'environ d'Orléans[2]; et est desjà l'artillerie pourvue; et ne

[1] Mercredi, 18 juin, 1429.

[2] Probablement, les deux dames, mères et aïeules du sire de Laval, craignant que l'ardeur de ce brave chevalier ne l'exposât à périr dans une expédition qui pouvait être fort périlleuse, avaient supplié le roi, le sire de la Trémouille et le seigneur de

s'esmaya point la Pucelle qu'elle ne soit tantost avec le roy, disant que lorsqu'il prendra son chemin à tirer avant vers Reims, que j'iroys avec luy; mais jà Dieu ne veuille que je ne le face et que je n'aille, et entretant [1] en dit mon frère, et monsieur d'Alençon, que abandonné seroit celui qui demoureroit [2]? Et pense que le roy se partira ce jeudy d'icy, pour s'approucher de plus près de l'ost, et viennent gens de toutes parts, chaque jour. Après, vous feray scavoir, sistost qu'on aura aulcune chose besongné, ce qui aura esté exécuté. Et espère l'on que avant qu'il soit dix jours, la chose soit bien avancée de costé ou d'aultre; mais tous ont si bonne espérance en Dieu, que je croys qu'il nous aydera. Mes très redoubtées dames et mères, nous nous recommandons mon frère et moy à vous, le plus humblement que nous pouvons, et vous envoye des blancz signés de ma main, affin, si bon vous sem-

Trèves, leurs parents, de le retenir à la cour, jusqu'à ce que le premier succès de la Pucelle fût confirmé par de nouvelles victoires. (Note de M. Lebrun des Charmettes.

[1] Autant.

[2] Je soupçonne qu'il y ait ici une faute du copiste et qu'il faudrait lire : « Et autant en dit mon frère, comme M. d'Alençon, que abandonné (infâme) seroit celui qui demoureroit. » C'est ce que je ne puis verifier, n'ayant pas l'origine sous les yeux. (*Ibidem*).

blė, du datte de cette présente, escrire aulcune chose du contenu cy dedans à M. le duc, que lui en escrirez, car je ne luy escris oncques puis [1]. Et vous plaise aussi sommairement nous escrire de vos nouvelles, et vous, madame ma mère, en qu'elle santé vous vous trouvez, après les médecines que vous avez prinses; car j'en suis à estre très grant malaise. Et vous envoye dessus ces présentes, minutte de mon testament, affin que vous, mes mères, m'advertissiez et escripviez, par les prouchainement venans, de ce que vous semblera que j'y adjouste; et y pense encore de moy adjouster entre d'eux; mais je n'ay encor eu que peu de loisir. Mes très redoubtées dames et mères, je prie le benoist fils de Dieu, qui vous doint bonne vie et longue; et nous recommandons aussi tous deux à nostre fresre Louis. Pour le liseur de ces présentes [2], que nous saluons, le sieur de Boschet, et nostre cousine, sa fille, ma cousine de la Chapelle, et toute vostre compaignie, et pour l'accès et... solliciter de la chevance [3] au mieulx que pourra se faire, et n'avons plus en tout qu'environ trois cents

[1] Car je ne lui écrirai plus.

[2] Ce qui suppose que les dames de Laval, à l'exemple de la plupart des grands seigneurs du xv[e] siècle, ne savaient pas lire.

[3] De l'argent.

écus du poids de France. Escript à Selles, ce mercredy, 8 juin [1]. Et ce vespres sont arrivez icy M. de Vendosme, M. de Boussac et aultres; et la Hire s'est approuché de l'ost; et ainsi on besongnera bientost. Dieu veuille que ce soit à vostre désir. Vos humbles filz, Guy et André de Laval, Guy de Laval [2]. »

On a pu voir, par la lettre qui précède, quel ascendant la Pucelle exerçait sur les esprits, et comme elle avait su inspirer aux gens de guerre sa confiance et son enthousiasme. Les détails donnés sur l'héroïne par le gentilhomme breton sont d'autant plus précieux qu'il l'avait vue et avait eu avec elle un long entretien, l'avant-veille du jour où il écrivait cette lettre. On a pu voir aussi, par cette même lettre, que la Pucelle, en quittant Loches, s'était rendue à Selles et de là à Romorantin, suivie des *gens d'armes qui s'estoient mis aux champs, tenans belle ordonnance.* On était environ douze cents lances [3], et l'on allait mettre le siége devant

[1] Ceci achève de prouver que le chiffre de l'année devait être 1429; car le 8 juin de cette année-là tombe en effet un mercredi.

[2] Cette lettre se trouve dans La Roque, chap. XLIII, *De la noblesse;* dans Godefroy *Recueil historique de Charles VII;* dans la Collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France, t. VII et dans Le Brun des Charmettes, t. II.

[3] 6,000 hommes, *deux à trois mille combattants*, dit Perceval, *et aultant de gens du commun ou plus.*

Jargeau, forte place *bien habillée et pourvue de durs gens d'armes, bien vaillans en guerre,* que commandait Suffolck, l'un des meilleurs généraux de l'Angleterre, assisté de ses deux frères. Aussi, dans le conseil, plusieurs furent-ils d'avis d'attendre des renforts; mais toujours intrépide, *Jehanne* leur disait : « N'ayez nulle paour de ceste multitude, ne d'assaillir ces Angloys; car Dieu conduict ceste œuvre; et, si de ce n'estois seure, je aimeroys moult mieux estre bergerette et garder les brebis, comme simple pastourelle. »

Parmi les chefs qui accompagnaient la Pucelle, on remarquait surtout Dunois, le duc d'Alençon, le maréchal de Sainte-Sévère, l'amiral de Culan, Graville, grand-maître des arbalétriers, de Lore, de Brussac, d'Iliers, la Hire, Jamet de Tilloy, *Maistre Jehan*, avec son petit *chariot*, sa grosse coulevrine et ses *varlets*, et enfin, *ung vaillant gentilhomme dès lors fort renommé, appelé Thudval de Carmoisen, dit le bourgeois de la nacion de Bretaigne.* L'artillerie était assez nombreuse et appartenait, en partie, aux bourgeois d'Orléans. Quand les *gens d'armes eurent un peu esté dedans ceste ville où ils furent reçus à très grant joie de tous les citoyens, et, sur tous les aultres, la Pucelle, de laquelle veoir ne se pouvoient saouler, ils s'en partirent, le samédi, onzième jour de juin, environ deux heures après disner.*

On se dirigea sur Jargeau par le *Val-de-Loire*, et bientôt les Anglais purent apercevoir, du haut de leurs remparts, les lances, *guisarmes*, *dagues*, *arbalestres et maillets de plomb,* dont les Français étaient armés et dont l'éclat se confondait, sous les rayons du soleil, avec celui des casques et des cuirasses artistement fourbies. Suffolck sortit aussitôt avec sept cents lances pour couvrir les faubourgs et en disputer l'entrée. A peine arrivés, selon le récit de Perceval, les *gens du commun*, qui croyaient que rien ne pouvait tenir devant la Pucelle, engagèrent le combat, tandis que les hommes d'armes s'occupaient de leurs logements. Le choc est rude, mais mollement soutenu par les nôtres. Suffolck anime les siens de paroles et d'exemple ; il ne néglige rien pour s'assurer la victoire. Les Français se troublent, hésitent, reculent et sont prêts à prendre la fuite. Encore quelques instants, et Jargeau marquera dans nos annales, comme une tache de honte avec Poitiers, Azincourt et Crécy. A cette vue, Jeanne d'Arc, hors d'elle-même, arrache brusquement son étendard à celui qui le porte, pique des deux et s'élance au plus fort de la mêlée, en promettant la victoire. Sa voix, son geste, ses regards, son exemple raniment nos guerriers ; ils resserrent leurs rangs et se pressent autour de la jeune amazone. Tous brûlent de se

justifier à ses yeux, en forçant à la fuite ceux devant qui ils ont reculé d'abord. Soutenus par leurs premiers succès, les Anglais opposent une vigoureuse résistance. Le choc est terrible, mais peu prolongé ; l'ennemi cède bientôt, enfoncé de toute part et abandonne les faubourgs, pour s'enfermer dans les remparts de la ville [1]. Quand Jeanne d'Arc n'aurait fait que cela pour la France, sa statue devrait encore être partout offerte à l'admiration du pays. Pourquoi, pour le dire en passant, dans nos jardins publics, au lieu de ces athlètes nus et de ces vils gladiateurs, au lieu de ces faunes lascifs et de ces nymphes impudiques dont la vue enflamme les mauvaises passions de la jeunesse et rappelle de si tristes souvenirs, pourquoi, dis-je, ne voit-on pas rayonner au soleil de la France les nobles figures des héros qui se sont dévoués pour la patrie, et dont l'aspect seul serait une éloquente leçon de patriotisme et de dévouement ?

Les Français, qui ont toujours mieux su vaincre que profiter de la victoire, dormirent *à la grâce de Dieu*, presque sans patrouilles ni sentinelles ; faute d'autant plus impardonnable que la garni-

[1] Perceval, après avoir dit que le combat fut engagé par les *gens du commun*, ajoute qu'ils s'en revinrent, quand il y en eut *de bien* battus, et que les choses n'allèrent pas plus loin, ce jour-là.

son de Jargeau était composée de guerriers formés à l'école de Henri V, débris glorieux de ses vieilles bandes longtemps victorieuses, et qu'il y avait parmi eux, des Français traîtres à leur roi et à leur patrie [1], et, par là même, plus acharnés contre ses défenseurs. Pendant la nuit, la Pucelle parla à *ceulx de dedens* et leur dit : « Rendez la place au Roy du ciel et au gentil roy Charles, et vous en alez, ou aultrement il vous mescherra. » Mais on ne tint aucun compte de ses paroles [2].

Le lendemain, qui était un dimanche, les canons et bombardes ayant esté *assis* pendant la nuit, à neuf heures du matin, la Pucelle et le duc d'Alençon firent *sonner les trompilles*, et l'assaut commença par une vive canonnade, à laquelle les assiégés répondirent par un feu bien nourri, et *jecterent merveilleusement de canons et aultres traicts*. Notre artillerie, mieux servie par la Pucelle qui déployait, dans le maniement de cette arme, une habileté d'autant plus extraordinaire qu'elle n'avait jamais pu s'y exercer, notre artillerie, dis-je, causa de grands ravages dans la place, et *en peu*

[1] C'étaient les habitants de Sully, petite ville voisine de Jargeau, appartenant au sire de la Trémouille, qui s'étaient donnés au général anglais, sans doute pour se venger de quelque vexation de la part de leur maître, premier ministre de Charles VII.

[2] Perceval de Cagny.

d'heures fut la ville battue et empirée. Fidèle à la parole qu'elle avait donnée à la duchesse d'Alençon, Jeanne veillait sur le duc, de peur qu'il ne lui arrivât quelque mal. Comme il était occupé à considérer attentivement les dehors de la place, soit prévision, soit inspiration, elle lui cria tout à coup : « Beau duc, éloignez-vous, ou ceste machine va tirer et vous tuer. » En même temps, elle lui montrait de la main un *engin* placé sur les remparts. Le duc se retira, « et n'estoit pas reculé de deux toises, qu'un veulgaire [1] de la ville fust laissé aller qui emporta tout net la tête à ung gentilhomme d'Anjou, assez près dudict seigneur et au propre lieu où il estoit, quant la Pucelle parla à luy. »

En ce moment, d'*espouventables parolles* coururent tout à coup de rang en rang; on disait que Falstof et d'autres capitaines venaient au secours des Anglais avec des vivres, de l'artillerie et deux mille combattants. Quelques chefs étaient d'avis qu'on allât au devant d'eux pour les combattre, et d'autres, qu'on se retirât. Plusieurs prirent ce dernier parti; le reste eût peut-être imité leur exemple, si la Pucelle et quelques braves capitaines n'eussent réussi, *par de belles parolles*, *à les faire*

[1] On lit *Veuglairu* dans l'*Histoire au vrai*. Le *Veuglaire* était une espèce de canon.

demourer et rappeler les aultres. Le siége fut donc *rassis* et poussé avec une nouvelle vigueur. Le double feu de la place et des batteries françaises se ralluma plus terrible et ne cessa point de gronder *tout le long de ceste journée et toute la nuict en suivant.* Le lendemain, à la pointe du jour, la plus forte tour de la ville s'écroula avec un grand fracas sous les boulets de la bombarde orléanaise appelée *Bergère ou Bergerie* [1]. Cependant les Anglais ne parlèrent pas de se rendre, et toute cette journée se passa encore en escarmouches et en canonnades. Enfin, le matin du troisième jour, Suffolck *requist parlement,* et demanda une suspension d'armes, s'engageant à rendre la place, si, dans quinze jours, il n'avait reçu les renforts qu'il espérait toujours. De semblables conventions se faisaient souvent alors. La proposition de Suffolck, bien qu'elle fût une preuve évidente de sa détresse, ne pouvait donc pas paraître étrange aux généraux français; mais ils la rejetèrent et répondirent que tout ce qu'ils pouvaient accorder aux Anglais, c'était de les laisser partir sur-le-champ, avec leurs chevaux. *Qu'ils ayent la vie saulve,* disait la Pucelle, *et partent s'ilz veulent en*

[1] Peut-être cette bombarde devait-elle son nom à la Pucelle, qu'on devait appeler *la bergère de Domremy* ou *de Vaucouleurs.*

leurs robbes et jippons : aultremens ilz seront prins d'assault. Il y avait si peu d'entente et de subordination entre les chefs de corps, que la Hire, malgré l'avis du conseil et au grand mécontentement des chefs, continua, avec Suffolck, ses pourparlers gascons ; il fallut lui infliger un blâme et un désaveu ; ce qui amena beaucoup de mécontentement des deux côtés. Tout fut donc rompu, et l'assaut recommença.

Au son de la *trompille et du claronceau qui retentit parmy l'ost*, Jehanne couvre sa tête de son casque, et, s'adressant au duc d'Alençon, elle lui crie de sa voix inspirée : *Or, avant gentil duc, à l'assault!* Le prince hésite et dit qu'il est prudent d'attendre encore ; *car ne faisoit mie bon approucher. Hé! n'ayez doubte*, dit la guerrière, *l'heure est preste, quand il plaist à Dieu.* Et voyant qu'il hésite encore : *Ah! gentil duc, as-tu peur ?* ajouta-t-elle, *ne sçais-tu pas ma promesse ?* En achevant ces mots, elle court à l'assaut ; les Français la suivent, s'élancent *à tout eschelles* vers les fossés qu'ils comblent de terre et de fascines, et *si est assailli bien asprement du dehors et merveilleusement par ceulx de dedens qui se défendent moult vertueusement*[1]. *L'assault*, dit Monstrelet, *est, assez bon espace, terrible et moult merveilleux.* Déjà

[1] *Chronique sans titre* et *Histoire au vrai.*

quatre fois l'heure a sonné au sommet des tours depuis qu'il a commencé, et quatre cents Anglais ont déjà mordu la poussière. Les remparts et les fossés sont couverts de traits, de débris de murailles, d'échelles brisées, d'armures, de morts, de mourants et de cadavres mutilés. Vainement Suffolck fait-il crier du haut des murs qu'il veut parler au duc d'Alençon, la voix du hérault est étouffée par le bruit du combat. La fureur d'un côté, le désespoir de l'autre, centuplent les forces et le courage : les lions se battent avec moins d'acharnement.

Au plus fort du combat, la Pucelle, *son estendard au poing,* s'élance dans le fossé, *au lieu mesme où les Angloys font la plus aspre desfence.* Comme elle monte à l'assaut, au milieu d'une grêle de traits, animant les guerriers à la suivre, *un grant Angloys, un vigoureux garnement,* saisissant une grosse pierre, la lui lance sur la tête, en poussant un cri de rage. La masse, *combien qu'elle soit de caillot très dur*, déchire l'étendard de l'héroïne et vient se briser sur son casque, sans lui faire beaucoup de mal [1] ; seulement, malgré sa vigueur, la guerrière a ployé sous le choc et est tombée à ge-

[1] Et s'esmia par pièces sans faire guère de mal à la Pucelle (***Hist. au vrai***).

noux, au pied du rempart[1]. Au-dessus, un cri de triomphe, au bas, un cri d'épouvante ont annoncé sa chute; mais, *monstrant courage vertueux,* elle se relève et, plus terrible, elle crie aux *compagnons françois : Amys, amys, sus! sus! ayez bon courage! Ils sont tous nostres!* Ranimés par ces paroles, les Français se pressent à l'escalade, et culbutent tout ce qui s'oppose à leur passage. En un instant, la ville est prise et l'ennemi, refoulé de rue en rue, de place en place et de maison en maison, ne peut tenir nulle part.

Suffolck et quelques-uns des autres *cappitaynes,* avec le peu d'hommes qui leur restaient, se replièrent sur le pont qui joignait la rive droite de la Loire à la ville, et essayèrent d'opposer une dernière résistance. L'un des frères du général anglais y périt bientôt, victime de son courage. La victoire étant assurée, les Français combattaient désormais pour le butin plus que pour la gloire, et chacun cherchait à faire quelque illustre prisonnier. Un *rude compagnon* se distinguait surtout par son ardeur; c'était un écuyer et gentilhomme d'Auvergne, appelé Guillaume Regnault. Il s'était attaché à Suffolck et ne lui laissait pas de répit. Le général anglais, le croyant digne de recevoir

[1] Déposition du duc d'Alençon; les chroniques disent que le coup la *fit soy seoir.*

sa foi, lui cria : *Es-tu gentilhomme ? — Ouil, je le suis, respondit Regnault.* Es-tu chevalier ? ajouta l'Anglais. — *Non, pas encore*, dit le jeune homme qui se montrait digne de l'être, en sacrifiant, comme il le faisait, tous les avantages attachés à une telle capture, plutôt que de trahir la vérité par un mensonge. Suffolck sut apprécier cette franchise et, le frappant sur le cou du plat de son épée, il reçut de sa bouche le serment accoutumé et se remit en son pouvoir, en lui tendant cette même épée avec laquelle il venait de le créer chevalier. Ainsi, le fier Suffolck eut un chevalier pour filleul et pour maître, et l'enfant de l'Auvergne, un Anglais pour parrain et pour prisonnier.

La colère des vainqueurs fut fatale aux vaincus ; l'espérance d'une grosse rançon fit épargner les seigneurs ; mais le *commun* fut passé au fil de l'épée. *Au regard de la ville de Jargeau, mesme l'esglise où on avoit retraict foison de biens*, tout fut *pillé*, sans doute contre le gré de la Pucelle ; mais qui ne sait qu'il est plus facile de gagner une victoire que d'en régler l'usage ? Elle éprouva un vif chagrin, quand elle apprit le sort fait aux prisonniers, *tous de grand renom, tant en noblesse qu'en fait de guerre*. Comme on les conduisait vers Orléans, soit accès de haine, soit dispute d'intérêt, ou im-

prudente provocation, ils furent massacrés par des Français indignes de ce nom, entre les mains des gentilshommes à la foi desquels ils s'étaient livrés. En conséquence, Jeanne crut devoir faire monter sur une *grosse nef* Suffolck et d'autres illustres prisonniers, et les faire conduire, par eau jusqu'à Orléans. Elle reprit elle-même le chemin de cette ville où elle arriva avec le duc d'Alençon, pendant la nuit, et où tous les cœurs, toutes les voix s'unirent de nouveau pour les féliciter et les recevoir [1].

[1] Perceval ne dit rien de la plupart de ces circonstances dans lesquelles, toutefois, peut très bien s'encadrer son récit. Il suppose que tout se passa dans un seul jour et en trois ou quatre heures; que Suffolk fut fait prisonnier avec un de ses frères et 40 ou 50 *aultres*, et qu'il n'y eut que 16 ou 20 morts du côté des Français. L'affaire avait été engagée le dimanche, et, le lundi, il nous montre la Pucelle et le duc d'Alençon, après avoir laissé une garnison à Jargeau, dînant à *Orléans et ès villages d'ung costé et d'aultre de la rivière, avec le surplus de leurs compaignies*. Or, comme Perceval est très exacte sur la chronologie, et donne le jour et l'heure de chaque opération, rien ne s'oppose à ce qu'on adopte sa version, préférablement à celle des témoins dans le *procès de révision*, qui ne déposèrent que plusieurs années après les évènements.

CHAPITRE XIII.

PRISE DE BEAUGENCI. — LE COMTE DE RICHEMONT SE JOINT A L'ARMÉE. — BATAILLE DE PATAY. — FRAYEUR DES PARISIENS. — IRRÉSOLUTION DU ROI. — EFFORTS DE JEANNE D'ARC POUR L'ENTRAÎNER A REIMS.

La prise de Jargeau fut mandée au roi qui en fut très joyeux et en *remercia et regracia Dieu*. Il fit un nouveau *mandement à ses chevalliers*, *escuyers et vaillans hommes d'armes* qui arrivèrent de toute part. Ils étaient généralement si pauvres qu'ils n'avaient pu avoir que de tous petits chevaux, et s'étaient bornés au rôle de simples *coustilliers*, *archers et servants d'armes*. Mais qu'importent le rang et l'équipage, pourvu qu'on serve la patrie? Les simples grenadiers de la République, se battant à la frontière, pieds nus et couverts de lambeaux,

n'étaient-ils pas plus beaux que nos capitaines d'aujourd'hui, défilant, en brillants uniformes, dans des parades sans gloire?

Dès le lendemain, on partit d'Orléans, pour aller mettre le siége devant Beaugenci, ville située à six lieues plus bas, sur la rive droite du fleuve. C'était le quinze juin, un mercredi, après dîner. Une foule de noms illustres, Bourbon, Alençon, Vendôme, Laval, Lohéac, Chauvigny, Raiz, La Tour d'Auvergne, Armagnac, etc., se pressaient autour de la Pucelle, *tous tant contents d'elle que plus ne povoient, disans que Dieu l'avoit envoyée pour remettre le roy en sa seignourie* [1]. On prit, en passant, *de plein assault et sans guère arrêter*, le pont de Meun défendu par le sire de Scalles, l'*enfant de Warwick* [2], et une multitude de braves; mais rien ne résistait aux Français, depuis que Jeanne d'Arc les conduisait à la victoire [3].

Pendant ce temps là, le duc de Bedfort, vivement inquiété par tant de revers, envoyait des renforts de Paris et écrivait pour en faire venir d'Angleterre. « Toute chose prospérait pour vous, disait-il dans sa lettre au gouvernement britanni-

[1] Perceval.

[2] Sans doute l'héritier de cette maison.

[3] « A l'arrivée, dit Perceval, fut donnée une escarmouche à l'entrée de la place et plus n'en fut faict. »

que [1], jusqu'au siége d'Orléans, entrepris, Dieu sait par l'avis de qui. Auquel temps, après l'aventure tombée sur la personne de mon cousin de Salisbury, que Dieu absolve, est tombé de la main de Dieu, comme il semble, un grand coup sur vos gens qui étaient assemblés là en grand nombre, causé en grande partie, comme je crois, par l'effet de la funeste croyance et vaine crainte qu'ils avaient d'un disciple et limier de l'ennemi des hommes, appelé la *Pucelle*, qui usait de faux enchantements et sorcellerie.

« Lesquels coup et déconfiture non-seulement diminuèrent beaucoup le nombre de vos gens ici, mais encore abattirent merveilleusement le courage du reste, et enhardirent votre adverse partie et vos ennemis à s'assembler aussitôt en grand nombre [1]. » Cette dépêche trouva heureusement la cour d'Angleterre distraite par d'autres soins et beaucoup plus occupée des intrigues réciproques du cardinal de Winchester et du duc de Glocester, son neveu, que de la guerre contre la France.

Après avoir emporté le pont de Meun, les Français allèrent assiéger Beaugenci dont la garnison, par les ordres de Talbot, venait d'être renforcée

[1] L'original de cette lettre est conservé dans les archives de la Tour de Londres.

par celle de la Ferté-Hubert [1]. On se rendit facilement maître de la place que les Anglais avaient *dessemparée pour eulx retrahir* [2] *au chastel, et sur* le pont fortifié; il n'y eut qu'une assez forte escarmouche, *pendant tout le surplus du jour*, contre *aulcuns Angloys qui s'estoient embusquez secretement dans les maisons et mazures de la ville, dont ilz saillirent soubdainement sur les François, ainsi qu'ilz se logeoient et y eust d'une part et d'aultre plusieurs tuez ou blecez. Ce faict, la Pucelle et le duc d'Alençon* firent promptement dresser, pendant la nuit, *les bombardes devant le chasteau,* et établirent des corps-de-garde, pour intercepter tous les passages. En même temps, *les Lombards faisoient grant devoir d'envoyer de leurs flesches* aux Anglais.

Tout allait bien ainsi, quand arriva le comte de Richemont, avec quatre cents lances [3] et huit cents archers [4], malgré les ordres du roi qui lui avait fait dire, qu'il *s'en retournast à la maison et qu'il ne fust pas tant hardy de passer en avant et de se mesler de sa guerre, et que, s'il passoit oultre, il le com-*

[1] Elle s'élevait à 400 hommes, dit Perceval, et était commandée par ***Richard Guestin*** et ***Matago***.

[2] Se retirer.

[3] Douze cents cavaliers.

[4] Perceval ne lui donne en tout que *cinq* ou ***six cents combattants en sa compaignie***.

bactroit. Tout cela, selon Perceval, « par l'entortement[1] du sire de la Trimoille, qui le tenoit à son ennemy et avoit toute la voix du gouvernement du roy. » Il avait envoyé un héraut d'armes *pour demander logis à ceulx du siége* ; mais ils avaient ordre de ne pas le recevoir *en leur compagnée*, et le duc d'Alençon, qui l'avait engagé à amener ses Bretons *dès qu'il ala devant Gergeau*[2], mais avait changé d'avis sous l'influence des intrigues de la cour, menaçait de quitter l'armée, si le connétable était reçu. La Pucelle disait qu'il fallait le *combactre* ; mais les chefs lui étaient moins défavorables et disaient même à l'héroïne, s'il faut en croire Guillaume Gruel, « que si elle y alloit, qu'elle trouveroit bien à qui parler, et qu'il y en avoit, en la compagnée, qui seroient plus tost à luy qu'à elle, et qu'ilz aimeroient mieulx luy et sa compagnée que toutes les pucelles du royaulme de France[3] ». Mais il faut beaucoup rabattre du récit de Gruel, partisan, historien, panégyriste, et peut-être commensal du connétable. Il est évidemment à côté du vrai, quand il fait aller la Pucelle au devant du comte, la fait descendre de cheval et la représente prosternée à ses pieds et

[1] Exhortation, conseil.

[2] Perceval.

[3] Guillaume Gruel. *Histoire d'Artus, duc de Bretaigne*, t. III.

embrassant mondit seigneur par les jambes, pour entendre cette harangue : « Jehanne, on m'a dit que vous me vouliez combactre. Je ne sçay si vous estes de par Dieu, mais ne vous crains en riens; car Dieu scet bien mon bon vouloir ; si vous estes de par le diable, je vous crains encores moins [1]. »

Mieux vaut s'en rapporter aux autres chroniques qui, *autant que ledict connestable estoit en l'indignation du roy et, à ceste cause, tenu pour suspect*, le mettent, en toute humilité *devant* la Pucelle, *luy suppliant que elle le voulust, de sa grace, recepvoir pour le roy au service de sa couronne, d'y employer son corps, sa puissance et toute sa seigneurie, en lui pardonnant toute offense* [2]. La Pucelle céda aux instances du fier duc de Bretagne, ainsi descendu au rôle de suppliant, et reçut ses serments, en présence des *haults seigneurs de l'ost, qui, à sa promesse tenir ferme, s'obligèrent à la Pucelle par lettres scellées de leurs sceaux ;* c'est-à-dire qu'ils se portèrent garant de la fidélité du connestable. Cependant, la Trémouille gardera au fond de son cœur le ressenti-

[1] Le duc de Richemont avait les sorciers en horreur. « Jamais homme ne hayet plus toutes les hérésies, et sorciers et sorcières, qu'il les hayssoit, et bien y parut; car il en fist plus brusler en France, en Poistou et en Bretaigne, que aulcun aultre de son temps. Et pouvoient bien dire les sorciers et sorcières, et les hérétiques, quand il mourut, que leur ennemy estoit mort. » (*Guillaume Gruel. Ibidem.*)

[2] Histoire au vrai et Chronique sans titre.

ment de cette injure, et saura s'en venger plus tard.

« Cependant on ne bailla point de logis au connestable pour ceste nuict, dit Gruel; si entreprint mondict seigneur à faire le guet; car vous savez que c'est le debvoir des nouveaux venus, et ce fust le plus beau guet qui eust esté, en France, passé il y a longtemps. » Ce qu'il y a de plus sûr, c'est que le chroniqueur, comme on peut le voir par ce seul trait, n'était point indifférent à la gloire de son héros.

Richemont reçut l'ordre de rester du côté de la *Soulonge, devant le pont de Boisgency*, ce qui mettait prudemment le fleuve entre les deux corps d'armées; car on craignait toujours quelques fâcheuses explications. Il fit une chose utile, en envoyant vingt de ses lances et quelques-uns de ses archers, renforcer le poste laissé au pont de Meun: la faiblesse de ce poste l'exposait à tomber au pouvoir de la garnison de la ville. Mais tandis qu'on gagnait d'un côté, on risquait de perdre de l'autre : ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que la Pucelle décida d'Alençon à rester; elle lui représentait sans cesse *qu'estoit besoin de s'ayder*; en effet, l'Anglais approchait; la renommée le disait nombreux, arrivé à Janville en Beauce et conduit par Falstoff et Talbot. Cette nouvelle parvint à la Pucelle la nuit d'entre le vendredi et le samedi.

Mais cette nuit-là même, serré de près et sans nouvelles du dehors, le gouverneur du chasteau de Beaugenci, qui savait ce qu'avait déjà fait la Pucelle, voyant que rien ne *povoit lui résister* et qu'elle conduisait la guere, comme aurait pu faire un connétable ou les *mareschaux d'ung ost* [1], le gouverneur, dis-je, demanda à capituler. On accueillit sa demande avec empressement et la capitulation fut signée à minuit. Le lendemain, dès la première lueur du jour, ceux de la garnison évacuèrent le chasteau *avecques leurs corps* [2], *harnoys et aulcuns de leurs biens meubles dont la valeur de chacun* ne devait pas monter à plus d'un *march d'argent* [3]. Ils se replièrent sur Meun et les Français prirent possession du château.

Au même instant, un homme de la Hire vint en toute hâte annoncer que les Anglais approchaient, qu'on allait les voir paraître et que leur avant-garde seule était d'environ mille hommes d'armes. « Ah ! beau connestable, s'écria alors la Pucelle, en se tournant du côté de Richemont, vous n'estes pas venu de par moy ; mais puisque vous estes venu, vous serez le bien venu [4]. « Sur ce, tan-

[1] *Idem.*

[2] *Idem.*

[3] Parmy ce aussi qu'ils jurèrent qu'ils ne s'armeroient que dix jours ne fussent passés. (*Hist. au vrai.— Chron. sans titre*).

[4] Déposition du duc d'Alençon.

tost furent mis chevaucheurs en chemin, pour sçavoir la vérité plus en plain. Et toujours faisaient, le duc d'Alençon et Jehanne la Pucelle et les aultres cappitaines, tirer l'ost aux champs, hors de la ville [1]. » On rangea en toute hâte les troupes en bataille; car on ne doutait pas que les Anglais ne vinssent dans l'intention de livrer un combat décisif. Le duc d'Alençon s'adressant alors à la Pucelle, lui demanda, en présence des chefs, *ce qu'il y avait à faire ? — Avez-vous bons esperons ?* dit l'héroïne à haute voix. — *Comment da,* dit d'Alençon, *nous faudra-t-il fuir ? — Nenni*, dit la guerrière. « En mon Dieu, allez sur eulx, ajouta-t-elle, car ils s'enfuiront et n'arresteront point et seront desconfitz, sans gueres de perte de vos gens; et, pour ce, fautil vos esperons pour les suivre [2]. Cette prophétie, que nous allons voir s'accomplir à la lettre, fut plus tard attestée en justice par le chevalier Thibaut d'Armagnac.

On vit alors les Anglais qui s'avançaient en bon ordre, au nombre de quatre mille, sous les ordres de Talbot et de Falstoff, qui étaient allés *quérir*, à Meun, Scalles et sa compagnie. La prise de Jargeau qu'ils venaient d'abord secourir, les ayant décidés

[1] Jean Chartier.

[2] *Chroniqne sans titre.* Déposition du comte de Dunois.

à laisser à Étampes leur grosse artillerie, *ilz s'en estoient venus à grant haste* faire lever le siége de Beaugenci, mais ils arrivaient trop tard; dès huit heures du matin, les Français, rangés en bataille, faisaient bonne contenance et paraissaient préparés à les bien recevoir.

Voicy venir les Angloys, dit la Hire, *et croy bien, à veoir à leur contenance, que nous présenteront journée. — Frappons hardiment sur eulx*, s'écria la Pucelle; *ilz ne seront gueres sans prendre fuite.* Comme les Français s'ébranlaient pour attaquer, les Anglais lâchèrent pied presque aussitôt et allèrent chercher fortune ailleurs, se repliant sur Meun, *en plus grant haste* qu'ils n'étaient venus. Cependant, ils *assaillirent moult asprement* le pont dont les nôtres étaient maîtres; mais bientôt *mestier leur fust de tout laisser et d'entrer dans la ville*, pour éviter un engagement avec l'avant-garde française qui les suivait de près. Ils eurent un moment l'idée de se fortifier dans la place et ils abandonnèrent encore ce dessein; *désemparant entièrement ceste ville de Meung, ilz se meirent à chemin sur les champs*, en belle ordonnance, pour retourner à Janville.

Poursuivrait-on l'ennemi et s'exposerait-on à livrer bataille en rase campagne, malgré les leçons du passé? Plusieurs chefs, encore pleins des sou-

venirs d'Azincourt, de Crévant, de Verneuil et de Rouvray-Saint-Denis, hésitaient à prendre ce parti; *beaucoup des gens du roy avoient grant paour et disoient qu'il feroit bon d'abvoir des chevaux*[1] . Triste disposition pour le combat et pour la victoire! *Jehanne*, toujours intrépide, disait au contraire : *Allons hardiment sur ces Angloys; sans faillir, ilz seront vaincus*. Et comme on lui répétait qu'ils ne suivaient aucun chemin et que le hasard seul pourrait les faire rencontrer : « Chevauchez hardiment, ajouta-t-elle, en aura bon conduict. En mon Dieu! ils les faut combactre; quand ilz seroient pendus aux nues, nous les aurons; car Dieu nous a envoyez pour les punir. Le gentil roy aura aujourd'huy la plus grant victoire qu'il eust piéça [2], et m'a dict mon conseil que ilz seroient tous nostres. »

En conséquence, *il fut conclu de tirer après les Anglois*. Or, il n'y avait pas de temps à perdre; il fallait se hâter pour ne pas leur laisser prendre trop d'avance et leur donner le temps de se *remparer derrière leur pals*[3]. D'un autre côté, la *Pucelle et plusieurs seigneurs ne vouloient pas que la grosse bataille fust ostée de son pas et arrivast en dé-*

[1] Déposition du duc d'Alençon.
[2] Jusqu'ici.
[3] Pieux aigus.

sordre devant l'ennemy. On satisfit à toutes les exigences, en lançant à travers la Beauce, environ quatorze ou quinze cents *armures de fer*, des mieulx montées, sous la conduite de la Hire, Xaintrailles, Pénesac, la Plagnière, Amadoc, Setevenot, de Lore, de Termes, Beaumanoir et Jamet de Tilloy, *ordonnez pour les chevaulcher, les arrêter et les mectre en bataille*. La Pucelle dut céder aux conseils des *cappitaynes* et laisser à la Hire le périlleux honneur de commander cette avant-garde. Elle dut plier son ardeur aux sages mesures de la prudence et se résigner à marcher à la tête *de la grosse bataille*, avec d'Alençon, Richemont, Vendôme, Rais, Sainte-Sévère, Culan, d'Albret, Guy et André de Laval, Chauvigny, Gaucourt et d'autres chevaliers, *lesquels venoient par ceste belle Beauce, en bien grant train et belle ordonnance*.

Soixante ou quatre-vingt chevaliers des plus intrépides, *montez sur fleur de coursiers*, furent détachés de l'avant-garde, pour aller en éclaireurs, *courir et escarmoucher devant les Angloys*; mais *ils chevaulchèrent longue espace, bien environ cinq lieues, sans les appercevoir*. Les jeunes taillis qui couvraient alors les plaines incultes, à travers lesquelles se faisait la *chevaulchée*, ne permettaient pas de voir à une longue distance. On regardait, on écoutait, on interrogeait avec soin les traces laissées sur le

terrain ; mais ni l'œil, ni l'oreille ne trahissait rien. On craignait d'avoir fait fausse route, quand tout à coup un cerf effrayé se lève du milieu des taillis, et prend rapidement sa course vers le nord-est. Bientôt après, du même côté, s'élève une grande clameur ; on présume que les ennemis sont près de là, et l'on s'élance dans cette direction. On ne s'était pas trompé : le cri était en effet parti de l'arrière-garde ennemie dans laquelle le cerf était allé se précipiter. «Pour lequel cry, dit Monstrelet, les dessus dictz coureurs françoys furent acertainez que c'estoient les Angloys ; car ils les veirent alors tout à plain. Et pour ce renvoyèrent aulcun d'eulx vers leurs cappitaines, pour les advertir de ce qu'ilz avoient trouvé ; et leur feirent sçavoir que, par bonne ordonnance, ilz chevaulchassent avant et qu'il estoit l'heure de besongner. Lesquels prestement se resparèrent de tous poinctz et chevaulchèrent bien et hardyment. »

Avant de rien savoir, *Jehan Fascot*[1] avoit fait aux Angloys plusieurs remontrances *sur la grant tuerie de leurs gens* devant Orléans et Jargeau, et voulait en conséquence *qu'ils se retirassent dans les châteaux et lieux tenans pour eulx à l'environ*, jusqu'à l'arrivée des secours que le régent devait

[1] Falstoff.

bientôt envoyer; mais ces remontrances ne furent *point bien aggréables à aulcuns des cappitaynes, et, par espécial, à messire Jehan de Talbot, et dist que si ses ennemis venoient, qu'il les combactroit*[1]. On se rangea à cet avis, et bientôt les coureurs français s'étant montrés, on ne songea plus qu'à se bien défendre. Quelques centaines d'Anglais se mirent à pied près d'une haie, *afin que par derrière ne peussent estre surprins des Françoys ; mais aulcuns des cappitaynes ne furent point de ce bien contents*, et dirent qu'ils sauraient trouver une position plus avantageuse. « Pourquoy ilz se mirent à chemin, en tournant le dos à leurs ennemys, et chevaulchèrent jusques à ung aultre lieu, qui estoit assez fort de hayes et de buyssons, ouquel, pour ce que les Françoys convoitoient iceulx moult de près, mirent pied à terre, et descendirent, la plus grant partie, de leurs chevaulx[2]. »

Aussitôt que les Français de l'avant-garde eurent appris que l'ennemi était près de là, « ilz galoppèrent grant terre, et la bataille après, qui approucha très fort, ce que pouvoient bien veoir les Angloys, lesquelz se desplacèrent pour se poster auprès d'un bois et d'un village[3]. » Ce

[1] Monstrelet.
[2] *Idem.*
[3] Jean Chartier, *Histoire de Charles VII.*

village s'appelait Patay, et le lieu où étaient les Anglais, le champ des *Coynées* ou *Cognées*. Une aile de leur corps d'armée s'appuyait à un *fort moustier* [1]. La position était bonne ; mais ceux de l'avant-garde française n'avaient point oublié l'ordre qu'ils avaient reçu d'empêcher les Anglais de se retrancher, *ce qu'ilz firent et oultre plus ; car ilz se frappèrent dedans eulx de telle hardiesse qu'ilz les mirent à désarroy* [2]. *Ils férirent* [3] *de plains essais dedans iceulx Angloys*, dit Monstrelet, *et d'un hardy courage et grant voulenté*, *les envahyrent si vigoureusement et tant soubdainement* que ces mêmes hommes qui, quelques jours auparavant, avaient vaincu les nôtres, à Rouvray-Saint-Denis, avec des forces bien inférieures, songèrent plus à la retraite qu'à la défense. Tant la présence de la Pucelle avait tout changé !

Elle arriva en ce moment avec la *grosse bataille* et acheva de rompre les Anglais, en opposant aux efforts désespérés du sire de Talbot, des prodiges de valeur *et fesant merveilles de son corps*. Ceux des ennemis qui étaient restés à cheval se *despartirent*, *fuyant à plain cours*. *Les routes de pied*, en plus grand nombre, se jetèrent dans les bois et le vil-

[1] Monastère fortifié.

[2] Histoire au vrai.

[3] Frappèrent.

lage, où elles furent taillées en pièces, *dont la tuerie fut nombrée sur le champ par les hérauts d'Angleterre à plus de deux mille deux cents* [1]. Un seul *compagnon* périt du côté des Français. *Si commença la chasse des fuyans*, où l'on joua des éperons, comme s'il se fût agi de disputer le prix de la course, et ainsi se vérifia de point en point la prophétie de la Pucelle.

Branche, Scalles, Rampston, Hongrefort, et plusieurs autres vaillants *cappitaynes* furent faits prisonniers. Talbot lui-même, le brave des braves, pressé par les archers de Xaintrailles, fut obligé de se rendre *à mercy* [2]. *A celle journée gaignèrent moult les Françoys et d'autre part n'y perdirent pas ceulx de Janville*, qui fermèrent peu charitablement leurs portes aux fuyards, et furent ainsi dispensés de régler avec eux les comptes d'*argent*, *provisions*, *munitions et despouilles laissées* entre leurs mains. Les portes, fermées aux vaincus, furent ouvertes aux vainqueurs, et un *gentilhomme*,

[1] Dunois porte le chiffre des morts à 4,000, et la *Chronique sans titre*, à cinq; *le journal d'un bourgeois de Paris*, dit 4,000 et Perceval, 2 ou 3,000.

[2] Le duc d'Alençon dit dans sa déposition, qu'ayant rencontré Talbot parmi les prisonniers, il ne put s'empêcher de lui dire : « N'est-ce pas, messire Talbot, que vous ne vous attendiez pas à rien de semblable ce matin ?— C'est le sort de la guerre, répondit froidement l'Anglais. »

lieutenant du cappitaine angloys, mist dedens la grosse tour, les Françoys auxquels feist serment d'estre bon et loyal, depuys lors en avant. C'est ainsi que dans tous les temps, la défaite a toujours amené la trahison.

Tandis que les guerriers anglais se rendaient ou succombaient dans une défaite sans gloire, plusieurs jeunes héros français, parmi lesquels Jacques de Mailly, Gilles de Saint-Simon, Louis de Marconnay, *Jehan de la Haye et d'aultres vaillants hommes*, furent armés chevaliers sur le champ de bataille. Le gros de l'armée s'arrêta, tandis que l'avant-garde, mieux montée, comme nous l'avons vu, continua de poursuivre les fuyards. « Après laquelle besongne qui fut environ deux heures après midi, tous les cappitaynes françoys se rassemblèrent, et regraciant desvotement et humblement leur Créateur, menèrent grant lyesse les uns avecques les aultres pour leur victoire. »

C'était, depuis huit ans, la première bataille rangée gagnée par les Français. A Patay, achevaient de s'anéantir les redoutables *compagnies* qui avaient franchi le détroit, sous les ordres de Salisbury, pour abattre le dernier des lis sous les griffes du léopard. Scalles, Suffolck, Talbot, et la plupart des autres chefs anglais, étaient prisonniers. Les autres, comme Salisbury

et Glasdal, attendaient, dans les bras de la mort, le réveil de la résurrection, et, dans cette guerre, aucun cri de victoire, poussé par la voix rauque de la vieille Angleterre, ne devait plus réjouir leurs ombres désolées. Immense révolution accomplie, en quelques jours, par une jeune fille, par une pauvre enfant du peuple, dont les faibles mains venaient de quitter la houlette des pasteurs, pour saisir, à la voix de Dieu, le glaive de la justice et de la vengeance divine! Quelques semaines auparavant, personne ne connaissait *Jehanne*, la timide pucelle, et, maintenant, aucun nom ne rayonnait d'autant de gloire, et n'était non-seulement aussi connu, mais aussi redouté.

Cependant, en elle rien n'était changé, chose bien rare dans l'histoire des hommes illustres; la gloire et la puissance n'avaient point altéré son caractère. Toujours simple et bonne, toujours pieuse et pure comme les anges, et sans plus de fiel au cœur que n'en ont les colombes, autant on l'avait vue impétueuse à l'attaque, au milieu du combat, autant on la vit douce et compatissante après la victoire. A l'aspect des nombreux cadavres qui couvraient le champ de bataille, elle se prit à pleurer et témoigna la plus vive douleur, comme si elle eût eu un fiancé ou un frère et des amis parmi ces morts. Voyant que les malheu-

reux prisonniers qui ne pouvaient pas payer de grosses rançons, étaient maltraités par les vainqueurs, ivres à la fois de cupidité, de vengeance et d'orgueil, elle réprima les uns et montra envers les autres la plus tendre compassion. On admira surtout ce qu'elle fit pour un pauvre soldat anglais qui, frappé à la tête par un Français, chargé de le conduire avec plusieurs autres, tomba presque mort à ses pieds. *Jehanne*, témoin de cette indignité, descend de cheval, court à l'Anglais, le prend dans ses bras, le soulève, s'efforce de le rappeler à la vie, et fait venir des médecins pour le panser. Puis, voyant qu'il n'y a plus d'espoir, elle fait appeler un confesseur, et prodigue au mourant les plus tendres consolations. Elle mêle ses larmes à ses exhortations, et, comme un ange de miséricorde, elle continue de soutenir la tête du moribond, tandis qu'il reçoit du prêtre le gage de la réconciliation [1]. Qu'eût pu faire de mieux une sœur bien aimée, ou une douce et tendre mère?

Grandes furent à Paris la surprise et la peur, quand on y apprit la déroute de Patay. La terreur était telle que *le mardy devant la Saint-Jehan, fut grant esmeute que les Arminiaz debvoient entrer celle*

[1] Dépositions de Louis de Contes et de frère Jehan Pasquerel.

nuyt dedens la ville. Des patrouilles plus nombreuses parcoururent les rues, et l'on mit en bon ordre tous les moyens de défense. Quand les Anglais, habitués jusque-là à n'entendre publier que leurs victoires, *reçurent nouvelles de la misérable adventure et destruction de leurs gens, aulcuns, en plain conseil, commencèrent à plourer* [1], *tant fut ceste nouvelle ennuyeuse et dure!* Falstoff, le héros de Rouvray, fut très mal reçu du duc de Bedfort qui, dans son indignation, sans égard pour ses services passés, lui arracha de sa propre main les insignes de l'ordre de la Jarretière [2]. Déposant la fierté qu'il avait montrée jusque là, il résolut d'envoyer sur-le-champ *une solempnelle ambassade* au duc de Bourgogne pour lui apprendre les *dessusdictes estranges besongnes* et le prier de vouloir bien se rendre *briefvement* à Paris, pour *avec le régent et le conseil du roy, avoir advis sur les affaires.* Il consulta aussi les Parisiens. L'orgueilleux Anglais se rapetissait de toute sa hauteur, et semblait vouloir

[1] Monstrelet.

[2] Plus tard, « pour plusieurs excusances qu'il mist en avant, luy fut depuys, par sentence de procès, ladicte ordre rebaillée » (Monstrelet). Mais Talbot ne put jamais pardonner à Falstoff de l'avoir abandonné. Falstoff était maître d'hôtel de Bedford. On a dit que sa dégradation qu'on raconte autrement, avait probablement été un coup porté à ce dernier. (*Voyez* Grafton et le mémoire de M. Berbrager pour réhabiliter Falstoff).

partager avec les derniers des bourgeois l'autorité dont il était dépositaire. Tardive modération, inutile aveu de sa faiblesse et de son embarras. Le Bourguignon fit assez bon accueil aux envoyés anglais et, tout en leur promettant que *dans briefs jours*, il serait à Paris, il résolut cependant de se faire attendre pour se venger.

Le prince anglais tremblait devant la puissance maintenant colossale de celui que, jusque-là, il se plaisait à appeler dédaigneusement le *petit roi de Bourges*. Un mort qu'il eût vu se dresser dans son cercueil, l'aurait moins surpris et déconcerté. Il écrivit de nouveau et en toute hâte, au conseil de Windsor, qui n'eut pas honte de détourner de leur destination sacrée, les troupes levées par le cardinal de Winchester pour la croisade de Bohême, et les jeter frauduleusement et à leur insu, sur la terre de France [1].

Si la frayeur fut grande à Paris, elle le fut bien plus encore dans les petites places de la Beauce, occupées par des garnisons anglaises. Celles-ci ne

[1] Les *Actes* de *Rymer*, t. x, p. 224, renferment des documents curieux sur cette affaire. L'Angleterre se vantait d'être alors la nation la plus catholique du monde. La plaie des sophistes qui, semblables à des sauterelles, partout où ils s'abattent, rongent toutes les croyances et les nobles sentiments, n'était pas encore tombée sur l'Europe.

voulaient plus rien avoir à démêler avec l'armée française ; au seul bruit de son approche, elles vidaient les lieux et prenaient le soin assez peu charitable d'y mettre le feu, avant leur départ. Ainsi furent livrés aux flammes Montpipeau et Saint-Sigismond.

Pendant ce temps-là, de plus en plus livré aux obsessions de ses favoris, surtout de la Trémouille, qu'on soupçonna d'avoir vendu à l'Angleterre, pour quelques deniers, son maître et son pays [1], Charles VII savait moins que jamais avoir une volonté à lui. La mollesse et l'indécision qui l'avaient retenu loin des champs de bataille, loin des drapeaux dont l'ombre sied si bien au front d'un roi de France, ne lui avaient pas même permis de se rendre à Orléans, pour féliciter cette héroïque et fidèle cité [2]. Jouet des courtisans et des courtisanes, il ne trouvait de forces que pour résister aux sages conseils de la Pucelle. Elle s'efforça vainement de le réconcilier avec Riche-

[1] La facilité avec laquelle on rentra en possession de sa ville de Sully, donne beaucoup de poids à ces soupçons.

[2] « Les bourgeois d'Orléans feirent tendre les rues à ciel et voulurent faire grant appareil pour l'honorer, à sa glorieuse venue ; ce qu'il ne feist, mais il se tint dedans Sully, sans venir à Orléans ; dont ceulx de la cité qui l'avoient fait tendre et parer et même aulcuns qui estoient entour le roy, en furent mal contents. » *Histoire au vrai* et *Chronique sans titre*.

mont, dont l'épée de connétable et les lances bretonnes eussent été si utiles. Le superbe comte eut beau *supplier le roy que ce fust son bon plaisir qu'il le servist*, il eut beau prier la Trémouille *qu'il luy plust le laisser servir le roy et que il feroit tout ce qu'il luy plairoit, fut-ce jusques à lui baiser aux genoux*, le ressentiment, l'orgueil, la rivalité et la vengeance l'emportèrent sur toutes les autres considérations; le roi, pour toute réponse, fit dire au connestable, à l'instigation de son favori, *qu'il s'en allast et que mieulx aimeroit n'être jamais couronné* que de l'être en sa présence. Cela était fier et digne; mais le reste répondait bien mal à de telles paroles. « Le duc d'Alençon, dit Perceval, n'osa donc point mener le connestable de vers le roy, à cause de la malle grâce, et le laissa retourner à Parthenay, lie et joyeulx de la journée que Dieu avoit donnée pour le roy, mais tres marry de ce qu'on ne vouloit pas agréer ses services. » Le comte de la Marche dut également se retirer devant les craintes égoïstes des courtisans, race maudite qui immolerait le monde entier à sa cupidité et à son orgueil.

Nous avons laissé la Pucelle à Patay où elle resta jusqu'au lendemain et d'où, après dîner, elle retourna à Orléans *avec toute la compaignie*. Elle y fut reçue *très grandement*, ainsi que les troupes

qui logèrent, partie dans la ville et partie autour de la place [1]. On alla dans les églises se répandre en actions de grâces pour ce que « Nostre Seigneur avoit faict au roy et à eulx tous, disant bien que c'estoit par le moyen de la Pucelle, et que, sans elle ne peussent si grandes merveilles avoir esté faictes. » Tout cela se passait le dimanche, et dès le vendredi suivant [2], bien matin, la Pucelle dit au duc d'Alençon : « Faites sonner trompilles et monter à cheval. Il est temps d'aler devers le gentil roy Charles, pour le metre à son chemin de son sacre à Rains. » *Ainsi fut faict, et tous montèrent à cheval, en la ville et aux champs* [3]. On fut *à gite* à Gien-sur-Loire, où estoit le roy [4] qui fit *grant feste et grant jeu*, en revoyant la Pucelle, le duc d'Alençon et les autres capitaines [5]. « Et ce jour, fut moult parlé par tous les seigneurs, les chevaliers,

[1] Chronique de Perceval. Les comptes de la ville d'Orléans font mention de l'acquittement de la dépense faite, en ce temps-là, par les frères de Jeanne d'Arc et du don que leur firent les procureurs, de *trois escus d'or*, de *trois houseaux* et de *trois paires de souliers*. (Voir les pièces justificatives, n° 5.)

[2] *Ibidem.*

[3] *Ibidem.*

[4] Perceval, qui est très bref, omet ici une circonstance importante, c'est que la Pucelle eut d'abord toute sorte de peine à tirer le roi de Sully et de Châteauneuf, et qu'elle déploya pour cela une grande activité.

[5] *Ibidem.*

les escuyers, les gens de guerre et toutes gens de quelque estat qu'ils fussent, qui tous tenoient à très grant merveille les grant adventures de guerre qui, le samedi devant, estoient advenues par l'entreprise de la Pucelle, à elle et à sa compaignie. Et croy que ne vit nul qui ait veu la pareille, telle que metre en l'obéissance du roy et en ung jour, trois notables places [1] et gagné une journée sur les Angloys [2]. »

Cinq jours se passèrent en pourparlers inutiles, pendant lesquels la Pucelle pressait en vain le roi de se laisser conduire à Reims ; il résistait, retenu par son indolence et la mauvaise politique d'*aulcuns des gens de son hostel, qui luy desconseilloient d'entreprendre ce chemin* [3]. Ils disaient qu'on rencontrerait *plusieurs cités, aultres villes fermées et places*, toutes pleines d'Anglais et de Bourguignons. La Pucelle disoit qu'elle le savoit bien, mais que de tout ce ne tenoit compte[4]. Et, par despit, « moult marrie d'un si long séjour, elle deslogea et alla camper aux champs, deux jours avant le partement du roy [5]. » On mettait en avant l'épuise-

[1] Meun, Beaugenci et Janville. *Ibidem.*
[2] Patay. *Ibidem.*
[3] *Ibidem.*
[4] *Ibidem.*
[5] *Ibidem.*

ment du trésor royal et l'impossibilité où l'on était de solder les troupes; mais rien ne décourageait les hommes d'armes, ils se montraient pleins de bonne volonté et prêts à suivre le roi et la Pucelle, *disant que ils iroient partout où elle voudroit aler* [1]. Les courtisans étaient blessés au cœur, en voyant que l'opinion se prononçait ouvertement contre eux. Nous verrons leur opposition qui n'était peut-être déjà qu'un vil sentiment de jalousie, mal déguisé sous des couleurs politiques, nous verrons, dis-je, cette opposition s'ériger en système et entraîner les conséquences les plus déplorables.

L'envie, le mauvais vouloir et la détestable influence du sire de la Trémouille, ne sont pas moins clairement indiqués dans ce passage de J. Chartier : « Par le moïen d'icelle, Jehanne la Pucelle, venoient tant de gens devers le roy que on disoit que icelluy de la Trémouille et aultres du conseil, pour doubte de leurs personnes, estoient bien courrouciez que tant y en venoit. Et disoient plusieurs que, se le dict sire de la Trémouille et aultres du conseil du roy, eussent lors voulu recueillir tous ceulx qui venoient, qu'ils eussent pu facilement recouvrer tout ce que les Angloys usurpoient dans

[1] *Ibidem.*

le royaulme; mais on n'osoit parler, pour celle heure, contre ledict sire de la Trémoille.[1] »

Plus le roi montrait d'indolence, plus la guerrière, envoyée du ciel pour le sauver, en quelque sorte malgré lui, déployait d'activité. Elle écrivit au duc de Bourgogne, et lui envoya un de ses hérauts d'armes pour le supplier d'écouter la voix de son sang et de se rallier à la noble maison de France, sous la blanche bannière des lis. Trois semaines s'écoulèrent, sans qu'elle reçût aucune nouvelle ni de sa lettre, ni de son héraut. Pendant ce temps-là, les gens d'armes accouraient de toute part, « dans la grant attente que, par le moyen d'icelle Jehanne, il arriveroit tout à coup beaucoup de biens au royaulme de France. »

Une secrète influence, qui venait moitié du ciel, moitié de la terre, attirait les guerriers sous la bannière victorieuse de la jeune et belle héroïne. *Plusieurs gentilshommes, qui n'avoient pas de quoy s'armer et se monter*, comme je l'ai déjà dit plus haut, *y alloient en simples jacques, comme archers et coustilliers*. La Pucelle les passait en revue à mesure qu'ils arrivaient, les encourageait par de belles paroles, et *les faisoit tirer par devers Gien* où avait été indiqué le *mandement* général. Elle

[1] J. Chartier, *Histoire de Charles VII*.

félicitait les plus zélés, animait ceux qui l'étaient moins, pressait les retardataires, et n'épargnait rien pour hâter la formation de l'armée. Après la bataille de Patay, la *Chronique sans titre* nous montre le roi à Sully, puis à Châteauneuf, et la Pucelle courant d'Orléans à ces deux villes, auprès du roi, pour soutenir ses résolutions chancelantes, et revenant à Orléans pour continuer son œuvre d'organisation [1].

L'insouciant Charles VII, qui ne comprenait pas qu'on pût se donner tant de peines, raconta plus tard qu'un jour il la vit tellement fatiguée qu'il eut pitié d'elle, et lui ordonna d'aller prendre du repos. Sans doute qu'il y avait, dans l'accent de ses paroles quelque chose qui trahissait un reste d'incertitude au sujet de la mission de l'héroïne, car elle lui dit, en pleurant : *Gentil Dauphin, n'ayez doute, vous obtiendrez vostre royaulme et serez bientôt couronné. Grant foule de gens vous suivent. Ayez seulement bon courage.* Ainsi, pour lui rendre son sceptre et son royaume, elle ne lui demandait qu'un peu de bonne volonté et la faveur de ne pas se mettre sans cesse, comme un obstacle, sur son chemin; c'était bien peu, et

[1] Elle y revint jusqu'à trois fois. *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, par M. Lottin père, tome Ier, p. 248.

cependant c'est ce qu'elle a eu le plus de peine à obtenir.

La pieuse guerrière, comme j'ai déjà eu occasion de le faire remarquer, n'était pas moins zélée pour la gloire de son Dieu que pour celle de son roi. Un jour, à Orléans, sur la place du marché, où elle passait en revue les troupes qu'elle dirigeait sur Gien, un capitaine, assez grand seigneur, s'étant mis à jurer et à renier Dieu, selon l'usage du temps, parce que certaines choses n'allaient pas à son gré, Jeanne l'entendit et en fut troublée. Changeant aussitôt de direction, car elle ne faisait que passer, elle s'approcha du guerrier et lui dit avec chaleur : *Ah ! beau seigneur, osés-vous bien regnier vostre Seigneur et maistre ? En mon Dieu, vous vous en desdirez avant que je parte d'ici.* Frappé de ces paroles et plus encore de l'accent chaleureux qui les accompagnait, le capitaine révoqua son blasphème et témoigna son repentir avec la candeur et la simplicité d'un enfant.

En ce temps là [1], la garnison anglo-bourguignonne de Marchénoir se signala par un parjure. Le connétable Arthur de Richemont, n'ayant pu faire agréer ses services, résolut, avant de s'en retourner avec ses chevaliers, de mettre le siége

[1] Derniers jours de juin, 1429.

devant cette place, disant qu'il *désiroit nectoyer le pays du duc d'Orléans*. Informés de ce dessein et ne se sentant pas assez forts pour résister, les chefs de la garnison envoyèrent, en toute hâte, quelques-uns des leurs à Orléans, auprès du duc d'Alençon, pour traiter de la reddition de la place. Le duc fit des conditions qui furent acceptées presque sans débat; on convint que la garnison aurait dix jours pour se retirer et emporter ce qui lui appartenait, et que les Bourguignons qui en faisaient partie, obtiendraient leur pardon du roi. *Ceux-ci jurèrent d'estre et demourer bons et loyaulx Françoys à tout jamais*, et de livrer la place au jour marqué. D'Alençon exigea et obtint des ôtages, et, ne doutant plus de l'exécution du traité, manda au connétable *qu'il ne procédast pas plus avant*. Richemont dissimula son mécontentement et regagna ses domaines; mais à peine ses lances avaient-elles disparu que les chefs de la garnison de Marchénoir commencèrent à oublier leurs serments. En hommes habiles, pour ne pas exposer leurs ôtages à la vengeance du duc, *ilz feirent tant dans le terme de dix jours*, qu'ils s'emparèrent par ruse de quelques-uns de ses gens et les *menerent prisonniers dedans leur place de Marchesnoir*. Puis ils firent proposer un échange et laissèrent voir assez clairement qu'on ne devait plus compter

sur leurs promesses, *et ainsi les traîtres se parjurèrent.*

Le roi et les chefs de l'expédition avec leurs hommes d'armes étaient à Gien, et l'on délibérait, au gré des politiques, si, avant de se rendre à Reims, on ne soumettrait pas Cône et la Charité, que le roi avait fait inutilement sommer par ses hérauts, *affin de nectoyer le pays de Berry, d'Orléans et du fleuve de Loire.* La Pucelle, qui ne trouvait pas moins d'obstacles à sa mission divine, dans les conseils du roi, que devant les remparts et les bataillons ennemis, la Pucelle, dis-je, obtint, avec beaucoup de peine, que ces exploits fussent remis après le retour du sacre. A peine une discussion était-elle terminée, qu'une autre s'élevait aussitôt. On disputait vivement sur la question de savoir si la reine acccompagnerait le roi. Tel était le désir de la Pucelle, mais les courtisans s'y opposaient pour des raisons spécieuses qui n'étaient pas les vraies; car, au fond, ils n'en avaient qu'une, c'était d'éloigner de leur maître une princesse qui combattait leur influence, et donnait de trop bons conseils à son indolent époux. Mandée par le roi, Marie d'Anjou se disposa à se rendre à Gien, *en espérance d'estre menée couronnée à Rheims*; mais elle n'était pas encore arrivée que déjà le faible monarque avait changé d'avis. Il

prit de nouveaux conseils de son favori, *en la fin desquelz fut conclus que le roy renverroit la royne à Bourges*. La princesse n'arriva que pour apprendre cette inconcevable décision, et ce coup dut lui être d'autant plus sensible qu'elle détestait et méprisait davantage la main par laquelle il était porté. L'histoire ne dit pas ce que pensa de tout cela son frère, le roi de Sicile, qui était venu, depuis peu, se joindre à l'*ost* de France, avec la fleur de sa chevalerie. Ainsi, pour Charles VII, les affaires du cœur étaient tout, et celles de la politique, rien.

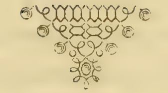
La Pucelle était toujours au milieu des troupes, exaltant leur enthousiasme et s'efforçant de faire partager la confiance dont elle était animée. « Allez hardiment, disait-elle, et toutes choses vous prospèreront. » D'autrefois, elle disait : « N'ayez doubte; car vous ne trouverez personne qui vous puisse nuire, ni presque aucune résistance. » — « Par mon martin, lui fait dire Perceval, je meneray le gentil roy Charles et sa compaignie, seurement, et sera sacré à Rains. » Elle était l'âme de cette grande entreprise. Tout était prêt pour l'expédition; et le jour du départ ayant été fixé, *audict lieu de Gien-sur-Loire fut faict un payement aux gens de guerre, de trois frans par homme d'armes, qui estoient peu de chose*, surtout si

l'on considère la difficulté de l'entreprise; « car la cité de Reims et toutes les villes et forteresses de Picardie, la Champagne, l'Ile de France, la Brie, le Gastinois, l'Auxerrois, la Bourgogne, et tout le pays d'entre la rivière de Loire et la mer Océane, estoient occupés par les Angloys [1]. »

Il fallait faire quatre-vingts lieues en pays ennemis, sans vivres et sans matériel pour assiéger les villes considérables qu'on devait trouver sur son passage, et qui pouvaient, ou arrêter pendant le reste de la saison, ou rester sur les derrières comme des avalanches menaçantes. Il fallait vivre au jour le jour, à la pointe de l'épée, sans ressource en cas de revers, en sorte que le moindre accident pouvait devenir irrémédiable. Il fallait donc compter sur un bonheur constant, et, en dépit de la prudence humaine, se lancer aveuglément, sur la parole d'une jeune fille, dans une entreprise pour ainsi dire sans issue, et dont le succès devait être un prodige. Voilà ce que remontraient les politiques, et l'on voit que la Trémouille avait beau jeu; mais ici encore la Pucelle devait triompher par son inspiration divine, des inspirations de l'envie et des conseils de la prudence humaine. « C'est ainsi, dit un historien, que la

[1] Chronique sans titre.

Providence se plaît quelquefois à manifester le néant de nos spéculations politiques par la simplicité des moyens qu'elle emploie pour les renverser. »



CHAPITRE XIV.

DÉPART POUR REIMS. — FAUSSE CAPITULATION D'AUXERRE. — SOUMISSION DE TROYES ET DE CHALONS. — ENTRÉE A REIMS. — SACRE DU ROI.

Le mardi, 29 juin 1429, la Pucelle quitta Gien avec ses frères [1] et ses hommes d'armes, *et alla se loger à environ quatre lieues, tirant son chemin vers Auxerre*. Le lendemain, *jour de saint Pierre*, le roi se mit en marche pour la suivre. Alençon, Bourbon, Vendôme, Orléans, le comte de Boulogne, le sire de Trèves, Rais, Sainte-Sévère, Culan, Laval, Thouars, Sully, Brie, Chauvigny, La Trémouille, Tilloy, la Hire, Xaintrailles, Armagnac, Albret, d'Aulon, tous les plus beaux noms de France, donnaient un grand éclat à cette expédition. Les maréchaux Rais et Sainte-Sévère com-

[1] Voyez dans les *Pièces justificatives*, nº 6, un compte relatif aux frères de la Pucelle.

mandaient l'avant-garde où se faisaient remarquer la Hire et Xaintrailles.

L'armée comptait environ douze mille combattants, « tous preux, hardiz, vaillans et de grant couraige; comme paravant, et lors, et aussi depuis, montrèrent en leurs faictz et vaillantes entreprinses, et, par espécial, en celluy voyage, durant lequel passèrent, en y allant, et repassèrent, en retournant, franchement et sans rien craindre, par pays et contrées dont les villes, chasteaux, pons, passages, étoient garniz d'Angloys et Bourguignons [1]. »

Auxerre fut la première ville forte et importante qui se présenta sur le chemin : *Le roy estant venu loger avec son ost devant ladicte cité, il sembla à la Pucelle et à plusieurs seigneurs et cappitaines, qu'elle estoit aysée à prendre d'assault, et y vouloient essayer*. Mais le sire de la Trémouille qui, dit-on, avait reçu deux mille écus des bourgeois, *affin qu'il les gardast d'être assaillis*, fut d'un avis contraire. Un traité fut conclu par lequel ceux d'Auxerre s'engagèrent à fournir quelques vivres et *à faire au roy telle obéissance que feroient les villes de Troyes, Chaslons et Rheims*. Ce qui laissait la facilité de ne se soumettre au roi qu'en cas de

[1] Histoire au vrai.

victoire complète et de lui couper la retraite, s'il était vaincu. La plupart des chefs furent mécontents de ce traité et *mesmement* la Pucelle. Cependant cette tactique pouvait être bonne ; car ce qui importait surtout, c'était d'aller vite en besogne et de ne pas donner le temps à une nouvelle armée anglaise de s'organiser et de se mettre en campagne. D'ailleurs une apparition subite et imprévue devant les places échelonnées sur le chemin, devait les étonner et les disposer à la soumission, en leur persuadant que ce parti avait été pris par les autres. Malheureusement, rien ne se faisait avec ensemble et promptitude dans ces corps d'armée où flottaient une foule de bannières indépendantes. On resta trois jours devant Auxerre, pour attendre des vivres. De là on *tira* à Saint-Florentin qui se rendit sans résistance, et où l'on séjourna peu de temps.

Pour mettre un peu d'ordre dans le chaos de l'armée et communiquer aux guerriers un peu du noble feu qui brillait dans ses yeux, et brûlait dans son cœur, la Pucelle passa les troupes en revue. Leur nombre allait toujours croissant. L'héroïne exerçait sur les populations une puissance magnétique qui attirait tout à elle. On se préparait à avoir raison de la cité de Troyes, *qui estoit grant et grosse ville*, et dans laquelle, huit ans

auparavant, avait été décidée la ruine de Charles VII, et consommée la transaction odieuse qui l'excluait à jamais du trône. Le 5 juillet, ce prince s'était fait précéder de Montjoye, son héraut d'armes, qui avait remis ses lettres et sommé les habitants *de faire obéissance. Mais ils n'en voulurent rien faire :* ils fermèrent leurs portes et se préparèrent à se *deffendre, si on les vouloit assaillir*. Champenois, Anglais, Bourguignons, fraternisaient ensemble et s'exaltaient dans leur haine commune contre le représentant des lis.

« Jehanne la Pucelle escrivit aussy aulx habitants de Troyes, en cest fasson [1].

JHESUS, MARIA.

« Très chiers et bons amis, s'il ne tient à vous, seigneurs, bourgeois et habitans de la ville de Troies, Jhanne la Pucelle vous mande et fait sça-

[1] Personne, que je sache, n'a encore introduit, non-seulement dans l'Histoire de Jeanne d'Arc, mais dans l'Histoire de de France, la curieuse correspondance qui suit, entre Charles VII, Jeanne d'Arc et les habitants de Troyes, de Châlons et de Reims. Jean Rogier dit avoir vu, *en la chambre de l'eschevinage de la ville de Reims*, les pièces authentiques, c'est-à-dire les lettres originales de Charles VII, de la Pucelle, des commandants militaires, des corps municipaux des villes de Reims, de Troyes et de Châlons-sur-Marne. C'est sur ces pièces qu'il a composé son travail. Il n'est mort qu'en 1637. Voyez les *Pièces justificatives*, n° 7.

voir de par le roy du ciel, son droitturier et souverain seigneur, duquel elle est, chascun, jour en son service roial, que vous fassiés vraye obéissance et reconnoissance au gentil roy de France, quy sera bien brief à Reims et à Paris, quy que vienne contre, et en ses bonnes villes du sainct royaulme, à l'ayde du roy Jhesus. Loiaulx François, venés audevant du roy Charles et qu'il n'y ait point de faulte; et ne vous doubtés de vos corps ne de vos biens, se ainsi le faictes. Et se ainsi ne faictes, je vous prometz et certiffie sur voz vies que nous entrerons, à l'ayde de Dieu, en toultes les villes quy doibvent estre du sainct royaulme, et y ferons bonne paix ferme, quy que vienne contre. A Dieu vous commant[1]; Dieu soit garde de vous, s'il luy plaist. Responce brief. Devant la cité de Troyes, escrit à Saint-Fale, le mardy quatrième jour de juillet. »

Au dos desquelles lettres estoit escrit :

« Aux seigneurs bourgeois de la cité de Troyes. »

Les habitants de Troyes donnèrent avis à ceux de Reims de ce qui se passait, et leur envoyèrent copie des sommations du roi et de la Pucelle, « comme on veoit par leurs lettres escriptes le

1. Recommande.

cinquième dudict mois de juillet. » Le même jour, à *cinq heures après midy, sur les murs* mêmes de la ville, ils écrivirent de nouveau à ceux de Reims, pour les avertir que l'ennemi et *adversaire en sa personne*, était arrivé *cedict jour*, *environ neuf heures du matin*, devant leur ville et les avait assiégés. Ils revenaient sur les lettres du roi, « scellées de son scel secret, » et disaient qu'après les avoir lues en conseil, ils avaient répondu aux hérauts, sans leur permettre d'entrer dans la ville, « que les seigneurs, chevaliers et escuyers qui y étaient de par le roy [1] et le duc de Bourgoingne, étaient résolus, avec eulx les habitants, de ne laisser entrer personne dans la place, sans l'assentiment du duc, comme ils l'avaient juré sur le prescieux corps de Jésus-Christ; que, du reste, pour l'excusation de eulx habitants, vu la multitude des gens de guerre qui étaient dans la place, il leur était impossible d'en agir aultrement. Ils ajoutaient qu'après avoir ainsi répondu, ung chacun d'eulx s'estoit traict sur les murs et en sa garde, dans la ferme volonté de repousser la force par la force et de résister jusqu'à la mort; qu'il leur semblait que c'estoit le plaisir de Dieu. Ils requesroient derechef les Remois de vouloir bien prier le régent

[1] Le roi d'Angleterre qui, aux yeux des Bourguignons, passait pour le roi de France.

et le duc de Bourgogne de venir à leur secours. »

Quant à la sommation de Jehanne la Pucelle, qu'ils appelaient *cocquarde* [1] et « certifioient estre une fille pleyne du diable, ils disoient que sa lettre n'avait ny ryme ny raison, et, qu'après l'avoir lue et s'en être bien mocqués, ils l'avaient jetée au feu, sans lui faire aucune réponse, *d'aultant plus que ce n'estoit que moquerie. Ils mandoient aussy que certains compagnons* de la ville avaient pris un cordelier qui *avait cogneu, confessé et juré en paroles de prestre et soubs le vœu de sa religion*, qu'il avait vu trois ou quatre bourgeois se *disant estre de la ville de Reims*, qui disaient, *entre aultres choses*, au Dauphin, qu'ils se faisaient fort de le faire entrer dans *la dicte ville*. « Et mandoient lesdictz de Troyes à ceulx de Reims que, sur ce, ils prissent advis, pour prendre garde à qui on se fioit. »

Les habitants de Châlons reçurent des lettres semblables, dans lesquelles ceux de Troyes disaient de plus que les sommations de la Pucelle *avoient esté portées audict Troyes*, par frère Richard le *prescheur*, ce qui les avait d'autant plus surpris qu'ils le croyaient *ung très bon preud-homme, mais qu'il estoit venu sorcier*. Ils protestaient de leur intention de résister de *toutes leurs puissances*, ajou-

[1] Hableuse.

tant qu'ils *faisoient forte guerre aux gens dudict Dauplhin, avec plusieurs autres paroles de bravade* [1].

Quand l'avant-garde française parut devant la place, les portes s'ouvrirent, non pour la recevoir, mais pour vomir six cents hommes de la garnison qui *saillirent* vaillamment, tête baissée et la lance en arrêt, contre les bataillons français, et « y eust dure et aspre escarmouche, où il y en eust de ruez par terre d'un costé et d'aultre. » Mais l'attaque fut noblement soutenue; les gens du roi tinrent ferme et bientôt firent rentrer l'ennemi, à *grant foule et bien hastivement*, dans ses murailles.

« L'ost de France se logea autour de la ville et se tint là, ainsi comme en siége; » c'est-à-dire qu'on dut se contenter de fermer les issues, sans rien entreprendre, parce qu'on manquait d'artillerie. Le roi fit en vain renouveler ses sommations, elles restèrent sans résultat. L'abondance était dans la ville, et la disette au camp. Ce qui pouvait y parvenir, se vendait un prix si élevé que les chefs seuls pouvaient y atteindre. Cinq à six

[1] *Voyez* le manuscrit autographe de Jean Rogier, bibliothèque royale. (*Supplément français* 1515-2) — Ce document précieux se trouve imprimé dans le *Recueil des procès*, par M. Quicherat, t. IV, p. 284. Il se trouve aussi dans les *Archives législatives de la ville de Reims*, par M. Varin, 2e partie, statuts, t. I, p. 596.

mille hommes furent près de huit jours, sans *manger pain*[1]. Exténués, pâles, ils erraient comme des spectres à travers la campagne, broyant dans leurs mains les épis mal mûrs et cherchant ainsi à tromper la faim qui leur mordait les entrailles. Et de *faict, en fust beaucoup morts de famine*, si l'on n'eût découvert, tout près de là, de vastes champs de fèves qui leur permirent de se mettre pendant quelque temps au régime de Pythagore. Ces fèves avaient été semées par l'*admonestement* d'un certain cordelier, nommé frère Richard, dont la parole électrisait les populations, partout où il se faisait entendre. « Semez, bonnes gens, avait-il dit, en divers lieux, par le pays de France, ès advent de Noël et avant, semez foison de fèves, car celluy qui doit venir, viendra en brief[2]. » Ce cordelier était-il partisan secret du Dauphin, et voulait-il préparer ainsi des vivres pour l'armée royale? Cela est peu probable et une chronique[3] dit positivement que « ledict prescheur ne pensoit point à la venue du roy. »

[1] Il paraît que le pain avait manqué depuis le moment du départ; car il résulte du récit de Perceval que le roi ne resta que deux jours devant Troyes.

[2] Histoire au vrai.

[3] Chronique sans titre. C'était peut-être un simple conseil de prudence, car la famine venait alors périodiquement décimer les populations.

Deux mois auparavant, frère Richard, qui venait de Jérusalem, avait remué tout Paris. « C'étoit ung homme de très grant prudence, sçavant à oraison, semeur de bonne doctrine pour esdifier son proxime [1], et tant y labouroit fort que tous le vouloient ouir. » Tant qu'il resta à Paris, le peuple fut comme suspendu à ses lèvres, et *ne fut qu'une journée sans faire presdication*, « et commençoit son sermon, dit le bourgeois de Paris, environ cinq heures au matin et duroit jusques entre dix et onze, et y avoit toujours quelque cinq ou six mille personnes à son sermon; et estoit monté, quant il preschoit, sur ung hault eschaffauld, qui estoit près de toise et demy hault, le dos tourné vers les charniers, encontre la Charonnerie, à l'endroit de la *Danse Macabrée*... Le cordelier devant dict prescha le jour de saint Marc en suivant, à Boulogne-la-Petite [2], et là ot [3] tant de peuple comme devant est dict. Et, pour vray, ceste journée, au revenir dudict sermon, furent les gens de Paris tellement tournés en dévotion et esmus, qu'en moins de trois heures ou de quatre, eussiez veu plus de cent feux, en quoy les hommes ardoient [4] tables

[1] Prochain.
[2] Boulogne, près de Saint-Cloud.
[3] Eut.
[4] Brûlaient.

et tabliers, cartes, billes et billards, nurelis, et touttes choses à quoy on se pouvoit courcer[1] à maugréer, à jeux convoiteux.

Item, les femmes, celluy jour et lendemain, ardoient, devant tous, les attours de leurs corps, comme bourreaux, truffaux, pièces de cuir ou de baleine, qu'elles mectoient en leurs chapperons, pour estre plus roides, ou au rebras d'avant. Les demoiselles laissèrent leurs cornes et leurs queues, et grant foison de leurs pompes. Et vrayment, six sermons qu'il fist à Paris et ung à Boulogne, tournèrent plus le peuple à desvotion que tous les sermoneurs qui, puis cent ans, avoient presché à Paris.... »

Item, ledict fresre Richart prescha le darrain[2] sermon à Paris, le mardy, lendemain de saint Marc, vingt-sixième jour dudict avril, 1429; et dist au despartir, que l'an qui seroit après, c'est assavoir l'an trentiesme, l'on verroit les plus grandes merveilles que on eust oncques veues, et que son maistre, frère Vincent, le tesmoigne selon l'Apocalipse et les Escritures de monsieur saint Paul; et aussi le tesmoigne le frère Bernart, ung des bons prescheurs du monde, si comme disoit cestuy

[1] Courroucer.

[2] Dernier.

frère Richart... Et, pour vray, le mardy que cestuy frère Richart se party de son sermon, que plus n'avoit congié d'en faire à Paris, quant il commanda sa bonne recommandation, et qu'il commanda à Dieu le peuple de Paris, et qu'ilz priassent pour luy, et il prieroit Dieu pour eulx, les gens grans et petits plouroient si piteusement, comme s'ilz veissent porter en terre leurs meilleurs amys et luy aussi; et à tant celluy jour, au landemain, se cuidoit partir le preudomme et s'en alla vers les parties de la Bourgongne; mais ses frères firent tant par prières que encore demeura il à Paris, pour confermer, par prédication, le bon édiffiement qu'il avoit commencé. Et, en ce temps, fit ardre plusieurs mandagoires[1], que maintes sortes gardoient en lieux repos; et avoient si grand foy en celle ordure, que, pour vray, ilz croioient fermement que tant comme ilz l'avoient, mais qu'elle fust bien nectement en beaux drapeaux de soye ou de lin enveloppé, que jamais jour de leurs vies ne seroient pauvres. Et, pour certain, telz y avoit qui les baillèrent de leur gré, quant ils orent[2] ouy comment le preudhomme blasmoit tous ceulx qui ainsi follement créoient. Ilz jurèrent que, oncques puis, qu'ilz les

[1] Mandragores.
[2] Eurent.

garderoient [1]. » Chassé de Paris par les Anglais, frère Richard prêchait en plein champ et son auditoire ne diminuait point. Les Parisiens allaient se loger dans les masures de la banlieue, pour avoir de meilleures places. C'était juste au moment où la Pucelle préparait tout pour sauver Orléans.

Les fèves troyennes furent pour l'*ost* de France comme un présent du ciel, comme jadis la manne au désert. Mais plus cette ressource était venue à propos, plus elle fut rapidement épuisée. La faim ramena les conseils timides. Le roi, plus embarrassé que jamais, au lieu de parler à la ville rebelle, avec le canon qui lui manquait, l'énergique langage de la guerre, assembla les princes et les capitaines pour *parlementer* sur ce qu'il y avait à faire. Ce conseil paraît n'avoir été que l'effet d'une réaction du parti politique contre la Pucelle; car elle n'y fut point appelée. L'archevêque de Reims, que nous avons déjà vu si opposé à l'héroïne, « remonstra comment le roy estoit là arrivé, et que luy ne son ost ne povoient plus longuement démourer pour plusieurs causes, lesquelles il remonstra

[1] Le prétendu *Bourgeois de Paris*. — Le 30 avril au soir, une partie de la population parisienne se porta à Montmartre, où frère Richard devait prêcher le lendemain; mais il ne parut point : l'autorité anglaise lui avait intimé l'ordre de s'éloigner. *Ibidem*. Voyez dans les *Pièces justificatives*, nº 8, un compte relatif à ce curieux personnage.

grandement et notablement. C'est à sçavoir pour la grant famine qui y estoit, et que vivres ne venoient en l'ost d'aulcune part; et qu'il n'y avoit homme qui eust plus d'argent. En oultre, que c'estoit merveilleuse chose de prendre la ville et cité de Troyes, qui estoit forte de fossez et de bonnes murailles, bien garnie de vivres et de gens de guerre et de peuple, ayant, par apparence, voulenté de résister et de non obeyr au roy. Joint qu'il n'y avoit bombardes, canons, artillerie, ne habillemens nécessaires à battre ou rompre les murs d'icelle ville, ne à les guerroyer. Et si, n'y avoit ville n'y forteresse françoise dont on peust avoir ayde ou secours, plus près que Gyen-sur-Loire, de laquelle ville jusqu'à Troyes, il y avoit plus de trente lieues. — Il allégua encore plusieurs grandes et notables raisons, et bien apparentes, par lesquelles il monstroit esvidemment qu'il en povoit advenir grant inconvénient, si on s'y tenoit longuement [1]. »

N'est-il pas étrange que, dans tout ce discours, il ne soit pas dit un seul mot de la Pucelle, par les conseils de laquelle on avait entrepris cette expédition? L'assemblée devait comprendre, car il est des circonstances où ne pas être pour, c'est

[1] Chronique sans titre, d'après Jean Chartier.

se déclarer contre. Aussi, quand par l'ordre du roi, le chancelier demanda à chacun son sentiment, *leur recommandant de s'en acquitter loyaulment*, presque tous les assistants furent d'avis que *le roy et son ost s'en retournassent*. Ils disaient que si l'on demeurait plus longtemps devant les murs de Troyes, ou « si l'on alloit plus avant, n'y sçavoient voir et cognoître que toute perdition. » On débita beaucoup de belles paroles ; mais les bons conseils furent aussi rares que l'était alors le pain. Ceux du parti de la peur s'appuyaient principalement sur les considérations précédentes, *remonstrées* par l'archevêque de Reims « disant de plus que le roy avoit été reffusé d'entrer dans la ville d'Auxerre » qui n'était pas si forte que celle de Troyes et n'avait pas même de garnison, « avec plusieurs aultres raisons que chacun alléguoit selon son entendement et imagination [1].

Une retraite honteuse était donc l'avis de la cour et du roi. La Pucelle allait être arrêtée au milieu de son entreprise, quand il ne fallait plus, pour atteindre le but, qu'un peu de persévérance ! Charles VII semblait avoir perdu toute foi dans la vierge inspirée, et avoir complètement oublié les prodiges opérés par elle. Ce prince se met-

[1] *Ibidem.*

tait, pour ainsi dire, toujours en travers sur le chemin de sa fortune, et la sagesse humaine s'efforçait, en toute occasion, d'arrêter le dessein providentiel. Ainsi devaient aller les choses, afin que le faible instrument de salut, choisi par la Providence, parût mieux n'agir que par la seule lumière et la force de Dieu. Telle est, du reste, selon la remarque d'un auteur moderne, la pratique ordinaire des hommes; « ils acceptent volontiers le miracle, quand ils n'ont qu'à boire l'eau changée en vin; mais dès qu'il s'agit d'y contribuer par la foi, et de mettre la main dans le feu, la plupart reculent et ont peur de se brûler. » Cependant quelques capitaines, sans doute plus dévoués à la sainte héroïne, furent d'un avis contraire à celui de la majorité. Leur opinion était « que le roy passast oultre, en tirant vers Rheims, d'aultant que tout le pays estoit plein de biens, et trouveroient assez de quoy vivre. »

Déjà, on avait recueilli presque tous les suffrages, quand le seigneur de Trèves, ancien chancelier de France, vieil Armagnac et homme de grand conseil[1], se leva, à son tour, et dit qu'il fallait envoyer quérir « Jehanne la Pucelle, laquelle estoit

[1] Il se nommait *maître Jehan* ou ***Robert-le-Masson*** ou ***Maschon***; ce qui prouve que ses ancêtres avaient manié la truelle.

en l'ost et que bien pourroit estre qu'elle diroit telle chose qui seroit prouffitable. » C'était le seul conseil raisonnable, et il y a lieu d'être surpris qu'il n'ait pas été donné plutôt. La sagesse du vieillard brilla encore d'un plus grand éclat, quand il ajouta, pour appuyer son sentiment, que, lorsque le roi était parti et avait entrepris ce voyage, il ne l'avait pas « faict pour la grant puissance de gens d'armes qu'il eust alors, ne pour le grand argent de quoy il fust garny pour payer son ost, ne pour ce que ledict véage luy fust et semblast estre bien possible, mais qu'il avoit agi sous l'influence et par l'admonestement de ladicte Jehanne, qui luy disoit toujours qu'il tirast avant, pour aller à Rheims, et qu'il trouveroit peu de résistance, car c'estoit le plaisir et la voulenté de Dieu; que, si icelle Jehanne estoit de l'avis du conseil, luy aussi estoit alors de la grant et commune opinion, c'est à sçavoir que le roy et son ost s'en retournassent d'où ils estoient venus [1]. »

C'était divinement parler, et l'avis du vieux chevalier ranima la discussion, qui s'affaissait sous le poids d'une évidente majorité. « Or, ainsi comme on desbattoit la matière, ladicte Jehanne heurta très fort à l'huys où estoit le conseil : si

[1] Chronique sans titre, d'après Jean Chartier.

luy fut ouvert, et elle entra dedans [1]; puis fit la révérence au roy, et icelle faicte, ledict chancelier luy dit : « Jehanne, le roy, en son conseil, a eu de grandes perplexités pour sçavoir ce qu'il avoit à faire; » et, en effet, luy rescita les choses dessus dictes, le plus amplement qu'il peut, en lui requerant qu'elle dist aussi son opinion au roy, et ce qu'il luy en sembloit. Alors, elle adressa la parole au roy, en demandant si elle seroit creue de ce qu'elle diroit. Le roy respondit qu'il ne sçavoit, et que, si elle disoit chose qui fût raisonnable et prouffitable, qu'il la croiroit volontiers. Elle demanda derechef si elle seroit creue, et le roy respondit que ouy, selon ce qu'elle diroit. » — « Gentil Dauphin, dit-elle alors, ordonnez à vostre gent de venir et d'assiéger la ville de Troyes, et ne tenez pas plus longs conseils. Car, en nom de Dieu [2], avant trois jours, je vous introduiray dans la ville de Troyes, par amour ou par puissance; et sera la fausse Bourgongne bien stupéfaite [3]. » — « Jehanne, dit alors le chancelier, qui seroit certain que ce sera dedans six jours, on

[1] Jean Chartier dit qu'on l'envoya chercher.

[2] Elle disait *au nom Dé,* en prononçant à la lorraine, comme je l'ai déjà fait remarquer.

[3] Chronique sans titre.

attendroit bien [1]; mais je ne scay s'il est vray ce que vous dictes [2]. » — « Beau sire, ne faictes aulcun doubte, dit derechef la jeune inspirée, ceste cité est vostre, et demain vous en serez maistre [3]. » A laquelle opinion s'arrêtèrent le roi et son conseil, et fut conclu de là demourer [4]. »

Après avoir encore une fois vaincu dans les conseils, *Jehanne* s'occupa de vaincre de nouveau sur le champ de bataille. Elle ne perdit pas un instant. « Et à celle heure, ladicte Jehanne monta sur un coursier, tenant un baston en son poing [5], si mist en besongne chevaliers et escuyers, archers, manouvriers et aultres gens de tous estats, à apporter fagots, huys, tables, fenestres et cheverons, pour faire des taudis et approucher contre la ville, affin d'asseoir une petite bombarde et aultres canons, estans en l'ost. Elle faisoit de merveilleuses diligences, aussy bien qu'eust sceu faire un cappitaine, lequel eust esté en guerre

[1] Histoire au vray.

[2] Chronique sans titre.

[3] Les dépositions des témoins entendus dans le procès de révision s'accordent avec les chroniques sur cette prophétie.

[4] Jean Chartier.

[5] D'autres disent son étendard; ce qui est beaucoup plus probable, si l'on en juge d'après les habitudes de la guerrière. Cependant le bâton était le symbole du commandement, et Perceval fait toujours jurer l'héroïne par son *martin*, c'est-à-dire son *bâton*.

tout le temps de sa vie, dont plusieurs s'esmerveilloient[1]. »

Les troupes, rassemblées par son ordre, s'étaient rapprochées de la ville, et avaient planté leurs tentes aux bords des fossés. On préparait avec ardeur des fascines pour les combler. L'héroïne était partout, électrisant les travailleurs par ses discours et les encourageant par son exemple. Elle déploya, toute la nuit, un zèle infatigable. L'activité qui régnait dans le camp, le bruit, le mouvement et, à la pointe du jour, la vue des préparatifs pour une attaque, effrayèrent les Troyens. On dit même qu'au moment précis où la jeune inspirée donna au roi le conseil d'attaquer la ville, une consternation générale et comme surnaturelle, s'empara des habitants qui passèrent la nuit dans les églises. L'orgueil avait fait place à l'abattement et la témérité, à la peur. La frayeur fut à son comble, quand ils virent la jeune guerrière, qui n'avait pas pris un seul moment de repos, s'avancer, son étendard à la main, faire sonner les trompettes, commander l'assaut, approcher directement jusqu'aux bords des fossés et les faire combler avec des fascines, meubles, tables, portes, solives et tout ce qui tombait sous la main.

[1] Chronique sans titre, d'après Jean Chartier.

On était d'autant plus effrayé qu'*aulcuns simples gens disoient qu'ils avoient apperçu une infinité de papillons blancs*, voltigeant autour de l'étendard de la Pucelle. Quand les assiégés considéraient les choses merveilleuses opérées par l'héroïne, au siége d'Orléans, *la voix qui d'elle couroit qu'elle estoit envoyée de Dieu*, et la qualité de celui qui frappait, pour ainsi dire, à leurs portes, *qui estoit leur droicturier et souverain seigneur*, le repentir, le remords et la crainte se disputaient leurs âmes. Ceux qui étaient sur les remparts, sentaient le cœur et les forces leur manquer. Le peuple criait qu'il fallait capituler, et les gens de guerre même, ennemis du roy, le conseillèrent. Bientôt, on voit l'évêque sortir de la ville « avec aulcuns gens de bien et des chefs de guerre, bourgeois et manans, en bien grant nombre. » Ils viennent pour *sçavoir quel traicté ils pourront avoir. Leur attitude est piteuse et leur démarche dolente*; ils approchent de *l'ost* en tremblant, et s'avancent *devers le roy*, qui les reçoit avec bonté et consent *gracieuzement à prendre finalement composition avec eulx*. Un traité est conclu, par lequel il est stipulé que les *gens de guerre s'en iront eulx et leurs biens*, tandis que les bourgeois rentreront dans l'obéissance, et auront ainsi *abolition générale* [1]. Au regard des gens d'es-

[1] Perceval donne peu de détails sur l'expédition du sacre:

glises qui avoient resgales et collations de bénéfices du roy, son père, il approuva les collations; et ceux qui les avoient du roy d'Angleterre, prirent lettres du roy; et voulut qu'ils eussent les bénéfices, quelques collations qu'il en eust faict à d'aultres. »

Les Troyens étaient loin de s'attendre à tant d'indulgence. Aussi leur allégresse éclata-t-elle en bruyants transports. « Ceulx de la ville, dit la chronique, feirent grants festes et grant joie, et ceulx de l'ost eurent vivres à leur plaisir. » Cette journée fut donc bonne pour tous. Dès le matin de ce même jour, *s'en partit* presque toute la garnison anglo-bourguignonne, *tirant là où elle vouloit aller*. Comme il n'avait rien été réglé relativement aux prisonniers, et qu'au moyen âge, ils étaient assimilés à ce qu'étaient les esclaves chez les anciens, c'est-à-dire à une propriété, à une chose, ceux de la garnison *maintenoient qu'ils pouvoient*

il avait sans doute reçu de son maître quelque mission qui l'éloigna momentanément du théâtre des évènements. Mais sa chronologie est justifiée, en partie, par la pièce que je viens d'indiquer. Les lettres d'abolition sont, en effet, du 9 juillet, et Perceval dit positivement que le roi arriva, le 8, devant Troyes, et que, le 10, cette ville *se mist en son obéissance*. C'est le 5 que l'armée française arriva devant Troyes. Comme on l'a vu plus haut, à propos des lettres écrites par les habitants de cette ville, à ceux de Reims.

les emmener, et, de faict, ils les emmenoient. Cet incident fut rapporté au roi, qui, soit indolence, ou faiblesse, soit sentiment profond de la justice, se montrait disposé à subir cet affront. Mais la Pucelle ne *le voult souffrir et, quant ce vint au partir*, elle courut se placer à la porte de la ville, pour les arrêter au passage. Ils se passa alors une scène attendrissante. *Les pouvres prisonniers*, chargés de chaînes, s'avançaient d'un air morne, la douleur peinte sur le visage. Quand ils aperçurent la Pucelle, ils tombèrent à genoux, la *conjurant de leur venir en ayde*. L'héroïne, tout émue, fit faire halte et dit aux Anglais : *En mon Dieu, vous ne les emmenerez pas !* La chose est ainsi racontée par un poète du temps,

« Les François si s'agenouillèrent
« Luy priant qu'elle leur aydast,
« Et sa grâce là implourèrent
« Affin que de ce les gardast.
« Les Angloys vouldrent soustenir
« Que c'estoit grant fraulte et malice,
« De contre le traicté venir ;
« Requerrant qu'on leur feist justice.
« Le roy, qui en sceut la nouvelle,
« Si commença à soy soubrire
« Du desbat et de la querelle,
« Et en fust joyeulx à vray dire.
« Brief, convint pour les prisonniers
« Qu'il paiast aux Angloys comptant,

« Tout leur rançon de ses deniers.
« Ainsi chascun si fut content[1].

Cependant quelques Français murmurèrent, disant que ces *vilains* étaient plus que *payez*, que c'était bien assez qu'ils pussent sortir les *bagues saulves ;* mais que, puisqu'ils n'étaient pas satisfaits, le roi aurait dû les faire pendre ou noyer. Il fut ensuite réglé que Charles entrerait, le lendemain matin, dans la ville. La Pucelle, qui ne négligeait rien de ce qui pouvait réhausser l'éclat de cette royauté déchue qu'elle relevait avec tant de peine, voulut ranger elle-même les gens de traits, qui devaient former la haie jusqu'à la cathédrale ; mais quel fut son étonnement, quand elle vit que, dans la ville, on faisait difficulté de la recevoir ! Ceux de Troyes ne sachant s'ils devaient la considérer comme une sainte ou comme une fée, avaient envoyé frère Richard, *le grant prescheur*. au devant de l'héroïne, *disant qu'ils doubtoient que*

[1] Martial de Paris, dit d'Auvergne, *Vigiles de la mort du roy Charles septième.* — L'*Histoire au vrai* et la *Chronique sans titre* disent, l'une que *le roy contenta aulcunement les Angloys et Bourguignons des finances, auxquelles lesdicts prisonniers estoient mis* ; et l'autre, qu'il *les racheta et ne paya aulcunement leurs maistres.* L'épuisement du trésor royal donne beaucoup de vraisemblance à ces versions. Jean Chartier dit équivalemment : *Et faillist que le roy contentast iceulx gens d'armes de leurs finances.*

ce ne fust pas chose de Dieu. Le frère approchait en hésitant, faisant force signes de croix et jetant de l'eau bénite à foison[1]. *Approuchez hardiment*, lui dit *Jehanne*, *en souriant avec une doulce gaîté*, *approuchez*, *je ne m'envoulleray pas*. A partir de ce moment, le frère fut entièrement gagné à la Pucelle et au roi. Il les accompagna pendant le reste de l'expédition, et l'un et l'autre n'eurent pas de plus zélé partisan. Mais quand les Parisiens apprirent que leur prédicateur chéri s'était fait *Arminaz*, ses sermons, qu'ils avaient trouvés si beaux jusque là, leur parurent détestables. Pour le narguer, semblables à des écoliers mutins échappés du collége, les hommes reprirent leurs cartes et leurs dés, et les femmes, leurs cornes et leurs queues. Qu'était-ce après tout que ces hommes du moyen âge, sinon de grands enfants gâtés, qui avaient souvent tous les défauts de l'enfance, et n'en avaient pas toujours les aimables qualités ?

Tout étant prêt pour la réception du roi, *Jehanne* retourna au camp pour l'en avertir. C'était le dimanche 11 juillet[2]. Il était neuf heures

[1] Bien qu'il se fût chargé de la lettre de sommation adressée aux Troyens par la Pucelle, on voit qu'il était loin d'être fixé sur son compte.

[2] Le 10, selon Perceval dont la chronologie est moins exacte dans cette partie de son récit.

du matin. Le temps était magnifique, et cette journée fut pour Charles VII la plus belle qu'il eût encore passée, depuis qu'il soutenait assez mal le poids du sceptre et de la couronne. Il entra dans la ville en triomphateur, monté sur un superbe coursier. A ses côtés, comme un ange radieux, marchait la Pucelle, montée sur son cheval de bataille et portant *gracieulzement son estendard.* De l'élégante armure de l'héroïne et de ses bottines vermeilles, jaillissaient des éclairs, au mouvement cadencé de son palefroi, fier d'un si noble fardeau. Derrière et tout autour, marchaient les princes, les *mareschaulx*, les seigneurs et *cappitaines, bien habillez et montez, en sorte qu'il les faisoit très beau veoir*. Ainsi se vérifiait d'une manière éclatante la prophétie de la Pucelle, qui, la veille, avait dit au roi : *Demain, ceste ville sera vostre !*

Après avoir entendu la messe à la cathédrale, à la grande édification de tous, le prince reçut des principaux habitants les serments *accoustumez*, puis, mit *cappitaines et aultres officiers de par luy dans ceste cité*, *et retourna en son logis aux champs*, où le gros de l'armée était resté sous le commandement d'Ambroise de Lore. Charles VII était ravi de voir une si belle et *grosse* ville rentrée, sans coup férir, sous son obéissance; il en bénissait

Dieu et, pour témoigner sa satisfaction aux Champenois, « il feist publier par plusieurs foys, tant en son ost comme en la ville, sur la hart, que homme, de quelque estat qu'il fust, ne m'effist rien à ceulx de la ville de Troyes. » Le lendemain, autre fête, autres cris de joie ; toute l'armée, *en belle ordonnance*, enseignes et *pannons desployez et bannières ventilans*, les cottes de mailles bien luisantes, les cuirasses, *orbes*, *dagues*, *brassards et bassinets bien fourbis*, les lances noblement portées, et toutes les *trompilles et claironceaux* jetant au vent leurs joyeuses fanfares; toute l'armée, dis-je, entra dans la ville, au milieu des acclamations des habitants qui, dans leurs *vivat* répétés, portaient jusqu'aux nues les noms du roi et de la Pucelle, et promettaient « d'estre bons et loyaulx, et telz se sont-ils toujours montrez. » Toutes les forteresses du pays se mirent en son obéissance; parce que la Pucelle « envoyoit toujours de ceulx qui estoient sous son estendard, dire, par chacune des forteresses, à ceulx de dedans : Rendez-vous; et iceulx ayant connaissance des grans merveilles avenues et faictes à la présence de la Pucelle, se mectoient franchement en l'obéissance du roy. Et iceulx qui refusoient, elle y aloit en personne, et tous luy obéissoient. Aucunes foiz, se tenoit en la bataille avecques le roy, en alant son chemin; aul-

tres foiz, en l'avant-garde, et aultres, en l'arrière-garde, ainsi qu'elle veoit convenir [1]. »

Ubi puellam propè adesse cognoverunt, dit le fameux Æneas Sylvius, devenu pape sous le nom de Pie II, (*mirabile dictu*) *nemo contrà armatus occurrit, nemo portas clausit, nemo venientibus maledixit* [2].

La Pucelle hastoit le roy le plus diligemment qu'elle pouvoit, d'aller à Rheims. On ne resta donc que deux jours à Troyes [3], où l'héroïne tint un enfant sur les fonts baptismaux. On ignore à quelle famille elle fit cet honneur. Le roi continua sa marche vers Châlons-sur-Marne, *avec tout son ost* qui grossissait de jour en jour. « La Pucelle chevaulchoit devant, armée de toutes pièces, revêtue d'habillements de guerre, aultant ou plus que cappitaine de guerre qui y fust ; et, quant on parloit de la guerre, ou qu'il falloit mectre des gens en ordonnance, il la faisoit bel ouyr et voir faire les diligences nécessaires ; et si on crioit à l'arme, elle estoit la plus diligente et la première, fust à pied ou à cheval ; de sorte que c'estoit une très grande admiration aux cappitaines et gens de guerre, de

[1] Chronique de Perceval.

[2] Mémoires du pape Pie II, publiés la sixième année de son pontificat en XII livres, l'an 1463. Voir le VI[e] livre, où est racontée l'histoire de Jeanne d'Arc ; c'est ce qui a été écrit de meilleur au XV[e] siècle, à l'étranger.

[3] Perceval.

l'entendement qu'elle avoit en ces choses, veu que en aultres, elle estoit la plus simple villageoise que on vit oncques. » Partout où elle venoit, dit Perceval, elle disoit à ceulx des places : « Rendez-vous au roy du ciel et au gentil roy Charles. » Et estoit toujours devant à venir parler aux barrières.

Cependant, dit une autre chronique, par *l'admonestement de la Pucelle, qui moult le hastoit*, le roi avait continué sa marche *et feist tant qu'il vint à Chaslons.* Comme la moindre bicoque pouvait l'arrêter, grande fut sa joie, quand, aux approches de la ville, il vit s'avancer au devant de lui l'évêque, suivi de la plus grande partie des habitants[1]. *Les Chaslonnois feirent pleine obéissance et le roy les reçut comme un père.* Il entra dans la ville *avec son ost, en très grant joie*, et y passa la nuit. Là, Jeanne d'Arc put avoir des nouvelles toutes fraîches de son pays et de sa famille. Quatre habitants de Domremy, au nombre desquels était Jean Morel, son parrain, s'étaient rendus à Châlons, pour la voir. L'héroïne fut charmée de revoir ces visages amis, qui avaient souri aux jeux de son enfance, et les *bons villageois estoient grandement esmerveillés*, en voyant la simple et miraculeuse en-

[1] On voit dans Rogier que l'entrevue eut lieu à Lestré.

fant, qu'ils avaient connue si naïve, si timide et si bonne, transformée *en chef de guerre*, bottée, éperonnée, habillée de fer et portant la lance comme un vieux chevalier. C'était à peine s'ils en pouvaient croire leurs yeux; ils l'accablaient de questions auxquelles elle répondait avec sa bienveillance accoutumée. Ils ne pouvaient comprendre comment une simple fille des champs, si jeune, si timide et si douce, pouvait braver tant de périls. Ils lui demandaient si elle ne craignait pas de trouver la mort au milieu des batailles : *Je ne crainds que la trahison*, dit-elle, comme si elle eût eu le pressentiment de l'avenir [1]. Il est fâcheux que les chroniques, qui n'ont pas parlé de cette entrevue, ne nous aient pas dit les tendres effusions de son cœur de jeune fille, quand elle s'informa de sa vieille mère, de son pieux père, de sa sœur, de ses jeunes amies et des changements survenus dans les familles et les lieux qu'elle avait parfumés de sa prière et embellis de son innocence. Elle fit, pour toutes les personnes qui lui étaient chères, de douces recommandations, et, voulant laisser un souvenir à Jean Morel, son parrain, elle lui donna l'habit rouge qu'elle portait alors, précieuse relique qui, sans

[1] Déposition de Jean Morel et de Courardin de Spinal.

doute, fut longtemps conservée avec vénération dans la famille.

De Châlons où le roi laissa *cappitaines et officiers de par luy, le tout ne plus ne moins, comme il avoit faict à Troyes, l'ost de France prit son adresse vers Rheims*[1]. Comme on n'avait *ne canons, ne bombardes, ne aultres habillemens prospres à bastre et rompre murailles*, les mêmes craintes revenaient toujours. Le roi tremblait qu'il ne prît fantaisie aux Rémois de lui fermer leurs portes. « Or n'ayez doubte, lui disait toujours la Pucelle, comme l'ange du bon secours invoqué dans la détresse, n'ayez doubte et avancez hardyment. Devers vous viendront les bourgeois, et, si voulez agir virilement, vous obtiendrez seurement vostre royaulme. » Ainsi, toujours la faiblesse du côté de la force, et la force du côté de la faiblesse!

Le roy s'estoit donc enparti pour aller vers Rheims. Quand il ne fut plus qu'à quatre lieues de cette ville, il fit faire halte et s'arrêta *au chasteau de Sept-Saulx*, qui appartenait à l'archevêque.

On a vu plus haut, par l'affaire du cordelier, que les habitants de Reims étaient en relation avec Charles VII[2]; ces relations avaient commen-

[1] C'était le vendredi, 15 juillet. Perceval.

[2] Ce qui suit, commme ce que j'ai dit des négociations enta-

cé par une lettre écrite à eux par ce prince, dans laquelle il leur mandait qu'ils *pouvoient bien avoir reçu nouvelle* des succès éclatants qu'il avait plu à Dieu de lui donner contre les Anglais, à Orléans, Jargeau, Beaugenci, Meun-sur-Loire et Patay, où leurs chefs et quatre mille de leurs guerriers avaient mordu la poussière, ou avaient été faits prisonniers. « Lesquelles choses estantes advenues plus PAR GRACE DIVINE QUE PAR OEUVRE HUMAINE, par l'advis de son sang et lynage et de son grant conseil, il s'estoit acheminé pour aller en la ville de Rheims, prendre son sacre et couronnement. » On voit que Charles VII commençait déjà son rôle d'ingratitude, en ne nommant pas même celle à qui il était redevable de tous ces avantages. En conséquence, il exhortait les Rémois, sur *la loyauté et obéissance qu'ils luy debvoient,* à le recevoir, *par la manière accoustumée*, comme ses prédécesseurs, et promettait d'oublier le passé. Il ajoutait que, si, pour mieux connaître ses intentions, ils voulaient *venir par devers luy*, en tel nombre qu'ils jugeraient convenable, avec le héraut

mées par la Pucelle, Charles VII et les habitants de Troyes, est également tiré de Jean Rogier, et n'a pas encore été mis à profit pour l'histoire de l'héroïne, et même pour l'histoire de France.

qu'il leur envoyait, ils le feraient sans obstacle, et *qu'il en seroit très contant*[1].

Le sire de Châtillon *grant queu de France et cappitayne* de la ville de Reims, était à Château-Thierry, *durant le temps de ces nouvelles*. Les Rémois, en même temps qu'ils envoyaient une ambassade à Charles VII, expédièrent vers le capitaine anglais, le bailly Guillaume Hodierne, pour l'informer de ce qui se passait, et lui dire que, s'étant réunis pour *conclure sur ces nouvelles*, ils n'avaient pu le faire, *pour le peu de gens qui s'estoient trouvés à la dicte assemblée;* que, *depuis*, ils avaient convoqué *le commun*[2], *par quartier*, et que tous avaient promis de vivre et de mourir avec le conseil, en suivant, en tout, les ordres du *cappitayne* et de son lieutenant. Le bailly était chargé de dire, en outre, au sire de Châtillon[3] qu'on le recevrait dans la ville avec *quarente ou cinquante chevaulx*, pour traiter des affaires *avec plusieurs aultres choses*, ce qui ressemble presque à la fameuse thèse de Pic de la Mirandol.

[1] On lisait au bas : *Donné à Brinon-l'Archevesque, le jour que dessus.*

[2] Le peuple.

[3] On voit, *par le compte des deniers*, que le sire de Châtillon avait deux lieutenants, Jean Cauchon et Thomas de Bazoches, tous deux écuyers. Le dernier fut le seul fonctionnaire présent, quand Charles VII fit son entrée dans Reims. Varin, p. 610 et 612.

Pierre de la Vigne fut envoyé pour répondre, au nom de son maître, qu'il était nécessaire que *la ville fust bien et hastivement emparée*[1], qu'il fallait, pour la garder, trois ou quatre cents combattants, qu'il avait demandé au régent et au duc de Bourgogne, *chevaliers et escuyers notables*, pour conduire cette entreprise et n'en avait point reçu de réponse; qu'en conséquence, il était nécessaire d'envoyer *en la comté de Rethel*, et partout où l'on pourrait, *pour en finir*; que, pour lui, il ne consentirait à se charger de la défense de la ville qu'autant qu'il aurait la garde du *château de Porte-Mars*, sauf à admettre avec lui *cinq ou six notables personnes de la ville*[2]; que, s'il faisait cette dedemande, *c'estoit pour doubte de la commotion du peuple*, qu'il retenoit, *pour sa descharge*, *le double de ce que dessus*, et enfin, qu'on voulût bien se hâter de lui répondre, parce qu'une fois le Dauphin devant la place, il ne pourrait plus y entrer.

C'est-à-dire que les choses allaient fort mal pour les Anglais, et que les Rémois jouaient, à leur égard un rôle, qui n'était celui, ni de l'amitié, ni de la fidélité. « Se recongnoist une grande pru-

[1] Mise en état de défense.

[2] On peut voir, par là, que ce n'est pas d'aujourd'hui que les habitants de Reims se montrent jaloux de la défense de leur ville.

dence de leur part, dit Jean Rogier, au cours de cest acheminement du Daulphin. » Leur intention était de lui ouvrir leurs portes, et, pour ne point éveiller les soupçons, ils donnaient avis aux capitaines anglais de tout ce qu'ils apprenaient, et les exhortaient à *empescher les passages*. « Mais de demander du secours pour deffendre et garder la dicte ville, pas ung mot, et n'en voulurent recepvoir. » Ils avaient refusé celui que leur avait offert un capitaine nommé Philbert de Molan qui, le premier juillet, leur avait écrit de Nogent-sur-Seine, où il était avec sa compagnie, pour les informer que le *Daulphin et sa puissance*, étaient à Montargis et se flattaient d'entrer bientôt à Sens, du consentement des habitants, mais qu'il était parfaitement sûr du contraire : qu'on attendait, à Sens, du secours du roi d'Angleterre, et de *monseigneur de Bourgoingne*, qu'on y portait la croix de Saint-André et que les villes d'Auxerre et *aultres du pays, ne se soucioient ny des Arminaz ny de la Pucelle*. Il terminait, en disant que, si « lesdictz habitants de Rheims avoient affaire de luy, qu'il les viendroit secourir avec sa compaignye, comme bon crestien doibt faire. »

Les Rémois firent la sourde oreille, et ce bon chrétien en fut pour ses offres obligeantes, ainsi que le sire de Châtillon qui, voyant qu'on ne se

pressait pas de lui répondre, vint en personne à Reims, avec les seigneurs de Saveuse et de l'Ile-Adam, et une escorte considérable. Ils exposèrent *plusieurs choses de la part du duc de Bourgoingne*, et celle-ci entre autres : que l'armée nécessaire pour résister au Dauphin ne pourrait être prête que dans cinq ou six semaines. Mais ils épuisèrent vainement toutes les ressources de leur éloquence ; les Rémois ne voulurent jamais permettre que les *gens desdicts seigneurs* entrassent dans la ville, et ceux-ci furent contraints de se retirer.

De toultes parts, dit Jean Rogier, *on escrivoit aux habitans de Reims*, pour les engager à rester fidèles au roi d'Angleterre et au duc de Bourgogne. Le 2 juillet, Colart de Mailly, bailly de Vermandois, leur avait mandé que le duc de Bourgogne et Jean de Luxembourg, avaient dû entrer, la veille, à Paris, que huit mille Anglais étaient descendus *en la comté de Boullongne* et que, *de bref*, ils auraient une plus puissante armée que jamais, que déjà les passages étaient gardés et que les ennemis ne s'en retourneraient pas tous en leurs lieux.

Mais ce fut encore de l'éloquence perdue : les Rémois se montrèrent bien plus sensibles à la troisième missive des Troyens qui leur mandaient que, le 11 juillet, ils avaient reçu Charles VII dans leurs murs, sur la promesse, par lui faite, de les

tenir en paix et franchise, telle que le roy sainct Loys tenoit son royaulme, qu'ils étaient désolés de ne l'avoir pas fait plus tôt, qu'ils les exhortaient à imiter leur exemple, et que *l'on seroit très joyeulx, quand on l'auroit faict*. Dans leur enthousiasme, ils allaient jusqu'à dire que Charles VII était le plus sage et le plus vaillant prince qui fût sorti de la *noble maison de France*[1]. Les lettres de *Regnault de Chartres*, archevêque de Reims et chancelier de France, furent également bien accueillies ; il engageait les Rémois à bien recevoir le roi, ce à quoi ils étaient déjà bien disposés par eux-mêmes[2]. Ils lurent donc, sans en être touchés, la dépêche de Jean de Châtillon, seigneur de Croissy et frère du capitaine de Reims, qui leur mandait, pour atténuer l'effet de la capitulation de Troyes, que les ennemis étaient entrés dans cette ville sans coup férir, *qu'ils n'avoient que manger*, que cela s'était fait malgré *le commun, par séduction de l'esvesque, et du doïen, et par le moïen d'ung cordelier*

[1] On ne voit pas ce qui pouvait, en 1429, mériter à Charles VII un pareil éloge.

[2] Cette lettre fut écrite à Troyes, le 12 juillet. — On pourrait dire, après cela, que rien ne devait arrêter Charles VII ; mais, outre qu'il était essentiellement irrésolu, il était loin d'être informé de tout, et puis la garnison anglaise était toujours là, pouvant, d'un moment à l'autre, être renforcée par les Bourguignons.

nommé frère Richart[1], que les seigneurs de Rochefort et de Rancy, ainsi que les autres seigneurs, chevaliers et écuyers étaient sortis de la place, *leurs corps et leurs biens saufs* « et que celluy escuyer qui luy avoit apporté ces nouvelles, certifioit avoir veu Jehanne la Pucelle, et qu'il estoit présent, quand les seigneurs de Rochefort, Philibert de Molan et aultres l'interrogèrent ; et qu'il leur avoit affirmé par sa foy que c'estoit la plus simple chose qu'il vit oncques ; et qu'en son faict n'avoit ny rime ny raison, non plus qu'en le plus sot qu'il vit oncques ; et ne la comparoit pas à si vaillante femme comme Dame d'Or[2] ; et que les ennemys ne se faisoient que moquer de ceulx qui en avoient doubte. » Qu'est-il besoin de dire que *les ennemys* la connaissaient un peu mieux que *l'escuyer de Jehan de Chastillon* et que surtout ils l'entendaient avec des oreilles et la voyaient avec des yeux moins prévenus ?

Aussitôt après avoir fait leur soumission, les habitants de Châlons avaient écrit, de leur côté, à ceux de Reims, pour les en informer et les exhorter à en faire autant. Ils disaient qu'ils recevraient du roi *grande joie et honneur*, qu'il *estoit doulx, gracieux,*

[1] C'était bien un peu aussi le fait de Jeanne d'Arc ; mais il avait ses raisons pour ne pas le dire.

[2] Personnage inconnu.

piteux et miséricors, bel personne, de bel maintient et hault entendement. La *tremeur* [1] qu'on avoit de la Pucelle, était extrême; à la nouvelle de son approche, *du consentement des habitants de Reims, et par leur voulenté, s'en partirent les cappitaynes angloys;* et à peine furent-ils sortis que les bourgeois tinrent un conseil public pour répondre aux hérauts du roi. Il fut décidé *tout soubdain* qu'on enverrait vers ce prince plusieurs personnes considérables de la ville, *tant de l'esglise que aultres.* Le pape Pie II dit, dans ses *Mémoires*, qu'il y eut un moment d'agitation; que les Anglais conseillaient d'emporter la sainte ampoulle, pour que le Dauphin ne pût pas être sacré selon le rit accoutumé, et qu'après plusieurs délibérations sur ce sujet, étant tous tombés d'accord, ils pensent que c'est Dieu lui-même qui les a empêchés d'exécuter cette résolution.

Les envoyés furent parfaitement accueillis et déposèrent les clefs de la ville aux pieds du monarque, qui leur *donna toute abolicion* [2]. Heureux

[1] La frayeur.

[2] « Ainsy qu'il se voit, dit Jean Rogier, par les lettres patentes données le susdict jour, sexiesme dudict mois de juillet, audict lieu de Sept-Saulx, en forme de charte. » Le pape Pie II a donc été mal informé sur ce point; car il dit que la Pucelle ne voulut pas qu'on fît réponse aux envoyés, que le roi l'écouta, retint les envoyés prisonniers et marcha aussitôt sur la ville. Aussi, s'é-

les princes qui n'ayant pas la force nécessaire pour punir, savent du moins beaucoup pardonner !

Dans la matinée du même jour, qui était le samedi, 16 juillet 1429, l'archevêque entra dans sa ville archiépiscopale, ce qu'il n'avait pas encore pu faire depuis son élection. Ce fut ainsi qu'il profita le premier d'une entreprise qu'il n'avait pas cessé de combattre, et du succès de la Pucelle, à laquelle il avait toujours résisté ; mais c'était un châtiment bien doux que celui qui lui était infligé. Tout ayant été préparé, comme par enchantement, pour la réception du roi, il fit, le soir même, *après disner*, aux cris de *Noël ! Noël !* poussés par les habitants, il fit, dis-je, son entrée solennelle avec toute son armée, *là où estoit la Pucelle qui fut moult regardée* [1] ; c'était elle que l'œil cherchait au milieu de la brillante chevalerie qui entourait le roi [2] ; c'était sa bannière qu'on distinguait au mi-

tonne-t-il que les portes lui aient été ouvertes, et que les citoyens, en habit de paix, soient accourus pour le recevoir *sine conditionibus, sine pactis et absque ullâ contradictione* ; et il ajoute : *Divinum opus cuncti esse fatentur.* (Mémoires déjà cités). Voyez dans les *pièces justificatives* n° 9, une notice sur ce pape, qui n'était autre que le fameux Æneas Sylvius.

[1] Perceval.

[2] Il paraît que le roi de Sicile n'avait point été trop blessé des procédés peu courtois de Charles VII envers sa sœur ; car on le trouve à côté de son royal beau-frère, dans cette cérémonie.

lieu de toutes les bannières, son armure au milieu de toutes les armures, et son palefroi blanc au milieu de tous les coursiers. Il se fit un grand concours autour du Dauphin, dit le pape Pie II, et un plus grand encore autour de la Pucelle, qu'on regardait presque comme un être divin : *Quam veluti divinum aliquod numen intuebantur*[1]. Jusqu'à la fin du dernier siècle, on montrait, dans la cathédrale de Reims, une vieille tapisserie représentant l'entrée solennelle de Charles VII et de la Pucelle dans la ville du sacre, cité sainte de la monarchie française; mais la révolution, dans son vandalisme sauvage, a livré aux flammes cette relique du passé, comme si, en s'acharnant sur une vieille toile, elle eût effacé toutes les pages de l'histoire!

Parvenue au terme de ses désirs, Jeanne continuait de communiquer à tout son ardente activité. Elle fit arrêter que, dès le lendemain, qui était un dimanche, le roi *prendroit et recepveroit son sacre.* « Et, toute la nuit, feit on grant diligence à ce que tout fust prest au matin : et ce fut ung cas bien merveilleux; car on trouva, en ladicte cité, toutes les choses nescessaires; et si, ne povoit-on avoir

[1] *Mémoires déjà cités.* C'est la première fois qu'ils le sont dans l'Histoire de Jeanne d'Arc.

celles qui sont gardées à Saint-Denys, en France [1]. » En même temps qu'elle pressait les préparatifs du sacre royal, la Pucelle, profitant du court intervalle qui s'écoula entre le lever du soleil et la cérémonie, adressa une nouvelle lettre au duc de Bourgogne. La voici :

JHESUS, MARIA.

Hault et redoubté prince, duc de Bourgoingne, Jehanne la Pucelle vous requiert de par le Roy du ciel, mon droicturier et souverain Seigneur, que le roy de France et vous faciez bonne paix, ferme, qui dure longuement; pardonnez l'un à l'aultre de bon cuer entièrement, ainsy que doibvent faire loyaulx xhrestpiens, et, s'il vous plaist à guerroyer, si allez sur le Sarrazin. Prince de Bourgoingne, je vous prie, supplie et requiers, tant humblement que requierir vous puis, que ne guerroyez plus au sainct royaulme de France; et faites retraire incontinent et briefvement vos gens qui sont en aucunes places et forteresses dudict sainct royaulme; et, de la part du gentil roy de France, il est prest de faire paix à vous, sauve son honneur, s'il ne tient en vous, et vous fais assçavoir, de par le Roy du ciel, mon droicturier et souverain Seigneur,

[1] Chronique sans titre.

pour vostre bien et vostre honneur, et sur voz vie, que vous n'y gaignerez point bataille, à l'encontre des loyaulx Françoys, et que tous ceulx qui guerroyent audict saint royaulme de France, guerroyent contre le roy Jhesus, roy du ciel et de tout le monde, mon droicturier et souverain Seigneur. Et vous prie et requiers, à joinctes mains, que ne faictes nulle bataille, ne guerroyez contre nous, vous, vos gens et subgiez; croyez seurement, quelque nombre de gens que vous amenez contre nous, qu'ilz n'y gaigneront mie, et sera pitié de la grant bataille et du sanc qui sera respandu de ceulx qui y viendront contre nous. Et a trois semaines que je vous ai envoyé escript, et envoyé bonnes lectres par ung hérault, que fussiez au sacre du roy, qui aujourd'huy dimanche, dix-septiesme jour de ce présent mois de juillet, se fait en la cité de Rheims, dont je n'ay eu point de response[1], ne ouy oncques puis nouvelles dudict hérault. A Dieu vous command, et soit garde de vous, s'il lui plaist; et prie Dieu qu'il y mecte bonne paix. Escript audict lieu de Rheims, le dix-septiesme jour de juillet. »

Sur le verso, on lit : « Au duc de Bourgoingne . » Comme Jeanne d'Arc ne savait pas écrire,

[1] Cette lettre n'a point été retrouvée.

[2] Trouvée, sous la date du 17 juillet, 1429, qui est bien celle

la croix qui précède sa lettre sur l'original en parchemin, d'un pied et demi de haut sur un pied de large, conservé dans les archives de la chambre des comptes de Lille, la croix, dis-je, peut seule être de sa main et a dû être tracée, selon l'usage, avec le pommeau de son épée.

S'il est vrai, comme on le dit, qu'un malheur n'arrive jamais seul, on peut en dire autant de la prospérité. Tout souriait à Charles VII : de puissantes villes lui avaient ouvert leurs portes; les cœurs, longtemps égarés, revenaient à lui; dans quelques heures, la couronne de France, la plus belle du monde, allait ceindre son front marqué du sceau divin, et, comme si ce n'eût pas été assez de bonheur, le puissant duc de Bar et de Lorraine, et le *damoiseau de Commercy*, vinrent, dans ce moment-là même, lui offrir leurs services, avec un grand nombre d'hommes d'armes et une brillante chevalerie.

Tout porte à croire que, dans les préparatifs du sacre, on suivit l'antique formulaire qui rappelait qu'anciennement, en France, la monarchie était élective [1]. D'après le formulaire, la veille du sa-

du sacre, dans les archives de la chambre des comtes de Lille-en-Flandre.

[1] Ce formulaire fut changé, quand la monarchie devint à peu près absolue.

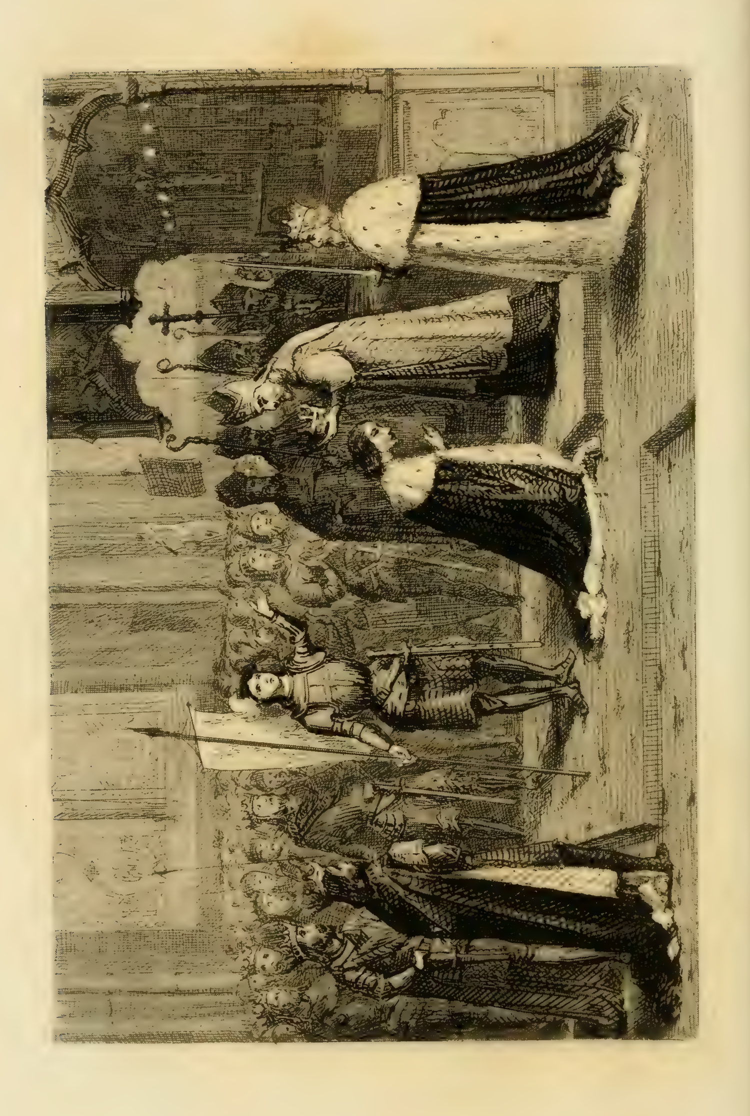
cre, on dressait un échafaud à l'entrée du chœur de la cathédrale, et le roi y montait, en présence du peuple. Les pairs du royaume y montaient avec lui et le montraient aux assistants, en prononçant ces paroles sacramentelles : « Vées cy vostre roy, que nous, pairs de France, couronnons à roy et à souverain seigneur. Et, s'il y a âme qui le vueille contredire, nous sommes icy pour en faire droict. Et sera au jour de demain consacré par la grasce du Saint-Esprit, *se par vous n'est contredict.* » Le peuple exprimait son consentement, en criant : *Noël! Noël*[1] *!*

Charles VII qui, jusque-là, avait été un roi à peu près sans royaume, faillit n'avoir pas même une couronne pour le jour de son couronnement. On en avait préparé une fort riche; mais elle était encore en chemin et l'on ne pouvait pas l'attendre : il fallut, en conséquence, se contenter d'une plus simple qu'on trouva dans le trésor de la cathédrale. Quant à la *Saincte-Ampole*, confiée de temps immémorial à la garde des religieux de l'abbaye de Saint-Remy, il fallait, selon l'antique usage, que quatre *ostages* répondissent de ce précieux dépôt, pour qu'il passât des mains de l'abbé dans celle de l'archevêque. Les maréchaux

[1] Varin, archives de Reims.

de Rais et de Sainte-Sévère, le sire de Graville et l'amiral de Culan, furent choisis pour cette mission et prêtèrent *les serments accoustumez*. Ils promirent, au sujet du vase mystérieux, qu'ilz *le conduiroient et reconduiroient seurement.* « Et l'apporta bien desvostement et solennellement l'abbé, dessoubs un poille, estant revestu en habit pontifical et ayant dessus luy un riche parement d'or, jusques à la porte, devant l'esglise de Saint-Denys, et là vint l'archevêque, pareillement revestu et accompagné des chanoines, et le print et porta dedans l'esglise, et le mist sur le grand autel de Nostre-Dame de Rheims. » Les princes, pairs, prélats, barons et chevaliers, qui l'avaient accompagné dans ce *sainct véage*, étaient rangés autour de lui. Parmi eux, tout près de l'autel, tenant son étendard à la main, la Pucelle attirait surtout les regards de la foule, dont les flots inondaient de toutes parts la basilique sacrée. Que de pensées devaient se presser dans l'esprit de la jeune fille ! Que de joie ! Que de douces émotions dans son cœur ! Qu'une autre femme, à sa place, aurait été fière d'un pareil succès ! Comme elle se serait enivrée de louanges et d'orgueil ! Mais la Pucelle, au contraire, parut plus recueillie en Dieu, plus modeste et plus humble.

Le roi d'armes appela d'abord, par leurs noms,



les anciens pairs laïques du royaume, les ducs de Bourgogne, de Normandie, *et d'Aquitaine*, et les comtes de Flandre, de Toulouse, de Champagne, autant pour constater leur absence que pour rappeler aux rois d'Angleterre qu'ils n'étaient que les vassaux de la noble couronne de France. Ces pairs n'ayant point répondu, ils furent remplacés par le duc d'Alençon, les comtes de Clermont et de Vendôme, et les sires de la Trémouille, de Laval et de Beaumanoir. L'archevêque de Reims, les évêques de Châlons, d'Orléans et de Séez, deux autres prélats, dont on ignore les noms, remplirent les fonctions de pairs ecclésiastiques. On remarquoit encore des *abbez* et ung foule *d'aultres gens d'esglise, comme au cas il convenoit*. Alors, le roi, précédé de ses officiers, vint s'agenouiller devant l'autel, *habillé comme il appartenoit*, et l'archevêque, suivi de son clergé, lui adressa les paroles suivantes. « Nous te requerrons de nous octroyer que à nous et à nos esglises à nous commises, conserves le privilége canonique, loy et justice due, nous gardes et deffendes comme roy est tenu, en son royaulme, à chascun évesque, et à l'esglise à luy commise. ».

Conformément à l'usage, Charles répondit :

« Je, par la grâce de Dieu, prouchain d'estre ordonné roy de France, promets, au jour de mon

sacre, devant Dieu et saincts, que je conserveray le privilége canonique, loy et justice à chacun de vous, preslats, et vous deffendray tant que je pourray, Dieu aydant, comme ung roy doibt par droict deffendre, en son royaulme, chascun évesque, et l'esglise à luy commise. »

Puis, suivant toujours l'antique formulaire, il ajouta :

« Je promets au nom de J'hésus-Xhrist, au peuple xhrestien à moi subject, ces choses : Premièrement, que tout le peuple xhrestien je garderay à l'Esglise, et tous temps, la vraye paix, par vostre advis. *Item*, que je le deffendray de toutes rapines et iniquitez de tous degrés. *Item*, que, en tous jugements, je commanderay esquité et miséricorde, affin que Dieu, clesment et miséricordieux, m'octroye et à vous sa miséricorde. *Item*, que de bonne foy je travailleray, à mon povoir, mectre hors de ma terre de juridiction à moy commise, tous les hérétiques déclarés par l'Esglise. Toutes choses dessus dictes, je confirme par serment [1].

Après la cérémonie du serment, tandis que plusieurs pairs soutenaient, sur la tête du prince, la couronne royale, deux autres pairs ecclésiasti-

[1] Histoire au vray et Chronique sans titre.

ques soulevèrent le siége sur lequel il était assis, et le montrèrent au peuple, en mémoire de l'élévation des rois francs sur le pavois. Ces cérémonies, ces serments, cette intervention du clergé, du peuple et de la noblesse dans le sacre de nos anciens rois, forment comme une protestation du passé contre la doctrine plus moderne de l'absolutisme, en fait de monarchie et de légitimité.

Au couronnement succéda la consécration que l'archevêque de Reims fit avec le saint chrême, *en gardant tout au long les céresmonies et solempnitez contenues dans le livre pontifical*. Le roi s'était agenouillé devant l'autel, pour recevoir l'onction sainte, *présens ses princes et preslats*, *et toute la baronnie et chevalerie qui là estoit*. Tout était terminé, rien ne manquait plus à Charles VII pour être reconnu *vray roy de France, inviolable et sacre*. Désormais le sacre du roi anglais n'était plus à redouter; il ne pouvait plus être qu'une parodie sans influence sur les masses. Dans la pensée des peuples, le vrai sacre ne pouvait plus être que celui qui venait d'avoir lieu. La Pucelle, *laquelle estoit la cause dudict sacre et couronnement et de toute ceste assemblée*, la Pucelle, dis-je, s'avançant alors vers le roi, s'agenouilla devant lui, « et en l'embrassant par les jambes, lui dit, en plourant à chauldes larmes : Gentil roy, ores est exécuté

le plaisir de Dieu, qui vouloit que levasse le siége d'Orléans, et que vous amenasse en ceste cité de Reims, recepvoir vostre sainct sacre, en monstrant que vous estes vray roy, et celluy auquel le royaulme doibt appartenir . » Elle était si émue, ses larmes coulaient avec tant d'abondance, et elle suppliait si *piteusement* le roi de lui permettre de se retirer, *que moult faisoit grant pitié à tous ceulx qui la regardoient*. Tout le monde partageoit son émotion. Quelle haute signification dans ces larmes ! Cette fille des champs qui avait quitté le foyer paternel, sa mère, sa famille, ses amies d'enfance, pour se lancer dans une entreprise telle que jamais femme au monde n'avait osé jusque-là en rêver une semblable, qui avait affronté la mort sur les champs de bataille, qu'on avait toujours vue la première à l'assaut, dans la mêlée, au plus fort du péril, calme en face de l'ennemi comme au milieu des siens, qui, blessée plusieurs fois, avait vu son sang couler sans frayeur, et, avec un courage surnaturel, avait arraché le trait de sa blessure et avait fait tout cela sans presque verser une seule larme, consolant même ceux qui pleuraient autour d'elle, maintenant que ses projets sont réalisés et qu'elle est arrivée au comble de ses désirs, la voilà aux pieds de son roi, tremblante d'émotion, toute baignée de pleurs, sans force désormais, et comme

un arc rompu par la tension. L'intrépide héroïne n'est plus qu'une fille ordinaire, faible, timide, accablée par les sentiments qui débordent de son âme, et faisant *moult grant pitié* à tous ceux qui la voient. Elle qui rassurait les timides, stimulait les tardifs, criait toujours en avant ! pour la première fois elle recule et demande à rentrer dans l'inaction ! N'est-ce pas parce que la force d'en haut n'est plus en elle et que l'œuvre divine est accomplie ? Dieu se retire et l'instrument est brisé !

C'en est fait, l'héroïne ne se montrera plus telle que nous l'avons vue d'abord. Elle ne sera plus résolue, ferme, ardente, inspirée, forte de la force divine, elle ne dominera plus par la lumière d'en haut, la sagesse et les conseils humains ; elle ne lira plus dans l'avenir ; elle ne marchera plus, d'un pas assuré, vers le but, entraînant tout après elle. Désormais, elle ne saura plus commander ; elle se battra encore comme un lion, parce que Dieu a fortement trempé son corps et son âme ; mais son front ne s'illuminera plus du rayon des splendeurs divines, son œil et sa voix n'électriseront plus les armées ; l'ennemi pourra soutenir son regard et sa présence, et de sombres pressentiments la suivront en tout lieu, comme si l'ange du malheur marchait à ses côtés ; enfin, on sentira qu'elle ne s'achemine plus vers la gloire et

les joies du triomphe, mais, comme une victime résignée, vers les angoisses et la sanglante couronne du martyre. Si donc, plus tard, nous la voyons, devant ses juges, faiblir et s'embarrasser dans ses dépositions, ce sera pour nous une nouvelle preuve de sa mission divine. En la voyant si différente d'elle-même, nous dirons : Un grand changement s'est opéré en elle, parce qu'elle n'est plus favorisée des communications divines ; mais dire qu'elle ne l'est plus, c'est dire qu'elle l'a été, et ainsi l'objection se tournera en preuve.

Outre la cérémonie du sacre et du couronnement, une autre joie bien douce attendait Jeanne d'Arc à Reims. Son père et son oncle Laxart étaient venus la trouver dans cette ville. Quelle jouissance pour la fille et pour le père ! Avec quel bonheur, l'une revoyait l'auteur de ses jours, revenu enfin de ses injustes préventions, et l'autre, une fille chérie, objet de l'admiration universelle, déjà toute rayonnante d'immortalité, et tombant à ses pieds pour se faire pardonner les prodiges accomplis par elle ! S'il est doux de revivre dans de pareils enfants, il ne l'est pas moins d'être l'orgueil d'un vieux père, la joie d'une tendre mère, de les inonder de sa gloire et de couvrir de couronnes leurs cheveux blanchis par les ans. On dit que le roi fit venir Durand Laxart en sa présence,

et voulut entendre de sa bouche le récit des premières tentatives de l'héroïne, pour exécuter les ordres du ciel. Sans doute qu'il se fit aussi présenter le père de sa libératrice, mais les chroniques n'en disent rien [1].

A l'occasion du sacre, l'ordre de chevalerie, comme il arrivait toujours, fut quelque peu prodigué. Le roi fut armé chevalier par le duc d'Alençon, et fit lui-même trois autres chevaliers, au nombre desquels était le *damoiseau de Commercy*.

[1] La ville de Reims se chargea des dépenses de Jacques d'Arc dans ses murs. On lit dans un vieux compte : « A Alis, vefve Rolin Marieu, hostesse de l'*Asne rayé*, pour despense faite en son hostel par le père de Jehanne la Pucelle, qui estoit en la compagnie du roy, quand il fut sacré en cette ville de Rheims, la somme de quatre livres parisis, comme il appert plus à plain par le mandat dudict lieutenant (Thomas de Bazoches), donné le dix-huictiesme jour du mois de septembre, l'an mil quatre cens vingt-neuf, et par quittance de ladicte Alis, escrite au dos d'icelluy mandement, cy rendue ; pour ce..... XXIIIJ. l. p. » On montre encore à Reims la maison où logea le père de Jeanne d'Arc ; elle s'appelle la ***Maison rouge***, et porte une inscription qui rappelle cet évènement. La Pucelle logea dans l'*ost*, hors de la ville, avec l'armée. Voici l'inscription qu'on lit sur la ***Maison rouge***, et qui fait à tort mention de la mère de Jeanne d'Arc :

L'AN 1429,
AU SACRE DE CHARLES VII,
DANS CETTE HOTELLERIE
NOMMÉE ALORS L'*Ane rayé*,
LE PÈRE ET LA MÈRE DE JEANNE D'ARC
ONT ÉTÉ LOGÉS ET DÉFRAYÉS
PAR LE CONSEIL DE VILLE.

On ignore si, à l'exemple de ses pères, le prince fit *la veille des armes* dans la cathédrale. Le duc d'Alençon et le comte de Clermont firent encore plusieurs autres chevaliers, qui tous reçurent des gants, ainsi que les gentilshommes présents à la cérémonie du sacre. La journée se termina par un festin dont l'archevêque de Reims fit les frais dans son palais. Il mangea seul à la table du roi, qui fut servi par le duc d'Alençon, les comtes de Clermont et de la Marche, et plusieurs autres grands seigneurs. A ces marques profondes de respect, on pouvait enfin reconnaître qu'il y avait un roi en France. Ainsi se passa à Reims le dimanche, 17 juillet, 1429, jour à jamais mémorable où se réalisa le plus beau rêve que jamais jeune fille ait rêvé !

Voici une lettre curieuse, écrite le jour même du sacre de Charles VII, à Iolande d'Anjou, reine de France et à la reine de Sicile [1].

« Nos très souveraines et très redoubtées Dames, plaise vous sçavoir que hier le roy arriva en ceste ville de Reims, de laquelle il a trouvé toute et pleine obéissance. Aujourd'huy, a esté sacré et couronné. Et a esté moult belle chose à voir le

[1] L'original de cettre lettre a été trouvé dans les archives de l'abbaye de Bénissons-Dieu, en Forez. Il paraît que les deux reines à qui la lettre a été adressée, s'y trouvaient alors.

beau mystère, car il a esté aussi solennel et accoustré de toutes les bezongnes y appartenants, aussi bien et si convenablement pour faire la chose, tant en habits royaux et aultres choses à ce nécessaires, comme s'il les eust demandé auparavant, et y a eu tant de gens que c'est chose infinie à escrire, et aussi la grande joye que chascun en avoit.

« Messeigneurs le duc d'Alençon, le comte de Clermont, le comte de Vendosme, les seigneurs de Laval et de la Trémoille, y ont esté en habits royaulx, et monseigneur d'Alençon a faict le roy chevalier [1], et les dessusdicts représentoient les pairs de France. Monseigneur d'Albret a tenu l'espée, durant ledict mystère, devant le roy, et pour les pairs de l'Esglise, y estoient avec leurs croces et mitres, messeigneurs de Rheims et de Chaslons, qui sont pairs, et, en lieu des aultres, les esvesques de Séez et d'Orléans, et deux autres preslats ; et mondict seigneur de Rheims y a faict ledict mystère et sacre qui lui appartient.

« Pour aller quérir la saincte ampoule, en l'abbaye de sainct Remy, et pour l'apporter en l'esglise de Nostre-Dame, où a esté fait le sacre, furent ordonnés le mareschal de Boussac, les seigneurs

[1] Cette circonstance, relatée par Perceval de Cagny, n'est pas mentionnée par les autres chroniqueurs.

de Rays, Graville et l'admiral, avec leurs quatre banniesres que chascun portoit en sa main, armés de toutes pièces et à cheval, bien accompagnés, pour conduire l'abbé dudict lieu, qui apportoit ladicte ampole; et entrèrent à cheval en ladicte grande esglise et descendirent à l'entrée du chœur, et, en cest estat, l'ont rendue, après le service, en ladicte abbaye; lequel service a duré despuis neuf heures jusqu'à deux heures. Et à l'heure que le roy fut sacré, et aussi quant on lui assit la couronne sur la teste, tout homme cria : *Noël!* et trompettes sonnèrent en telle manière qu'il sembloit que les voûtes de l'esglise deussent fendre.

« Aujourd'huy ont esté faicts, par le roy, comtes, le sire de Laval et le sire de Sully, et Rays, mareschal[1].

« Vendredy, eut huit jours, le roy mit le siége devant Troyes, et leur fit moult forte guerre, si vindrent à obéissance, et y entra le dimanche après, par composition. Et, s'ils ne lui eussent pas faict obéissance à son plaisir, ils les eust prins par puissance; car c'est une chose merveilleuse de voir la grant puissance des gens qui sont en sa compagnée. Le lundy suivant, se partit le roy de

[1] C'est par anticipation, que, jusqu'à présent, je l'ai appelé maréchal.

Troyes, tenant son chemin à Chaslons. Ceulx de Chaslons ont envoyé devant, demie journée, rendre obéissance. Le roy y entra, jeudy, et s'en partit vendredy, tenant son chemin en ceste ville. Et pareillement ceux de ceste ville sont venus rendre obéissance, et sont bien joyeux de sa venue, comme ils monstrent à leur pouvoir. Demain doibt partir le roy, tenant son chemin vers Paris. On dit, en ceste ville, que le duc de Bourgoingne y a esté, et s'en est retourné à Laon où il est de présent; il a envoyé si tost devers le roy qu'il arriva en ceste ville. A ceste heure, nous espérons que bon traicté y trouvera, avant qu'ils n'en partent. La Pucelle ne fait doubte qu'elle ne mecte Paris en l'obéissance [1].

« Audict sacre, le roy a faict plusieurs chevaliers, et aussi lesdicts seigneurs pairs en font tant que merveilles; il y en a plus de trois cents nouveaux.

« Nos souveraines et redoubtées dames, nous

[1] Cette simple mention de la Pucelle, faite, en passant, dans une lettre écrite à la reine de Sicile, par des personnes qui jouissaient de sa confiance, suffirait seule pour prouver que le prétendu parti à la tête duquel M. Michelet met cette princesse, parti qui aurait fait venir et soutenu l'héroïne, n'a de réalité que dans son imagination. N'est-il pas évident que, si les deux reines avaient pris à la Pucelle un intérêt aussi puissant, la lettre de leurs correspondants aurait beaucoup plus parlé d'elle?

prions le benoist Saint-Esprit qu'il vous donne vie et longue.

« Escript à Rheims, ce dimanche vingt-sept de juillet.

« Vos très humbles et obéissants serviteurs.

« Beauveau, Moreal, Lusse. »

Au dos de cette missive, on lit :

« A la Royne et à la Royne de Secile, nos souveraines et très redoubtées dames. »

Toujours plus humble, à mesure que plus de gloire lui rayonnait au front, la Pucelle ne cherchait désormais qu'à se faire oublier. « Mon faict, disait-elle souvent, n'estoit qu'un mystère. » Tant elle regardait sa mission comme accomplie ! Et quand on lui disait : « Jamais, on ne vit de telles choses, comme on en voit dans vostre faict ; on ne lit rien de semblable dans aulcun livre. — Monseigneur, répondait-elle, a ung livre dans lequel oncques aulcun clerc ne lit, tant soit-il parfaict en clesriscature. »

« Après être resté quatre jours à Reims, contrairement à la coutume qui est que les rois de France se rendent à Saint-Marcoul, le jour même de leur sa-

cre[1]. » Ce saint, qui était du sang royal de France, et avait préféré aux délices des cours la vie mortifiée de la solitude, obtenait à nos rois le don de *guérir les escroelles*[2]. Aussi, tous, à la suite de leur sacre, faisaient-ils ce saint pèlerinage, après lequel, dans la plénitude de la jeunesse et de la puissance, et remplis de la force de Dieu, touchant de leurs mains sacrées les malheureux atteints de la déplorable maladie, ils disaient : « *Le roi te touche, Diéu te guérisse*, paroles qui exprimaient moins la promesse du miracle qu'une prière pour l'obtenir.

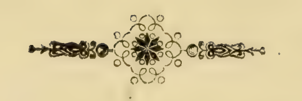
Tandis que Charles VII recevait à Reims l'onction royale, le duc de Bedford désespéré écrivait aux États d'Angleterre, pour presser l'envoi des troupes qu'il attendait, et *moult honorablement* recommandait le duc de Bourgogne, à la fidélité duquel seul on était redevable de n'avoir pas encore perdu Paris et toute la France. « *Item*, dira Jarretière[3], ajoutait-il, comment le Daulphin s'est mis, jà pieça, sur les champs, en sa person, à

[1] Au bourg et château de Corbény, à six lieues N.-O. de Reims. *Mémoires* du pape Pie II qui écrit *Marchoul.*

[2] On voit, dans les *Acta ord. S. Bened.*, qu'un anonyme du XII[e] siècle parle déjà de ce don accordé aux rois de France par saint Marculfe. M. de Reiffenberg, dans ses *Notes sur Barante*, t. IV, donne la liste des auteurs qui en ont parlé.

[3] Nom du roi d'armes envoyé en Angleterre.

très grosse puissance; pour la doubte et crainte de laquelle plusieurs bonnes villes, citeez et chasteaulx se sont jà mis, sans opposer ne attendre siége, en obéissance, comme les citez de Troyez et de Chaslons; et, aujourd'huy, xvj de ce mois, doibt arriver à Rheims, où semblablement on luy fera ouverture pour, demain ou l'undy, se faire sacrer. » Ainsi parlait alors le régent grand-breton : Charles VII n'était plus ce petit roi de Bourges dont il s'était tant amusé; l'épée d'une jeune fille, jetée dans la balance avait tout changé! L'Anglais était désormais réduit à se défendre, et le fier Bedford commençait à trembler.



CHAPITRE XV.

JEANNE D'ARC CONTINUE A REGRET DE SUIVRE L'ARMÉE ROYALE. — SOUMISSION DE SOISSONS ET DE CHATEAU-THIERRY. — EXEMPTIONS DE TAILLES, AYDES ET SUBSIDES, ACCORDÉES AUX HABITANTS DE GREUX ET DE DOMREMY. — DÉFI DE BEDFORD. — BRAVADES SANS RÉSULTAT. — SOUMISSION DE COMPIÈGNE. — GRANDES ESCARMOUCHES PRÈS DE SENLIS. — AMBASSADE AU DUC DE BOURGOGNE. — REDDITIONS NOMBREUSES. — LE ROI ENTRE A SAINT-DENIS. — LA PUCELLE BRISE SON ÉPÉE.

Charles VII avait été sacré à Reims; la couronne de France avait été posée sur son front; la mission de Jeanne d'Arc était remplie; la prudence et le courage suffisaient pour achever une œuvre si heureusement commencée et déjà poussée si loin; il ne fallait plus de miracles. L'heroïne n'avait donc

plus rien à faire au milieu des camps ; elle sentait qu'il était temps de quitter son armure, de déposer sa lance, pour reprendre le fuseau, et de suspendre aux murs du sanctuaire sa bannière et son épée. Elle le disait souvent ; elle suppliait le roi de lui permettre de quitter le tumulte de la guerre, pour aller continuer sa vie de jeune fille, au sein du hameau, du foyer paternel et de la douce paix des champs [1]. Mais il était dans sa destinée d'avoir toujours à lutter contre la prudence humaine ; ni le roi ni son conseil ne voulurent accéder à sa demande. Chose étrange ! Les mêmes hommes qui, jusque là, n'avaient pas cessé de la combattre, qui avaient toujours résisté à sa parole inspirée et ne l'avaient suivie qu'avec hésitation, quand elle criait : En avant ! s'opposent maintenant à ce qu'elle se retire et désapprouvent aujourd'hui ce à quoi hier encore ils auraient applaudi. Ainsi va l'esprit de l'homme. Les habiles voulaient exploiter la réputation et la gloire de la Pucelle ; ils firent tant qu'elle céda enfin, malgré ses répugnances, aux ordres du roi et aux prières des grands. Mais il faut désormais autant la plaindre qu'on a pu l'admirer. Elle porte encore noble-

[1] Son frère Pierrelo n'était plus avec elle ; il était allé prendre possession de la prévôté de Vaucouleurs, avec Jacques, son frère aîné.

ment son armure. Elle s'élance encore la première dans la mêlée, elle verse encore son sang, avec joie, pour son roi et sa patrie ; mais elle n'est plus sûre de la victoire ; elle monte courageusement sur le bûcher pour attester sa mission précédemment divine ; mais son regard est sans puissance et sa parole, sans flammes. Dieu ne parle plus par sa bouche ; elle ne sait plus donner l'impulsion, triompher à la fois de ceux qu'elle combat et de ceux qu'elle veut sauver, et c'est un douloureux spectacle que celui de cette héroïne, revenue à sa simple nature de jeune fille, aspirant au repos, sans pouvoir y parvenir, cherchant à ressaisir l'armée qui lui échappe, et répandant son sang dans une lutte à laquelle elle n'est plus appelée par *les voix* du ciel. Toutefois, je l'ai déjà dit, rien n'est plus propre à prouver la divinité de sa mission [1].

[1] Perceval, dans sa chronique, ne dit pas que Jeanne d'Arc ait témoigné, après le sacre, le désir de quitter l'armée ; mais il ne dit pas le contraire. Comme il est très laconique et qu'il omet beaucoup de choses, son silence ne prouve absolument rien, et, en toute hypothèse, il sera toujours sans force devant le témoignage positif d'un personnage tel que Dunois, et devant celui de l'héroïne même. Perceval dit, il est vrai, que « *la Pucelle avoit l'intencion de remetre le roy en sa seigneurie et son royaulme en son obéissance* ; » mais tout cela est vague et peut s'appliquer aux opérations qui ont précédé le sacre, tout aussi bien qu'à celles qui l'ont suivi. Il dit encore qu'après la délivrance de la *conté de Champaigne*, l'héroïne fit entreprendre

De Corbény, où *il feist ses offrandes et oraisons*, le roi, entraîné par le parti de la guerre, prit sa marche sur Paris, pour reconquérir son trône, comme il avait déjà reconquis sa couronne. Après la ville du sacre, il lui fallait celle du gouvernement. *Il s'en vint d'abord à une petite ville appelée Vailly, en la vallée et à quatre lieues de Soissons.* Les habitants lui firent d'eux-mêmes *pleine obéissance et le reçurent grandement bien, selon leur pouvoir.* Ceux de Laon firent aussi leur soumission *très joyeulsement et voulentiers.* Soissons ouvrit également ses portes à *grant joye;* et, le 23 juillet, un samedi, le roi y vint *disner, souper et gésir* [1]. Il y demeura trois jours avec son *ost, tant dans la ville comme ès environs.* Ce fut là qu'il reçut la joyeuse nouvelle que Provins, Coulommiers, Crécy-en-Brie et plusieurs autres places, *s'estoient tournées françoises.*

au roi *le voyage à venir devant Paris.* Dans la lettre aux reines de France et de Sicile, on lit cette phrase encore plus significative : *La Pucelle ne fait doubte que elle ne mecte Paris en l'obéissance ;* mais cela peut être postérieur aux instances des seigneurs pour décider l'héroïne à ne point quitter l'armée, et ne prouve absolument rien. D'ailleurs, comme dans l'idée de la Pucelle tout dépendait du sacre, en tout état de choses, une fois le roi sacré, elle devait l'engager à marcher sur Paris, et lui promettre un plein succès. Il n'y a donc rien là de positivement contraire aux données historiques suivies jusqu'à ce jour ; mais j'y reviendrai encore plus tard.

[1] Chronique de Perceval.

L'armée royale se dirigea de Soissons sur Château-Thierry, où s'étaient retirés les seigneurs de Châtillon, de Croy et de Brimen *et aulcuns aultres de la partie du duc de Bourgongne*, avec la garnison de Reims et de quelques autres villes. La place était très forte et défendue par une garnison nombreuse ; mais quand on sut que le roi approchait avec son *ost* et la Pucelle, on ne la trouva plus assez forte, ni assez bien défendue. Le bruit s'étant répandu, comme à Troyes, qu'on avait vu des papillons voltiger autour de la guerrière, ces papillons firent autant d'effet qu'une armée. Les capitaines, voyant la *communauté*[1] *inclinez à faire obéissance au roy Charles*, et n'attendant *mie brief secours*, demandèrent à capituler, quand, tout à coup, le bruit se répandit que les Anglais arrivaient avec des bataillons nombreux. Cette fausse alarme jeta le trouble dans le camp français; mais Jeanne d'Arc réussit à apaiser le tumulte, et le calme se rétablit. Les négociations, un moment interrompues, ayant été reprises ; *au vespre*, le vendredi, 29 juillet, la ville et le *chastel* se rendirent et la garnison *s'en alla à Paris, devers le duc de Bedford, qui se disoit resgent du royaulme de France pour le roy d'Angleterre, et lors faisoit moult grant*

[1] Le peuple.

assemblée de gens d'armes, pour aller combactre encontre le roy Charles et sa puissance [1]. Perceval dit même que « le roy et sa compaignie fut, presque tout le jour en bataille, devant Chasteau-Thierry, espérant que le duc de Bedfort les dust venir combattre. »

Comme l'*ost* de France approchait de Château-Thierry, on voit dans la déposition de Louis de Contes, page de la Pucelle, qu'ayant aperçu, sur un des chevaux d'un homme d'armes, une femme qui vivait en état de concubinage avec lui, la pieuse et sainte héroïne piqua des deux et s'élança sur cette femme, l'épée à la main [2]. Elle l'eut bientôt atteinte, mais, voyant l'effroi peint dans tous les traits de cette malheureuse, elle s'abstint de la frapper, et se contenta de lui adresser quelques touchantes exhortations ; après quoi, elle ajouta : *Que je ne vous trouve plus désormais en la compaignie des hommes d'armes, aultrement je serois forcée de vous faire desplaisir*. A cette preuve éclatante de son horreur pour le péché, elle en ajouta une non moins convaincante de son amour pour sa patrie.

[1] Monstrelet et chronique sans titre.

[2] Ce trait et d'autres semblables ont attiré à Jeanne d'Arc, de la part des Anglais, le reproche de cruauté ; mais qui ne voit qu'en agissant ainsi, l'héroïne n'avait d'autre but que d'effrayer ?

Durant le séjour de Charles VII à Château-Thierry. elle obtint de ce prince une exemption *de toutes tailles, aydes et subsides* pour les habitants de Greux et de Domremy. On conserve encore à Greux l'ordonnance royale qui fut rendue à ce sujet; en voici le contenu :

« Charles, par la grâce de Dieu, roy de France, au bailly de Chaumont, aux presposés des tailles, gabelles et aydes, et à tous les employés et serviteurs, salut ! Nous vous faisons sçavoir : que, en faveur et d'après le désir de notre très aimée Jehanne la Pucelle, et à cause des grants, éminents, distingués et utiles services qu'elle nous a rendus, en nous aydant à nous restablir dans notre puissance, et qu'elle nous rend encore, nous avons accordé et accordons, par les présentes, aux habitants et manants des villages de Greux et de Domremy, dans le bailliage de Chaumont, en Bassigny, où ladicte Jehanne prit naissance, descharge complète et exemptions de toutes tailles, gabelles et aydes, pour le présent et pour l'avenir. C'est pourquoy nous vous ordonnons et requerrons de laisser lesdicts habitants et manants jouir librement et complètement de ceste franchise, de ne leur imposer, ni laisser imposer aulcune charge, ni au présent, ni à l'avenir ; et, si on les impose en quoi que ce soit, chascun de vous aura le

droit de les en laisser libres et francs, car telle est nostre voulenté et voulons qu'il soit ainsi faict, sans égard, ni aucune disposition, ni restriction contraire.

« Donné à Château-Thierry, le trente et unième jour de juillet, en l'année de grasce mil quatre cent vingt-neuf, de notre règne la septième. »

Cette exemption fut religieusement maintenue pendant quatre cents ans : dans les registres des comptes des élections de Chaumont, à l'article Greux et Domremy, la recette était laissée en blanc, et on lisait ces mots : *A cause de la Pucelle*, ou *Néant ; la Pucelle*. Témoignage glorieux de la reconnaissance des monarques français envers une simple fille du peuple, que la révolution n'a pas plus respectée que les filles des rois. Or, comme Jeanne d'Arc n'a pas seulement sauvé la monarchie, mais qu'elle a aussi sauvé la France, il serait digne d'un siècle qui se pique de justice et d'impartialité, de continuer à payer, envers la patrie de Jeanne d'Arc, la dette du pays, et de réparer la brutale injustice d'une époque de délire et d'anarchie. Les nations s'honorent plus encore que les particuliers par la reconnaissance. Pourquoi la terre qui a nourri la libératrice de la France, continuerait-elle de payer la dette commune à la patrie ? La noble fille du peuple n'a-t-

elle pas assez payé de son sang? N'a-t-elle pas tout acquitté par son martyre?

De Château-Thierry, le roi *tira* vers *Montmirail en Brye*, et de là, vers Provins, où il séjourna deux ou trois jours. Ces mouvements divers vers le sud, au lieu de marcher droit sur Paris, par Nanteuil, Dammartin et Saint-Denis, sont extrêmement suspects : il est impossible de ne pas y voir un parti pris d'avance, de regagner la Loire où Charles VII, un moment entraîné par le parti de la guerre, était sans doute rappelé par l'amour. Cependant, chaque jour, on pouvait se convaincre de plus en plus de l'effet tout-puissant du sacre sur les populations : toutes les routes s'aplanissaient d'elles-mêmes pour laisser passer la royauté nouvelle; les villes ouvraient leurs portes, donnaient leurs clefs, et les forteresses levaient leurs ponts-levis. L'expédition n'était plus qu'une joyeuse *chevaulchée* à travers des contrées amies, une marche triomphale de ville en ville, de château en château, de cathédrale en cathédrale, en un mot, une continuation des fêtes de Reims. On eût pu douter s'il y avait encore des Anglais en France. Chaque mouvement du roi autour de la capitale, y augmentait la cons-

[1] Perceval de Caigny.

ternation. « Et quant ceulx des villages à l'entour, dit le Bourgeois de Paris dans son journal, sceurent comment les Armignaz conquestoient ainsi pays, ils laissèrent leurs maisons et apportèrent leurs biens ès bonnes villes, et scièrent leurs blez avant qu'ilz fussent meurs, et apportèrent à la bonne ville... Et ceulx de Paris moult avoient grant paour ; car nul seigneur n'y avoit. »

Les Parisiens, devenus Anglais de cœur et d'âme, furent un peu *reconfortez* par l'arrivée du cardinal de Vinchestre qui, *mentant ses promesses*, amena d'outre-Manche, *contre les Françoys très vraiz chrestiens*, les hommes d'armes qu'il avait levés, *sous couleur de les mener contre les Bohémiens hérétiques, combien qu'ils eussent esté soubdoyez de l'argent de l'Esglise* [1]. Le cardinal entra dans Paris avec *bien environ* quatre mille hommes, et en même temps que lui, *le sire de l'Isle-Adam, qui avoit de Picards bien environ sept cents, sans la commune de Paris*. Bedford était aussi entré avec le cardinal, et l'oncle et le neveu se trompèrent mutuellement, en se persuadant qu'ils étaient réconciliés. Rien ne prouve mieux la détresse de Bedford que cette feinte réconciliation.

[1] Histoire au vray. — Le cardinal fut payé deux fois, d'abord par l'Église, dont il ne remplit pas les intentions, et ensuite par son neveu. *Actes de Rimer*, t. IV, p. 144, 150.

Tandis que l'Anglais s'organisait dans la capitale, Charles VII mettait des officiers sûrs dans les villes nouvellement soumises, et s'efforçait de consolider ses conquêtes. Ces mesures de pacification ne lui étaient pas inutiles pour pousser la guerre : en assurant ses derrières, il se ménageait des vivres et une retraite en cas de non-succès. Le 31 août 1429, le duc de Bedfort sortit enfin de Paris avec les croisés de son oncle, rallia, à Corbeil et à Melun, les débris de l'armée anglaise, et, à la tête de dix mille combattants, qui *estoient grant chose*, poussa jusqu'à Montereau, comme s'il eût voulu tourner l'armée française et lui couper la retraite. Il voulait tout simplement dater du théâtre de la mort de Jean-sans-peur, une lettre foudroyante, par laquelle il espérait effrayer son adversaire.

De Monstréau où Fault-Yonne[1], il envoya au roi un insolent défi, dans lequel il lui reprochait toute sorte de parjures et de mesfaits « entre aultres celluy de faire séduire et abuser le peuple ignorant, de s'ayder de gens superstitieux, repprouvez, comme d'une femme désordonnée et diffamée, estant en abit d'homme et gouvernement dissolut, et aussy d'un frère mandiant, apostat et

[1] Montereau-Faut-Yonne.

séditieux, tous deux abominables à Dieu[1]. » Plus loin[1], il parle encore de la *diffamée femme et apostats dessus dicts*. Il y a dans cette haine contre une jeune fille, dont le nom rayonnait de tant de gloire, quelque chose de sinistre et de brutal. Dans le reste de la pièce, Bedford cherche à effrayer le roi de France, en le provoquant au combat, au nom des *sainctes Escriptures*, de la sainteté des serments, de l'intérêt des peuples et du jugement de Dieu ; tout, dans cette pièce, respire la forfanterie et l'outre-cuidance anglaise. « Ton maistre, dit Charles VII, d'un ton moqueur, au héraut d'armes porteur des *desfiances*, ton maistre n'aura pas de peine à me trouver ; car, c'est moi qui le cherche. »

Quand on sut, dans l'armée anglaise, qu'au lieu de se laisser intimider par la manœuvre et les menaces de Bedford, le roi de France, *issu de Provins*, *tenoit les champs avec son ost*, et, marchant droit sur Paris, avait déjà poussé jusqu'au *chasteau de la Motte-de-Nangis*, la surprise fut grande, et plus grande encore l'épouvante. Les Anglais crurent leur retraite coupée, et si Charles VII eût pu savoir ce qui se passait parmi eux, bien qu'il n'eût pas des forces numériquement supérieures,

[1] Monstrelet.

il eût pu les écraser. Mais il ignorait leurs dispositions, et perdit son temps à attendre et à se préparer au combat. *Là, bien notablement et prudemment furent ordonnez les batailles, et c'estoit surtout agréable chose que de voir le maintien de Jehanne la Pucelle et ses diligences.* On avait un grand désir de combattre, *et, cuidant que le duc de Bethfort deust venir, le roy se tint, tout le jour, en son ost, emmi les champs; mais ledict duc changea de conseil,* et s'en retourna à Paris. avec les douze mille combattants qu'il avait en sa *compaignie*. La frayeur n'en fut pas moins grande dans la ville. On ferma les portes, et *il fut crié, sur la hart, que nul ne fust si osé de sortir par desvotion ne pour marchandise*[1]. Mais, au lieu de profiter de ses avantages et de passer *oultre, pour tousjours conquester, veu que la puissance des Angloys ne l'osoit combactre*[2], par les conseils *d'aulcuns gens de sa compaignie*[3], et, sans doute aussi, par celui de son indolence, ou peut-être aussi, comme je l'ai déjà dit, pour quelque affaire de cœur, ce qui le touchait beaucoup plus que la politique, Charles VII songeait de plus en plus à quitter la partie, pour retourner sur les bords de

[1] Journal d'un bourgeois de Paris, mardi, 9 avril 1429.

[2] C'était l'avis des ducs d'Alençon et des comtes de Clermont, de Vendôme et de Laval.

[3] La Trémouille était au premier rang.

la Loire. Déjà il rétrogradait vers le sud-est et se disposait à passer la Seine à Bray, quand on vint lui dire que les habitants de cette ville avaient manqué de parole, que leurs murs étaient hérissés d'Anglais, et que plusieurs *lances* de son avant-garde, qui s'étaient trop avancées, avaient été prises et d'autres, *destroussées*. Il fallut donc, bon gré malgré, renoncer aux douceurs du repos, et reprendre le chemin de la gloire, *dont* la Pucelle, le duc d'Alençon et d'autres capitaines, furent *très joyeulx* et *bien contents*[1].

L'*ost de France,* se repliant alors sur ses pas, retourna à Château-Thierry où il passa la Marne, et, se dirigeant sur la Ferté-Milon, Crespy en Valois et Lagny-le-Sec, s'en *vint loger aux Champs*, assez près de Dammartin. Le pauvre peuple du pays, où, comme le dit l'*Histoire au vray*, « les peuples françoys accouroient de toutes parts, crians Noël! plourans de liesse et de joye et chantans

[1] Perceval ne parle pas de cette pointe sur Nangis et Bray : il fait séjourner le roi à Provins jusqu'au vendredi ; le dimanche 7, il le fait coucher à Coulommiers en Brie, le mercredi 10, à la Ferté-Milon, le jeudi, à Crespy en Valois, le vendredi, à Lagny-le-Sec, et le samedi, il le fait tenir les champs tout le jour, près de Dammartin en Gouelle. « Au temps, ajoute-t-il, que le roi mit à venir son chemin dudict lieu de Rains audict lieu de Dammartin, la Pucelle fit moult de diligence à mectre plusieurs places en l'obéissance du roy. »

Te Deum laudamus et desvotes antiennes, versets et respons, et faisans merveilleuses festes; regardans surtout moult la Pucelle, laquelle, considérant leur maintien, plouroit moult fort, et soy tirant à part, dist au comte de Dunois : En nom Dieu, véz-cy bon peuple et desvots, et voudroye que je mourusse en ce pays quand je debvray mourir.» Et celluy comte luy demanda lors : «Jehanne, sçavez-vous quand vous mourrez, et en quel lieu? A quoi elle respondit que non, et que en la volonté de Dieu en estoit : disant oultre à luy et aux aultres seigneurs : « J'ai accomply ce que *Messire* m'avoit commandé, qui estoit lever le siége d'Orléans, et faire sacrer le roy. Je voudroie qu'il luy pleust me faire revenir à mon père et à ma mère, afin que je gardasse mes brebis et mon bestial, et fasse ce que souloie faire. » Et, en rendant grâces à Nostre-Seigneur, levoit moult humblement les yeux vers le ciel. Par lesquelles parolles qu'ils veoient estre véritables et la manière d'elle, crurent tous fermement qu'elle estoit saincte pucelle et envoyée de Dieu, et si estoit elle [1] ».

« Le roy estoit donc sur les champs, environs de Dampmartin, » et le greffier du parlement écri-

[1] Chronique sans titre, d'après Jean Chartier, *Histoire au vray*.

vait sur les registres que, « le vendredy, 29e jour d'Aoust et les jours ensuyvans, les présidens et conseillers de céans n'avoient guères vaqué à oir les plaidoieries des causes, par occasion des ennemis qui s'estoient approuchés de la ville et avoient occupé plusieurs cités. »

Le duc de Bedford, lieutenant-général du roi Henri, plus inquiet que tous les autres, sortit une seconde fois de Paris, *à tout grant nombre de gens de guerre et grosse compagnée*, et vint camper à Mitry, sous Dammartin. Quand il eut bien choisi sa position, et qu'il s'y fut *bien assis* et fortifié, car l'Anglais n'a pas moins d'attraits pour les retranchements que pour le *confort*, il envoya ses hérauts d'armes à Charles VII, pour lui dire que, *s'il vouloit la bataille, il la recepvroit.* Quand on la désire tant, il est plus simple d'aller la présenter. Le roi, prenant encore une fois au sérieux les bravades de l'Anglais, marcha en avant, et vint *chevaulcher* avec sa cavalerie, d'après Jean Chartier, non pas jusqu'à Lagny-le-Sec, comme

[1] Il y avait encore de cela une autre raison, c'est que Bedford avait suspendu ses paiements et que le parchemin manquait. Quand le jeune roi Henri entra à Paris, son entrée ne put pas être écrite avec quelque détail, *ob defectum pergameni et eclipsim justitiæ.* Registres du parlement, préface du tome XIII des ordonnances, p. LXIII. Les greffiers furent plusieurs fois obligés d'acheter le parchemin à leurs dépens.

le disent certaines chroniques, puisque sa marche eût été rétrograde, mais jusque dans les plaines de Meaux, en se gardant toutefois de donner dans le piége qui lui était tendu. Avant d'*assaillir* l'ennemi, il le fit reconnaître, *et pour veoir son maintien*, la Hire *et aulcuns aultres cappitaines* lancèrent leurs armures et escarmouchèrent, tout le jour, *sur une petite eau* [1], *à ung village qu'on appelle Thieux*. Quand il fut bien constaté que les Anglais s'étaient retranchés et *mis en place fort advantageuse*, au lieu de donner tête baissée, comme à Poitiers, contre leurs *pals*, Charles VII fit *ordonner ses gens, en intention* d'attendre. Bedford, voyant qu'il avait manqué son coup, quitta son camp, vers l'heure des *vespres*, et rentra à Paris, avec fort peu de gloire et d'avantages. Le roi, de son côté, retourna à Crespy, et reçut la soumission des habitants de Compiègne, auxquels il avait envoyé ses hérauts. Beauvais suivit cet exemple, malgré les efforts de l'évêque, Pierre Cauchon [2] ou *Conchon* [3], *fort enclin*, ou plutôt *extrême et furieux pour le party angloys, combien qu'il fust de la nation françoise et natif d'entour de Rheims*. Il est vrai qu'il devait sa

[1] Petite rivière, c'est la Biberonne.

[2] *Histoire au vray.*

[3] Chronique sans titre.

mitre au parti bourguignon[1], et qu'il s'était toujours montré très zélé contre les Armagnacs. Indignés de ce zèle anti-national, les Beauvaisiens l'avaient honteusement chassé de leur ville et mis en demeure d'aller rejoindre ses amis d'outre-Manche. On ignore ce qui a pu tourner contre les rois légitimes, ce mauvais prêtre, dont le père et l'aïeul avaient été comblés de biens par Charles VI; mais une fois dans cette voie, cette dernière injure explique malheureusement trop bien la haine forcenée et l'infernale persévérance avec laquelle nous le verrons travailler à la perte de la Pucelle[2].

Paris, à l'encontre des autres cités *qui se tour-*

[1] Le duc de Bourgogne avait assisté en personne à son sacre.

[2] Georges Chastellain, chroniqueur contemporain, l'appelle un *grant et solennel clerc.* Recteur de l'université, les honneurs universitaires l'élevèrent à l'influence politique : il devint conseiller du roi d'Angleterre et l'âme damnée des princes de la maison de Lancastre. La promesse de l'archevêché de Rouen, place si importante par la position géographique, et la demande de cette dignité faite pour lui au pape, par le roi d'Angleterre, achevèrent de l'inféoder au parti anglais. La promesse qu'il avait reçue des princes de Lancastre, est constatée depuis peu par les publications de sire Harris Nicolas. (*London, precedings and ordinances* t. IV 1835). On lit dans ce recueil : « Item *concordatum* est quòd fiant litteræ, sub privato sigillo directè D. S. pontifici, pro translatione Petr. Cauchon, episc. Belvacensis ad ecclesiam metrop. Rothomagensem. » Le cardinal de Saint-Laurent venait de quitter ce siége pour celui de Besançon.

noient françoises, Paris restait anglais de cœur et d'âme. Il y régnait une fureur d'apostats contre tout ce qui était *resté fidèle au vray* parti français.

Quand les Parisiens-Anglomanes surent que frère Richard, dont ils avaient tant admiré les sermons, « chevaulchoit avec les Arminaz, et que, par son langaige, il faisoit ainsy tourner les citez qui avoient faict sermens au resgent de France ou à ses commis, ilz le mauldissoient de Dieu et des saincts; et, qui pis est, les jeux de tables, de boules, dez, brief, tous aultres jeux qu'il avoit deffendus, recommencèrent en despit de luy, comme je l'ai déjà dit plus haut; et mesme ung merian d'estaing, où estoit empraince le nom de *Jhesus*, qu'il leur avoit fait prendre, laissèrent-ilz, et prindrent tretous la croix Saint-Andry ». Tant le Parisien a toujours été inconstant et léger!

De Crespy, le roi se dirigea sur Compiègne, pour prendre possession de cette ville qui lui livrait, avec le cours de l'Oise, la clef de la Normandie, et lui permettait de fermer aux Anglais le chemin de la Grande-Bretagne. C'était le seul côté qui leur restât : l'Orléanais, la Champagne et l'Ile-de-France ayant reconnu les lis. Aussi, le régent anglais crut-il devoir abandonner, une troisième fois, Paris, pour *tenir les champs* et couvrir la Normandie. Le dimanche 14 août, la Pucelle, dit Per-

ceval, le duc d'Alençon, le comte de Vendôme, les maréchaux et autres capitaines, avec six ou sept mille combattants, furent, *à heure de vespres, logier à une haye, aux champs, près Montpilour*, environ à deux lieues de Senlis. On lança quelques *armures* chargées de reconnaître l'ennemi et d'évaluer ses forces. Ces éclaireurs, à la tête desquels étaient Ambroise de Lore et Poton de Xaintrailles, « approuchèrent tant près de l'ost des Angloys, qu'ilz veirent et apperçurent grans pouldres sur le grant chemin d'entre Paris et Senlis. Par quoy conneurent qu'ilz venoient. Quand ils eurent bien reconnu l'armée ennemie, ils envoyèrent hastivement vers le roy, qui feist ordonner toutes les batailles et s'en vint, à très grant diligence et à tout son armée, sur les champs, et tira droit à Senlis. »

D'aultre part, arriva, à l'heure de vespres, le duc de Bethfort à tout son ost [1], qui se composait, selon Perceval, de huit à neuf mille combattants. Comme il passait la Nouette, entre Barron et Senlis, Charles VII marcha droit à lui, *le cuidant combactre à celluy passage*, où deux cavaliers pouvaient à peine s'engager de front; mais il arriva trop tard; la plupart des Anglais étaient déjà passés. Les deux armées étaient encore à une lieue de distance, et,

[1] Histoire au vray.

combien qu'il fust jà vers le soleil couchant, quelques braves chevaliers ne voulurent pas laisser finir le jour, sans échanger quelques coups de lances. « Nos gens, dit Perceval, allèrent escarmoucher avec les Engloys près de leur logis, et y fut mort, du costé des Englois, le capitaine d'Orbec et dix ou douze aultres. » Il y eut de plus des blessés et des prisonniers des deux côtés; mais la nuit vint mettre fin à ces faits d'armes que la chronique dit avoir été *très biaulx*.

Le lendemain, 15 août, la Pucelle, le duc d'Alençon et leur *compagnée*, *cuidans*, *ce jour*, *avoir la bataille*, *mirent*, *chacun endroit soy*, *ordre à leur conscience*, *et ouyrent la messe le plus matin que faire se peut*, *et*, *après ce*, *monterent à cheval*[1]. Au lever du soleil, on rangea les *batailles* en trois corps, dont on forma un centre et deux ailes. « Et, par dessus toutes ces ordonnances, fut réservée pour faire escarmoucher, renforcier et secourir les aultres batailles, se mestier en estoit, une aultre bataille de très vaillans seigneurs, cappitaines et aultres gens de guerre, dont estoient ducteurs et avoient la charge la Pucelle, le bastard d'Orléans, le comte d'Albret et la Hire[2]. »

[1] Perceval de Caigny.

[2] Histoire au vray et Jean Chartier.

L'Anglais n'avait pas quitté *Nostre-Dame-de-la-Victoire,* à une demi-lieue de Senlis, *entre nos gens et ladicte ville, sur la petite rivière* [1]; excellente position où il était défendu à la fois par la nature et par l'art : sur ses derrières, un étang, sur ses flancs, des fossés et des haies impénétrables, et sur son front, de fortes tranchées hérissées de charriots et de pieux aigus et inclinés [2], il lui fallait tout cela pour tenir en présence des chevaliers français. Selon sa tactique, les archers furent mis au premier rang, les Picards d'un côté et les Anglais de l'autre, et, à cinq ou six pas derrière eux, le gros de l'armée formait une grosse masse carrée, compacte, étincelante et profonde. Il y avait là quelque chose de la phalange macédonienne et de la légion romaine, que les Français, plus impétueux et plus braves, ne savaient pas imiter; ils dédaignaient le *pal*, le retranchement, le bouclier et les rangs profonds, où toutes les poitrines ne se présentent pas au fer. Comme les Gaulois, leurs ancêtres, ils attendaient tout de leur courage et de leurs épées; c'était moins habile, mais plus

[1] Perceval.

[2] Toute la nuit s'était passée dans ces préparatifs, dit Perceval: Le *Hérault Berri* a donc tort de dire que les deux armées *furent tout le jour l'une devant l'autre*, sans hayes et sans buisson, *et ne combattirent point.* Ce qui est vrai, en ce sens qu'il n'y eut point de bataille rangée.

chevaleresque, et, par conséquent, plus français.

S'il fallait en croire Monstrelet, la Pucelle, interrogée sur le succès de la journée, « toujours auroit eu diverses opinions, une foys voulant combactre ses ennemys, et aultre foys, non. » Cette irrésolution, si elle était prouvée, serait le résultat naturel de la position de l'héroïne, à qui l'inspiration faisait défaut, parce que sa mission était remplie ; mais il ne faut pas accorder trop d'importance au témoignage du chroniqueur bourguignon, qui paraît généralement assez mal informé de ce qui se passait dans l'*ost* de France. Malgré le désir qu'il avait de combattre, Charles VII était, de son côté, fort irrésolu. Les souvenirs de Crécy et de Poitiers le retenaient sans doute ; il étudiait la position de l'ennemi *et chevaulcha plusieurs foys, loin de ses batailles, par devant l'armée des Angloys* [1]. Voyant *qu'ilz n'avoient cessé toute la nuict et ne cessoient encore d'eulz fortifier, en grant diligence*, il assembla son conseil, auquel assista le duc de Bar, qui était venu la rejoindre à Provins [2], et il fut résolu qu'on ne *combactroit* les Anglais que dans le cas *où ilz seroient trouvez en place esgale.* « Cependant, on feist approcher les batailles jusques à deux traicts d'arbalestre, près des Angloys,

[1] Tel est du moins le récit de l'*Histoire au vrai.*

[2] Perceval.

et on leur feist signifier que, s'ilz vouloient saillir de leur parc, on les combactroit; ce qu'ilz ne voulurent faire [1]; combien qu'il y eust de très grandes et merveilleuses escarmouches. Car plusieurs vaillans Françoys alloient souvent, tant à pied qu'à cheval, jusqu'à la fortification des Angloys, pour les esmouvoir à saillir, tellement que grant nombre d'eulx sailloient par foys, qui reboutoient les Françoys : lesquelz, renforciez et secourus d'aulcuns des leurs, rechassoient les Angloys, qui pareillement, confortez et aydez par aultres de leurs gens, sailloient de nouvel, rechargeoient sur les Françoys et les faisoient reculer, jusqu'à ce que nouvelles gens de leurs grans batailles se venoient joindre avecques eulx, par la force et vaillance desquelz regagnoient place contre leurs ennemys. Et ainsy passèrent celluy jour, sans cesser jusques au soleil couchant. »

Il se fit là de beaux faits d'armes qui mirent le sire de La Tremouille en humeur de conquérir aussi quelque gloire. On vit le ministre favori se jeter dans une des escarmouches, où se mesuraient les braves. Mais cette boutade de prouesse

[1] Histoire au vray, et Jean Chartier. Perceval attribue ces opérations à la Pucelle, au duc d'Alençon et aux capitaines, sans nommer le roi.

faillit lui devenir fatale ; comme il s'élançait à toute bride, et *en frappant des esperons, monté sur ung coursier moult joly et grandement habillé, et tenant sa lance au poing*, la bête, aussi peu habituée que son maître à ce rude métier, *cheut à terre et le tresbucha aux ennemys*, et il fut en grand danger d'être pris ou tué. L'histoire ne dit pas que le fier de la Trémouille ait fait autre chose, dans cette guerre, pour la gloire et le salut de la France ; mais elle nous montre Charles VII de plus en plus sous l'influence de mauvais conseils, refusant de marcher sur sa capitale, dont on veut lui ouvrir les portes ; or, ces conseils étaient ceux de la Trémouille et pourraient bien avoir été fortement motivés par l'échauffourée du ministre, à Mont-Piloy. C'est ainsi que les plus grands évènements ont souvent de bien plus petites causes.

La Pucelle était venue, dès le commencement, se mettre à l'avant-garde, *son estendart en main, et férir* jusqu'aux fortifications des Anglais [1]. Accompagné de Dunois, de la Hire et du comte d'Albret, elle ralliait nos soldats dispersés, et les ramenait au combat. Le bruit des armes, le sifflement des flèches, le tumulte et les cris ne paraissaient pas monter jusqu'à elle ; elle était calme

[1] Perceval.

et tranquille, et se battait, avec la résignation d'un héraut chrétien, pour les lauriers de la victoire ou la palme du martyre.

Cependant, *à chascune heure*, les batailles *françoyses s'approuchoient* et disaient aux Anglais *qu'ilz saillissent de leur parc et que on les combactroit; mais les Angloys ne voulsirent*[1]. On continua donc de faire partiellement de *grants escarmouches et assaulx*, où les archers surtout se *combactirent asprement.* Le régent anglais fut enchanté de ses Picards, et leur dit, quand ils se furent retirés, ainsi que les archers du roi, pour laisser *les lances* croiser librement leur fer : « Mes amys, vous estes très bonnes gens et avez soutenuz grans fais pour nous, dont nous mercions très grandement ». Ces complimens anglais auraient dû faire rougir ces hommes. dont les ancêtres s'étaient montrés si fidèles, quelques années auparavant.

On ne faisait pas de prisonniers, mais *on mectoit à mort sans pitié ne miséricorde.* Ces escarmouches répétées, ces combats singuliers et cette cruauté réciproque, ce sang inutilement répandu et les insultes que s'adressaient les deux armées, enflammaient de plus en plus les courages. Les uns, comme Suffolck et Talbot, qui étaient ac-

[1] Jean Chartier.

courus, au sortir de leur captivité, brûlaient de venger leurs récentes défaites, les autres, comme la plupart des généraux français, leurs défaites passées. Si les Anglais, moins poltrons, avaient pu avoir assez de confiance dans leur courage, pour tenir la campagne, à l'exemple des Français, et ne pas toujours se réfugier derrière leurs *pals* et leurs fossés, la journée eût été chaude et belle, et tout annonce que Senlis eût été le Crecy et l'Azincourt des Anglais. Mais, content de montrer les dents et les griffes à ceux qui approchaient, le léopard ne voulut jamais sortir de son repaire. « Tant qu'environ soleil couchant se joignirent ensemble plusieurs Françoys et se vindrent tres vaillamment présenter jusques auprès de la fortiffication des Angloys, et là, les combactirent et les escarmouchèrent main à main, à grant espace de temps, jusques à ce que plusieurs d'entre eulx, tant à pied qu'à cheval, saillirent hors de leur parc, à grant puissance, et les feirent tirer arrière : contre lesquels saillirent aussy pareillement des batailles du roy grant nombre de très vaillans seigneurs, chevaliers, escuiers et aultres gens d'armes, et s'entremeslèrent entre leurs gens, contre les Angloys. Et, à ceste occasion, fut alors faicte la plus grosse et la plus dangereuse escarmouche de tout le jour; et tant s'entremeslèrent de près, et la

poudre sourdit si espesse entour d'eulx, qu'on n'eust peu congnoistre ne discerner lesquels estoient Françoys ou Angloys; et tellement que, combien que les deux batailles contraires fussent très près l'une de l'aultre, si ne se pouvoient elles entreveoir. Cette dernière escarmouche dura jusques à la nuict serrée[1]. »

On sonna alors la retraite des deux côtés, et les Français rentrèrent à Crespy. Tandis que le roi, toujours prêt à reculer, *retournoit à gîte* dans cette dernière ville, « la Pucelle, le duc d'Alençon et leur compagnie, se tindrent, toute la nuit, en leur logis. Et, pour sçavoir si les Anglois ne se mectroient point après eulx, le mardy, bien matin, se reculèrent jusques à Montespilloy, et là, furent jusques à environ heure de midy, que nouvelles leur vinrent que les Anglois retournoient à Senlis et droit à Paris. Et nos gens s'en vindrent devers le roy, qui estoit à Crespy [2]. »

Longtemps on parla de Mont-Piloy, où, à l'exemple des héros de l'Iliade, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, les plus nobles chevaliers, les plus vaillants hommes d'armes de France et d'Angleterre, combattirent par groupes

[1] Histoire au vray.

[2] *Chronique de Perceval.* Les autres chroniqueurs font retirer toute l'armée à Mont-Piloy, et le lendemain à Crespy.

détachés, sans pouvoir s'arracher la victoire ; mais la palme de l'honneur et du courage resta aux Français qui, sans retranchement d'aucune espèce, ne cessèrent de demander la bataille, sans pouvoir l'obtenir.

En ce temps-là, sur les instances de la Pucelle, une ambassade composée d'évêques et de grands seigneurs, fut envoyée au duc de Bourgogne pour l'amener à la paix. Mais cette négociation ne ralentit point la guerre. L'armée française fit un mouvement vers le nord-ouest pour attaquer la ville et le château de Creil, qu'elle emporta d'assaut, ce qui mit en possession du cours de l'Oise et ouvrit une seconde porte sur la Normandie. On vit bientôt la Hire, Xaintrailles et d'autres hardis partisans, s'y précipiter et s'emparer successivement des villes et forteresses d'Aumale, de Torcy-le-Grand, d'Estrépagny et de Château-Gaillard. « Ainsi doncques, en assez brief temps, furent françoyses les quatre forteresses tenant le party des Angloys, qui estoient les plus fortes. Pour le prinse desquelles le pays fut moult travaillé par lez garnisons françoises, comme par celles des Angloys. »

Le mercredi 17, les clefs de Compiègne furent apportées au roi, qui y fit son entrée le lendemain et fut reçu avec le plus vif enthousiasme. Il y

passa dix à douze jours [1], pendant lesquels il acquit la certitude, par le retour des ambassadeurs, que le duc de Bourgogne n'était pas très éloigné de la paix. On était tombé d'accord que *ledict duc envoiroit aussy sa légacion vers le roy Charles, pour du surplus avoir advis et entretenement. Cette légacion* ne tarda pas, en effet, à arriver à Compiègne, mais elle n'eut aucun résultat. *Jehan de Luxembourg*, qui la conduisait, fit au roi *moult de promesses, dont il ne fist rien, sinon le descevoir* [2]. Les agents du duc de Bedfort s'étaient jetés en travers sur la voie de retour qui s'ouvrait devant le duc de Bourgogne, et que Charles VII avait singulièrement aplanie, *en faisant offre de réparacions plus qu'à sa majesté royale n'appartenoit.*

Tandis que les villes et forteresses de Normandie tombaient au pouvoir des Français, d'autres places à l'ouest se rendaient au connétable : jaloux de la gloire dont se couvraient nos guerriers, il avait traversé la Loire et avait enlevé aux Anglais les châteaux de Galerande, de Ramefort et de Malicorne. Le breton Forbourg s'était emparé de Boins-Moulins, à trois lieues de Mortagne, et deux autres Bretons avaient relevé les ruines de Saint-

[1] Le *Hérault de Berry* dit *huit jours*; mais il est sujet à caution pour la chronologie.

[2] *Idem, ibidem.*

Célerin, près d'Alençon, où ils avaient soutenu un siége en règle contre les Anglais. Ainsi, tout allait à merveille.

Dans la dernière de ces forteresses, perchée comme un nid d'aigle sur le sommet d'un rocher escarpé au bord de la Seine, fut trouvé le fameux Barbazan, qui languissait depuis neuf ans dans les fers. Ce brave guerrier, le premier qui reçut le glorieux surnom de *chevalier sans peur et sans reproche*, était tombé au pouvoir des Anglais en défendant la ville de Melun, pour laquelle il fit en vain des prodiges de valeur.

Avant de quitter Crespy, le roi, instruit de la retraite de Bedfort, avait donné ordre au comte de Vendôme, aux maréchaux de Boussac et de Rais et autres capitaines, de se présenter sous les murs de Senlis. *Eulx venuz devant la place, ceulx de dedens, considérant la grant conqueste* que Charles VII avait faite, en si peu de temps, par *ayde de Dieu et le moïen de la Pucelle*, sans que le duc de Bedford eût même osé le combattre, se rendirent *au roy et à la Pucelle*, et le duc de Vendôme demeura gouverneur de la place [1].

Ici, dans le récit de Perceval, commence à éclater, entre le roi et la Pucelle, une mésintelligence

[1] *Chronique de Perceval.*

qui devait être fatale à cette dernière et lui coûter la vie. Charles VII, retombant dans son indolence naturelle, trop confiant peut-être aux promesses de paix que lui avait faites le comte Luxembourg, semblait vouloir se fixer à Compiègne, *content de la grâce que Dieu luy avoit faicte, sans aultre chose entreprendre*. La Pucelle en était *moult marrie* [1]. Lancée de nouveau dans l'action quand elle aspirait à reprendre sa houlette et ses fuseaux, elle ne comprenait le repos que lorsque tout serait terminé. A l'insu du prince, ou peut-être contre son gré, elle fit donc appeler le duc d'Alençon et lui dit : « Mon beau duc, faictes apareiller vos gens et des aultres capitaines. Par mon martin, je veuil aler veoir Paris de plus près que ne l'ay veu [2]. »

L'héroïne était sur le point de quitter Compiègne, quand arriva un messager qui demanda à lui remettre son message. C'était un envoyé du comte d'Armagnac qui, de la cour d'Aragon où il était réfugié, écrivait à l'héroïne, pour la consulter sur le choix à faire entre les trois papes, dont le premier résidait à *Romme* et se faisait appeler *Martin Quint*, *l'aultre* Clément XII, et le *tiers* Benoît XIV. « Veuillez, lui disait-il, supplier Nostre-

[1] *Chronique de Perceval.*

[2] *Ibidem.*

Seigneur Jhésus-Xhrist, que, par sa miséricorde infinite, nous veulle par vous desclarier qui est des trois dessus dicts vray pape, et auquel plaira qu'on obéisse..... Car nous serons tous prestz de faire le vouloir et plaisir de Nostre-Seigneur Jhésus-Xhrist. Le tout vostre conte d'Armignac. »

Le message de ce haut et puissant seigneur à la jeune guerrière déplut aux capitaines, déjà jaloux de sa gloire. Ils maltraitèrent l'envoyé et le menacèrent, s'il ne s'éloignait, de le jeter dans la rivière. On ne sait pas bien ce que répondit la Pucelle. La lettre du comte et la sienne, telles qu'on les trouve dans les grosses du procès, sont altérées et tronquées, et l'héroïne a déclaré n'avoir pas dicté tout entière celle qu'on lui attribue, surtout en ce qui concerne le *faict de la papauté*.

Voici cette lettre :

« JHESUS MARIA,

« Comte d'Armagnac, mon très chier et bon amy, Jehanne la Pucelle vous fait sçavoir que vostre messagé est venu par devers moy, lequel m'a dict que l'aviés envoié par deçà pour sçavoir de moy auquel des trois papes que mandez par mémoire, vous debvriez croire : de laquelle chose ne vous puis bonnement faire sçavoir au vray, pour le présent, jusques à ce que je soye à Paris

ou ailleurs; car je suis pour le présent trop empeschiée au faict de la guerre. Mais, quant vous sorez que je seray à Paris, envoyez un messagé par devers moy, et je vous feray sçavoir tout au vray auquel vous debvrez croire, et que oray sceu par le conseil de mon droicturier et souverain seigneur, le Roy de tout le monde et que en aurez à faire. A tout mon povoir, à Dieu vous commans. Dieu soit garde de vous. Escript à Compiègne, le XXII[e] jour d'août. »

Ceci se passait le 22 août, et, le mardi 23, la Pucelle et le duc d'Alençon quittèrent Compiègne où ils laissèrent le roi. En passant à Senlis, où ils se firent suivre d'une partie des gens qui avaient été envoyés pour le recouvrement de cette ville, Jeanne, au rapport du chevalier d'Ourche, communia des mains de frère Richard, en compagnie du duc d'Alençon et du comte de Clermont. Ce fut là aussi qu'elle manifesta le désir d'avoir un cheval de plus. On mit en réquisition la haquenée de l'évêque; mais, comme la bête *ne valoit rien pour souffrir paine*, elle ne convint point à la guerrière qui la renvoya à la Trémouille; on ignore si elle fut rendue à l'évêque, qui y tenait beaucoup, ou s'il en reçut le prix qui fut pourtant donné et estimé *deux cents salus d'or:* l'héroïne elle-même avait quelque soupçon du contraire. Arrivée le 23 à Senlis, le

26, elle était à Saint-Denis avec ceux qui avaient voulu la suivre, et poussait sa pointe sur la capitale. Quand le roi en fut informé, il vint à regret jusqu'à Senlis : il semblait qu'il fût conseillé *au contraire du vouloir de la Pucelle, du duc d'Alençon, et de ceulx de leur compagnie* [1].

Pendant son séjour dans cette dernière ville, *les damoiseaux* de la Marche et de Rodenat vinrent avec les Moy faire ou renouveler leur serment de fidélité. Pont-Sainte-Maxence, Choisy, Gournay-sur-Aronde, Remy-la-Neufville, Moynay, Chantilly, Sainctrines, et un grand nombre d'autres places firent leur soumission, et *le vingt-cinquième d'Août*, Saint-Denis avait ouvert ses portes à la Pucelle. Dès le lendemain, nos soldats coururent jusqu'aux portes de Paris. *Et n'osoit homme yssir pour vendanger vignes ou vergus, ne aller aux marays rien cueillir : dont tout enchéryt bientost* [2]. Chaque jour on faisait de nouvelles escarmouches, surtout *au Moulin-à-vent, vers la Porte Saint-Denys et la Chapelle* [3], *et moult voulentiers avisoit la Pucelle la situacion de la ville de Paris*, cherchant l'endroit faible

[1] *Chronique de Perceval.*

[2] Journal d'un bourgeois de Paris.

[3] Ce moulin est représenté dans une miniature du règne de Charles VII, dont Montfaucon a donné la gravure. *Monuments de la monarchie française*, t. III, planche 10, p. 40.

par où il conviendrait de donner l'assaut[1]. Le moment était favorable : le duc de Bedfort avait quitté la partie, laissant l'aveugle cité au *gouvernement des bourgeois, du sire de l'Isle-Adam, et des Bourguignons de sa compagnie,* avec quelques Anglais[2], et s'était retiré à Rouen, *moult marry et en grant doubte que la Pucelle remist le roy en sa seigneurie*[3].

Vainement la Pucelle et la duc d'Alençon envoyaient-ils au roi message sur message, pour le presser de se rendre à Saint-Denis, l'indolent monarque résistait à toutes les sollicitations. Le premier septembre, le duc d'Alençon se décida à aller le trouver lui-même, et sur ce qu'il *luy fut dict* que le roy partirait le lendemain, il rejoignit ses gens ; mais, le lendemain, pas de roi ! L'amour du repos l'avait encore emporté sur la gloire, et le duc fut obligé de retourner à Senlis. C'était le lundi, 5 septembre. Il pressa tant qu'il décida enfin le *roi fainéant* à se mettre en route, et que, le mercredi suivant, *il fut à dîner à Saint-Denis*. La

[1] « Le duc d'Alençon estoit le plus souvent avec elle. » *Chronique de Perceval.*

[2] Jean Chartier dit qu'ils étaient deux mille, et compte parmi eux *messire Loys de Luxembourg, evesque de Therouenne, soy disant chancelier de France, ung chevalier angloys, nommé messire Rachelx* (Hadley) et *ung autre chevalier, natif de France, nommé Simon Morhier, qui estoit prevost de Paris.*»

[3] Perceval.

Pucelle en fut ravie, et l'on se plaisait à dire : *Elle mettra le roy dans Paris* [1].

La vue de l'enceinte sacrée où reposaient ses ancêtres, remplit d'une pieuse émotion le cœur de Charles VII : *il fit pieusement sa révérence* à Dieu, à la *benoite Vierge* et à *monseigneur sainct Denis, et les gracia moult desvotement des bons escours* qu'ils lui avaient accordés. Il fit, selon la coutume, de riches offrandes sur le tombeau de ses pères. Jeanne y donna son nom, désormais immortel, à deux enfants pour lesquels elle répondit sur les fonts baptismaux. La vénération pour sa personne s'accroissait de jour en jour. Tout le monde voulait l'approcher, la voir et toucher ses mains, ses anneaux ou ses vêtements. *Et venoient les pauvres gens voulentiers à elle, pour ce qu'elle ne leur faisoit point de desplaisir ; mais les supportoit à son povoir.* Contrairement à ce qui arrive neuf cent quatre-vingt dix-neuf fois sur mille, la gloire n'avait point altéré son caractère; elle n'était pas devenue plus fière; c'était toujours la modeste enfant du peuple, la simple fille des champs, *bien doulce*, bien bonne, sans noir dans l'âme et sans fiel au cœur. Elle n'était intraitable qu'à l'égard des filles de mauvaise vie qui infestaient l'armée

[1] *Ibidem.*

et la suivaient comme des insectes immondes. On vit se renouveler à Saint-Denis ce qui s'était passé quelques jours auparavant à Château-Thierry; enflammée d'indignation à la vue d'une de ces mauvaises femmes, la Pucelle s'élança sur elle, l'épée à la main. La malheureuse prit la fuite, ainsi que les *galants* au milieu desquels elle exerçait son criminel métier; mais l'héroïne les atteignit bientôt, et frappa si fort sur eux et sur elle du plat de son épée, qu'elle se rompit. C'était précisément celle qu'elle avait prise à Fierbois, sur l'*advis de ses sainctes*. Cet accident fut regardé comme un mauvais augure; l'héroïne elle-même y vit un avertissement du ciel, qui lui faisait entendre que sa mission était terminée. De son côté, *le roy en fust fort desplaisant et dist à Jehanne :* « Vous debviez bien avoir prins ung bon baston et frapper dessus, sans abandonner ainsy icelle espée qui divinement vous estoit venue [1]. » Des ouvriers chargés de *reffondre* cette mystérieuse épée, *ne la peurent oncques rassembler* [2]. La Pucelle éprouva un vif repentir et une honte extrême de s'être abandonnée publiquement à la colère, et d'avoir ainsi scandalisé ceux qu'elle avait tant édi-

[1] Jean Chartier. Déposition du duc d'Alençon.

[2] Jean Chartier et la Chronique sans titre.

fiés jusqu'alors. Elle en fut d'autant plus désolée que les ambitieux paraissaient fatigués de sa gloire, les politiques, de son influence, les libertins, de sa vertu, et que les uns et les autres commençaient à la braver : nouveau symptôme de la lâcheté dont ils devaient bientôt se rendre coupables.



CHAPITRE XVI.

VAINES TENTATIVES POUR GAGNER LES PARISIENS; SIÉGE DE PARIS. — LA PUCELLE EST DE NOUVEAU BLESSÉE. — ELLE RETOURNE AVEC LE ROI SUR LES BORDS DE LA LOIRE ET MÉNAGE UN RAPPROCHEMENT AVEC LA REINE. — SAINT-DENIS RETOMBE AU POUVOIR DES ANGLAIS.

Dans l'espoir de gagner les Parisiens, au lieu de boulets, on leur envoya d'abord, *scellées du scel* du comte d'Alençon, des lettres qui disaient : « A vous, prevost de Paris et prevost des marchands et eschevins, les nommant chascuns par leurs noms et mandant salus..... pour cuider esmouvoir le peuple. » Mais on ne réussit pas à ramener ce peuple égaré, qui respondit aux gens du roi de *garder leur papier*, et commença à mieux

espérer de sa double enceinte de fossés, des boulevards qui défendaient ses portes, des *queues* pleines de pierres et des canons assis sur ses remparts, enfin de tout ce que les *quarteniers*, chacun en son endroit, avaient imaginé pour la défense de la place. Jouet, dupe et victime de ses tyrans, ce malheureux peuple baisait les mains qui l'opprimaient. Il croyait avidement tout ce qu'il plaisait aux mortels ennemis de la France d'inventer contre son roi, comme d'être dans l'intention de livrer Paris à la débauche, au pillage et à la flamme, et d'y faire ensuite passer la charrue. Ni l'éloignement de Bedfort, ni l'abandon du duc de Bourgogne, ni les exactions des Anglais, qui s'efforçaient de tirer le plus d'argent possible d'une ville qui allait leur glisser des mains, ne purent détromper les Parisiens. Ils étaient épris pour leurs hôtes d'outre-mer d'un amour qui paraissait à l'épreuve de tous les évènements et de toutes les déceptions. On dit que ce phénomène d'anglomanie se reproduit dans certains poliques de nos jours; chacun est libre dans ses goûts et ses prédilections; mais il ne faut pas oublier que l'Angleterre ayant toujours été et étant plus que jamais la mortelle ennemie de la France, celle-ci doit toujours se tenir sur ses gardes et craindre de trouver, sous les caresses et les em-

brassements de la paix, les griffes et les dents du léopard.

Cependant, les généraux français, qui n'avaient pas cessé de *pousser, avec la Pucelle, de grandes bourses et escarmouches* jusqu'aux portes de Paris, résolurent de faire *une vaillance d'armes* [1] autour de cette ville.

Le 8 septembre 1429, jour de *Nostre-Dame* [2], à huit heures du matin, toutes les troupes françaises, qui montaient à plus de douze mille hommes, s'ébranlèrent, les uns pour attaquer, les aultres pour *garder de survenue* [3], et vinrent de la Chapelle *près Paris* [4] ranger leurs *batailles* dans un vaste espace appelé le *Marché aux Pourceaux*, entre la butte Saint-Roch ou des Moulins, et la porte Saint-Honoré [5]. Là, s'arrêtait l'enceinte des fortifications commencées sous Charles V, en 1367, et achevées sous Charles VI, seize ans plus tard.

[1] Interrogatoire du 13 mars au soir.

[2] Perceval. Les autres chroniques disent que ce fut le 7 septembre.

[3] *Idem.*

[4] *Idem.* Il nomme la Pucelle, le duc d'Alençon, les maréchaux de Boussac et de Rais et *autres capitaines en grant nombre de gens d'armes et de traict.*

[5] Au point d'intersection de la rue Traversière et de la rue Saint-Honoré. Si de la rue Traversière on tire une ligne à la rue des Fossés-Montmartre, on aura une idée de ce que comprenait, de ce côté-là, l'enceinte de Paris.

Ces fortifications, ouvrage du plus sage de nos rois, devaient donc servir à arrêter son petit-fils, et plustard, le meilleur des Bourbons [1], aux portes de leur capitale! Celles d'aujourd'hui, commencées par un roi également renommé par sa sagesse, n'auront peut-être pas de meilleurs résultats! Ainsi du moins l'espèrent certains hommes, qui autrement n'auraient pas applaudi à la confection de ces langes de pierres, dans lesquels est maintenant emmaillotté le vieil enfant gâté des rois de France, qu'on appelle Paris. Si jamais ce spectacle est de nouveau donné au monde, il faudra bien encore une fois désespérer de la sagesse des rois.

Cependant l'artillerie française commença à jouer contre les murs de Paris, dont les habitants accouraient, les uns sur les remparts, et les autres dans les églises, où ils s'exaltaient à la voix des prédicateurs. « Ils s'enflammoient de plus en plus pour les Anglais, qui les avaient abandonnés, et estoient ces derniers tournoians avecques leurs seigneurs, entre lesquelz portoient une bannière blanche et une grant croix vermeille [2]. » En même temps que l'artillerie bat-

[1] Henri IV.

[2] La chronique sans titre dit que ces étendards étaient de diverses couleurs et qu'il y en avait parmi eux *ung moult grant,*

tait les murailles, et que de part et d'autre, les canons *veuglaires, bombardes et coulevrines* hurlaient, en vomissant la mort, *de grants bourrées à trois ars* étaient jetées, *à grant foyson*, pour combler les fossés. L'attaque fut très cruelle près de la porte Saint-Honoré, où étaient la Pucelle, le maréchal de Rais et le sire la Hire de Gaucourt, « par ordonnance d'elle appelé là, ce qui bon lui sembla, et, en assaillant, disoient les Françoys moult de vileines paroles à ceulx de Paris. » Chacun faisait de son mieux, « et par especial, le seigneur de Saint-Vallier, dalphinois, feit tant que luy et ses gens alèrent bouter le feu au boulevart et à la barrière Saint-Honoré. » On croit que ce fut alors que la Pucelle désarma un chevalier anglais, et lui enleva sa riche épée [1].

Il était à présumer que les Parisiens, ainsi serrés de près par les assiégeants, feraient une sortie pour fuir ou se dégager [2]. En conséquence, le comte de Perdriac et ses gens « estoient en ung des costés où il n'avoit point d'assault, affin que se aulcun de ladicte ville s'en fust voulu issir qu'ilz l'eussent prins ou mis à mort. » Le duc d'Alen-

à une croix rouge, et qu'on voyait les Anglais porter ces étendards, *aler et retourner à l'entour des murs, par dedans.*

[1] Interrogation du 17 mars 1440.

[2] Un des trois chroniqueurs normands anonymes.

çon et le comte de Clermont s'embusquèrent aussi derrière la butte Saint-Roch; « mais ilz perdirent leur peine; car ceulx de Paris n'osèrent saillir. » « Pourquoi la Pucelle, voyant leur couart maintien, deslibéra de les assaillir jusques au pied de leurs murs [1]. Mais elle n'estoit pas bien informée de la grande eau qui estoit ès fossez; et, toutesfois, il y en avoit aulcuns audict lieu qui le sçavoient bien, lesquelz, selon ce qu'on pouvoit considérer et conjecturer, eussent bien voulu, *par envie*, qu'il fust mescheu à icelle Jehanne [2]. Neantmoins [3], environ deux heures après midy [4], elle vint à grant puissance de gens d'armes [5], et plusieurs seigneurs, entre lesquelz estoit le mareschal de Rays, qui tous, par belle ordonnance, se mirent à pied [6], portant longues bourrées et fagos, descendirent et se boutèrent ès premiers fossés [7], esquelz n'avoit point d'eau, où quel eulx estant, elle monta le dos d'âne [8], et descendit jus-

[1] Histoire au vray.
[2] Chronique sans titre.
[3] Registres du parlement.
[4] Chronique sans titre.
[5] Histoire au vray.
[6] Registres du parlement; Histoire au vray; Chronique sans titre.
[7] Registres du parlement.
[8] Double talus entre les deux fossés. Le prétendu bourgeois de Paris dit ensuite qu'elle était sur *le conclos des fossez*.

ques au second fossé, et y mist sa lance en divers lieux, tastant et essayant quelle profondeur il avoit d'eau et de boue ; en quoy faisant, elle fut grant espace[1] » La voilà bien toujours dans l'action et pour le courage, telle que nous l'avons vue d'abord ! Mais les anges de Dieu n'étaient plus avec elle, et le succès ne couronnait plus ses efforts.

Perceval montre également la Pucelle, *son estendart en sa main*, descendant *avecques les premiers* dans les fossés, vis-à-vis le *marché ès Pourceaulx*. « L'assaut, dit-il, fut dur et long, et estoit merveille à ouyr le bruit et la noise des cagnons et coulevrines que ceulx de dedens jectoient à ceulx de dehors, et de toutes les manières de traicts, à siégrant plant, comme innombrable. Et combien que la Pucelle et grant nombre de chevaliers et escuiers et aultres gens de guerre fussent descendus ès fossés et les aultres, sur le bort, et en l'environ, très peu en furent bleciez ; et y en out moult à pié et à cheval qui furent féruz et portez à terre, de coups de pierre de cagnon ; mais, par la grâce de Dieu et l'eur de la Pucelle, oncques home n'en mourut ne fut blecié, qu'il ne pût revenir à son ayse à son logis, sans aultre ayde. »

[1] Histoire au vray.

Tandis que l'héroïne, avec plus de courage que de précaution, dit Pie II [1], sondait les fossés sous le feu meurtrier de l'ennemi, les soldats continuaient de jeter *des bourrées et fagos* dans ces mêmes fossés, *esquelz y avoit grant eau* [2]. Tout se préparait pour l'escalade. Pendant ce temps-là, *d'aulcuns crioient dans Paris, en deçà et delà des ponts*, que l'ennemi était entré. Tous ceux qui étaient *es sermons* dans les églises, se retirèrent en toute hâte dans leurs maisons et fermèrent *leurs huys*. La vieille reine Isabeau tremblait, au fond de *l'hostel Saint-Pol*; mais il n'y eut aucune défection parmi ceux qui défendaient les remparts.

L'assault duro depuis environ l'eure de midi jusques environ l'eure de jour faillant. Après solleil couchant, restée debout sur le double talus des deux fossés, la Pucelle continuait, au milieu d'une grêle de traits, de diriger le travail des troupes. A côté d'elle, flottait son étendard, porté par un guerrier fidèle. *Rendez la ville au roy de France*, s'écriait-elle [3]; mais les Parisiens ne lui répondaient

[1] *Fortiùs quàm cautiùs.* Mémoires précédemment cités.

[2] Il n'y avait point d'eau dans les premiers fossés; mais il y en avait dans les seconds.

[3] « Rendez-vous de par Jhésus à nous tost, lui font dire les juges; car, se ne rendez, avant qu'il soit nuict, nous y entrerons par force, veuillez ou nom, et tous serez mys à mort sans mercy. » Discours peu vraisemblale, et tout à fait opposé au ca-

que par des injures et en lui lançant de nouveaux traits. *Voire ! dist ung, paillarde et ribaulde ! et traict de son arbalestre, droit à elle, et lui perce la jambe de part en part*[1]. Presque au même instant, *un aultre albalestrier* perça le pied à son porte-étendard et le cloua contre terre. Se sentant gravement blessé, il leva sa visière pour arracher le *vireton*, mais aussitôt un autre trait le *saigne entre les deux yeulx et le navre à mort*. Plus sensible à la perte de ce brave qu'à ses propres douleurs, la Pucelle montra toute l'estime qu'elle en faisait, en déclarant qu'elle aimerait mieux avoir perdu quarante des meilleurs hommes d'armes. Cependant elle ne se déconcerte pas, et, malgré sa blessure, elle reste sous le feu des remparts, *et ne s'en veut partir. Elle s'efforce de plus fort de dire : que chacun se approche des murs, et la place sera prinse*[2]. Elle continue de faire apporter *et jecter en grant diligence fagos et bois* pour combler les fossés. L'assault, *moult cruel,*

ractère bien connu de la Pucelle; d'ailleurs elle l'a nié formellement.

[1] Journal du prétendu bourgeois de Paris ; ce qui ne l'empêche pas de dire, contre toute vraisemblance, qu'elle prit la fuite aussitôt qu'elle se sentit blessée. *Elle eust d'un coup de traict les deux cuisses percées ; au moins l'une, dit la Chronique sans titre.*

[2] Pie II est mal informé quand il dit : *Ut primam sauciatam se animadvertit, è pugnâ recepit.*

avait duré six heures, *sans que on sceust qui eust le meilleur*; mais, un peu après, la victoire sembla se déclarer pour les Anglais. Ceux de Paris parurent plus animés et les assiégeants, moins résolus. Au lieu de marcher à la tête de ses *batailles*, pour les encourager de l'exemple et de la voix, l'indolent Charles VII était resté à Saint-Denis, avec l'arrière-garde, se reposant des fatigues de son éternel repos et s'en remettant, pour le reste, à ses capitaines qui *estoient tellement bercés de canons et d'aultres traicts*, qu'il leur *convint*, *par force, et pour ce qu'il estoit nuict, reculer et laisser leur assault*[1].

Tandis qu'ils se retiraient et que *ceulx de Paris* faisaient jouer contre eux leurs *grans canons*, *qui largement leur gectoient au dos, de la porte St. Denis, jusque par delà St. Ladre*[2], la Pucelle, épuisée de sang et de force, navrée de douleurs dans son corps et dans son âme, restait étendue *derrière le doz d'asne*, formé par la crête du fossé[3]. La jalousie des chefs, l'indolence du roi, l'ingratitude de l'armée[4], la honte, la fatigue, la douleur, les mal-

[1] Le *Héraut de Berry*, témoin oculaire, dit que ce fut le *sire de Trémoille* qui fit retirer les gens d'armes à Saint-Denis.

[2] Journal du prétendu bourgeois de Paris.

[3] Jean Chartier. M. Lottin dit qu'elle fut renversée dans le fossé et retirée du milieu des morts.

[4] Il paraît que les capitaines français avaient promis la victoire

heurs de la journée, la défaite, les cris de victoire poussés par les Anglo-Français, tant de sang inutilement répandu et le dégoût d'un genre de vie pour lequel elle ne se sentait plus d'attraits, lui faisaient vivement désirer la mort. Vainement, à plusieurs reprises, Richard de Thiebronne et d'autres chevaliers, l'allèrent-ils *quérir*, de la part des ducs d'Alençon et de Bourbon, *elle ne s'en vouloit retourner ne retraire en aulcune manière, pour prière et requeste que luy feissent.* Il était déjà près de onze heures du soir, et elle était toujours là exposée à tomber entre les mains des assiégés ; mais ceux-ci n'osèrent pas tenter une sortie, *pour paour* de tomber dans quelque embûche. Enfin, « le sire de Gaucourt [1] et aultres vindrent la prendre, et, oultre son vouloir, l'emmenèrent hors des fossés, et ainsi faillit l'assault. Et avoit grant regret d'elle ainsi soy partir, en disant : « Par mon martin ! la place eust été prinse. » On la fit monter à cheval, malgré sa blessure, et on la ramena à la Chapelle [2].

au nom de la Pucelle et qu'ils la rendirent responsable du non-succès (*Voir* Monstrelet).

[1] Monstrelet dit à tort que ce fut d'Alençon.

[2] Chronique de Perceval. *La Pucelle fut très fort navrée*, dit le bourguignon Monstrelet, *et demoura, tout le jour, ès fossés, derrière une dodenne* (glacis levé en avant des fossés).

Les Français mirent le feu, en passant, à la *grange des Mathurins*, et y jetèrent leurs morts qu'ils emportaient, à la manière des Arabes, sur leurs chevaux, pour en dissimuler le nombre qui était fort considérable [1]. « Et fut moult louée la Pucelle de son bon vouloir et hardy courage qu'elle avoit monstrée, en voulant assaillir si forte cité, estant bien garnie de gens et d'artillerie, comme estoit la ville de Paris. Et certes, aulcuns dirent depuis que si les choses se fussent bien conduictes, qu'il y avoit bien grant apparence qu'elle en feust venue à son vouloir [2]. » Il est certain qu'elle ne fut que très médiocrement secondée et qu'elle n'eut jamais assez de monde pour exécuter son dessein. Ni remparts, ni soldats, ni *veuglaires*, ni *coulevrines* n'auraient pu sauver Paris, si chaque homme d'armes de l'*ost de France* se fût présenté à l'assaut aussi résolu-

[1] Si l'on en croit le bourgeois de Paris, qui, du reste est toujours dans l'exagération, quand il s'agit des *Arminaz*, il y eut plus de 1,500 hommes hors de combat, dont 500 *mors* ou *navrez à mort*. Ce qui ne s'accorde point, comme on l'a vu plus haut, avec le récit de Perceval; mais si, par un véritable miracle, il n'y eut pas eu un seul mort, comme le dit ce dernier, on ne concevrait pas le silence des autres chroniqueurs à cet égard, et encore moins la brusque détermination prise par Charles VII de quitter la partie, malgré cette éclatante protection du ciel.

[2] *Histoire au vray*.

ment que la Pucelle, et eût poussé l'attaque avec une aussi opiniâtre persévérance [1].

Le lendemain, qui était un vendredi, la Pucelle « combien qu'elle eust été bleciée, le jour de devant, à l'assault devant Paris, dit Perceval, se leva bien matin et fist venir son beau duc d'Alençon par qui elle se conduisoit [2], et luy pria qu'il fist sonner les trompilles et monter à cheval pour retourner devant Paris [3]; et dist par son martin que jamais n'en partiroit, tant qu'elle eust la ville ». Le duc d'Alençon et quelques autres capitaines *estoient bien de ce vouloir, mais d'aultres non.* Tandis qu'ils étaient *en ces parolles*, le baron de Montmorency, qui avait toujours tenu le parti contraire au roi, vint, accompagné de cinquante à soixante gentilshommes, *soy rendre en la compagnie de la*

[1] On avait commis une grande faute, en attendant le milieu du jour pour commencer les opérations, au lieu de commencer dès le matin.

[2] Le vieil écuyer n'est-il pas ici un peu trop courtisan?

[3] Sa blessure n'était donc pas très grave. Cependant une chronique dit qu'elle ne guérit qu'au bout de cinq jours. C'est ce qu'elle affirma elle-même devant ses juges. J'ignore sur quoi fondé. M. Lottin dit que, plusieurs mois après (en mai 1430), l'héroïne ne put se trouver aux *grands jours* que tînt Charles VII à Jargeau, *parce qu'elle était restée à Bourges*, pour se guérir des blessures qu'elle avait reçues à Paris. Il est vrai que le peu de soin qu'elle en prit d'abord, en continuant de *chevaulcher*, comme de coutume, a fort bien pu les aggraver.

Pucelle. Ce fut un grand encouragement pour ceux qui voulaient retourner à l'assaut. Déjà ils s'étaient mis en marche, quand « vindrent le duc de Bar et le comte de Clermont, de par le roy, qui estoit à Saint-Denys, et prièrent à la Pucelle que, sans aler plus avant, elle retournast devers le roy. » Ils firent la même prière au duc d'Alençon, et ordonnèrent aux autres capitaines *d'amener* la Pucelle au roi. Elle en fut désolée ainsi que *ceulx de sa compaignie*; cependant ils obéirent, dans l'espérance qu'en passant la Seine, sur le pont que le duc d'Alençon avait fait construire vis-à-vis Saint-Denis, ils pourraient *aler trouver leur entrée à prendre Paris, par l'aultre costé*[1]. Dès le lendemain, de grand matin, *une partie de ceulx qui avoient esté devant Paris*, se mirent en devoir de passer la *Saine, audict pont*; mais ils le trouvèrent en ruine; parce que le roi, informé du dessein de la Pucelle, du duc d'Alençon et des autres de *bon vouloir*, l'avait fait *despecer toute la nuict. Et ainsy furent demourez de passer*.

Il y eut conseil ce jour-là, et les avis furent partagés, ce qui obligea Charles VII à séjourner à Saint-Denis jusqu'au mardi suivant, bien malgré

[1] Un des chroniqueurs normands anonymes (manuscrit 9859, —3. B. R.), confirme l'existence de ce pont, en disant : « *Ils feirent ung pont au-desoubz de Paris, pour garder la Saine.* »

lui ; car il n'aspirait qu'à retourner sur les bords de la Loire, *au grant desplaisir de la Pucelle*[1].

Qu'il y ait eu deux partis, l'un qui voulait la guerre et l'autre la paix, c'est ce qu'attestent également Jean Chartier, l'*Histoire au vray* et la *Chronique sans titre*, qui nous montrent les ducs d'Alençon et de Bar, et les comtes de Vendôme et de Laval, soutenant que le roi « debvoit passer oultre, pour toujours conquester, veu que la puissance des Angloys ne l'osoit combactre, tandis qu'aulcunes gens » disaient, au contraire, qu'il fallait quitter la partie et retourner sur la Loire. Ce à quoi Charles VII *adhéra grandement*[2].

A Saint-Denis, la Pucelle, prosternée au pied des autels, *grâcia* Dieu, la *doulce* Vierge et les *saincts* martyrs, protecteurs de la France, et, devant leur châsse, fit *appendre ung blanc harnois*[1]

[1] *Chronique de Perceval.* Tout ce qu'on vient de lire sous la rubrique de cette chronique, est nouveau. Hume s'est montré très impartial et même très charitable, quand il a dit que Charles VII s'était retiré sur la Loire, parce qu'il ne lui était pas possible de garder plus longtemps une armée chargée de butin et qui servait à ses dépens ; mais, si cela était vrai pour quelques capitaines, son poste royal n'en était pas moins avec les gens de la Pucelle, des ducs d'Alençon et de Bar, des comtes de Clermont, de Vendôme, de Laval et du baron de Montmorency, sur les bords de l'Oise, de la Marne et de la Seine.

[2] A cette occasion, le *doyen de Saint-Thibault de Metz*, dit dans sa chronique, *que la Trémouille n'estoit mie bien loyaulx au roy son seigneur.*

avecque une espée[1], celle-là même qu'elle avait conquise sous les murs de Paris : cette épée tenait à une riche ceinture de buffle dont les *annelets, garnitures et boucles des pendans, estoient d'or*[2]. *Et, à grant regret, se mist a Pucelle en compagnie* du roi qui marcha à grandes journées[3], comme s'il se fut agi d'une opération militaire importante ; « aucunes foiz, fesant son chemin en manière désordonnée, et sans cause. Et ainsy fut le vouloir de la Pucelle et l'armée du roy desrompue[4]. »

Victorieux et triomphant, il passa honteusement, comme un fugitif à Lagny, où il laissa Ambroise de Lore[5], puis à Provins, à Bray-sur-Seine, qui se soumit, à Sens qui ne *lui feist aulcune ouverture* et l'obligea de passer le fleuve au gué, au-dessous du confluent de l'Yonne, puis à Courtenay, Château-Renard et Montargis, et *fust le mercredi*, 22e *jour dudict mois, à disner à Gien-sur-Loire*[6], d'où

[1] Perceval dit : *Ung hernoys complect* et Jean Chartier : *Toutes ses armures complectes auxquelles elle avoit esté bléchiee devant Paris.*

[2] Doublet. *Histoire des antiquités de Saint-Denis.*

[3] Chronique de Perceval.

[4] *Ibidem.*

[5] Il avait également laissé l'amiral de Culan et le comte de Vendôme à Saint-Denis, et nommé le comte de Clermont, son lieutenant, pour toutes les places et garnisons, en deçà de la Loire, avec l'archevèque de Reims, pour traiter de la paix avec le duc de Bourgogne.

[6] Perceval.

il était parti, trois mois auparavant, à la *requeste et moult tendre poursuite* de la Pucelle, qui n'avait cessé de lui dire *qu'il tirast avant et ne s'endormist sur ses besongnes*. Sous la conduite de la sainte et vaillante héroïne, trois mois avaient suffi pour mener à bonne fin, *par grasce divine et forces d'armes*, l'entreprise la plus difficile et la plus aventureuse dont il soit parlé dans les annales de la France.

Charles VII attendait bonnement à Gien l'effet des promesses du duc de Bourgogne, qui devait *lui faire avoir Paris*, où il avait promis de se rendre pour cela, pourvu qu'on lui donnât des sûretés; mais les sauf-conduits accordés n'eurent d'autres résultats que de livrer au rusé Bourguignon Pont-Sainte-Maxence, et presque Compiègne, qui n'échappa que par la désobéissance du gouverneur aux ordres de la cour.

A Gien, le duc d'Alençon quitta la Pucelle qui avait toujours été *en sa compagnie, et s'en ala devers sa femme, en sa vicomté de Beaumont*. Les autres capitaines en firent autant, *chacun en sa frontière*, et la Pucelle resta presque seule auprès du roy, *moult ennuyée de ce despartement*, surtout de celui du duc d'Alençon « qu'elle aimoit très fort, faisant pour luy ce qu'elle n'eust faict pour un aultre. »

Charles VII, ne se croyant sans doute pas encore

assez loin de l'ennemi, résolut de se rendre à Tours et de là, à Chinon. Informée de ce voyage, Marie d'Anjou, qui était restée à Bourges pendant l'expédition, alla attendre, à Selles en Berry, son peu fidèle époux. Peut-être que Jeanne d'Arc ne fut pas étrangère à cette démarche, assez désagréable pour la Trémouille qui se trouvait pris au dépourvu; car il était l'ennemi mortel de la princesse, et ses conseils perfides n'ont peut-être pas peu contribué à jeter le roi dans la voie d'ignominie, où il a trop longtemps traîné et sali son manteau royal. Quoi qu'il en soit, la Pucelle, enchantée de cette rencontre, devança le cortége, et alla, la première, faire *sa révérence à la royne*. L'entrevue des deux époux eut les suites les plus heureuses, et tout faisait présager qu'elle serait plus durable.

Pendant ce temps-là, le duc de Bedford accourait de la Normandie pour protéger Paris, qui ne courait plus aucun danger. A son approche, la garnison de Saint-Denis, trop faible pour lui résister, se retira auprès du duc de Vendôme [1], et la malheureuse ville, qui n'essaya pas même d'opposer la moindre résistance, fut cependant ruinée par les amendes, « pour s'estre rendue si tost, et sans coup férir, aux Arminaz. » L'Anglais n'épargna rien; ni les monuments couverts d'ar-

[1] Il commandait Senlis.

gent de Philippe-Auguste et de saint Louis, ni la châsse d'or où était contenu le cœur de ce grand homme, ni les grandes images d'or de saint Pierre et de saint Paul, ni les deux chandeliers et l'encensoir d'or, dons des rois Pépins et Louis-le-Gros, ne purent trouver grâce devant la cupidité britannique ; l'avide insulaire profitait de toutes les occasions pour dépouiller une terre qui allait bientôt lui échapper. On comprend que le trophée de la Pucelle dut disparaître des premiers, mais l'épée fut sauvée et fit ensuite partie du trésor de l'abbaye [1].

Sans perdre de temps, le duc de Bedford envoya une forte *bataille* attaquer Lagny-sur-Marne. « Et vinrent les Angloys et aussy les alliés de la langue françoise, nommez Bourguignons, et se mirent, à grant puissance, sur les champs. » Mais Ambroise de Lore et ses chevaliers, les tinrent à distance pendant trois jours et trois nuits, et les forcèrent de s'en retourner, après plusieurs *grans escarmouches, sans rien faire aultre chose.*

Cependant, le duc de Bourgogne, à côté du-

[1] L'espèe seule, dit Doublet, demeura avec sa ceinture de buffle, dont les annelets, garnitures et boucles des pendants, estoient d'or, que j'ay veu maintes fois. » ***Histoire des Antiquités de l'abbaye de Saint-Denis.*** L'authenticité de cette arme est loin d'être incontestable.

quel *chevaulchoit* sa sœur, la duchesse de Bedford « sur ung beau cheval trottier, et avecques elle huyt ou dix de ses femmes, montées sur haquenées, » était entré à Paris. L'archevêque de Reims et Charles de Bourbon l'avaient abordée près de Senlis, en « ôtant leurs chaperons, inclinant leurs chiefs, disans aulcunes parolles de salutacions, » et en avaient été froidement reçus. Le duc de Bedford, au contraire, étant allé à sa rencontre, « grandes accolées et joyeuses réceptions furent faictes de l'ung à l'aultre... Si crioit-on, Noël ! par tous les carrefourcs » où le Bourguignon passait. Six cents hommes formaient son cortége, et dix hérauts aux armes de Bourgogne le précédaient en sonnant de la trompette. Les Anglais, occupant déjà les meilleurs logements, il fallut que ces troupes se « logeassent ès maisons des mesnaigers, et en maisons vuides, dont moult avoit Paris; et avecques porcs et vaches couchoient leurs chevaux. »

Six jours après, Winchestre entra aussi dans Paris, « et furent entre iceulx princes tenuz plusieurs conseilz qui estoient moult pesans. » L'issue de ces conseils fut que, vers Pasques, les ducs de Bedford et le Bourguignon uniraient leurs efforts pour reprendre les villes « qui s'estoient tournées contre eulx, en la

marche de France et sur la rivière de l'Oize. »

Au fond, le Bourguignon trompa et mécontenta tout le monde, et les plénipotentiaires de Charles VII, qui ne purent rien conclure avec lui[1], et le duc de Bedford qui se vit forcé de lui céder le gouvernement de Paris, et les Parisiens eux-mêmes qui lui devaient une trève dérisoire telle que « homme de Paris n'osoit mettre le pié hors des faulxbourgs qui ne fust mort, ou perdu, ou rançonné de plus qu'il n'avoit vaillant; et si ne venoit riens à Paris pour vie de corps d'hommes, qui ne fust rançonné deux ou trois foys plus qu'il ne valloit[2]. »

Le mécontentement contre le duc de Bourgogne venait aussi de ses « Picars qui estoient fort larrons, comme il parut bien en toutes les maisons qu'ils furent logez[3]. » Mais l'indignation fut à son comble, quand on le vit abandonner la ville pour aller recevoir sa fiancée, fille du roi de Portugal, et faire crier, comme par dérision, « que, se on veoit que les Arminaz venoient assaillir Paris, on soy deffendist le mieulx que on pour-

[1] Non-seulement ils le virent à Senlis, mais ils s'abouchèrent encore à Saint-Denis avec ses envoyés.

[2] Journal du prétendu bourgeois de Paris.

[3] « Et aussi totst qu'ilz furent partiz hors des portes de Paris, ils n'entroient hommes qu'ilz ne desrobassent ou bastissent. »

roit. » Digne récompense de l'accueil et de l'honneur qu'on lui avait fait, en le priant d'accepter le gouvernement de la place ! Pendant ce temps-là, ceux d'outre-Manche se préparaient à faire sacrer, à Notre-Dame de Paris, Henri VI, roi de France et d'Angleterre ; mais il était trop tard.

J'ai passé sous silence divers petits combats dans lesquels se distinguèrent, dans le parti français, Ambroise de Lore, Jean Foucault et un chef écossais nommé Quennède. Je passe également sous silence la brillante défense de Creil et celle de Château-Gaillard, qui arrêta pendant sept mois le duc de Bedford et son armée. Je ne dirai pas non plus comment nos chevaliers, faute d'un clair de lune sur lequel ils avaient compté, manquèrent Rouen qu'un certain Grand-Pierre devait leur livrer, ni comment ceux d'Amiens se « tournèrent Bourguignons, sur les représentations de leur vidame qui leur remonstra la bonne amour et affection que le duc de Bourgogne et ses prédecesseurs avaient toujours eu avec eulx. » Ces Picards auraient dû se souvenir que, sous Charles V, leurs pères s'étaient montrés moins sympathiques aux ennemis de la France, et avaient même poussé le patriotisme jusqu'à vouloir payer l'impôt dont le roi les avait exemptés. Il est vrai que le duc de Bourgogne leur promit aussi des exemptions ;

mais ce n'était qu'un leurre dont il refusa plus tard de se souvenir. On promet tout, quand on a besoin d'un service important, et le service rendu, on ne se souvient plus de rien. Telle est souvent la conduite des princes. Mais qu'importent, après tout, les griefs réciproques des Picards et des Bourguignons, tous également traîtres à la patrie? Ils ne sont pas de mon sujet, qui est plus noble et plus beau. Revenons donc à notre illustre et pieuse héroïne.



CHAPITRE XVII.

RÉPUTATION ET ANOBLISSEMENT DE JEANNE D'ARC. — SES HABITUDES ET SES VERTUS. — RÉSUMÉ DE CE QUI PRÉCÈDE SUR CE POINT.

Le nom et les exploits de la Pucelle étaient dans toutes les bouches. Les amis et les ennemis de la France en parlaient également, les uns pour exprimer leur amour, les autres, leur aversion. Dès le mois de décembre 1429, et même avant, comme je l'ai dit plus haut, divers écrits parurent en France et à l'étranger, tous favorables à l'héroïne. Outre le *Registre Delphinal* de Mathieu Thomassin, le *Journal* du siége d'Orléans, sur lequel a été rédigée l'*Histoire au vray*[1], la *Chronique* de

[1] *Voyez* les pièces justificatives n° 10.

Perceval de Cagny [1], celle d'un autre chroniqueur alençonnais, attaché, comme Perceval de Cagny, à la personne de Jean II, duc d'Alençon et confident de la Pucelle [2], le récit d'Éberhard de Windecken [3], la lettre du sire de Rolslaër [4], citée par le greffier de la chambre des comptes du Brabant, celle du sire de Laval [5], celle de Perceval, sieur de Boulourmack, sénéchal du duc de Berry [6], celle de Beauveau, Moréal et Lusse, écrite le jour même du sacre de Charles VII, aux reines de France et de Sicile [7]; outre la pièce de Christine de Pisan, les *Vigiles du roy Charles septième* [8], par Martial de Paris, dit d'Auvergne, la dissertation du chanoine de Landau [9], et les trois chroniqueurs normands anonymes [10], d'autres traités parurent encore, comme les dialogues du cardinal Pierre d'Ailly, où la Pucelle est appelée *sybilla*

[1] *Voyez* les pièces justificatives n° 1.

[2] *Ibidem*, n° 11.

[3] Je l'ai donné plus haut.

[4] Je l'ai également donnée dans le chapitre VIII.

[5] On l'a vue plus haut.

[6] Voyez le chapitre 1er.

[7] Voyez la fin du chapitre XIV.

[8] C'est une histoire rimée de Charles VII et de la Pucelle. (*Voyez* les premières strophes, *pièces justificatives*, n° 12.

[9] On l'a vue au chapitre XIII.

[10] J'en citerai quelque chose dans le chapitre où je m'occuperai spécialement des témoignages rendus à l'héroïne.

francica, ou *vera sybilla*, ou *virguncula prophetissa*[1]. On lui reconnaît le don de prophétie, et l'on s'appuie sur ses vertus, pour prouver que ce don lui vient non de l'enfer, mais du ciel.

J'ai déjà cité un fragment de la lettre de Perceval de Boulourmack[2] au duc de Milan, où l'on a pu voir comment le peuple commençait à poétiser son héroïne. L'auteur raconte en abrégé l'histoire de la Pucelle, et son récit est conforme à celui des chroniqueurs et des témoins. La seule différence est dans l'influence que l'auteur attribue au curé de Domremy sur les résolutions de la Pucelle. « Le Roi du ciel a manifesté sa volonté, lui aurait dit le zélé pasteur, et il t'ordonne de la remplir; ne demande point comment la chose se fera, car, de même que la volonté de Dieu s'exécute dans le ciel, elle s'accomplit aussi sur la terre. Va au bourg prochain, appelé Vaucouleurs, c'est le seul, dans la province de Champagne qui soit resté fidèle au roi; le capitaine de ce bourg te conduira sans difficulté, comme tu le lui demanderas. »

Après avoir relaté les pertes que firent les Anglais à la bataille de Patay, l'auteur ajoute :

[1] Sybille, c'est-à-dire prophétesse française, vraie sybille, petite vierge prophétesse.

[2] M. Lebrun des Charmettes l'appelle à tort Parnaglio, d'après la souscription italienne.

« Nous, au contraire, n'avons pas perdu plus de trois hommes, ce que nous attribuons tous à un miracle de Dieu.

« La Pucelle a accompli ces choses merveilleuses, et avec l'aide de Dieu, elle en fera de plus grandes encore. Elle est d'une physionomie agréable, garde un maintien viril, parle peu et montre, dans tout ce qu'elle dit, une merveilleuse sagesse. Dans la conversation, elle a une voix pleine de charmes, à la manière des femmes; si on parle trop, on la fâche, et tout mot superflu ne fait aucune impression sur elle; elle est très sobre, boit médiocrement de vin, se complaît aux chevaux et aux belles armures, aime beaucoup la noblesse et les gens de guerre, fuit les réunions nombreuses, a une grande abondance de larmes, un visage gai et supporte des travaux inouïs; enfin, telle est la force de sa volonté et de son corps, qu'on l'a vue rester six jours et six nuits de suite sous son armure. Elle dit que les Anglais n'ont aucun droit sur la France. C'est pourquoi elle se présente comme envoyée de Dieu pour les chasser et les vaincre, après les avoir d'abord exhortés à se retirer. Elle promet au roi des honneurs éclatants; elle le nomme le Bien-Aimé de Dieu, conservé miraculeusement jusqu'alors, et qui le sera jusqu'à la fin. Quant au duc d'Orléans, votre ne-

veu, elle assure qu'il sera délivré d'une manière merveilleuse après qu'on aura sommé les Anglais de le mettre en liberté.

« Illustre prince, je vous dirai, en finissant, qu'il s'est accompli et qu'il se fait encore, à l'heure qu'il est, plus de miracles que je ne puis vous écrire ou vous raconter. Tandis que j'écris cette lettre, la Pucelle s'est dirigée dans la Champagne, vers la ville de Rheims, où le roi se rend avec elle, en grande hâte, pour recevoir, avec l'assistance de Dieu, le sacre et la couronne.

Très illustre et très puissant prince, mon très honoré seigneur et maître, je me recommande très humblement à votre grâce, et je prie le Tout-Puissant qu'il vous tienne en sa sainte garde et remplisse tous vos souhaits. Écrit le vingt-et-unième du mois de juin 1430.

Votre très humble serviteur,

PERCEVAL, sieur de Boulourmack [1], conseiller et chambellan du roi des Français, sénéchal du duc de Berry [2]. »

[1] Ce Perceval est le même que j'ai appelé plus haut *Parnaglio*, d'après la souscription de la lettre italienne. Ce sont les mêmes titres, les mêmes charges, les mêmes surnoms, la même lettre; c'est donc bien évidemment le même personnage.

[2] Voyez sur cette lettre des détails curieux dans les pièces justificatives, nº 13. Le duc en question ne peut pas être François Sforza, qui ne fut maître du duché qu'en 1450.

Parmi les traités publiés sur Jeanne d'Arc, avant sa captivité, l'un des plus remarquables est celui du Hollandais de Gorkheim, ou Gorkum, théologien fort estimé de son temps. Les éloges qu'il donne à l'héroïne sont d'autant plus dignes de remarque qu'ils viennent d'une nation soumise à la domination de ses ennemis. « Elle prouve, dit l'écrivain néerlandais, la divinité de sa mission par des signes surnaturels, tels que la révélation des secrets cachés au fond des cœurs et la prédiction des choses à venir. Quand elle est à cheval, sa bannière à la main, elle est merveilleusement active et habile comme un chef d'armée : aussi les siens sont-ils pleins de courage, et les ennemis, frappés de terreur, comme s'ils avaient déjà perdu toute force. Dès qu'elle a quitté les étriers et repris ses vêtements de femme, elle est simple et inexpérimentée dans les choses du monde, comme un innocent agneau. On raconte aussi qu'elle mène une vie pure, toute consacrée à Dieu dans la chasteté, et qu'elle défend à tous ceux qui veulent lui obéir, le meurtre, le vol et tout acte de violence. Pour cette raison et pour d'autres semblables, les campagnes, les villes et les châteaux se soumettent

[1] Dans le manuscrit de Kœnisberg, on lit : *du duc d'Orléans.*

au fils du roi [1] et lui promettent fidélité. Elle exhorte aussi les gens à la vertu et aux œuvres de la justice, par lesquelles on glorifie le Seigneur. Elle ne cherche aucun avantage pour elle-même « et travaille de toutes ses forces à rendre au pays le joyau de la paix. Mais, pour cela, elle n'a pas besoin du malin esprit, qui est le père de la discorde. »

Voilà ce qu'on pensait de Jeanne d'Arc à l'étranger. En France, à part quelques courtisans jaloux, les Anglais et leurs partisans, elle était l'objet de l'admiration universelle. Christine de Pisan la chantait dans sa douce et naïve poésie[2], et le duc d'Alençon la disputait à la cour. Nous l'avons vu *aler devers sa femme, en sa vicomté de Beaumont;* mais son duché d'Alençon lui tenait au cœur, et, peu de temps après, il assembla ses gens pour entrer en Normandie, vers *les Marches* de Bretagne et du Maine. Charles VII paraissant décidé à ne pas reconquérir son royaume, le *gentil duc* crut qu'il pourrait utilement employer la Pucelle à recouvrer ses domaines, sûr d'attirer ainsi sous ses drapeaux un grand nombre d'hommes d'armes qui ne *se bougeroient, se elle ne fesoit*

[1] On peut voir par là que Charles VII n'était pas encore sacré, quand le Hollandais composait son traité. Voyez un autre fragment du même traité, pièce justificative n° 14.

[2] Voy. les pièces justificatives, n° 15.

le chemin. Il la fit donc demander au roi qui la refusa[1]. Mais, ici, le vieux chroniqueur nous livre le secret de cette misérable cour qui s'efforçait de ramener le règne des rois fainéants. « Le seigneur de la Trémoille, dit-il, et le sire de Gaucourt, qui lors gouvernoient le corps du roy et le faict de la guerre, ne vouldrent oncques consentir [2], ne faire, ne souffrir que la Pucelle et le duc d'Alençon fussent ensemble, ne depuis ne la poeult recouvrer[3]. » Honnis soient donc les sires de Gaucourt et de la *Trémoille !* Car c'est à eux qu'il faut attribuer, en grande partie, la triste conduite de Charles VII et les malheurs de la libératrice de la France. Ils se montraient très satisfaits *du voyage* qu'avait fait le roi, *et leur suffisoit de passer le temps et vivre.* Ils endormaient ainsi leur indolent maître dans la mollesse, et de longues années s'écoulèrent avant qu'il entreprît rien, en personne, contre les ennemis de la France. Que ne considéraient-ils « luy et eulx la très grande grâce que Dieu avoit

[1] Chronique de Perceval.

[2] Jacques le Bouvier, dit *Hérault* de Berry, dit également *que la Trémoille ne le voulut pas* et le doyen de Saint-Thibaud de Metz : *qu'il estoit jaloux des faicts qu'elle faisoit et fut coupable de sa prinse.* Perceval met Renaud de Chartres, archevêque de Reims, avec la Trémouille et Gaucourt ; mais cela est peu probable, comme on le verra plus bas.

[3] Perceval de Cagny.

faicte à luy et à son royaulme, par l'entremise de la Pucelle, vray message de Dieu en ceste partie, comme par sez faicts povoit estre aperceu! Elle fist choses incréables à ceulx qui ne l'avoient veu, et peut-on dire que encore eust faict, se le roy et son conseil se feussent bien conduitz et maintenuz vers elle. » Ici, le chroniqueur résume les opérations militaires ainsi que les succès de la Pucelle, et ajoute : « Par son moïen, fut sacré le roy et couronné à Rains, et furent tous chevaliers et escuyers, et aultres gens de guerre très bien contents de servir le roy en sa compaignie, combien qu'ils fussent petitement souldoyez [1]. » Les chroniqueurs mêmes qui écrivaient sous l'influence d'une inspiration hostile à l'héroïne, comme Monstrelet [2] et Georges Chastellain [3], ne pouvaient s'empêcher de lui rendre justice. Non content de raconter fort au long tous ses hauts faits, Monstrelet, auteur contemporain qui, toute sa vie, servit les seigneurs de la maison de Luxembourg de son épée et de sa plume, dit que « ceulx qui la véoient et oïoient parler, avoient grant crédence [4] qu'elle

[1] *Ibidem*. On a voulu tirer de là contre la divine mission de la Pucelle une objection que j'ai déjà réfutée et qui le sera encore à la fin de cet ouvrage.

[2] *Voyez* les pièces justificatives, nº 16.

[3] *Ibidem*, nº 17.

[4] Foi ou croyance.

fust inspirée de Dieu, comme elle se disoit estre.» Georges Chastellain, qui avait eu occasion de la voir plusieurs fois, dit que les Français en *faisoient leur ydolle*, que son nom *estoit déjà si grant et si fameux*, et qu'elle avait mené à bien tant de grandes entreprises, surtout au siège d'Orléans où elle *ouvra merveilles*, que ses ennemis la redoutaient et que l'*aouroient*[1] *ceulx de son party*.

Charles VII exprima solennellement les sentiments qu'il avait pour elle dans les lettres de noblesse qu'il lui accorda spontanément dans le cours du mois de décembre 1429. Ces lettres sont datées de Meun-sur-Yère ; en voici la teneur : « Charles par la grâce de Dieu, roi de France, en mémoire perpétuelle d'un évènement[2],.... et pour rendre gloire à la haute et divine sagesse des grâces nombreuses et éclatantes dont il lui a plu nous combler, par le célèbre ministère de notre chière et bien aimée la pucelle Jeanne d'Ay[3], de Domremy, du bailliage de Chaumont ou de son ressort,

[1] L'adoraient.

[2] M. Le Brun des Charmettes, dont je donne la traduction, pense qu'il manque ici le mot *supernaturalis*, en sorte qu'il faudrait lire : *en mémoire d'un évènement surnaturel.*

[3] D'*Ay* pour d'*Arc*. La cause de cette altération n'est pas expliquée d'une manière suffisante par les auteurs qui l'ont remarquée. Le plus simple est, je crois, de dire qu'il y a une faute d'impression, à moins qu'on ne préfère l'explication que je donne plus bas.

et que, par le secours de la divine clémence, nous avons espérance de voir s'accroître encore : nous jugeons convenable et opportun d'élever d'une manière insigne et digne de la grandeur de notre majesté royale, cette même Pucelle et toute sa famille, non-seulement pour reconnaître ses services, mais encore pour publier les louanges de la Divinité, afin qu'ainsi illustrée par la divine splendeur, elle laisse à sa postérité le monument d'une récompense émanée de notre libéralité royale, qui accroisse et perpétue dans tous les siècles, la gloire divine et la célébrité de tant de grâces. En conséquence, savoir faisons à tous présents et à venir, qu'en considération de ce qui vient d'être exposé, et en outre des louables, utiles et agréables services déjà rendus à nous et à notre royaume en plusieurs rencontres, par ladite pucelle Jeanne, et de ceux que nous espérons à l'avenir, et aussi, pour certaines autres causes qui nous induisent à ce faire [1], nous avons anobli, comme par ces présentes, de notre grâce spéciale, certaine science et pleine puissance, anoblissons et faisons ladite Pucelle, Jacques d'Ay, dudit lieu de Domremy, sa femme, Isabelle, Jacquemin et Jean d'Ay, et Pierre ou Pierrelo, père, mère et frère d'icelle Pu-

[1] Ceci fait sans doute allusion à la révélation miraculeuse faite à Charles VII par la Pucelle.

celle, et toute sa famille et lignage, et, en faveur et considération d'elle, leur postérité masculine et féminine née et à naître en légitime mariage; voulant en conséquence expressément que ladite Pucelle, lesdits Jacques, Isabelle, Jacquemin, Jean et Pierre, et toute la postérité et lignage nés et à naître tant d'elle que d'eux, soient dans tous leurs actes et tant en jugement que hors, reçus et réputés par tous pour nobles, et qu'ils usent, jouissent paisiblement et profitent des priviléges, libertés, prérogatives et autres droits dont ont coutume d'user les autres nobles de notre royaume, nés de noble race, les faisant participer eux et leur dite postérité à la condition des autres nobles de notre dit royaume de race noble, nonobstant que, comme on dit, ils ne soient pas de noble extraction, et soient peut-être même d'autre condition que de condition libre; voulant aussi que les mêmes susdits et lesdits famille et lignage de ladite Pucelle, ainsi que leur postérité masculine et féminine puissent, tant et aussi souvent qu'il leur plaira, être armés ou décorés par quelque homme de guerre que ce soit; leur concédant, en outre, et à leur postérité, tant mâle que femelle, née et à naître, en légitime mariage, la faculté d'acquérir, de personnes nobles et autres quelconques, fiefs, arrière-fiefs et autres choses

nobles, retenir et posséder à perpétuité, tant celles acquises que celles à acquérir, sans qu'ils puissent être contraints de mettre hors de leurs mains lesdites choses ou lesdits fiefs, maintenant et à toujours pour cause de noblesse, ni de payer aucune finance à nous et à nos successeurs, pour raison de cet anoblissement, de quelque manière qu'on prétende les y obliger et contraindre; de laquelle finance, en considération et par égard pour leurs prédécesseurs, de notre grâce pleine et entière, nous avons doué et tenu quittes, douons et tenons quittes, par ces présentes, les mêmes susnommés et la famille, et lignage de ladite Pucelle, nonobstant toutes ordonnances, statuts, édits, us, révocations, coutumes, inhibitions et mandements faits et à faire à ce contraires; à l'effet de quoi mandons, en conséquence de ce que dessus, à nos amés et féaux gens de nos comptes, trésoriers, généraux et commissaires préposés ou délégués sur le fait de mes finances, et au bailli dudit bailliage de Chaumont, et autres nos justiciers ou leurs lieutenans présents et à venir, et à chacun, en ce qui le concerne, que de la grâce, anoblissement et concession des présentes, ils aient à faire jouir et user paisiblement, maintenant et à toujours, ladite pucelle Jeanne et lesdits Jacques, Isabelle, Jacquemin, Jean et Pierre, toute la famille et lignage

d'icelle, ainsi que leur postérité née et à naître, comme dit est, en légitime mariage, sans qu'ils puissent jamais les empêcher ou molester, ou souffrir qu'ils soient empêchés ou molestés par qui que ce soit, contre la teneur des présentes. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait sceller ces présentes de notre scel, en l'absence de notre grand sceau accoutumé, sauf toutefois, en autres choses et en tout, le droit d'autrui. Donné à Mehun-sur-Yère, au mois de décembre, l'an du Seigneur mil quatre cent vingt-neuf, et de notre règne le huitième[1]. » En 1633, pour éviter une trop grande extension des faveurs concédés par cet acte royal, un arrêt du parlement en restreignit les bénéfices aux branches masculines.

Charles VII, selon le témoignage de Jeanne d'Arc, accorda de plus à ses frères, mais à la *plaisance d'eulx et sans la requeste d'elle, des armes d'azur à une espée d'argent à pal, croisée et pommetée d'or, soutenant de la pointe une couronne d'or, et costoyée de*

[1] On lit sur le replis : « Par le roi, en présence de l'évêque de Séez, des seigneurs de la Trémoille et de Termes et autres, *signé* Mallière. *Sur le même replist est encore escrit :* « 16 du mois de janvier, l'an du Seigneur 1429, et enregistrée à ladite chambre, au livre des chartes de ce temps, folio 121. *Signé* Agreelle et scellée du grand scel de cire verte, sur double queue en laz de soie rouge et verte. »

deux fleurs de lys de même. Les armes accordées aux frères de la Pucelle ne furent portées que par eux; l'héroïne dit positivement *qu'elle n'en eust oncques point*[1]. Des deux fleurs de lis qui ornaient ces armes, vient évidemment le nom de Dulys ou Dalys, c'est-à-dire *deux lys*, qui fut donné aux frères d'Arc[2].

Non content d'avoir reconnu et sanctionné, par ses lettres solennelles, la noblesse que Jeanne d'Arc avait acquise par ses exploits, Charles VII fit encore frapper une médaille d'or en son honneur, offrant son portrait d'un côté, et de l'autre, une main avec une épée et cette légende : *Consiliis confirmata Dei*, Soutenue par les conseils de Dieu. Il voulut en outre qu'elle portât de riches vêtements. « Il lui donna une hanque de toille d'or, tailladée et ouverte de tous costez, qu'elle portoit

[1] De l'Averdy s'est donc trompé, quand il a attribué ces armes à la Pucelle. Elles se voient aujourd'hui au-dessus de la porte de la maison de Jeanne d'Arc, à Domremy.

[2] N'est-ce pas aussi de là que vient le mot d'*Ay*, au lieu d'Arc, qu'on lit dans les lettres-patentes ? Dalys a pu faire Daillys ou Dailly, de là, Daï ou d'Ay. On trouvera, dans les Pièces justificatives du 2e volume, une notice sur la famille de Jeanne d'Arc, par M. de Haldat, l'un de ses descendants par les femmes, en ligne collatérale. M. de Haldat pense que la véritable orthographe du nom de l'héroïne est *Darc*, et non *d'Arc*, comme on écrit communément.

sous ses armes... C'estoit comme une houpille ou hongrelline[1]. Vestue en guise d'homme, elle portoit les cheveux rondiz, chaperon deschiqueté, gippon et chausses vermielles, attachées à foison aiguillettes[2]. Deux anneaux brillaient à ses doigts, l'un d'eux sur lequel étaient gravés trois croix et les mots *Jhesus*, *Maria*, était l'objet de sa prédilection; parce qu'il venait de ses parents et qu'ayant *cet anel en sa main et en son doy*, *elle avoit touché à saincte Catherine*. Elle le regardait tendrement au moment d'aller au combat, mais c'était surtout, comme elle l'a dit elle-même, *en mémoire de ses père et mère; car amoit la Pucelle tout ce que bon chrestien doibt aimer et luy ramanteroit*[3] *tout ce qu'elle aymoit, le dict annel*. Touchante coutume où respire la tendresse de son cœur. C'était ainsi que sous l'héroïne reparaissait quelquefois la timide et tendre jeune fille, qui semblait vouloir se réfugier encore dans le sein de sa mère, au moment du danger.

Le peuple portait jusqu'au culte l'admiration pour son héroïne, sa vierge, sa sainte, sa prophétesse. Les femmes demandaient sans cesse à la

[1] *Hanque*, *hucque*, *hongrelline*, sorte de robe ou de manteau, en forme de dalmatique.

[2] Journal du prétendu bourgeois de Paris.

[3] Rappelait.

voir et ne pouvaient rassasier leurs yeux. Ravies à son aspect, elles disaient comme celles qui eurent le bonheur de contempler le Sauveur du monde : *Heureux le sein qui vous a portée ! Heureuses les mamelles qui vous ont allaitée !* Elles apportaient des croix, des *patenostres*[1] et autres emblêmes religieux, et suppliaient l'héroïne de vouloir bien les sanctifier et leur communiquer quelque vertu par son attouchement. Elles s'estimaient heureuses de pouvoir toucher ses mains ou ses vêtements, ou même quelquefois sa monture. Tant de gloire, tant d'honneurs, tant de magnificence et d'admiration n'avaient point altéré le caractère de l'incomparable héroïne. Toujours aussi modeste et aussi humble, elle s'affligeait, comme je l'ai déjà dit, de ces témoignages trop expressifs de la vénération populaire. Son élection, sa mission divine, sa tendre piété et sa dévotion ardente, ne l'exaltèrent jamais jusqu'à se croire au-dessus du reste des hommes. Quand les femmes voulaient lui faire toucher des chapelets et autres objets religieux, elle riait de leur simplicité et disait gaiement à Marguerite de Thouroulde, son hôtesse : *Touchez-les vous-même , car ils seront aussy bons de vostre toucher que du mien.*

Elle surpassait tous les capitaines dans l'art de

[1] Chapelets.

disposer les troupes, de les ranger en bataille et de les animer au combat ; quand elle faisait manœuvrer l'artillerie, les plus habiles admiraient son intelligence [1]. Nul chevalier ne montait mieux un *dextrier, ne chevaulchoit* avec plus de grâce et ne maniait la lance avec plus d'habileté. Joignant le sang-froid et la prudence à l'intrépidité, elle valait à elle seule deux ou trois guerriers consommés [2]. Aussi, les *cappitaines* qui la voyaient *si moult docte en armes, s'esmerveilloient singulièrement de son industrie.*

« Et quant le cas advenoit qu'il y avoit en l'ost aulcun cry ou effroy des gens d'armes, elle venoit, fust à pié ou à cheval, aussy vaillamment comme cappitaine de la compaignie eust sceu faire, en donnant cueur et hardement à tous les aultres, en les admonestant de faire bon guet et garde en l'ost, ainsy que par raison on doibt faire [3]. » Mais en dehors de la science de la guerre, qu'elle n'avait du reste jamais apprise, c'était la plus simple, la plus douce, la plus naïve, et même la plus ignorante enfant qui jamais ait grandi sous le chaume de ses pères.

Les agitations de la guerre, avec la vie tumul-

[1] Déposition de Jean, duc d'Alençon.
[2] Déposition du comte de Dunois.
[3] Chronique de Jean Chartier.

tueuse des camps, n'avaient point refroidi sa piété; c'était toujours la même assiduité à remplir ses devoirs de religion, le même empressement au pied des autels, la même ardeur pour puiser dans les sacrements, comme à la source des grâces. « *Et se confessoit bien souvent et recepvoit le corps de Nostre Seigneur presque toutes les semaines une fois*[1]. » Son zèle pour les choses du salut, semblait même, d'après un grand nombre de dépositions, plutôt s'accroître que s'affaiblir. A la messe, quand le prêtre élevait le corps et le sang du Sauveur, d'affectueux soupirs s'échappaient de sa poitrine et des larmes inondaient son visage. Il en était de même quand elle s'approchait du tribunal de la pénitence; toujours elle le mouillait de ses pleurs. Et cependant, sa vie ressemblait plutôt à celle d'un ange qu'à celle d'une simple mortelle. *Quand elle tenoit les champs avec l'ost royal*, chaque jour, à l'heure du crépuscule, elle gagnait l'église voisine et faisait sonner les cloches pendant une demi-heure; puis, quand elle avait ainsi rassemblé tous les religieux mendiants qui suivaient l'armée, elle s'agenouillait au milieu d'eux et leur faisait chanter des hymnes à la Mère du Sauveur. Elle éprouvait alors une grande joie, et son âme vierge s'élevait, sur l'aile

[1] *Ibidem.*

de la prière, jusqu'à la Reine des anges. Elle avait du bonheur à aller se mêler aux enfants pauvres pour communier avec eux, quand ils recevaient, pour la première fois, le sacrement d'amour[1]. Aussi, avait-elle instamment recommandé à son chapelain de l'avertir, quand elle passerait auprès de quelque couvent où aurait lieu cette touchante cérémonie. *Souventes foys se levoit la nuict la Pucelle*, et, croyant n'être pas entendue, elle se prosternait dans l'ombre, et priait ardemment pour le roi et le *sainct royaulme de France.* Elle aimait à assister aux matines que chantent, au milieu de la nuit, les vierges chrétiennes, au moment où Satan convie ses serviteurs au crime, et son hôtesse de Bourges l'y conduisit plusieurs fois. Elle engageait le roi à fonder des chapelles et à faire chanter des *messes et oraisons* pour les âmes des *loyaulx Françoys*, morts dans la dernière guerre, afin de *les deslivrer de la tribulation d'enfer*[2].

Généreuse jusqu'à la prodigalité, elle donnait

[1] Les principales expéditions de la Pucelle eurent lieu au temps des premières communions.

[2] Un rationaliste pourrait inférer de là que Jeanne d'Arc ne croyait pas à l'éternité des peines, et en faire une *philosophe* et une hérétique; mais cela serait souverainement ridicule. Qui ne sait que les chroniqueurs, sous le rapport de la théologie, comme sous celui de la grammaire, sont loin d'être d'une rigueur de langage irréprochable ?

aux pauvres tout ce dont elle pouvait disposer, et, quand on l'engageait à mettre des bornes à sa générosité, elle répondait qu'elle avait été envoyée pour la consolation des malheureux. Ses ennemis même avaient part à ses bontés ; lorsqu'ils étaient en danger de mort, elle avait soin de les faire participer aux suprêmes consolations que l'Église fait descendre du ciel, quand il n'en vient plus de la terre. Jamais aucun jurement, aucun blasphème ni aucune médisance ne sortirent de sa bouche ; il ne s'échappait de ses lèvres que des paroles parfumées de l'amour de Dieu et du prochain. Elle détestait le jeu de dés, où se damnaient les hommes d'armes ; elle abhorrait le vice et ne craignait pas de reprendre les vicieux, de quelque rang qu'ils fussent. *C'estoit une toute bonne créature, de très belle vie*, disent les témoins oculaires, rapportant tout à Dieu, et, pour rien au monde, elle n'aurait voulu faire quoi que ce fût qui pût lui déplaire. C'était par conséquent une réfutation vivante de ceux qui osent dire qu'un chrétien accompli ne peut être un héros. Et qu'on ne dise pas que certaines personnes lui disaient à elle-même qu'elle ne craignait pas d'aller à l'assaut, parce qu'elle croyait qu'elle n'y serait pas blessée, comptant sur le secours de ses *sainctes* et sur la protection du ciel ; car elle répon-

dait à ceux qui lui faisaient cette observation : « Je n'ai pas plus de garanties là-dessus que les aultres hommes d'armes. »

Elle portait jusqu'au scrupule le respect pour le bien d'autrui ; non contente de reprendre sévèrement les soldats qui dérobaient des vivres dans les campagnes, ou y commettaient quelque autre désordre, elle ne voulait jamais se nourrir de ce qu'elle soupçonnait avoir été volé; elle aimait mieux se passer de nourriture. Un jour, un soldat écossais l'ayant engagée, par signe, à manger d'un veau qu'il s'était procuré par la maraude, elle en fut si révoltée qu'elle voulut d'abord le frapper de son épée.

Son air, ses gestes, ses discours, tout en elle était plein de décence et d'honnêteté; rien n'égalait sa sobriété, sa pudeur et sa modestie. Le chevalier d'Aulon, à la garde duquel le roi l'avait confiée, répétait souvent qu'il ne croyait pas qu'il y eût *pucelle* au monde plus chaste que cette héroïne. Humes fait remarquer que les Anglais eux-mêmes ne lui ont jamais rien reproché sur l'article de la pudeur [1]. Une fois le soleil couché, elle ne voulait plus s'entretenir avec aucun homme, de peur que le souvenir de l'interlocuteur et le

[1] Il a voulu parler du procès ; car on a vu ces grossiers insulaires appeler souvent l'héroïne ***P....., des Arminaz.***

son de ses paroles, ne vinssent altérer la pureté de son sommeil. Une ou plusieurs femmes partageaient toujours sa couche virginale, mais, pour cela, elle aimait mieux les jeunes filles que les femmes mariées. Quand aucune personne de son sexe ne se trouvait pour passer la nuit auprès d'elle, elle reposait tout habillée, les *chausses et gippon serrés avec force aiguillettes. Elle aimoit fort ung bon preud'homme qu'elle sçavoit estre de vie chaste*, mais elle préférait la compagnie des femmes avec lesquelles elle passait quelquefois de douces heures dans l'abandon d'une pieuse et aimable causerie. On a vu quelle horreur invincible elle avait pour les femmes de mauvaise vie et comme elle les chassait de l'*ost*, à moins que les soldats qui les attiraient, ne consentissent à les épouser sur-le-champ. Ainsi brillait, au milieu de la licence des camps, la chaste héroïne, comme une perle pure sur le fond vaseux des mers [1].

Contrairement à ce qui arrive tous les jours, sa présence, malgré sa beauté, chassait les mauvais désirs, au lieu de les exciter [2]. Arrivait-elle

[1] Le lecteur trouvera peut-être que je tombe ici dans quelques redites ; mais il est des choses qu'on ne saurait trop répéter.

[2] Papirius Massonius, *Historia Caroli VII*. — Belle-Forest, *Histoire des neuf Charles*.

au moment où les hommes d'armes se livraient à ces conversations putrides par lesquelles les guerriers avilissent la langue nationale et leur noble caractère, les lèvres restaient comme enchaînées et personne n'avait plus ni l'idée, ni la force de continuer l'indécent entretien. Ceux même qui approchaient le plus près d'elle et vivaient dans son intimité, comme Dunois, Jean de Metz, Bertrand de Poulengy et le duc d'Alençon, qui partageaient quelquefois avec elle la même tente et la même paille, au bivouac des camps, ou bien comme le chevalier d'Aulon, voyaient quelques-unes de ses formes, quand elle s'armait ou se faisait panser de ses blessures, aucun d'eux n'a jamais eu, à son occasion, le moindre désir illicite. Ils ne croyaient même pas qu'elle pût inspirer une pensée contraire à la pudeur. Ainsi avait été réparé par une vierge pure ce qui avait été détruit par une reine impudique et adultère [1].

Le secret de tant de vertu était dans son humilité qui lui inspirait une grande défiance d'elle-même, et la faisait sans cesse recourir à la prière; c'est ce qui l'empêcha de tomber dans le piége à elle tendu par une intrigante qui se disait inspirée. Car les merveilles opérées par elle avaient

[1] Le chanoine de Landau (1430).

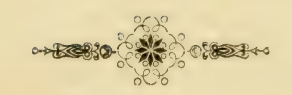
échauffé les imaginations et multiplié, sinon les héroïnes, du moins les prophétesses, en sorte que si le fait de Jeanne d'Arc eût été naturel, il se serait alors reproduit sur une grande échelle. Une de ces femmes exaltées, qui se nommait Catherine de la Rochelle, était dirigée par le célèbre frère Richard. Déjà présentée à la Pucelle, à Jargeau, elle le fut de nouveau à Montfaucon en Berry. Mais laissons l'héroïne raconter elle-même cette entrevue. « Celle Katherine, dit elle dans l'interrogatoire du 3 mars, luy dist qui venoit à elle une dame blanche, vestue de drap d'or, qui luy disoit que elle alast par les bonnes villes, et que le roy luy baillast des hérauIx et trompettes pour faire crier quiconque airoit (aurait) or ou argent ou trésor caché, qu'il l'apportast tantoust; et que ceulx qui ne le feroient et qui airoit de caché, qu'elle les cognoistroit bien et sçaroit trouver lesdicts trésors; et que ce seroit pour payer les gens d'armes d'icelle Jehanne.» Il y avait certes là bien de quoy flatter l'avarice et l'orgueil; mais la Pucelle n'en avait pas, et elle se contenta de dire à la prophétesse *qu'elle s'en retournast à son mary, faire son mesnaige et nourrir ses enfants*. Un prétendu esprit fort se serait contenté de cela, si tant est qu'il ne se fût pas laissé séduire par les attraits irrésistibles de la dame blanche, à la robe tissue

d'or, ce qui est beaucoup plus probable ; la prudente héroïne, ne voulant pas s'exposer à mépriser le don de Dieu, demanda à *Katherine se celle dame blanche venoit toutes les nuicts, et pour ce, coucheroit avecques elle.* Catherine ayant répondu affirmativement, « y coucha la Pucelle et veilla jusques à minuict, et ne vit rien, et puis s'endormit. Et quand vint au matin, elle demanda si elle estoit venue (la dame blanche). Et luy respondit (Catherine) qu'elle estoit venue, et lors dormoit la dicte Jehanne, et ne l'avoit peu esveiller. Et lors luy demanda s'elle viendroit point demain ? Et la dicte Katherine respondit que ouil. Pour laquelle chose dormit icelle Jehanne de jour, afin qu'elle peust veiller la nuict ; et coucha la nuict ensuivant avec ladicte Katherine, et veilla toute la nuict ; mais ne vit rien, combien que souvent luy demandast : Viendra-t-elle point ? Et la dicte Katherine luy respondoit : Ouil, tantost. »

L'épreuve était décisive ; cependant pour plus de sûreté, la Pucelle consulta ses *sainctes qui luy dirent que du faict d'icelle Katherine n'estoit que folie et tout ment* [1]. Elle écrivit au roi pour lui dire *ce qu'il en debvoit faire.* Cependant frère Richard voulait qu'on mît en œuvre sa prophétesse, afin

[1] Mensonge.

sans doute de rivaliser avec *Jean Pasquerel*, si tant est que la bonne foi ne l'excusât point, ce qui est plus probable : « Toutes voies, dit la Pucelle, ont été très mal d'elle les dicts frère Richard et la dicte Katherine. » Pourquoi faut-il qu'en agissant avec tant de droiture et de pureté d'intention, on soit cependant exposé à se faire quelquefois des ennemis implacables ? Admirez, après cela la, bonne foi ou l'érudition de Voltaire, donnant à Jeanne d'Arc, frère Richard pour directeur, et transformant l'immortelle héroïne en un vil instrument de ce frère peut-être ambitieux ? Que d'autres exemples semblables, tantôt de l'ignorance, tantôt, et plus souvent, de l'insigne mauvaise foi du *philosophe* ! Avis à ceux qui l'aiment !



PIÈCES JUSTIFICATIVES.



N° 1.

CHRONIQUE DE PERCEVAL DE CAGNY.

Le témoignage que nous allons faire connaître, dit M. Quicherat, en parlant de cette chronique, se place par son importance à côté des plus précieux qui aient été recueillis jusqu'à présent. C'est un extrait, consistant en vingt-neuf chapitres d'une chronique inédite des ducs d'Alençon, conservée à la Bibliothèque royale [1]. Le manuscrit n'est pas ancien, car il est de la main d'André Duchesne; mais l'ouvrage est du quinzième siècle. Dans une courte préface se lisent les noms, titres et qualité de l'auteur, lequel était gentilhomme beauvoisien et s'appelait Parceval de Cagny [2]. En 1438, qui est la date de cette préface [3], Perceval de Cagny avait passé quarante-six ans de sa vie au service des princes d'Alençon, tour à tour panetier, écuyer d'écurie et maître d'hôtel à leurs gages. Exempt de toute prétention au bel esprit, il eut idée, sur ses vieux jours, de dicter simplement et naïvement le récit des choses qu'il avait vues et qui pouvait servir à la gloire de ses maîtres. De là sa chronique qu'il appelle son *Mémoire*.

[1] Collection Duchesne, vol. 48.

[2] Sans doute Coigny, qui a été érigé en duché pour la famille de Boufflers.

[3] Il y a dans la copie *MCCCCXXXVI*, mais par une faute facile à corriger, puisque le récit est poursuivi jusqu'à la fin de 1438.

Cet ouvrage a été connu et mis en contribution par l'avocat Bry de la Clergerie, historien du duché d'Alençon, qui écrivait au commencement du dix-septième siècle. Vers le même temps, Duchesne exécuta sa copie d'après un original dont il n'indique pas la provenance. Depuis lors, personne ne paraît avoir eu connaissance de Perceval de Cagny, si ce n'est le P. Lelong, qui l'a nommé parmi les historiens des maisons royales, renvoyant, pour plus ample informé, au manuscrit même de Duchesne [1]. Mis à cette place, le vieil annaliste alençonnais ne se recommandait guère plus qu'à l'attention des généalogistes, qui n'ont pas troublé son repos.

Nous laissons à d'autres le soin de traiter plus à fond la question littéraire de Perceval de Cagny, nous bornant ici aux seules remarques nécessaires, pour qu'on estime à sa juste valeur l'extrait que nous publions.

Comme historien de la Pucelle, Perceval de Cagny a un grand avantage par la date de son livre. Avoir consigné ses souvenirs neuf ans au plus tard après l'accomplissement des faits, est une circonstance que la critique ne peut se dispenser de prendre en considération, car elle y trouve une garantie d'exactitude que ne présente pas tel ou tel autre témoin, aussi bien informé, mais n'ayant parlé ou écrit qu'au bout de vingt ou trente ans. A ce mérite, notre auteur joint d'ailleurs celui d'une chronologie irréprochable et tout à fait propre à justifier l'opinion favorable que l'on peut concevoir *à priori* de sa fidélité.

La condition de Perceval de Cagny est encore un motif d'avoir son témoignage pour recommandé; car, comme le duc d'Alençon régnant du temps de Jeanne d'Arc, fut celui des capitaines français qui se tint le plus constamment avec elle; que, par suite d'une fraternité d'armes formée entre eux deux, on les vit partout chevaucher, combattre, camper

[1] *Bibl. hist. de France*, 1re édition, Généalogie des princes du sang, n° 10212.

l'un à côté de l'autre, et ne faire des gens de leur suite qu'une seule et même compagnie; il résulte de là que les serviteurs attachés à la personne du prince furent les mieux placés pour observer la Pucelle et pour connaître ses actions.

«Quant à la bonne foi, elle ne peut être tenue pour suspecte dans un auteur qui, après avoir déclaré qu'il écrit l'histoire en vue de glorifier son maître, n'hésite pas cependant à placer ce maître au second rang, lorsqu'un personnage plus digne d'attention se présente. Ainsi fait-il à l'occasion de la Pucelle, et tout le temps qu'il en parle, il est si peu au duc d'Alençon, que les choses à la louange de celui-ci qui sont dites ailleurs, il les omet.

« Mais ce qui donne à son récit un prix inestimable, c'est qu'il met en évidence tout un ordre de faits qui avaient pu échapper jusqu'à présent à la critique des modernes.

«Expliquons-nous là-dessus.

«Les chroniqueurs du parti français qui ont parlé de Jeanne d'Arc, laissent voir, par plusieurs exemples, qu'elle ne fut pas toujours écoutée, que les capitaines substituaient par fois leurs plans aux siens; que le conseil du roi refusait d'entendre aux entreprises proposées par elle. Il ne s'agit pas ici des défiances très légitimes qui l'accueillirent à son arrivée; mais, après ses preuves faites, les oppositions dont nous voulons parler continuèrent de se reproduire, et à tel point qu'elle dut céder plus d'une fois. C'est ainsi qu'au début du voyage de Reims, lorsqu'elle voulait qu'on prît Auxerre, on se contenta de conclure une trève avec les habitants de cette ville [1]; que quelques jours après, le siége de Troyes faillit être levé à son insu et malgré sa recommandation expresse [2]; qu'après les cérémonies du sacre, lorsqu'elle montrait au roi le chemin de Paris, celui-ci prit la

[1] Jean Chartier, dans Godefroi, *Histoire de Charles VII.*

[2] Chronique de la Pucelle, *ibidem*, p. 521.

direction de Sens, et ne revint sur ses pas que parce qu'il ne put traverser la Seine à Bray[1]. C'est ainsi encore que lorsque Paris ayant été manqué, la Pucelle se faisait fort de conquérir la Normandie avec le duc d'Alençon, on ne voulut pas l'y laisser aller[1].

« Voilà des actes qui, s'ils constituaient un système, ne parleraient guère en faveur du gouvernement à qui ils sont imputables. Toutefois, de ce qu'ils sont isolés dans trois auteurs différents et qu'ils ne se présentent pas avec l'enchaînement que nous venons de leur donner ; de ce qu'aussi les auteurs qui les rapportent ne leur attribuent pas de fâcheuses conséquences, il s'en est suivi qu'on ne leur a jamais accordé beaucoup d'attention. Ils ont passé pour des œuvres assez insignifiantes, ou d'une circonspection mal entendue, ou d'une malveillance impuissante. La sécurité où l'on s'est tenu à leur égard, a été augmentée par l'habitude qu'on a prise, depuis M. de Laverdy, de vouloir résoudre tous les doutes nés et à naître de l'histoire de Jeanne d'Arc, par les pièces des deux procès ; or, comme ni dans le procès de condamnation, ni dans celui de réhabilitation, n'apparaît l'ombre d'un embarras suscité à la Pucelle, depuis la délivrance d'Orléans, le silence de tant de témoins a pesé d'un grand poids contre les allégations des chroniqueurs.

« Sans entrer dans de trop longs raisonnements, nous pouvons faire remarquer que pour l'objet en question, l'argument tiré des procès contre les chroniqueurs, ne vaut rien. Car quel genre de témoignage trouve-t-on dans ces deux documents ? Le premier n'offre que les interrogatoires d'une accusée ingénieuse autant que résolue à ne rien dire qui puisse être interprété contre son parti. Le second renferme les dépositions de témoins très nombreux, il est vrai, mais admis seulement à articuler sur l'innocence de Jeanne

[1] Jean Chartier, p. 33.

[2] Jacques-le-Bouvier, dit *le Hérault de Berry*, *ibidem*, p. 381.

d'Arc, et non pas à faire des révélations offensantes pour de grands personnages. Il n'y a donc pas là de quoi s'instruire sur les intrigues dont le conseil du roi a pu être le théâtre; et ainsi les faits que nous rassemblions tout à l'heure, subsistent avec toute leur gravité; et pour être qualifiés comme ils le méritent, ils n'attendent que la confirmation, par un document plus explicite, des conjectures auxquelles ils donnent lieu.

«Ce document révélateur, nous pouvons dire que nous le publions aujourd'hui. Perceval de Cagny vient ajouter de nouveaux aveux à ceux des chroniqueurs, ses confrères, trahir leur silence en maints endroits, fournir enfin tant de preuves d'un parti pris, autour de Charles VII, de contrarier et d'entraver, à tout propos, la pauvre Jeanne, qu'il faudra bien désormais modifier l'histoire en ce sens. On devra dire qu'indépendamment des efforts de l'Angleterre, la Pucelle eut à combattre la résistance continuelle de l'absurde et odieux gouvernement en faveur duquel elle vint accomplir des miracles.

«Il n'est pas inutile de dégager, dans notre chronique, les circonstances d'où ressort une si grave accusation.

«La ville d'Orléans est délivrée le 8 mai 1429; aussitôt après, Jeanne d'Arc va trouver Charles VII et le presse de se disposer au voyage de Reims. Le conseil fait de grandes difficultés, trois semaines se passent en discussions; enfin le roi se décide et donne jour à ses capitaines pour se trouver à Gien, qui sera le rendez-vous de l'expédition. La Pucelle, en attendant, va délivrer Jargeau, prend Beaugency et Meun, défait les Anglais en bataille rangée, tout cela en huit jours; et lorsque, recommandée par ses nouveaux succès, elle vient pour emmener le roi, elle le trouve changé d'avis; il ne veut plus aller à Reims. «Par despit, dit Perceval, la Pucelle deslogea et alla loger aux champs. » Mais plusieurs milliers de volontaires gentilshommes, bourgeois et artisans s'étaient rendus à Gien. Ceux-là voulurent qu'on se

mît en chemin, suivant le dessein de la Pucelle. Pour les décourager, on eut beau leur faire entendre qu'il n'y avait pas d'argent ; comme ils répondirent qu'ils feraient le voyage à leurs frais, force fut de partir.

« Voilà déjà qui ne ressemble guère à ces récits qui sont dans les livres, et où l'on fait partir le roi obéissant et joyeux, comme ces patriarches de l'Écriture que les anges venaient prendre par la main.

« Perceval de Cagny est assez bref sur les circonstances du voyage à Reims. Peut-être, en ce moment, avait-il été chargé par son maître d'une commission qui l'éloigna. Il ne dit rien, dans cette partie, qui ne se trouve ailleurs ; et même il ne dit pas tout ce qui se trouve ailleurs. Il ne reprend le fil de ce que j'appelle ses révélations, qu'au moment où Jeanne d'Arc veut faire prendre au roi le chemin de Paris, après la prise de Senlis [1]. Cette fois, le roi s'arrête et ne veut pas faire un pas de plus, quoique Bedfort ait abandonné la capitale avec une précipitation qui trahit ses craintes, quoique la confiance soit toujours la même parmi les Français. En vain lui envoie-t-on message sur message de l'avant-garde qui est logée à Saint-Denis ; depuis le 26 août jusqu'au 5 septembre, la Pucelle n'obtient rien de lui ni par lettre, ni par ambassade. Enfin elle envoie le duc d'Alençon, qui, plus heureux, finit par le décider, après quinze jours écoulés en pure perte, et lorsque les Parisiens, témoins de ces incertitudes ont eu plus que le temps de mettre leur ville à l'abri d'un coup de main. » (*Procès de condamnation et de réhabilitation*, t. v.)

[1] J'ai déjà fait remarquer qu'une fois lancée de nouveau dans l'action, elle y déploya la même vigueur naturelle et la même intelligence.

N° 2.

LE PRÉTENDU BOURGEOIS DE PARIS.

« L'usage s'obstine à désigner par la qualité de bourgeois un homme qui dit de lui quelque part, en parlant d'un savant étranger : « Il a disputé à nous, au collége de Navarre, qui estions plus de cinquante des plus parfaits clercs de l'Université de Paris. » Les érudits, il est vrai, ont donné naissance à l'usage. Des fragments d'un journal parisien du temps de Charles VI, étant tombé entre les mains de Denys Godefroy, cet éditeur crut y reconnaître l'ouvrage d'un bourgeois et les donna au public sous cette attribution. Plus tard, de la Barre publia dans ses *Mémoires pour l'Histoire de Bourgogne*, une copie du même journal qui embrassait, outre le règne de Charles VI, celui de Charles VII, jusqu'à l'an 1429. Dans la nouvelle partie se trouvait le passage rapporté ci-dessus, et de la Barre le vit bien ; mais ce passage détruisait l'hypothèse de Godefroy quant à l'auteur, et de la Barre n'en voulut pas convenir. Pour accorder les choses, il recourut au moyen désespéré de la distinction, donna deux auteurs à la chronique : l'un, bourgeois qui aurait tenu registre des évènements jusqu'à l'année 1432 ; l'autre, suppôt de l'Université, et continuateur de la besogne, à partir de 1432. Cela n'est pas soutenable. *Le Journal de Paris* n'a qu'un style, qu'un esprit et qu'un auteur. Cet auteur, il faut bien le croire lorsqu'il se déclare membre de l'Université, et surtout il ne faut pas, comme de la Barre, prendre en risée ce qu'il dit du rang éminent qu'il occupait dans la science. Il est possible qu'un jour, son nom étant découvert, on reconnaisse en lui l'un des fameux révolutionnaires du XVe siècle. Son style trivial, coloré, plein de boutades et de traits, rare pour un clerc *escumant latin*, décèle l'habitude des assemblées populaires. Comme homme politique, sa

persistance dans ses opinions n'est pas moins significative. Attaché au parti qui fut vaincu en 1414, il déteste tous les régimes qui ont été en vigueur depuis celui des bouchers, quoique les Anglais lui soient moins odieux que les Armagnacs.

«Il n'est pas étonnant que le témoignage d'un pareil homme sur Jeanne d'Arc soit hostile, le plus hostile du xv[e] siècle ; cependant on y trouvera rien qui approche des calomnies imaginées dans les temps modernes. Les griefs allégués se réduisent à une paraphrase des fameux douze articles transmis par Pierre Cauchon à l'Université de Paris. D'ailleurs l'auteur a beau se prévaloir et des conclusions de la Faculté, et des redites prêchées aux Parisiens par l'inquisiteur de la foi, par-dessus la haine de l'homme de parti, perce la crainte du théologien. Il est bien moins sûr de son fait qu'il ne s'efforce de le paraître sur *ceste chose ou forme de femme;* et il se laisse aller à dire enfin qu'elle fut brûlée, *quelque mauvaiseté ou bonté qu'elle eust faite.*

« L'original du Journal de Paris passe pour être à Rome parmi les Manuscrits de la reine de Suède ; nous n'en avons en France que des copies modernes, et l'édition de la Barre qui a été reproduite dans toutes les collections des Mémoires. » (*Procès de condamnation et de réhabilitation*, par M. Quicherat, t. IV, p. 466.)

N° 3.

Les procureurs de ville (échevins) font distribuer de l'argent aux soldats blessés pour se faire panser par les gens de l'art : au nombre de ces soldats était Berthault Coulon, homme d'armes de la compagnie d'Audin de Boissy, lequel avait été blessé d'un coup de canon, à l'assaut du boulevard du Portereau.

« A Raoulet de Récour, procureur, pour remettre à ung homme qui a esté blessié aulx Tourelles ;

« A Jehan Mahy, pour donner à trois *Écossois* (soldats écossais) qui estoient blessiés, pour leur aider à vivre. »

Il paraît qu'à cette époque il n'y avait point d'hôpitaux militaires, et que lorsqu'un soldat était blessé, on lui donnait de l'argent pour se faire panser.

Jehan Hilaire, procureur de la ville et receveur des deniers communs, fait payer les personnes qui pansaient les blessés et les malades, savoir :

« Thomas Curogier, pour son salaire d'avoir appareillé (pansé) les hommes d'armes qui ont été blessés, par l'ordonnance des procureurs.

« *Jehan* Pichoré, barbier, pour avoir visité les bléciez (blessés) en ladite ville et appareillé (pansé) par l'ordonnance des procureurs.

« Au même parce qu'il a revisité des gens d'armes bléciez devant le siége des Tourelles. »

Les paiements faits par les procureurs de la ville, comme il est détaillé ci-dessus, prouvent qu'indépendamment de l'argent qu'on distribuait aux soldats blessés pour se faire panser eux-mêmes, il y avait des gens de l'art qui étaient salariés par les procureurs (9-59).

N° 4.

HYMNE

CHANTÉ DEVANT L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DES-MIRACLES-DE-SAINT PAUL.

Le 8 mai, jour de la fête de la ville.

I.

Noble cité de moult renommée,
Ville puissante, en tous lieux bien famée,

Chambre de roy digne d'être nommée,
Lieu décoré de décrets et de loix,
Toy, Orliens, richement aorné,
De guerre en paix le mercy Dieu tournée,
Rejouis-toy à icelle journée,
Peuple vaillant, et très loyal François.

II.

« A la doulce prière
Dont le roy Dieu pria,
Vint Pucelle bergère
Qui pour nous guerroya;
Par divine conduite
Anglois tant fort greua,
Que tous les mis en fuitte
Et le siége leua.

III.

« Chantez, clergé, et messieurs les bourgeois;
Vous, notables marchands, aydez-nous, cette fois,
Commune d'Orliens, esleuez votre voix
En remerciant Dieu et la vierge sacrée,
Quand jadix, à tel jour, huitième de ce mois,
Regarda en pitié le peuple orlienois,
Et tellement chassa nos ennemis Anglois,
Que la duchiez en fut en ioye deliurée.

IV.

« O reine de là sus, en grant deuotion,
Icy, deuant Sainct-Pol, vous en remercions;
D'en célébrer le jour sommes par trop ioyeux.
Chascun an y faisons belle procession,
Portons nos bieaux ioyaux par descoration,
En chantant chants de paix et motets gracieux,
O benoist saint Aignant, tant digne et précieux,
O sainct Euverte aussy, nos patrons glorieux,
Du trésor d'Orliens garde et protection. »

Motet chanté à la porte Dunoise.

« Grandement resiouyr te doibs
Desuost peuple orlienois,
Et comme tes loyal François,
Remercier Dieu à haulte voix,
Quand cinq jours après la grant feste
De la digne et benoiste croix,
Le huistième jour de ce mois,
Par une Pucelle, une fois,
Chassas tes ennemis Englois
Qui tant te firent de tempeste.

« Voici la croix du Fils de Dieu ;
Voici la France, le milieu,
La noble cité d'Orliens :
Fuyez, Anglois, de ce beau lieu !
Et vous souuienne, après tous jeu,
Que ne gaignates rien lians.

« Judith et Esther, nobles dames,
Et plusieurs aultres vaillantes femmes,
Par le vousloir du Dieu des dieux,
Bataillèrent pour les Hesbreux,
Et eurent de belles victoires,
Comme nous trouuons ès histoires :
Tout ainsy pour notre querelle,
Bataille Jehanne la Pucelle.

« Ne sailliez jamais l'Angleterre,
Anglois pour gagner notre terre,
Regardez comment Glacidas
Fust noyé, et d'aultres grands tas,
Sallebry, frappé d'un canon
Dont mourut à confussion,
Car Notre-Dame et saint Memart
Les gresuèrent de toute part,

Sainct Euuerte les mit aussy
Et sainct Aignan en grant soucy,
En la vertu, comme ie crois,
De Dieu et de sa digne croix.

« Or, prions donc pour le bon capitaine
Sage et prudent, monseigneur de Dunois :
Que Dieu le mecte dans la gloire haultaine,
Poton, la Hire et tous les bons François ;
Et rendons grâces au Roy des roys
Qui à tel iour nous mist hors de grand'peine,
Et adorons sa précieuse croix,
Le vray salut de créature humaine. »

(*En la bannière était mis :*)

« A la Vierge, tous deux
Quant à vous a plu tourner
En liesse nos deuils,
Très humblement aussy
Vous en remercions. »

(*Tiré du Livre du Trésor de la ville.*)

N° 5.

COMPTE.

A Jacquet Compaing, pour demy aulne de vers (étoffe), achestés pour faire des orties (ornements ou broderies représentant les plantes appelées orties) des robes de la Pucelle Jehanne, le jour du lievement du siège d'Orléans, VI s. parisis.

A Massot Bariaut, pour avoir tiré à *clert* un tonneau de vin prins chez Jh. Morchoasme, pour donner à Jehanne, ce jour du lievement du siège d'Orléans, VI s. parisis.

A Jh. Lebrun, sellier, pour l'achat d'un bast à bahu (selle arrondie sur le dessus), et pour un bahu (coffre dont le couvercle est arrondi et couvert de clous de cuivre), serrures, courroys, sangles, et pour touailles (toile) pour le guernir par dedans avec couverture, pour donner à Jehanne la Pucelle, pour le tout, LXXXVI s. parisis.

A Jh. Morchoasme, pour argent baillé pour l'achat de VI chapons, IX perdrix, XII conguins (lapins) et ung fésant donnés à Jehanne la Pucelle, VI liv. XII s. III deniers parisis.

Dunois ne fut pas oublié par les Orléanais qui lui firent plusieurs présents par les mains de leur procureur.

Jehan Lecherche est chargé de l'achat d'un *luz* (poisson) *ung leor* (barbillon) et autres poissons, pour être presentés à M. le *Bastard* d'Orléans, comte de Dunois.

Jacquet Leprestre est chargé de faire faire deux cents *mestiers d'oublie* (sorte de petites tourtelettes sucrées de l'épaisseur d'un oublie) pour M. le *Bastard* d'Orléans.

Les Orléanais, reconnaissants des services rendus pendant le siége de leur ville par les divers capitaines et gens de guerre qui étaient dans la place, chargent leurs magistrats de leur payer et répartir la somme de 2,400 liv. En conséquence, le payeur des deniers communs de la ville remit à M. le *Bastard* d'Orléans la somme de 2,400 liv. parisis, valant 3,000 liv. tourn. de la monnaie qui avait cours au mois de mai 1429, à 20 liv. tournois le marc d'argent; laquelle somme, les gens d'église, bourgeois, manans et habitants de la ville d'*Orliens accordirent*, au mois de mai, *païer* et bailler pour payer les *capitaines* et gens de guerre *estant en ceste* ville, *ad ce que* vers le temps où fut mis le siége devant la ville de Jargeau. (*Recherches sur la ville d'Orléans.*)

N° 6.

Les procureurs de la ville paient par les mains de *Jehan* Morchoasme, l'un d'eux, à Thevenon Villedart, la dépense *que ont faicte en son hostel les frères de la Pucelle,* pendant leur séjour à Orléans (9-59).

Jean Morchoasme, procureur de la ville, est chargé de *bailler auxdits frères de la Pucelle, pour don à eulx fait, trois écus d'or qui ont cousté chacun* 64 *sous parisis.*

Charlot le Long, par ordonnance des procureurs, fournit aux frères de la Pucelle, trois paires de *housseaux* (guêtres en cuir qui s'attachaient avec une broche en fer, en guise de boutonnières), et trois paires de souliers.

N° 7.

« Jean Rogier, mort seulement en 1637, peut légitimement figurer parmi les auteurs du xve siècle, à raison des renseignements uniques qu'il nous donne, tant sur Jeanne d'Arc que sur le voyage de Charles VII à Reims. Sa relation a été récemment imprimée par M. Varin dans les *Archives législatives de la ville de Reims* (2e partie, statuts, t. 1, page 596). Elle est extraite d'un manuscrit autographe de Jean Rogier, conservé à la Bibliothèque Royale (*Supplément français*, 1515-2), lequel porte ce titre : « Recueil faict par moy, Jehan Rogier, des Chartres, Tiltres et Arrestez notables quy se trouvent en la maison de l'Hostel-de-Ville comme aussy en la chambre de l'eschevinage de la ville de Reims; ensemble des gestes et faictz notables des habitants d'icelle depuis l'an mil soixante, ou environ, ne se trouvant chartres ny tiltres plus anciens que de ce temps; mais par aulcuns d'iceulx on pourra conjecturer quel estoit le gouvernement précédent.

« Des lettres de Charles VII, de la Pucelle, des commandants militaires du pays, du corps municipal des villes de Troyes et de Châlons-sur-Marne, pièces précieuses dont les originaux n'existent plus, sont les seuls éléments qui soient entrés dans la composition du récit qu'on va lire.» (M. Quicherat, *Recueil des Procès*).

N° 8.

« Depuis la réduction de Troyes, frère Richard se mit du cortége de la Pucelle, et l'accompagna dans ses expéditions, profitant de la libéralité des villes à son égard. On trouve sur les comptes de la ville d'Orléans, la mention de plusieurs cadeaux que reçut frère Richard, pour avoir prêché les Orléanais pendant le carême de 1430 : « A Jean Moreau, libraire, pour avoir relié le livre à frère Richard, prescheur de la ville, LV sous parisis. — *Item* à Philippe d'Orléans, pour avoir taillié ung Jhesus en coevre pour frère Richard, VI salus qui ont cousté chacun XVIII s. p., pour ce CVIII s. p. — *Item* à maistre Guillaume Greslier, pour païer la despense faicte par frère Richart en l'ostel de Jehan Greslier, son père, depuis la veille Pasques-Flories, jusquez au mercredy d'après *Quasimodo*, pour tout IX l. VI s. p. » (*Journal d'un bourgeois de Paris*, à l'an 1429, Chronique dite *de la Pucelle*, Monstrelet, l. 11, ch. 63; *Recherches sur la ville d'Orléans*, par Lottin, t. 1. p 252; liasse manuscrite des mandats relatifs aux dépenses de la ville d'Orléans, pendant les années 1429-1430, à la bibliothèque d'Orléans). »

N° 9.

LE PAPE PIE II.

« L'auteur véritable des Mémoires du temps de Pie II, publiés sous le nom de son secrétaire Jean Gobelin, ne fait plus question depuis longtemps. Les critiques italiens ont établi qu'ils sont l'ouvrage du pape lui-même. Sans entrer ici dans toutes les raisons qu'ils en donnent, qu'il suffise de renvoyer à Tiraboschi qui les résume (lib. III, cap. I, p. 23). Ces mémoires, écrits d'un style fort élégant, commencent par une généalogie des Piccolomini, dont était Pie II, retracent l'histoire générale du XV[e] siècle, et se terminent à l'an 1463, par cette déclaration mise à dessein pour couvrir la personne apostolique : *Hæc habuimus quæ ad annum sextum pontificatûs sui nondum exactum, de rebus ejus scriberemus, in libros digestis XII, quorum ultimus pridie kalendarum januarii finem accepit, anno ab incarnato Verbo MCCCCLXIII.*

Au sixième livre, qui traite des affaires de France, est rapportée l'histoire de Jeanne d'Arc. Comme récit et comme appréciation, ce morceau peut passer pour ce qui a été écrit de meilleur à l'étranger, au XV[e] siècle. L'esprit scolastique ne s'y montre nulle part. L'opinion est celle d'un homme habitué aux affaires, qui admet la diversité des sentiments sur un fait si extraordinaire, mais qui montre combien ceux qui voudraient le réduire aux proportions d'une intrigue, sont réfutés par la grandeur des résultats. Quant à l'ordre des évènements, il est bien observé et décèle le soin de l'auteur à prendre des informations. Il est même à remarquer que certaines circonstances relatives à l'arrivée et au séjour de Charles VII à Reims, ne se rencontrent que là, soit que le pape les ait tirées d'une relation particulière, soit qu'il les ait recueillies de la bouche de l'archevêque de

Reims ou d'un autre témoin, aux conférences pour la paix d'Arras (1435), où il avait assisté comme secrétaire de la légation envoyée par le concile de Bâle.

Parmi les historiens et les collecteurs de textes sur Jeanne d'Arc, Denys Godefroy est le seul qui ait songé aux Mémoires de Pie II. Il n'en a rapporté, il est vrai, qu'un passage d'assez peu d'intérêt. Ceux qui sont venus après lui se sont contentés, pour alléguer l'opinion du même pontife, d'une phrase de son *État de l'Europe sous Frédéric III*, qu'il publia en 1458, n'étant encore que le cardinal Æneas Sylvius. Cette phrase n'a de valeur qu'autant qu'on la rapproche d'un morceau correspondant des *Mémoires*, auquel on dirait qu'elle a servi de thème. La voici : *Regnum Franciæ nostrâ ætate Joanna, virgo Lotharingensis, divinitùs, ut credunt, admonita, virilibus indumentis et armis induta, Gallicas ducens acies, ex Anglicorum manibus magnâ ex parte, mirabile dictu, prima inter primos pugnans, eripuit.* » (M. Quicherat, *Procès, etc.*)

N° 10.

JOURNAL

DU SIÉGE D'ORLÉANS ET DU VOYAGE DE REIMS,

OU

HISTOIRE AU VRAY.

« Cette relation, qui forme un livre à part, a été imprimée pour la première fois à Orléans, en 1576, sous le titre de *Histoire et discours au vrai du siége qui fut devant la ville d'Orléans par les Anglois, etc., prise de mot à mot, sans aucun changement de langage, d'un vieil exemplaire escript à la main, en parchemin, et trouvé en la maison de la ville d'Or-*

léans, etc. L'impression fut ordonnée par l'échevinage d'Orléans, qui paya à cet effet trente livres tournois à l'imprimeur Saturnin Hotot, à charge par celui-ci de fournir à MM. de la ville trente exemplaires, dont deux sur parchemin, pour mettre en leur trésor. En 1621, Robert Hotot, également subventionné par la ville, donna une autre édition du même ouvrage, laquelle fut, peu de temps après, reproduite à Troyes et à Lyon. Je ne parle pas d'une traduction en latin faite par un professeur d'Orléans, nommé Miquaux, imprimée en 1560, et qui avait ainsi précédé la publication de l'original, mais sans en révéler l'existence au public.

« En remontant à l'origine de ce livre, on trouve qu'en 1463 la ville d'Orléans paya onze sous parisis à un clerc nommé maître Pierre Soubsdan ou Soudan, « pour avoir escrit en parchemin la manière du siége d'Orléans, tenu par les Anglois devant ladicte ville. » Un savant Orléanais, M. Jousse, dont les papiers sont déposés à la bibliothèque de sa ville natale (manuscrit 451), donne ce renseignement comme extrait d'un registre qui ne se retrouve plus aujourd'hui. Bien probablement, le manuscrit exécuté par Pierre Soudan, était celui qui servit pour l'édition de Saturnin Hotot ; mais ce manuscrit était-il lui-même la transcription d'un exemplaire plus ancien, ou bien seulement la mise au net d'un travail achevé en 1467 ? Contre l'opinion jusqu'ici accréditée, je dois dire que la dernière de ces deux hypothèses est la seule admissible. *Le Journal du siége* ne peut pas, effectivement, avoir été écrit, ou du moins mis dans l'état où nous l'avons, en 1429, attendu qu'on y qualifie le comte de Dunois de Bâtard d'Orléans, qui ne fut gratifié de ce titre qu'en 1439. Bien plus, toute la partie du livre qui concerne le voyage de Charles VII à Reims, est faite avec les deux récits de Berri et de Jean Chartier, combinés ensemble. Or, la chronique de Jean Chartier ne fut publiée qu'après la mort de Charles VII, c'est-à-

dire dans le dernier mois de 1461 au plus tôt. Enfin, sous la date du 3 avril 1429, est intercalée une anecdote relative à Aymar de Poisieu, gentilhomme dauphinois, dont on fait le plus grand éloge, qui était page alors, mais qui depuis, dit-on, s'illustra et devint un grand personnage. Or, cet Aymar de Poisieu ne commença à faire figure que sous le règne de Louis XI. On sait même que, par la faveur de ce roi, il fut appelé, en 1466, au commandement général des francs-archers d'une division comprenant l'Orléanais. N'est-ce pas à cette dignité qu'il dut les louanges qui lui sont données dans un livre écrit par la ville d'Orléans ? Ainsi, d'après toutes les apparences, la rédaction du *Journal du siége* a devancé de très peu le travail de copie exécuté par le clerc Soudan.

« Pour ce qui est des sources où a été prise la matière du récit, Chartier et Berri ont été déjà signalés. Il faut y joindre le procès de réhabilitation et notamment la déposition de Dunois. L'auteur semble s'être aidé aussi, soit d'informations verbales, soit de ses propres souvenirs. Enfin ce qui constitue le *Journal du siége* proprement dit, est évidemment copié d'un registre tenu en présence des évènements. Mais ce registre offrait des lacunes : on l'entrevoit par certaines erreurs que le chroniqueur de 1467 a commises, en voulant suppléer ; on en acquiert la certitude en parcourant ce qui reste, à la bibliothèque d'Orléans, de documents sur l'état de la ville en 1429. Certains faits ont été retrouvés à cette source, faits qui certainement ne manqueraient pas dans le *Journal*, s'il avait reçu sa rédaction définitive à une époque plus rapprochée du siége.

« Ce livre est devenu très rare. » (M. Quicherat, *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, t. IV.)

N° 11.

AUTRE CHRONIQUEUR ALENÇONNAIS.

« Cet auteur, aussi bien que Perceval de Cagny, fut attaché à la personne du duc Jean II ; mais il n'écrivit qu'en 1473. Son ouvrage, très succinct, n'a jamais été imprimé. De Thou en avait un manuscrit, qu'il communiqua à Bry de la Clergerie, lequel s'en servit beaucoup pour son Histoire du duc d'Alençon. L'extrait qu'en donne M. Quicherat a été pris dans l'exemplaire de la Bibliothèque royale, qui est une transcription faite du XVI[e] siècle (n° 9574-3, fonds français). Le seul intérêt que présente ce témoignage est d'apprendre que la Pucelle avait fait au duc d'Alençon des prédictions qui se réalisèrent plus tard. » (*Procès de condamnation de Jeanne d'Arc*, par M. Quicherat, t. IV.)

N° 12.

« Sur tous les signes d'amour, dit Thomassin, dans son *Registre Delphinal*, que Dieu a envoyés au royaume de France, il n'y a point eu de si grant ne de si merveilleux comme de ceste Pucelle. Et pour ce, grandes chroniques en sont faictes. Et entre les aultres une notable femme appelée Christine [1], qui a faict plusieurs livres en françois (je l'ay souvent veue à Paris), fit de l'advènement de ladicte Pucelle et de ses gestes ung traicté dont je mettray ci seulement le plus espécial touchant ladicte Pucelle ; et ay laissé le demourant, car ce seroit trop long à mettre icy. Et j'ay plus tost désiré de mettre icy le traité de ladicte Christine que des aultres, afin de toujours honorer le sexe féminin par le moyen duquel toute chrestienté a eu tant de biens, par la Pucelle Vierge Marie, la réparation et restau-

[1] Christine de Pisan.

ration de tout le humain lignage, et par ladicte Pucelle Jehanne la réparation et restauration du royaulme de France qui estoit tout en bas, jusques à prendre fin, se ne fust sa venue. Pour ce, bien doibt de chacun estre louée, combien que les Anglois et les alliés ont dit tous les maux qu'ils ont peu dire ; mais les faicts de ladicte Pucelle les ont rendus et rendent tous mensongers et confus.

Le traité en vers sur la Pucelle, rapporté par Thomassin, n'existe pas parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale de Paris. Le numéro 205 de la bibliothèque de Rouen est le seul exemplaire qui en contienne une copie. Sinner, dans son catalogue, t. III, p. 412, le décrit ainsi : *Poëme en vers de huit syllabes, fait par Christine, à l'honneur de la Pucelle d'Orléans et du rétablissement de la France.*

Il commence ainsi :

Je, Christine, qu'ay plouré
Onze ans en l'abbaye close
Où j'ai tousjours puis demouré,
Que Charles, c'est estrange chose,
Le fils du roy, si dire l'ose,
S'est fouy de Paris, de tire,
Par la trahison l'a enclose :
Ore, à prime, me prens à rire.

L'an mil quatre cent vingt-et-neuf,
Reprint à luire le soleil.
Il ramena le bon temps neuf
Que on avoit veu du droit œil.
Chose est bien digne de mémoire
Que Dieu par une vierge tendre
Ait adés voulu chose, est voire !
Sur France si grant grâce estendre.

Il finit ainsi :

Donné ce ditié par Christine
L'an dessus dit mille quatre cens

Et vingt-neuf, le jour où fine
Le mois de juillet. Mais j'entens
Qu'aucuns se tendront mal contens
De ce qu'il contient, car qui chière
A embranche et les yeux pesans,
Ne peut regarder la lumière.

Le manuscrit contient quelques autres chants héroïques, tels que :

« Ditié de la paix nouvellement faite entre le roy Charles et le duc de Bourgogne, en 1435. »

« Vers touchant la paix faite à Arras entre le roy et le duc de Bourgogne. »

« Vers latins et françois sur la Pucelle. »

Vers de Christine de Pisan sur Jeanne d'Arc.

Ah ! soyez loué hault Dieu,
Toy gracier tous tenus
Sommes, qui donné temps es lieu
As où ces biens sont advenus.
A jointes mains, grans et menus,
Grâce te rendons, roy céleste
Par qui nous sommes parvenus
A paix et hors de grant tempeste.

Et toy, Pucelle bien heurée,
N'y doibs-tu mie estre oubliée,
Puisque Dieu t'a tant honnourée
Qui as la corde desliée
Qui tenoit France estroit liée ?
Te pourroit-on assez louer
Quant cette terre humiliée
Par guerre as faict la paix donner ?

Ah ! Jehanne de bonne heure née,
Benoist ciel qui te créa !
Pucelle de Dieu ordonnée
En qui le Saint-Esprit réa.

. . . .

. . . .

Voy. le reste de cette pièce dans le *Panthéon littéraire*, t. xv, p. 542.

N° 13.

CHRONIQUE MÉTRIQUE,

Extraite de Martial d'Auvergne et relative à Jeanne d'Arc.

Comment la Pucelle vint devers le roy.

Tost après ceste douleur,
Vint au roy une bergerelle
Du vilage dit Vaucouleur.
Qu'on nommoit Jehanne la Pucelle.

Cestoit une pauvre bergère
Qui gardoit les brebis ès champs,
D'une doulce et humble manière,
De l'aage de dix-huit ans.

Devant le roy on l'amena,
Un ou deux de sa cognoissance ;
Et alors elle s'inclina
En lui faisant la révérence.

Le roy par jeu si alla dire :
« Ah ! ma mye, je ne suis pas. »
A quoi elle respondit : « Sire,
« Ceste vous, je ne faulx pas. »

« En nom de Dieu, si disoit-elle,
« Gentil roy, je vous meneray
« Couronner à Reims, qui que veuille,
« Et siége d'Orliens lesveray. »

Le feu roy, sans rien s'esmouvoir,
Clercs et docteurs si fit eslire,
Pour l'interroguer et sçavoir;
Qui la mouvoit de cela dire.

A Chinon fut questionnée
D'un et d'aultres bien grandement,
Auxquels par raison assignée,
Elle respondit sagement.

Chacun d'elle s'esmerveilla,
Et pour à vérité venir,
De plusieurs grands choses parla
Qu'on a veues depuis advenir.

Elle dit tout publiquement:
Que le feu roy recouvreroit
Tout son royaulme entièrement,
Et que Dieu si lui ayderoit.

Finis lesquels verbes et termes,
Requit au roy et sergens
Q'on lui baillast harnoys et armes
Pour s'en aller à Orliens.

Ladicte supplication
Fut octroyée sans contredire,
Par deslibération
Eut gens d'armes pour la conduire.

Loré et autres gens de guerre
Si l'en emmenèrent à Blois,
Où de là print chemin et terre
Pour aller dessus les Anglois.

Voilà le commencement, et voici la fin de cette pièce qui a plus de cent strophes :

Nonobstant toute résistance,
La Pucelle et François passèrent
A tous leurs vivres et puissance,
Dont la ville fort confortèrent.

Despuis, eux retournés à Blois,
Elle pria qu'on allast querre
Dedans l'église de Fierbois
Une espée, pour elle, de guerre.

L'en y envoya sans desdit
Et fut trouvée ladicte espée
Tout ainsy comme l'avoit dit,
Et après luy fut apportée.

Après, le procès fut porté
Au Sainct-Père et aux cardinaux,
Et fut bien veu et visité
En grand diligence et travaux.

Et le tout veu finallement,
Fut dit, par sentence authentique,
Le procès et le jugement
Faict contre la Pucelle, inique.

Estre abusif, défectueux,
Et qu'à tort si fut condampnée
Par juges très suspectueux,
Disants leur sentence erronée.

Au procès de cette innocente
Il y a des choses singulières;
Et c'est une grande puissance
De voir toutes les deux matières.

Ledict procès est enchesné
En la librairie Nostre-Dame
De Paris, et fut là donné
Par l'évesque, dont Dieu ayt l'âme!

N° 14.

LETTRE AU DUC DE MILAN [1].

« Comme je faisais des recherches sur l'histoire de l'ordre teutonique, dit Voigt, dans les archives secrètes de Kœnigsberg, dépôt précieux, riche de documents pour l'histoire de presque toute l'Allemagne, surtout pendant les XIVe et XVe siècles, encore trop peu connue peut-être, je trouvai une lettre sur l'histoire de la Pucelle d'Orléans. Son contenu, après en avoir fait la comparaison avec quelques écrits modernes sur l'apparition merveilleuse de cette libératrice de la France, me parut assez important pour lui donner une plus grande publicité. Les archives précitées n'en offrent à la vérité qu'une copie; mais cette copie est du temps même où les exploits de la Pucelle jetaient toute l'Europe dans l'étonnement, et la lettre est écrite par un homme qui pouvait donner les renseignements les plus vrais et les plus exacts sur les grands évènements de cette époque. Quant à ce qui concerne personnellement l'auteur de la lettre, c'est non-seulement un contemporain de la Pucelle; mais encore un homme qui a pris part aux affaires alors, et qui vraisemblablement était attaché à la maison du roi. On peut conclure de sa lettre qu'il avait vu lui-même l'étonnante Pucelle, ou qu'au moins il a obtenu sur elle les rapports les plus dignes de foi. Il se dit conseiller du roi et son chambellan. Il écrit trois

[1] Extrait du numéro 135 de la Gazette littéraire de Leipsick, 3 juin 1820.

jours après la bataille de Patay, qui eut lieu le 18 juin 1429, journée qu'on pouvait regarder comme décisive pour Charles VII, et où Talbot fut fait prisonnier. C'est justement au moment où la Pucelle marchait à Reims avec le roi qui allait s'y faire couronner. Ceci devient d'autant plus important, que jusqu'à présent on ne pouvait citer comme témoin oculaire, ayant écrit sur Jeanne d'Arc, que le seul Monstrelet, dévoué au parti du duc de Bourgogne, et qui avait l'esprit imbu de préventions sur l'histoire de la Pucelle. L'auteur de la lettre est rempli d'admiration pour cette guerrière, parce qu'il la considère comme sa libératrice. Il en parle dans cette lettre plutôt en historien qu'en juge.

« La lettre est écrite à un prince de ce temps-là. On a quelques motifs de croire que c'est à François Sforce, duc de Milan qu'elle est adressée ; la souscription porte au duc de *Mdi* ; ce qui ne peut signifier autre chose que *Mediolani*. Le duc d'Orléans, qui était alors prisonnier à Londres, est nommé dans cette lettre neveu de celui à qui elle était adressée. Or, Philippe-Marie, duc de Milan, père de l'épouse de François de Sforce, avait une sœur qui fut mariée à Louis d'Orléans, laquelle fut mère du duc Charles d'Orléans. Celui-ci pouvait donc s'appeler neveu de François de Sforce.

« L'auteur de la lettre et celui qui l'a reçue donnent déjà assez de motifs de croire que l'original n'a pu être composé en allemand, quand d'ailleurs on ne trouverait pas dans le style même de quoi justifier ce soupçon. L'allemand dans lequel est composée cette copie est extrêmement mauvais et rempli de fautes. L'original a sans doute été écrit en français, il a été traduit probablement en italien et ensuite de nouveau d'italien en allemand. Le traducteur savait peu l'allemand, et, comme on en peut juger çà et là, il s'est servi du dictionnaire pour sa traduction, il a voulu dans quelques endroits corriger l'expression, et il lui est arrivé de mettre un mauvais mot à la place de celui qui convenait. Par exemple, il a mis *angelst* au lieu de *anfestiget, tat* au lieu de *gab,* etc.

« Il n'est pas nécessaire de dire ici tout ce que la lettre contient de nouveau et d'inconnu. Qu'elle renferme beaucoup de choses neuves, c'est ce que chaque lecteur trouvera sans doute. On a pu savoir comment cette lettre s'est trouvée dans les archives de l'ordre teutonique jusque dans la Prusse orientale. L'ordre, à la vérité, avait constamment en Italie un chargé d'affaires sous le nom de procureur ou de procurateur, lequel se tenait la plupart du temps à Rome et dans d'autres villes d'Italie. Celui-ci peut bien avoir envoyé la lettre au grand-maître d'alors, Paul de Ruldoff. Cela est d'autant plus vraisemblable que j'ai trouvé dans quelques lettres du procurateur qu'il est fait mention d'évènements qui se passaient alors en France, et nommément de l'histoire de la Pucelle. Seulement ces lettres ne rapportent que des choses toutes connues.

« La lettre est écrite sur du papier. L'écriture, comme celle de la première moitié du xve siècle, est en général un peu difficile à lire pour les personnes qui n'y sont pas accoutumées. Par malheur, le papier est déjà très endommagé vers les bords. Les mots remplacés par des points, n'ont pu être suppléés : c'est ce qui est cause qu'en quelques endroits seulement le sens en est perdu.

« La traduction allemande qui suit n'est peut-être pas très élégante ; mais au moins on ne pourra lui reprocher que de manquer de clarté dans quelques endroits. »

Signé Rof. Voigt,
directeur des archives secrètes de Kœnisberg.

N° 15.

AUTRE FRAGMENT

De Henri de Gorckcheim ou de Gorcum.

« Une jeune fille, dit-il, qui faisait paître les troupeaux dans les champs, fut présentée au fils du roi Charles VI (*ad regis Caroli VI filium accessit*), l'assura qu'elle était envoyée de Dieu pour remettre tout le royaume sous son obéissance. Pour empêcher toutefois que sa démarche ne fût regardée comme une audacieuse imposture, elle révéla des choses secrètes dont ni elle ni aucun autre ne pouvaient avoir connaissance par une voie naturelle. Dès qu'on eut agréé ses services, elle se fit couper les cheveux, se revêtit d'habits militaires, et monta à cheval, armée seulement de son étendard. On remarque en elle ces talents supérieurs dont les généraux les plus habiles ne sont redevables qu'à une longue expérience. Non-seulement elle enhardit ceux qui combattent avec elle, mais encore elle décourage et abat les forces de l'ennemi (*Tunc quoque sui efficiuntur animosi, et contrà verò adversarii timidi, quasi viribus destituti*). Est-elle descendue de cheval, elle reprend l'habit de son sexe, et fait paraître une admirable simplicité de conduite, une innocence que rien n'égale ; elle ignore même entièrement les choses ordinaires de la vie. On assure qu'elle a toujours conservé sa virginité, et qu'à une extrême sobriété elle joint une parfaite modestie : que, pénétrée d'une véritable piété, elle empêche non-seulement les meurtres inutiles, mais encore les pillages et les violences qu'on pourrait exercer sur les peuples qui se soumettent ou qu'elle sert. C'est ce qui porte toutes les villes à jurer fidélité au fils du roi (*regio filio*). Aussi croit-on généralement qu'elle est envoyée de Dieu pour opérer par le secours céleste les actes qu'on ne pourrait attendre d'un courage purement humain. »

N° 16.

ENGUERRAN DE MONSTRELET.

«D'après un célèbre mémoire académique, dû à M. Dacier, Monstrelet méritait la réputation d'un historien impartial. Si cela est, ce n'est pas en parlant de Jeanne d'Arc qu'il l'a montré. Son témoignage sur elle respire d'un bout à l'autre la prévention d'un ennemi. Il est juste d'ajouter que cet ennemi est un homme sincère; mais chez lui l'amour de la vérité ne fait taire ni l'intérêt ni la passion.

«Enguerran de Monstrelet était un bâtard de bonne maison, natif du comté de Boulogne. Toute sa vie, il se trouva dans la dépendance des seigneurs de la maison de Luxembourg, et, toute sa vie, il les servit de son épée et de sa plume. On a prétendu, il est vrai, qu'il n'avait jamais porté les armes; mais c'est là une opinion qui a été ruinée, il y a quelque temps, par la découverte d'une rémission accordée, en 1424, à Enguerran de Monstrelet, capitaine du château de Frencq, aux gages du comte Saint-Pol, coupable d'avoir pris part à une détrousse sur de paisibles marchands d'Abbeville.

« Revêtu on ne sait de quel office en 1430, Monstrelet se trouvait au camp de Compiègne. Il dit y avoir vu la Pucelle après sa prise, et même avoir entendu la conversation que le duc de Bourgogne eut avec elle, lorsqu'on la lui amena. Vers l'an 1440, il fut appelé à la prévôté de Cambrai, sans doute par la protection de Jean de Luxembourg, qui avait tout crédit dans cette ville impériale. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, arrivée en 1453, il travailla à la rédaction de sa chronique. Il fit de cet ouvrage le registre des exploits de Jean de Luxembourg. Les moindres actions de ce seigneur occupent des chapitres, et toutes y ont leur place. Quand je dis toutes, je me trompe; la vente de Jeanne d'Arc aux Anglais n'y est pas. Il est même visible que l'auteur a usé d'un

subterfuge pour se dispenser d'écrire cette vilaine page de l'histoire de son maître. Ayant commencé par promettre qu'il parlerait plus tard de la captivité de la Pucelle, il arrive au chapitre du supplice, sans avoir dit un mot de cela. Du procès même, il n'ose pas ouvrir la bouche. Il se contente d'intercaller dans son texte la relation apologique que le gouvernement anglais fit colporter par toute l'Europe après l'exécution et la sentence. Telle est son impartialité.

« Le texte que donne M. Quicherat n'est pas celui de Monstrelet et des éditions modernes, qui a été, dit-il, corrigé, paraphrasé, défiguré par Denys Sauvage; il est pris dans un manuscrit de la Bibliothèque royale (nº 8346, français), manuscrit exécuté dans la nouveauté de l'ouvrage et où se retrouve l'orthographe picarde, qui était celle de l'auteur. » (*Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, par M. J. Quicherat, t. IV.)

Nº 17.

GEORGES CHASTELLAIN.

« Dans le prologue de ses mémoires, Jean Lefèvre dit qu'après en avoir achevé la rédaction, il les envoya à titre de renseignement, « au noble orateur Georges Chastellain, pour aulcunement en son bon plaisir et selon sa discrétion les employer ès nobles histoires et chroniques que luy faict. » Ce qui nous reste du témoignage de Chastellain sur Jeanne d'Arc, prouve qu'il usa largement de la communication du vieux héraut de la Toison d'Or. Son récit de la sortie de Compiègne est le même, sauf quelques additions empruntées, la plupart, à Monstrelet. Il est encore à noter

que son chapitre de la mort de Jeanne d'Arc est la répétition de celui de Monstrelet, c'est-à-dire une reproduction pure et simple du manifeste lancé par le duc de Bethford. Ainsi, quoique Chastellain ait suivi les guerres du temps de la Pucelle, quoiqu'il ait eu l'occasion de la voir elle-même plusieurs fois, comme cela est attesté par Pontus Heuterus, il est démontré aujourd'hui que ce qu'il pouvait savoir de particulier sur elle, ne concernait pas la dernière année de sa vie.

« Georges Chastellain, quoique né dans le comté d'Alost, au fond de la Flandre, n'en fut pas moins considéré de son temps comme le plus habile écrivain qui eût jamais manié la langue française. Philippe le Bon, avec qui il avait été élevé, l'attacha au service de sa personne par divers offices de cour, auxquels il ajouta la charge d'historiographe ou *indiciaire*, mot nouveau, qui fut créé exprès pour Georges Chastellain, le titre consacré de chroniqueur ayant paru indigne de son talent. On a que des lambeaux de la colossale histoire que l'illustre écrivain bourguignon composa dans l'exercice de ses fonctions littéraires. Le seul règne de Philippe le Bon occupait six grands volumes. Tout s'en est perdu, à l'exception d'environ deux cents chapitres qui appartenaient au commencement et à la fin de l'ouvrage. M. Buchon les a recueillis et donnés au public dans le *Panthéon Littéraire*, en 1838. Depuis lors, je retrouvai à la bibliothèque d'Arras et fit connaître par des extraits un nouveau fragment manuscrit (n° 256 des manuscrits d'Arras), dont la bibliothèque laurentienne de Florence possède le double (n° 176). » (*Procès de condamnation et de réhabilitation*, par M. J. Quicherat, t. IV.)

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

SAINT-DENIS. — IMPRIMERIE DE PREVOT ET DROUARD.

